

Réformer l'Etat

■ Michel Sapin amorce

la modernisation des règles budgétaires

■ Le Parlement fixera des objectifs aux ministères plutôt que des crédits à dépenser

■ Fonctionnaires : améliorer le service et faire face aux départs à la retraite

Lire page 8

Très cher Internet mobile

■ AU COURS des cinq prochaines années, les opérateurs de téléphone vont dépenser 1 500 milliards de francs pour construire les nouveaux réseaux de téléphone mobile, qui permettront d'accéder à Internet depuis les portables. Jamais autant d'argent n'aura été dépensé en si peu de temps. Une manne pour les industriels qui négocient en ce moment leurs premiers contrats. Le canadien Nortel et le français Alcatel contestent leurs premières places au suédois Ericsson, au finlandais Nokia et à l'américain Motorola. En Europe, le consommateur français devrait être un des derniers à bénéficier, en 2002, de ces nouveaux services.

Lire page 24

Le coup de force de l'UCI



HEIN VERBRUGGEN

L'ABSENCE de nombreux professionnels aux championnats du monde de cyclisme sur route, à Plouay (Morbihan), n'empêche pas la polémique sur les contrôles antidopages. Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale, a confié les analyses d'urine à un laboratoire allemand.

Lire page 30

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal COV, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1014 - 7,50 F



Israël-Palestine : la tentation du pire

● Le lynchage de deux soldats israéliens provoque une escalade ● Ehoud Barak veut créer un gouvernement d'« urgence nationale » ● Ariel Sharon, le chef de la droite nationaliste, pourrait y participer ● L'Autorité palestinienne libère les détenus du mouvement islamiste Hamas

LA CRISE israélo-palestinienne s'est aggravée, jeudi 12 octobre. Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, a appelé le chef de la droite

nationaliste, Ariel Sharon, à entrer au gouvernement, après que des hélicoptères de Tsahal eurent attaqué des objectifs palestiniens,

non loin des bureaux de Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne. L'armée israélienne intervenait à la suite des événements de

la mi-journée à Ramallah, en Cisjordanie. Deux chauffeurs militaires israéliens ont été lynchés à mort par une foule en colère dans un commissariat de la ville, après avoir été arrêtés par la police palestinienne. Ces deux soldats s'étaient apparemment retrouvés par erreur dans cette ville de Cisjordanie, après s'être trompés de route. Israël a qualifié son intervention d'« opération limitée ». Les Palestiniens y voyaient le signe du déclenchement d'une « guerre totale ». M. Arafat a fait libérer les détenus du mouvement islamiste Hamas. M. Barak a annoncé son intention de former un « gouvernement d'urgence nationale ».

La crise a débordé les frontières de la Terre Sainte : deux attentats anti-occidentaux ont eu lieu à Aden. Le premier a fait six morts parmi l'équipage d'un navire de guerre américain ; le second a frappé l'ambassade britannique à Sanaa, sans faire de victimes. L'escalade au Proche-Orient a provoqué une flambée des prix du pétrole.



● L'état de guerre dans les territoires ● Etats-Unis : un sentiment d'impuissance ● Israël-Palestine : un conflit pour la terre



p. 2 et 3 p. 4 p. 5



● France : la coexistence juifs-musulmans p. 14 ● Point de vue, éditorial, chronique p. 20, 22 et 40 ● Le pétrole monte, les marchés chutent p. 40



CHRISTIAN SIMON-PIÉTRI

TÉMOIGNAGE

Izetbegovic par BHL

« J'ai toujours eu le secret espoir de partir après Tadjman et Milosevic ; sur ce point, au moins, j'ai gagné mon pari. » S'apprêtant à quitter le pouvoir, le 14 octobre, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, fatigué et souffrant, se confie à Bernard-Henri Lévy. Il révèle des aspects méconnus de la guerre qui, de 1992 à 1995, déchira la Bosnie. Il dit ses regrets et ses espoirs pour l'avenir de son pays. p. 18-19

La folle journée de Gao Xingjian, Nobel en jean et sweat-shirt bleu passé

QUE FAISAIT-IL, dix minutes avant que la nouvelle ne « tombe » dans toutes les rédactions du monde ? Contrairement aux écrivains dont le nom circulait depuis quelques jours, Gao Xingjian, né chinois, aujourd'hui français, n'attendait rien du suspense organisé par les jurés du prix Nobel. A l'approche de l'heure fatidique, il n'avait donc pas l'oreille collée au poste pour savoir quel nom sortirait de l'académique chapeau suédois. Et, du même coup, pas de discours prêt à l'emploi, pas de déclaration longuement méditée, pas le moindre costume de circonstance. Tel qu'il était, sans doute, au moment où on l'appela de Stockholm pour lui communiquer l'heureuse information, tel il se laissa piloter dans l'après-midi, de radio en télévision, de Centre national du livre en dîner de réjouissance. A peine avait-il eu le temps de passer une veste en daim par dessus son jean et son sweat-shirt bleu passé, d'enlever ses lunettes avant de répondre aux questions des journalistes. Visiblement ému, l'air d'un tout jeune homme en dépit de ses soixante ans, il parla de son « grand bonheur inattendu » et de l'« amitié touchante » dont

l'avait entouré la France, son pays d'accueil. Du fait, aussi, que cette reconnaissance garantissait son indépendance, chose sans prix dans sa situation. La politique ? « Je la déteste profondément, expliqua celui qui souffrit des purges de la Révolution culturelle et fut envoyé en camp de rééducation. Elle m'emmerde, je veux juste conserver mon droit de critique. » Peu enclin à considérer que le Nobel pourrait améliorer sa situation vis-à-vis de son pays, Gao Xingjian signale qu'« on n'a pas assez dévoilé ce qui se passait en Chine » à l'époque de Mao. Et quand quelqu'un lui demande ce qu'il pense du silence des médias chinois dans les heures qui suivirent l'annonce du prix, sa bouche s'arrondit dans une drôle de mimique ironique : « Oui, et alors ? »

Même s'il avait préparé la plus élégante des garde-robes, l'auteur de *La Montagne de l'âme* n'aurait d'ailleurs certainement pas eu le loisir de se changer, dans la tempête d'appels qui s'abattit sur son domicile aussitôt sa récompense proclamée. Car Gao Xingjian n'a pas eu le temps d'emprunter aux habitués de la gloire leurs codes de prudence élémentaire.

En simple citoyen français, son nom figurait donc encore dans le Minitel jeudi en début d'après-midi, assorti de son numéro de téléphone et de son adresse, quelque part à Bagnolet. Mais France Télécom est bonne mère. Trois heures après, l'opérateur avait mis à l'abri cet abonné devenu si brusquement célèbre, en gommant ses coordonnées des listes publiques. Trop tard, pourtant. Au terme d'une rude journée, passée à parler de son amour pour la France et pour la littérature, la peinture, le théâtre, le tout nouveau Nobel devait encore affronter une terrible épreuve : rentrer chez lui, dans une grande tour plantée au milieu d'une cité, en franchissant une haie de trente journalistes avides de quelques images ou de quelques déclarations supplémentaires. Il était minuit passé. Irait-il dormir ailleurs ? Sûrement pas ! Son amie l'attendait à l'intérieur, telle une dame enfermée dans son donjon, qu'il n'avait pas l'intention de laisser seule ce soir-là.

Raphaëlle Rérolle
Lire nos informations pages 34 et 35



SIPA-PRESS

CAMARGUE

La mer monte

Pendant deux jours, à Arles, jeudi 12 et vendredi 13 octobre, politiques et scientifiques ont débattu des modifications sur les espaces côtiers qu'entraînent les changements climatiques. Ainsi, le niveau de la mer progresse de 2 millimètres par an dans l'embouchure du Rhône. Protectors de la nature et agriculteurs s'opposent sur les moyens à mettre en œuvre. p. 17

Des choses dites de profil

IL FAUT se méfier « des choses dites de profil », selon la belle expression de Saint-John Perse. Or il me semble qu'aujourd'hui tout ou presque tout est dit de profil. Parlons de la nouvelle économie, par exemple. Les médias en ont fait le lieu d'un avenir glorieux, où l'intelligence, la jeunesse, le dynamisme et l'argent feraient bon ménage. On aurait trouvé la combinaison la plus harmonieuse, celle qui rendrait enfin tribut - sonnante et rébuchante - à l'intelligence, et qui donnerait de l'intelligence à l'argent. L'avènement de l'homme communiste fut une chimère, comme semble nous l'avoir enseigné l'effondrement du régime soviétique, mais celui du salarié actionnaire serait une réalité. On aurait enfin trouvé la pierre philosophale, sous forme de l'émergence d'un nouvel agent économique, figure du futur déjà inscrite dans le présent : le travailleur capitaliste, espèce de synthèse individualiste entre socialisme et capitalisme. L'intériorisation du conflit de classe, en quelque sorte, puisqu'il n'y aurait plus de tiers exploitant. L'auto-alienation qui s'ensuit ne laisserait pour liberté à l'individu que de donner le meilleur de lui-même !

Cette synthèse est promise au meilleur avenir, tel que prédit par l'évolution des cours boursiers. Certes, parfois, ces derniers ont le hoquet, comme on l'a vu ces der-

niers jours. Mais il n'y a là rien de quoi inquiéter. Tout à leur enthousiasme pour la nouvelle économie, les marchés financiers n'auraient pas pris la peine de séparer le bon grain de l'ivraie. Certaines corrections seront toujours nécessaires, et c'est ce que la Bourse, dans son infinie sagesse, est en train d'accomplir. Le krach boursier à venir recevra *ex post* les explications les plus rationnelles. Les partisans de son inéluctabilité gagnent des voix. C'est que la valorisation de l'avenir est une activité des plus complexes et des plus incertaines. Comment pourrait-il en être autrement, notamment aujourd'hui, où l'avenir n'est plus ce qu'il était ?

Lorsque la croissance revient, que ce merveilleux dynamisme, cette exubérance, fût-elle irrationnelle, sont étalés comme linge aux fenêtres, la nature humaine est ainsi faite qu'elle ressent encore plus durement chômage et pauvreté. La nouvelle économie, les stock-options, les plus-values boursières ne sont-elles que pour les autres ? La question des inégalités n'en resurgit qu'avec plus de force : le développement de la nouvelle économie à l'étage, celui des emplois payés un demi-SMIC au rez-de-chaussée.

Jean-Paul Fitoussi
pour Le Monde

Lire la suite page 22



JOACHIM LADEFOGED

PRÊT-À-PORTER

Les défilés du big bang

Suite des collections de prêt-à-porter printemps-été 2001, avec un Jean Paul Gaultier « explosé » (photo), Cerrutti, Sonia Rykiel et Balenciaga. p. 31

International.....	2	Aujourd'hui.....	30
France.....	8	Météorologie, jeux.....	33
Société.....	14	Culture.....	34
Régions.....	17	Guide culturel.....	36
Horizons.....	18	Carnet.....	37
Entreprises.....	24	Kiosque.....	38
Communication.....	26	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	27	Radio-Télévision.....	39

PROCHE-ORIENT Les violences israélo-palestiniennes ont connu un paroxysme, jeudi 12 octobre, avec le lynchage de deux soldats israéliens par une foule en furie

à Ramallah, en Cisjordanie, et l'intervention consécutive des hélicoptères de combat israéliens. ● LES PALESTINIENS ont accusé Israël d'avoir déclenché une « guerre to-

taie ». L'Etat hébreu affirme qu'il ne s'agissait que d'un coup de semonce. ● EHOUD BARAK, le premier ministre israélien, a annoncé qu'il allait mettre sur pied un gouverne-

ment d'urgence nationale avec la droite. ● L'ÉGYPTE a proposé d'accueillir un sommet des deux parties avec la participation des Américains à condition qu'Israël cesse immédia-

tement les hostilités. ● AU YÉMEN, un navire de guerre américain et l'ambassade de Grande-Bretagne ont été la cible d'attentats. (Lire aussi notre éditorial page 22.)

Le conflit armé entre Israéliens et Palestiniens se radicalise

Le premier ministre israélien, Ehoud Barak, veut former un gouvernement d'« urgence nationale » après l'opération de représailles contre les Palestiniens. Les diplomates semblent impuissants à freiner l'escalade. Deux attentats, anti-américain et anti-britannique, ont eu lieu au Yémen

AU QUINZIÈME JOUR de violences israélo-palestiniennes, les plus meurtrières depuis les accords d'Oslo de septembre 1993, la crise a pris jeudi 12 octobre une tournure très grave, avec le lynchage de deux militaires israéliens par les Palestiniens, dans la ville de Ramallah, en Cisjordanie, et le bombardement consécutif par des hélicoptères israéliens de cibles en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

● **La journée de jeudi**, qui se présentait sous des auspices plus favorables que les jours précédents en Palestine, avec une nette baisse des violences et l'annonce que Kofi Annan avait réussi à convaincre Israéliens et Palestiniens de réunir le comité technique de sécurité présidé par le directeur de la CIA George Tennes, pour tenter de mettre fin à leurs affrontements. M. Tennes était arrivé à Tel-Aviv et M. Annan avait pris le chemin de Beyrouth pour tenter de trouver une solution à l'enlèvement par le Hezbollah de trois soldats israéliens.

● **Dans le port d'Aden**, au Yémen, quelques heures plus tôt, une petite embarcation avait explosé sur le flanc du destroyer américain, *USS Cole*, qui venait de s'amarrer pour faire le plein de carburant. Six membres d'équipage du bâtiment de guerre sont tués, onze autres sont portés disparus et trente-trois sont blessés. C'est

un accident, assurent les autorités yéménites. Pour Washington, c'est un attentat terroriste. Des consignes d'extrême prudence sont données aux ressortissants américains au Proche-Orient. Vendredi matin, une explosion – qui n'a pas fait de victime – a eu lieu à l'ambassade de Grande-Bretagne à Sanaa, la capitale du Yémen, renforçant la thèse des attentats.

● **En fin de matinée**, mercredi, à Ramallah (Cisjordanie), deux (ou trois) chauffeurs militaires israéliens, qui, selon Tsahal, se sont trompés de route, sont pris à parti par la foule à l'intérieur du commissariat où la police palestinienne les avait conduits. Ils sont lynchés à mort et mutilés. Le corps de l'un d'entre eux est jeté par la fenêtre. Le président palestinien Yasser Arafat exprimera sa « condamnation », affirmant que sa police a fait son possible pour

les sauver, mais n'y a pas réussi.

● **Les hélicoptères israéliens entrent en action** quelques heures plus tard, après que l'armée israélienne eut sommé l'Autorité palestinienne d'évacuer ses bureaux à Ramallah. Ils bombardent d'abord le poste de police où le lynchage a eu lieu, puis d'autres cibles à Ramallah et à Gaza, où le port et la radio palestinienne sont visés. La radio est réduite au silence, une vedette est coulée. A Ramallah, les bureaux de M. Arafat auraient été touchés, selon des témoins. Dans la ville de Jéricho, toujours en Cisjordanie, une académie de police palestinienne est visée. Au total, trente-six Palestiniens sont blessés selon des sources hospitalières.

● **Israël affirme** que l'intervention de ses hélicoptères de combat est une « opération limitée » et un « avertissement symbolique à la di-

rection palestinienne ». Aux yeux de cette dernière, c'est d'une « guerre totale » qu'il s'agit. Les Palestiniens réclament une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies et une résolution dénonçant cette « guerre totale ». Le Fatah décrète « l'état d'urgence et la mobilisation générale » dans ses rangs pour faire face à « l'agression » israélienne. Le Mouvement de la résistance islamique Hamas menace Israël de lui faire payer très cher ses « agressions ». L'Autorité palestinienne remet en liberté la plupart des détenus du Hamas.

● **L'indignation est générale** dans le monde après le lynchage des militaires israéliens et les appels se multipliant de toutes parts pour un cessez-le-feu immédiat. Le président américain Bill Clinton, qui annule tous ses engagements pour se consacrer, avec ses

conseillers, à la seule crise israélo-palestinienne, prend contact avec MM. Arafat et Barak, mais aussi avec de nombreux dirigeants arabes, singulièrement le président égyptien, Hosni Moubarak et le roi Abdallah II de Jordanie.

● **L'Égypte propose** d'accueillir un sommet israélo-palestino-américain à condition que le gouvernement israélien mette « immédiatement » fin à ses « opérations militaires en Cisjordanie et à Gaza ». M. Clinton se dit disposé à participer à un tel sommet. Les pays arabes rejettent la responsabilité de la crise sur Israël. Le Maroc rappelle « pour consultations » le chef de son bureau de liaison à Tel-Aviv. La veille, le sultanat d'Oman avait annoncé la fermeture de son bureau commercial à Tel-Aviv et celui d'Israël à Mascate.

● **Le Conseil de sécurité des**

Nations unies – sur l'insistance de Kofi Annan, revenu en Israël dès l'annonce du lynchage des soldats israéliens – décide de surseoir, jusqu'à lundi au moins, à la demande de réunion palestinienne. De leur côté, les Etats-Unis s'opposent à une telle réunion et affirment qu'ils opposeront en tout état de cause leur veto à toute résolution qui condamnerait Israël.

● **Le premier ministre israélien** Ehoud Barak annonce en début de soirée qu'il compte former dans les prochains jours un « gouvernement d'urgence nationale » avec la participation de l'opposition de droite « pour faire face non seulement aux Palestiniens, mais également aux Arabes » et aussi parce qu'un tel gouvernement « répond à l'attente des Israéliens ».

● **Le cours du baril de pétrole** s'envole à New York avec une hausse de 2,81 dollars, à 36,06 dollars, en raison de l'escalade des violences entre Israël et les Palestiniens et de l'explosion contre le *USS Cole*. Les opérateurs sont inquiets d'une éventuelle perturbation des approvisionnements. Ils craignent, selon certains d'entre eux, que les producteurs arabes de pétrole « ne se rangent du côté des Palestiniens » et n'utilisent le brut « à des fins politiques ».

● **Les Bourses européennes** ont plongé, vendredi matin, dans le sillage d'une chute de Wall Street la veille.

Chronologie des événements

- **28 septembre** : visite d'Ariel Sharon, le chef du Likoud, sur l'esplanade des Mosquées-Mont du Temple. Premiers heurts.
- **29 septembre** : manifestations anti-israéliennes dans la Vieille Ville de Jérusalem, les Israéliens ouvrent le feu : 7 Palestiniens sont tués et 220 blessés.
- **30 septembre** : la Cisjordanie et la bande de Gaza s'embrasent. La mort du petit Mohamad El Dirah est filmée en direct. 26 blessés côté israélien. Yasser Arafat demande une

commission d'enquête internationale.

- **1^{er} octobre** : le conflit s'étend aux Arabes d'Israël.
- **2 octobre** : les hélicoptères de l'armée israélienne entrent en action à Gaza.
- **3 octobre** : une première trêve ne tient pas.
- **4 octobre** : le sommet de Paris débouche sur des mesures d'apaisement.
- **6 octobre** : la « Journée de la colère » décrétée par les Palestiniens se solde par 10 morts.
- **7 et 8 octobre** : enlèvement de trois soldats par le Hezbollah libanais. Des Palestiniens détruisent le Tombeau de Joseph, à Naplouse.

Ultimatum d'Ehoud Barak à Yasser Arafat. Les efforts diplomatiques s'intensifient à Washington.

- **10 octobre** : sous la pression de la communauté internationale, Ehoud Barak reporte l'ultimatum de « trois ou quatre jours ». Kofi Annan se rend à Tel-Aviv puis à Gaza.
- **11 octobre** : Kofi Annan a convaincu Israéliens et Palestiniens d'accepter une rencontre sur la sécurité.
- **12 octobre** : 3 soldats israéliens sont lynchés à Ramallah. Israël riposte : bombardements à Gaza, Ramallah, Jéricho, Naplouse, Hébron.

Ehoud Barak s'achemine vers un gouvernement d'« urgence nationale » avec le Likoud

JÉRUSALEM et RAMALLAH
de notre correspondant

Avec une image, celle du corps sans vie d'un soldat jeté à la foule, le Proche-Orient est entré dans une crise sans doute encore inimaginée deux semaines plus tôt, lorsque Israéliens et Palestiniens, aigris mais toujours partenaires, tentaient de trouver les contours d'un traité de paix capable de mettre un terme définitif à leur conflit. C'était il y a deux semaines à peine ; deux semaines de violences et de haine qui sont en passe d'effacer plus de sept ans d'efforts obstinés pour régler par la discussion et l'intelligence politique un différend que les armes n'avaient pas tranché depuis cinquante ans ; deux semaines aux conséquences encore incertaines mais qu'il serait imprudent de ne pas redouter.

Ce jeudi 12 octobre, presque par hasard, une équipe de télévision, italienne cette fois, était là pour enregistrer d'insoutenables images : le

lynchage et la mort de deux soldats israéliens arrêtés par la police palestinienne quelques instants plus tôt. Tout semble indiquer que les deux hommes, deux réservistes revenant de permission, se sont trompés de chemin en tentant de regagner leur base, entre la colonie israélienne de Bet El et la ville palestinienne de Ramallah.

MILITAIRES ÉGARÉS

Voyageant dans une voiture civile portant des plaques minéralogiques israéliennes, en uniforme au moins pour l'un d'entre eux, ils ont été arrêtés à un barrage léger de la police palestinienne, aux alentours de 10 heures, dans une région où, en quelques mètres pas autrement balisés, on passe du territoire israélien au territoire sous autorité palestinienne. Ces erreurs de parcours sont ici banales et, en général, sans conséquences. Les factionnaires palestiniens qui y sont habitués font rebrousser chemin ou appellent

leurs homologues israéliens et leur remettent les militaires égarés ; les civils, eux, passent sans encombre, le plus souvent sans autre contrôle qu'un signe de la main.

A cause de la tension liée aux derniers événements, il en est allé cette fois autrement. Il y a plusieurs jours, déjà, la radio avait appelé les habitants à ne pas propager les rumeurs faisant état de l'infiltration dans Ramallah chauffée à blanc d'espions ou de *mistarvim* (mot hébreu qui signifie « ceux qui se font passer pour des Arabes »), dénomination sous certains commandos spéciaux. Contrôlés au barrage, les militaires, dont l'interpellation avait attiré l'attention de dizaines de jeunes gens, ont été emmenés au centre de la ville, dans un poste de police devant lequel la foule a rapidement grossi, décidée à ce que les deux soldats pris pour des membres d'un commando spécial, ne soient pas, comme cela s'est déjà produit, re-

conduits en Israël. En quelques minutes, le poste a été occupé par la foule qui s'est ruée au premier étage où étaient les deux prisonniers. Ils ont été roués de coups et poignardés sous les encouragements et les cris de joie de ceux demeurés en bas. L'équipe de la télévision italienne qui passait par là a tout filmé : les corps baissés des émeutiers frappant à coups de pieds, de poings, de pierres et de barre de fer leur proie, l'excitation de la rue encourageant le lynchage, l'exaltation de ce jeune garçon faisant le V de la victoire et de cet autre, triomphant, montrant à la fenêtre ses mains couvertes de sang, la déféstation d'une des victimes aussitôt déchirée par la foule. Le corps a été ensuite traîné derrière une voiture, puis brûlé.

Débordée, la police palestinienne n'a réussi à reprendre le contrôle de la situation que plus tard, lorsqu'elle a remis les deux corps aux autorités militaires israéliennes. Des rumeurs,

non démenties par ces dernières, font état d'une troisième victime dont le corps n'aurait pas été retrouvé. Dans un entretien accordé à la télévision, le ministre du tourisme et ancien chef d'état-major Amnon Lipkin-Shahak a affirmé que tous ceux qui avaient participé au lynchage « seraient identifiés. L'Etat d'Israël règlera ses comptes avec eux. Cela prendra une journée, une semaine ou une année, mais on y arrivera ».

En attendant, l'armée israélienne est entrée en action dès l'après-midi. Ramallah a été frappée la première par les tanks et les hélicoptères de combat. En quelques secondes les rues se sont vidées, occupées bien-

C'est un Ehoud Barak ferme qui, le soir même, a annoncé qu'il formerait bientôt un gouvernement d'urgence pour faire face à la situation. Tous les partis politiques sionistes, de la droite à la gauche, auraient accepté d'y participer, y compris le chef du Likoud, Ariel Sharon, pourtant encore réticent il y a peu. Mais les images choc de Ramallah semblent avoir balayé toutes les hésitations.

Dans une atmosphère d'unité nationale où les voix appelant à une riposte encore plus déterminée ne sont désormais plus isolées, aucun des partis qui, récemment encore, appelaient au renversement du pre-

Les deux victimes sont des chauffeurs militaires

Vendredi 13 octobre, la presse israélienne qui a rendu publics les noms des deux victimes – Joseph Avrahami, de Petah Tikva, et Vadim Norvitch, de Or Akiva – lynchées la veille à Ramallah par une foule déchaînée, indiquait qu'elles servaient comme chauffeurs militaires.

Originaire de Russie d'où il avait émigré il y a dix ans, Vadim Norvitch venait de se marier. Son camarade Joseph Avrahami, était père de trois enfants. Tous deux avaient été rappelés en début de semaine, lorsque le climat s'était brutalement dégradé après l'enlèvement de trois soldats israéliens par le Hezbollah. – (Corresp.)

tôt par les policiers et les miliciens armés de dérisoires kalachnikovs. Tandis que la ville était ceinturée par les chars, deux hélicoptères, tels deux gros bourdons kakis, tournaient dans le ciel, s'arrêtant avant de lancer leurs missiles vers leurs cibles. Le poste de police où les deux soldats avaient été assassinés a été touché le premier. Une bonne vingtaine de projectiles ont été ensuite tirés vers des bâtiments administratifs, des casernes, des installations de la radio. Le camp, au nord de la ville, où Yasser Arafat a ses bureaux et ses services, a délibérément été épargné. Il y aurait eu une vingtaine de blessés, pour la plupart légers. Une heure avant l'attaque, l'armée israélienne a prévenu les Palestiniens qu'elle allait procéder à des représailles aériennes. Elle a fait de même avant de frapper, dans l'après-midi et dans la soirée, à Gaza, Hébron, Naplouse et Jéricho. Dans cette dernière ville où s'est ouvert, il y a deux ans, un casino fréquenté par les Israéliens, la vieille synagogue de la ville venait d'être incendiée par des manifestants.

Couplées à la dégradation de la situation qui entraîne la rupture de la coopération, jusque là très efficace, entre services de sécurité palestiniens et israéliens, ces libérations, craignent les autorités israéliennes, ne seraient que le prélude à une vague terroriste jugée imminente. Si tel était le cas, le processus de paix, déjà moribond, ne serait plus qu'un souvenir, rendant inutiles les efforts que multiplient, impuissants, les diplomates du monde entier.

Georges Marion



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Polo Pack Clim.



NOUVEAU PRIX
A partir de
71 900 F

10 961^{cc} e

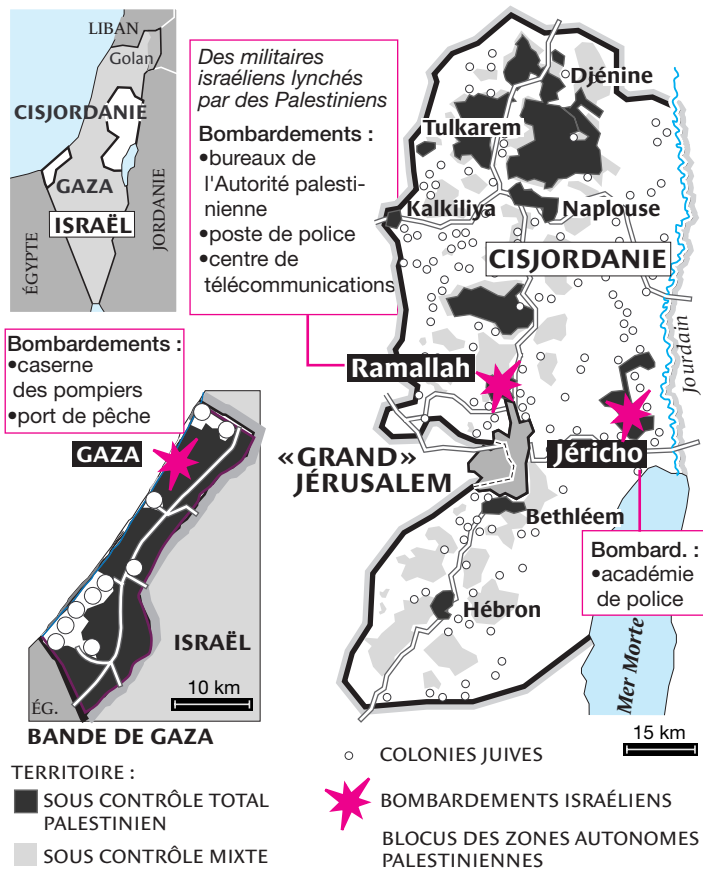
Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

Nouvelle Polo Pack Clim



Offre valable sur les véhicules équipés du Pack Clim (comportant air conditionné manuel et autoradio cassette Béta). Pack Clim non disponible sur modèle SDI.

Spirale ascendante des violences



Dans les camps de réfugiés du Liban la colère gronde

BEYROUTH

de notre envoyé spécial

Jeudi 12 octobre, en fin de matinée, les ruelles jonchées d'ordures du camp de réfugiés pales-

REPORTAGE

Pour les réfugiés, le lynchage des soldats israéliens est une victoire

tinien de Mar Elias, à l'ouest de Beyrouth, sont totalement vides. Seuls quelques enfants jouent avec un ballon de fortune. Pourtant, environ deux mille personnes vivent ici. Le silence est pesant, troublé par l'écho des télévisions et des radios. Chacun est rentré « chez soi », en fait de minuscules maisons, pour écouter les informations. L'annonce de la nouvelle de la mort de deux soldats israéliens est accueillie avec des grondements de satisfaction. « Cela me fait plaisir », dit un adolescent. « Une victoire », ajoute un de ses amis. « Comme les médias occidentaux sont tous aux mains des juifs, vous allez bien entendu beaucoup plus parler de ces deux morts que des centaines de victimes palestiniennes de ces dernières semaines ! », lance un homme d'une cinquantaine d'années.

Souheil El Natour, membre du comité central du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP), arrivé à Beyrouth il y a quarante-huit ans, alors qu'il n'avait que quelques mois, estime que « dans toute guerre il y a des pertes des deux côtés », mais, ajoute-t-il, « ceux qui ont pris la responsabilité d'une guerre sanglante ne devaient pas s'attendre à une promenade paisible. Je n'ai pas entendu la voix des pacifistes israéliens », note-t-il.

Les visages se font plus pensifs, les mines plus sombres, les yeux plus brillants de colère lorsque « tombe » l'annonce des représailles de l'aviation israélienne sur Ramallah et Gaza. « Si j'avais un Israélien de mon âge en face de moi, je le torturerais », dit Mounir, onze ans. Il regarde un plus jeune que lui, petite boule blonde qui tente de chasser les mouches agglutinées autour de sa bouche, et lance : « Même un comme lui, je le tuerais ! » « Pas un enfant, quand même ; il ne sait pas, lui », modère un autre adolescent. Le débat se poursuivra longtemps entre ces « fils » du camp, comme ils s'appellent eux-mêmes.

VOYAGES ORGANISÉS

Ces derniers jours, certains sont allés dans le Sud avec leurs parents, à la frontière libano-israélienne. « Ça "cassait" beaucoup, là-bas ; on jetait des pierres », racontent-ils. « J'ai senti que mes nerfs me lâchaient, je me sentais impuissant, frustré », dit un homme. « C'est pour cela que moi, je n'ai pas voulu aller à la frontière, rétorque son voisin. Je ne pourrais pas supporter l'idée de voir ma terre avec celui qui la viole

en face de moi, en armes, alors que je suis sans défense. »

Si certains Palestiniens sont partis spontanément dans le Sud, d'autres voyages ont été plus « organisés », apparemment. Mais tout semble si précaire, dans de telles périodes, que les responsables palestiniens des camps, en liaison étroite avec les autorités libanaises, ont tout fait, et veulent continuer à tout faire, pour que ces pèlerinages vers le sud ne dérapent pas. Pas d'arme, mais pas trop de monde non plus ! Ainsi, lorsque les réfugiés de Beyrouth sont allés sur la frontière, certains camps dans le Sud ont été bouclés, pour empêcher que des cortèges ne se rejoignent. « Les Libanais ont intérêt », explique Souheil El Natour, à ce que les Palestiniens expriment leur droit au retour, et pour cela ils ne peuvent pas dire non au mouvement des Palestiniens. De plus, l'effervescence créée par la reprise de l'intifada et la brutalité de la répression israélienne ont choqué tout à la fois Libanais et Palestiniens. « Les Libanais aussi ont manifesté leur colère mais, poursuit le dirigeant palestinien, il ne fallait pas faire de la provocation à la frontière. »

Il n'exclut pas, un jour, l'usage des armes par les communautés de réfugiés palestiniens, « si un climat différent est créé dans la région, notamment si la lutte de l'intérieur passe à un stade plus militaire ». Ne craint-il pas d'être un jour débordé ? Apparemment non, « sauf à parler d'une opération suicide d'une seule personne ». Bref, « nous ne bougerons sur les frontières qu'en coordination complète avec les pays hôtes ; nous ne voulons pas créer de lutte fratricide ».

« MANIFESTATIONS CIVILISÉES »

Abou Fadi Hammad, secrétaire de la section libanaise du « Fath-Intifada », une faction opposée à Yasser Arafat, est sur la même longueur d'onde : « Notre peuple est allé au sud pour soutenir l'intifada. Evidemment, nous tenons au droit au retour ; mais ces manifestations ont été tout à fait civilisées et non armées. Nous tenons à la sécurité et à la stabilité du Liban, et nous ne voulons absolument pas y porter atteinte. Ces manifestations ont été en parfaite harmonie avec ce qu'a dit le président [libanais, Emile] Lahoud. » Quelques minutes plus tard, un vieil homme interrogé dans la rue rend aussi hommage « à la compréhension » du président de la République libanaise. Un adolescent, qui l'a entendu, sourit en hochant la tête. Un peu à l'écart, il nous dira : « C'est faux, tout ce qu'ils disent. En fait, depuis que la guerre a commencé, personne n'a rien fait pour nous, tous les pays arabes nous laissent tomber, comme d'habitude. »

Vers 20 heures, les habitants de Beyrouth ont vécu une minute de panique en voyant le ciel s'enflammer. Attaque israélienne ? Non, seulement les feux d'artifice fêtant l'ouverture de la Coupe d'Asie de football.

José-Alain Fralon

A Ramallah, l'inhumain a été commis

RAMALLAH

de notre envoyé spécial

A ce moment-là, il est déjà trop tard. L'inhumain a été commis. Le poste de police est en rage, aban-

REPORTAGE

A peine l'horreur est-elle accomplie que la peur déchire les ventres

donné à de jeunes Palestiniens remplis de haine. Des gardes, hargnés, arrivent en courant. Ils butent sur d'autres uniformes, spectateurs du sacrilège. Au début de la matinée, des soldats israéliens ont été interceptés à l'entrée de Ramallah. Une erreur de parcours comme il en est déjà arrivé, compte tenu de la géographie compliquée des zones contrôlées par les uns ou par les autres, mais elle se transforme, ce jeudi 12 octobre, en tragédie. La police palestinienne a conduit les quatre hommes dans ce poste de police, et la nouvelle a enflammé aussitôt la ville. Après deux semaines d'affrontements meurtriers, la violence va tout emporter.

Comme si rien ne pouvait venger ceux dont les visages ont été collés partout dans les rues, les Palestiniens qui ont pris d'assaut le

poste ne se contentent pas de tuer. Ils s'acharnent. Ils massacrent. Ils profanent. Deux hommes sont martyrisés. La vague qui a noyé le poste célèbre le supplice devant des uniformes sans ordres, sans révolte. Depuis l'étage du poste, les bras de cet horrible triomphe se tendent. De jeunes Palestiniens grimpent sur les toits. D'autres s'accrochent aux fenêtres. Les cris, les chants et les sirènes d'ambulances affolées, captives de la foule dans la rue qui longe le bâtiment, les transportent.

Mais déjà, la peur déchire les ventres. « Les Israéliens ! Les Juifs ! Ils arrivent. Ils viennent chercher les leurs ! » L'affolement se répand dans la rue. Les soldats et de jeunes membres du Fatah, la principale composante de l'OLP, ordonnent son évacuation. Ils hurlent. « Rentrez chez vous !, Fuyez ! Ne restez pas là ! » Les volets de fer des magasins claquent. Des passants se précipitent vers une mosquée. Le cheikh accouru sur le seuil les dirige vers les rues adjacentes. Une poignée d'hommes s'arc-boute sur une voiture abandonnée, portières closes, afin de dégager le passage pour une autre ambulance.

Ramallah, ternaillée par les rumeurs les plus folles depuis plusieurs jours déjà, ne se contrôle plus. « Les soldats israéliens sont in-

filtrés dans la ville. Ils sont déguisés en policiers palestiniens. Ils vont créer des troubles », assure un jeune homme devant le bureau du Fatah. A l'intérieur, deux hommes s'énervent sur un téléphone. La tonalité tarde. Ils évoquent déjà la coupure des lignes téléphoniques. Marwan Barghouti, le chef de la faction qui souhaitait, la veille à la télévision, « un durcissement de l'intifada », est invisible.

Un peu plus loin, la route de Jérusalem est encombrée de voitures. On a su très vite ce qui s'était passé au poste de police. Les Palestiniens qui travaillent en dehors de Ramallah ont compris. Ils se précipitent pour rentrer à temps chez eux, avant le bouclage et la riposte israélienne qu'ils devinent imminente. Ils croisent dans la cohue les habitants des villages alentours, en zone israélienne, qui tentent de faire le chemin inverse. De jeunes Palestiniens surexcités, barre de fer en main, remontent les files d'automobiles en déviant leurs occupants, en quête d'« infiltrés ». Partout, les parents se pressent pour récupérer leurs enfants à la sortie des écoles. Dans une maternelle de Beit Hanina, une éducatrice contemple, accablée, les dessins de la matinée. Des pierres, des armes à feu, la mort.

Gilles Paris

Gaza se prépare au pire

GAZA

de notre envoyé spécial

Territoire bouclé, routes et villes quadrillées, ce vendredi matin, 13 octobre, la bande de Gaza

REPORTAGE

Des bâtiments ont été rasés, des embarcations coulées dans le port

toire à des soldats israéliens, à la frontière avec le Liban ou dans les territoires, tout de suite, c'est la mobilisation générale », s'indigne-t-il.

Devant une boulangerie du quartier de Rimal, près de la mer, une clientèle plus nombreuse que de coutume vient faire ses provisions. « On se demande bien ce qu'il va se passer, je suis effrayé, j'ai peur pour mes enfants ! », confie un père de famille qui travaillait

jusqu'à la semaine dernière en Israël et qui est désormais réduit au chômage à cause du bouclage. « Aujourd'hui, soit on s'en va, soit on se bat. Dites aux Israéliens que nous ne mourrons pas aussi facilement que ça », lance un soldat palestinien au point de passage d'Erez. Etat d'urgence, état de guerre, la différence semble bien mince désormais.

G. P.

Le président Clinton s'efforce de sauver sa position de médiateur

Sept ans d'efforts diplomatiques américains sont en passe d'être ruinés

Avec la montée des violences au Proche-Orient, suivie en direct par les télévisions, le conflit israélo-palestinien a fait irruption tardivement

dans la campagne électorale américaine. Les deux candidats à la présidence ont sommé, jeudi 12 octobre, Yasser Arafat de ramener l'ordre

dans son camp. La Maison Blanche a adopté une attitude plus équilibrée, appelant dans les mêmes termes les deux camps à la raison.

L'Égypte accueillerait un sommet si Israël cessait les « opérations militaires »

L'indignation est générale dans le monde arabe

LE CAIRE

de notre correspondant

Les pays arabes étaient partagés, jeudi 12 octobre, entre une rage déçue par un sentiment d'impuissance et la crainte d'une escalade qui plonge toute la région dans un cycle de violence incontrôlable. Signe de cette inquiétude, la tentative du président égyptien, Hosni Moubarak, de convoquer un sommet quadripartite auquel participeraient le président américain, Bill Clinton, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Ehoud Barak. La veille encore, le même président Moubarak excluait la tenue d'une telle réunion faute de chances sérieuses de réussite. Mais après les raids menés par les hélicoptères de combat israéliens en Cisjordanie et à Gaza, la raie a eu une série de contacts avec MM. Clinton, Barak et Arafat, ainsi qu'avec le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan et le roi Abdallah II de Jordanie qu'il avait rencontré quelques heures auparavant.

Le président égyptien n'a posé qu'une seule condition qu'il a communiqué à M. Barak : « L'arrêt immédiat des opérations militaires contre le peuple palestinien en Cisjordanie et à Gaza. » La seule réponse officielle est venue de Washington où un responsable de la Maison Blanche a indiqué que le président Clinton « serait prêt à se rendre à un sommet quadripartite ». Mais une telle réunion ne fait pas l'unanimité dans le monde arabe ni au sein de l'opinion publique égyptienne, comme en témoignent les diverses manifestations qui ont eu lieu au Caire dès jeudi 12 octobre au soir.

Ces réserves ont poussé le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Mousa, à expliquer que la réunion quadripartite « n'est pas une reddition » ni ne provoquera des dissensions dans les rangs arabes. Il a précisé qu'elle ne remettrait pas en cause le sommet arabe extraordinaire prévu les 21 et 22 octobre au Caire.

L'intervention des hélicoptères de combat israéliens a suscité une levée de boucliers dans l'ensemble des pays arabes. Le président syrien Bachar El Assad a dénoncé « les attaques israéliennes contre le peuple palestinien et les lieux saints », attaques qui, estime-t-il, sont « vaines » parce qu'« en définitive, Israël sera le perdant ». Signe des temps, la télévision syrienne a interrompu ses programmes, presque exclusivement consacrés au soulèvement palestinien, pour reprendre en direct des images de la télévision palestinienne après les raids israéliens. Du jamais-vu.

De son côté, le gouvernement de Jordanie qui, avec l'Égypte, est le seul Etat arabe à avoir signé un traité de paix et normalisé ses relations avec Israël, a rejeté sur « l'extrémisme » d'Israël « la totale responsabilité des actes de violence » et mis en garde contre « une explosion généralisée dans la région provoquée par les agressions contre les frères palestiniens ». Cheikh Zayed Ben Sultan Al Nahyane, le président des Emirats arabes unis, a appelé les dirigeants

arabes à « adopter une attitude ferme » et « une initiative en mesure de garantir les droits palestiniens » lors du futur sommet arabe. Ce forum, a prévenu le secrétaire général de la Ligue arabe, Esmat Abdel Méguid, gardera « toutes les options ouvertes ».

« La fermeture des robinets du pétrole, ne serait-ce que pour quelques jours, mettra fin au massacre », a plaidé le chef du Hezbollah libanais, Cheikh Hassan Nasrallah, dans un entretien avec la chaîne de télévision satellitaire qatarie, El Jazira, la plus populaire du monde arabe. Il a invité les musulmans à décréter ce vendredi « jour de la colère » et à descendre dans la rue pour dire leur indignation. La veille, il avait invité ceux des pays arabes qui ont des relations avec l'Etat hébreu à les rompre. Le sultanat d'Oman a déjà rappelé le chef de sa représentation commerciale en Israël et le Maroc a convoqué pour « consultations » le chef de son bureau de liaison à Tel-Aviv.

Les médias arabes ont reflété la montée de la colère populaire. El Jazira a diffusé, jeudi soir, des déclarations où les intervenants appelaient tous les Arabes à manifester contre Israël, au sortir de la grande prière de la mi-journée, vendredi. Plusieurs

La télévision syrienne a interrompu ses programmes pour reprendre en direct des images de la télévision palestinienne. Du jamais-vu

autres chaînes de télévision arabes ont modifié leurs programmes pour diffuser des images des derniers épisodes de la violence en Palestine, ainsi que des documentaires sur la guerre israélo-arabe de 1973.

Dans un éditorial, le quotidien El Raya du Qatar dénonçait, vendredi, « l'hypocrisie occidentale », mettant en parallèle l'attitude de ces pays à l'égard de la crise du Kosovo et celle qui est la leur aujourd'hui vis-à-vis des Palestiniens. Sur le même registre, l'éditorialiste du quotidien libanais El Safir, dans un mélange d'amertume et de sarcasme a écrit : « Les Israéliens sont des êtres supérieurs intouchables tandis que les Arabes, qu'ils soient palestiniens, libanais, syriens, jordaniens ou égyptiens, ont été créés pour mourir sur l'autel de la sécurité israélienne. »

« Les Israéliens sont civilisés pour avoir tué cent vingt Palestiniens tandis que les Palestiniens sont des sauvages pour avoir tué deux agents israéliens », commentait de son côté, le quotidien officieux égyptien El Akhbar.

Alexandre Buccianti



l'exaspération du premier ministre israélien, Ehoud Barak, quand, dans un entretien avec CNN, il a demandé à Washington de déclarer clairement à son opinion et au reste du monde que le seul respon-

Il n'est plus seulement question aujourd'hui de sauver une négociation mais de sauver la paix. Seule des pressions très fermes de Bill Clinton pour inciter les deux parties à suivre la ligne qu'il a tracée ont une chance d'y parvenir, estiment nombre d'observateurs. Le fait qu'il soit en fin de mandat lui donne une marge de manœuvre par rapport au Congrès, très pro-israélien.

Les Américains savent cependant qu'ils ont perdu beaucoup de leur influence auprès des Israéliens, c'est pourquoi ils appellent à une mobilisation multilatérale. « Ces efforts doivent être entrepris en coordination avec l'Europe, les Nations unies ou la Russie. Il faut coordonner nos efforts et demander aux dirigeants arabes de jouer de leur influence », explique l'ancien ambassadeur Edward Djerejian, directeur de l'Institut de politique James Baker de l'université Rice de Houston, qui rappelle que toutes les démocraties industrialisées sont dépendantes du pétrole du Moyen-Orient, point stratégique pour le commerce international.

Cet appel à la solidarité des Européens s'explique sans doute aussi par le fait que des intérêts américains sont directement menacés. Le risque d'une flambée de terrorisme islamiste, celui que les régimes amis dans la région, soumis à la pression

Kofi Annan repousse une réunion précipitée du Conseil de sécurité de l'ONU

NEW YORK (Nations unies) de notre correspondante

C'est à la demande du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, que le Conseil de sécurité a décidé, jeudi 12 octobre, de ne pas se réunir « au moins jusqu'à lundi », pour discuter des raids israéliens en Cisjordanie et à Gaza. La journée avait commencé par une lettre de la délégation palestinienne demandant une réunion urgente du Conseil et une

résolution exigeant qu'Israël « mette fin à des actions militaires illégales » contre les Palestiniens. Ces actes, a estimé le représentant palestinien à l'ONU, Nasser El Kidwa, « équivalent à une guerre totale contre les Palestiniens ».

Après consultations à huis clos, les quinze membres du Conseil ont demandé à leur président, l'ambassadeur de Namibie, Martin Andjaba, d'appeler le secrétaire général et de recueillir son avis sur l'opportunité de cette réunion. M. Annan, qui était précipitamment revenu de Beyrouth à Jérusalem après le lynchage des militaires israéliens à Ramallah, leur a aussitôt fermement demandé de « ne rien faire » qui puisse gêner ses efforts de médiation. D'où la décision de « n'entreprendre aucune action jusqu'au retour du secrétaire général », prévu en principe lundi.

LE VETO DE WASHINGTON

Les Etats-Unis, de leur côté, se sont fermement opposés à toute action du Conseil de sécurité. « La journée [de jeudi] aura été la plus dangereuse depuis plus de vingt ans au Proche-Orient », a déclaré le représentant américain, Richard Holbrook. Une éventuelle résolution du Conseil de sécurité serait « extrêmement contre-productive ». Interrogé par Le Monde il a précisé que Washington, « de toute façon et sans aucune hésitation, opposerait son veto » au type de résolution souhaité par les Palestiniens. A ses yeux, M. Annan peut « jouer un rôle très positif » pour calmer les

esprits. En revanche, estime-t-il, le Conseil de sécurité « s'est discrédité lui-même en adoptant, samedi [7 octobre], une résolution biaisée sur Israël ».

Adoptée par quatorze voix et l'abstention des Etats-Unis, ladite résolution condamnait Israël pour « l'usage excessif de la force ». Selon un grand nombre de diplomates interrogés, ce texte n'aurait « jamais pu être adopté sans l'accord du premier ministre israélien Ehoud Barak » lui-même, qui, estime un ambassadeur arabe, a vraisemblablement « négocié chaque mot et chaque virgule avec le président Bill Clinton. Les Etats-Unis, ajoute ce diplomate, pouvaient difficilement opposer purement et simplement leur veto alors qu'ils tiennent le rôle de « médiateur honnête » entre Israéliens et Palestiniens. D'autres diplomates ont noté qu'aucun des deux candidats à la succession de M. Clinton n'a reproché à ce dernier de ne pas avoir opposé son veto au texte.

Quelques heures avant la brusque dramatisation de la situation en Palestine, M. Annan, affirmant des sources à l'ONU, tentait « avec un certain succès » de persuader « Arafat puis Barak » de lancer des appels en faveur de la paix. Il s'employait, par ailleurs, à rapprocher leurs vues sur la constitution d'une commission d'enquête - exigée par les Palestiniens pour faire la lumière sur le déclenchement des violences.

Afsané Bassir Pour

« Avis de prudence » aux ressortissants à l'étranger

Les Etats-Unis ont demandé, jeudi 12 octobre, à leurs ressortissants vivant à l'étranger ou voyageant de renforcer leur sécurité après la vague de violences dans les territoires palestiniens et en Israël. Le département d'Etat a diffusé un « avis de prudence à l'échelle mondiale » mettant en garde contre de possibles attentats anti-américains. Washington « est extrêmement préoccupé par la possibilité d'actions violentes contre les citoyens et les intérêts américains à travers le monde », indique cet avis. Les citoyens américains se voient conseiller d'observer « un haut niveau de vigilance et de prendre des mesures appropriées ». Des manifestations anti-américaines, parfois violentes, « continuent d'avoir lieu à travers le monde », souligne le communiqué. Il est recommandé aux Américains se trouvant en Israël et dans les territoires palestiniens de « faire preuve de prudence et d'éviter les foules importantes et les manifestations ».

l'anxiété des Palestiniens après les pertes qu'ils ont subies, il n'y a aucune justification à la violence de la foule. J'appelle les deux côtés à mettre en place immédiatement un cessez-le-feu et à condamner immédiatement tous les actes de violence. (...) Le temps est venu de mettre fin aux effusions de sang, de restaurer le calme, de revenir au dialogue et, finalement, à la table de négociations. L'alternative au processus de paix n'est plus hypothétique, elle se révèle aujourd'hui devant nos yeux. » Revenant sur ces propos, la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, a appelé « la communauté internationale toute entière à se joindre aux Etats-Unis pour presser le président Arafat de prendre les mesures nécessaires afin de mettre fin à ce cycle d'affrontements insensé et destructeur ».

La position des Etats-Unis est délicate. D'un côté, ils montrent du doigt le chef de l'Autorité palestinienne, prié de ramener l'ordre dans ses troupes, et, de l'autre, ils appellent les deux parties dans les mêmes termes à revenir à la raison. Ce qui explique sans doute

sable du conflit était Yasser Arafat. Or, pour rester médiateurs et ne pas s'aliéner leurs alliés ou amis du monde arabe, dont certains sont producteurs de pétrole, les Américains se doivent sinon d'apparaître neutres, du moins de ne pas prendre exclusivement fait et cause pour Israël, leur plus proche allié dans la région.

La loi au bout des doigts

Le Journal Officiel « lois et décrets » du jour et tous les autres services en ligne des Journaux Officiels sont sur notre site internet : www.journal-officiel.gouv.fr

Le plus court chemin entre la loi et vous.

CALVITIE

Des cheveux naturels et définitifs. Microgreffes. Découpe folliculaire sous microscope.

renseignement et documentation sur simple demande:
TEL: 01 53 83 79 79
 3615 INFO CHAUVÉ 0,45F la mm
www.clinique-matignon.com

CLINIQUE MATIGNON

5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

Le conflit n'est pas religieux mais éminemment politique

En dépit des dérapages condamnables, le contentieux porte encore sur l'étendue d'un Etat à créer, les colonies, le retour des réfugiés

QU'ILS SOIENT solidaires d'Israël ou des Palestiniens, qu'ils condamnent le premier ou s'exoncent les seconds, ceux qui s'expriment dans de nombreux pays,

ANALYSE

La colère des Palestiniens concerne les conditions de la paix qui leur est proposée

dont la France, se trompent parfois – souvent – de conflit. Accuser d'antisémitisme ceux qui estiment que l'Etat hébreu est dans son tort, crier « *Mort aux juifs !* », incendier des synagogues ou s'en prendre au vis-à-vis sur la base de sa religion, c'est dénaturer le problème, et ne rendre service à aucun des protagonistes. La spirale ascendante de la violence et les images-chocs qui font le tour du monde favorisent le glissement de la sphère politique aux passions communautaires, religieuses et ethniques.

Or le conflit qui oppose Israël et les Palestiniens n'est pas un conflit religieux. C'est le raté le plus grave, le plus douloureux et le plus meurtrier d'un processus qui vise – ou peut-être faut-il déjà en parler au passé – à réconcilier deux nationalismes et à faire coexister deux peuples sur la base de la reconnaissance réciproque de leurs droits. Le conflit est donc éminemment politique.

A cause de la concentration, de la superposition et de la juxtaposition de Lieux saints réels ou mythiques des trois grandes religions monothéistes sur une toute petite portion de territoire, la question de la Palestine et plus particulièrement son point focal Jérusalem, ont effectivement une dimension religieuse. Mais qu'ils soient à Hébron, à Naplouse, à Bethléem, à Jérusalem ou ailleurs, ces lieux ont beau être saints dans l'Histoire ou dans l'imaginaire religieux des uns et des autres, ils font très prosaïquement partie des territoires qu'Israël a occupés en 1967, comme il a occupé le Golan syrien et le Sinaï égyptien. Et c'est sur la base de la restitution (de) ou (des) territoires occupés – selon que l'on opte pour la version française ou anglaise de la résolution 242 pertinente des Nations unies – en échange de la paix qu'a été engagé le processus de réconciliation.

« SOUVERAINETÉS »

Les extrémistes religieux existent, certes, dans les deux camps, mais la colère des Palestiniens n'est pas antijuive. Elle est anti-Israélienne. Elle ne concerne pas seulement les Lieux saints mais elle vise à dénoncer l'ensemble des conditions, à leurs yeux réhabilités, qui leur sont proposées pour une paix avec l'Etat hébreu. Elle a, certes, été déclenchée par la visite d'Ariel Sharon, le chef du parti de droite Likoud, sur l'esplanade des Mosquées-mont du Temple le 28 septembre ; mais cette visite a été perçue comme une provocation, autant parce qu'il s'agissait de M. Sharon – faucon entre les faucons et emblème de la faction la plus hostile à toute paix avec les Palestiniens – que parce qu'elle a été hypermédiatisée par l'intéressé qui voulait précisément en faire un acte de défi, que parce que, enfin, la double connotation religieuse du site avait été survalorisée au cours des semaines précédentes.

Au sommet israélo-palestinien de Camp David, en effet, et à la surprise des Palestiniens qui, à les entendre, en étaient restés interloqués, le premier ministre israélien avait posé le problème de la vieille ville de Jérusalem en termes religieux, faisant valoir les droits des juifs sur l'esplanade des Mosquées-mont du Temple. Les propositions de solution faites alors et par la suite, ici et là, suggérant d'en faire tantôt la « capitale divine », ou la « capitale de Dieu », tantôt d'accorder aux Palestiniens une « administration » ou une « juridiction souveraine », au mieux une souveraineté en surface – où se dressent la mosquée el Aqsa et la mosquée d'Omar –, et aux Israéliens une souveraineté en profondeur – où se trouve l'emplacement du temple

d'Hérode – n'ont fait qu'accentuer l'aspect religieux et idéologique du problème. Le fait que l'Organisation de la conférence islamique soit montée au créneau et que le Vatican rappelle qu'il a son mot à dire ont fait le reste.

Les Palestiniens n'ont certainement pas gardé un souvenir impérisable de l'ancien ministre de la défense israélien, Moshe Dayan. Ses pensées ne sont assurément pas leur livre de chevet. Mais ils ont rappelé au premier ministre israélien, Ehoud Barak, que Dayan avait, lui, tout de suite compris en 1967, après l'occupation de la vieille ville, qu'il fallait éviter tout affrontement d'ordre religieux.

Certes, il y a eu au cours des quinze jours d'affrontements dont la Palestine est le théâtre des dérapages graves à connotation religieuse. Le tombeau de Joseph a été mis à sac et incendié par des Palestiniens peu après que les soldats israéliens l'eurent évacué. Mais conscient d'éviter les dérapages, soucieux de ne pas dénaturer son vrai problème avec l'Etat hébreu, le président de l'Autorité palestinienne a condamné cet acte et aussitôt ordonné la réfection immédiate de l'édifice à l'identique.

Il est vrai aussi qu'en réaction, une mosquée a été incendiée à Tibériade par des Israéliens, et qu'à nouveau, jeudi 12 octobre, dans le déchaînement de colère qui s'est emparé des Palestiniens, certains de ces derniers ont tenté d'incendier

Déclaration « forte et claire » des Quinze

Les dirigeants des quinze pays membres de l'Union européenne devaient adopter, vendredi 13 octobre, une déclaration « forte et claire » sur le Proche-Orient, appelant Palestiniens et Israéliens à arrêter immédiatement l'engrenage de la violence et à la reprise du dialogue, a annoncé la porte-parole de la présidence française. « La situation au Proche-Orient sera à l'ordre du jour des travaux du déjeuner et les ministres des affaires étrangères sont chargés de préparer d'ici là une déclaration forte et claire pour appeler à l'arrêt immédiat de l'engrenage de la violence et à la reprise du dialogue », a dit Catherine Colonna.

Le président Jacques Chirac, le premier ministre Lionel Jospin et le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine ont rencontré, vendredi matin, le Haut Représentant de la politique étrangère commune de l'UE, Javier Solana, à son retour d'Israël. Il leur a fait un rapport qui devait servir de base aux travaux des Quinze réunis au sommet de Biarritz.

une synagogue à Jéricho. Mais la police palestinienne les en a aussitôt empêchés et fait éteindre le début d'incendie qui s'était déclaré après la chute de trois bouteilles incendiaires.

Si condamnables et injustifiables soient-ils, ces dérapages des deux protagonistes directs du conflit peuvent s'expliquer par l'échauffement à blanc de tous les esprits, et aussi, peut-être, par une réelle volonté des extrémistes religieux des deux camps de se lancer dans une guerre de religions. C'est grave en soi, mais cela fait aussi oublier le reste du contentieux israélo-palestinien.

Ce contentieux porte encore et toujours sur, dans un premier temps, le redéploiement – le troisième – que l'armée israélienne devrait effectuer en Cisjordanie et qui, à ce jour, n'a pas été fait. Il concerne aussi l'étendue des territoires que l'Etat hébreu serait disposé à évacuer dans le cadre d'une solution de paix, sur le sort des colonies de peuplement de Cisjordanie et de Gaza, et sur le droit au retour ou à des compensations des réfugiés palestiniens partis ou chassés de leurs foyers en 1948 et 1967.

Mouna Naïm

Washington attribue à un acte terroriste l'explosion sur un navire de guerre américain à Aden

Le président du Yémen conteste la version américaine des faits

Après une déflagration qui a endommagé, jeudi 12 octobre, un destroyer lance-missiles américain à Aden et qui a fait plusieurs victimes,

une seconde explosion, vendredi 13 octobre, a causé des dégâts matériels à l'ambassade britannique dans la capitale du Yémen. Le pré-

sident du Yémen, Ali Abdallah Saleh, a estimé que l'explosion sur le navire n'était pas une agression terroriste.

WASHINGTON

de notre correspondant

L'explosion – probablement un attentat-suicide selon le Pentagone – qui a endommagé un navire de guerre américain et fait six morts, onze disparus et trente-six blessés dans le port yéménite d'Aden, jeudi matin 12 octobre, a suscité de très vives réactions du président Bill Clinton. Alors que le destroyer lance-missiles *USS Cole* s'apprêtait à s'amarrer pour se ravitailler avant de faire route vers le Golfe, le petit bateau qui l'avait aidé dans ses manœuvres s'est collé à lui au niveau des machines et s'est désintégré. Selon des sources américaines, les deux hommes à son bord se sont mis au garde-à-vous avant la déflagration, qui a creusé une brèche de sept mètres sur treize dans la coque. Le *Cole* est un navire moderne de 8 422 tonnes, qui peut lancer des missiles surface-surface Tomahawk et des missiles antinavires Harpoon.

Bill Clinton a condamné « cet acte méprisable et lâche. Nous retrouverons ceux qui en sont responsables et nous leur en ferons payer le

prix. Si leurs intentions étaient de nous empêcher de remplir notre mission de promouvoir la paix et la sécurité au Proche-Orient, elles échoueront misérablement », a-t-il ajouté. Le chef des opérations navales au Pentagone, l'amiral Vern Clark, a estimé qu'« il n'y a guère de raison de penser qu'il s'agisse d'autre chose que d'un acte de terrorisme insensé ». Le chef de l'Etat yéménite, Ali Abdallah Saleh, a démenti ce point de vue, affirmant qu'il s'est agi d'un accident. Il a présenté ses condoléances aux Etats-Unis et promis de coopérer à l'enquête du FBI.

L'état d'alerte a été renforcé dans les bases militaires américaines de la région. Les navires de la V^e flotte ont reçu l'ordre de quitter les ports où ils mouillaient. L'amiral Clark a remercié la France qui, depuis Djibouti, a dépêché un bâtiment de guerre et un avion pour porter secours et qui a mis un hôpital à la disposition des Etats-Unis.

En l'absence de toute revendication à ce jour, on ignore encore quelle organisation serait responsable de cet attentat. Le nom le plus souvent avancé est celui d'Oussama Ben Laden, le milliardier

terroriste saoudien réfugié en Afghanistan et déjà accusé de l'attentat du World Trade Center de New York et des ambassades américaines à Nairobi et Dar-es-Salam. Mais on mentionne aussi la possibilité que le Hamas ou le Hezbollah puissent être impliqués. Si un tel lien semble peu probable, il est évident, comme l'explique Edward Djerejian, qui dirige l'Institut de politique James Baker de la Rice university à Houston, qu'il existe « une nécessaire corrélation entre la violence sur le terrain et cet acte de terrorisme. »

C'est la quatrième fois depuis mai qu'un navire américain chargeait du carburant à Aden. Le Yémen est un pays qui a hébergé des organisations soupçonnées de terrorisme et qui avait été proche du régime irakien de Saddam Hussein pendant la guerre du Golfe. Selon la procédure en vigueur, le Yémen doit être prévenu d'une telle escale une douzaine de jours avant.

Patrice de Beer

Déflagration à l'ambassade britannique de Sanaa

Une explosion de forte puissance s'est produite, vendredi matin 13 octobre, dans l'enceinte de l'ambassade britannique de Sanaa, la capitale du Yémen. Elle n'a pas fait de victimes, selon le consul général du Royaume-Uni, Bon Hunter, à Aden, mais les vitres ont volé en éclats. L'ambassade est contiguë à une école. L'explosion a eu lieu tout près du générateur qui alimente en électricité l'ambassade. Si M. Hunter a estimé qu'il n'était pas « sûr » de la cause de la déflagration, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, dans un entretien accordé à une chaîne de télévision, a qualifié cette explosion d'« acte de terrorisme ». – (AFP.)



La vie réserve parfois de mauvaises surprises.

DOB & Co. - Crédit photo - Anna Rossi - Stock Image.

FAITES CONFIANCE A DE VRAIES MUTUELLES

Un attentat revendiqué par les combattants tchéchènes fait quinze morts à Grozny

Les forces russes sont harcelées par les indépendantistes de la République caucasienne

Un attentat à la voiture piégée contre un commissariat, à Grozny, a fait quinze morts et une douzaine de blessés, jeudi 12 octobre.

Cette « opération de diversion » a été revendiquée par la présidence indépendantiste tchéchène qui l'a attribuée au chef rebelle Issa

Mounaïev. Cet attentat est le plus meurtrier depuis la vague d'attaques-suicides intervenue début juillet.

MOSCOU

de notre correspondant

Alors que les autorités russes affirment avoir « normalisé » la situation en Tchétchénie, un attentat, jeudi 12 octobre en plein centre de Grozny, est à nouveau venu souligner la violence de la guerre qui se poursuit depuis un an. Garée devant un commissariat du quartier Oktiabrski, une voiture piégée a explosé dans la matinée faisant quinze morts et une douzaine de blessés. Sept personnes ont été tuées sur le coup, les autres devant décéder plus tard à l'hôpital n° 9, le seul encore en activité dans cette ville rasée par les troupes russes au début de l'année. Selon les médias russes, cinq policiers, dont trois miliciens tchéchènes, deux collaborateurs de la procureure et deux femmes civiles seraient parmi les victimes.

L'attentat a été revendiqué comme « un acte de diversion » par un communiqué d'un porte-parole du président tchéchène Aslan Maskhadov, transmis au corres-

pondant de l'AFP présent en Ingouchie, république voisine de la Tchétchénie. « Cet acte a été commis par une unité commandée par Issa Mounaïev », un chef de guerre dont les Russes avaient annoncé la mort le 2 octobre. Selon des témoins, le violence de l'explosion a été terrible. Des fragments du véhicule ont été retrouvés dans un rayon de cinquante mètres.

Cet acte a été commis par un chef de guerre dont Moscou avait annoncé la mort le 2 octobre

« J'ai vu un employé de la police criminelle par terre, couvert de sang, la rue était jonchée de corps », a ra-

conté un milicien tchéchène à la chaîne privée NTV. Cet attentat est le plus meurtrier depuis la vague d'attaques suicide intervenue début juillet contre des « kommandants » et des postes de contrôle russes, qui avait fait une quarantaine de morts.

Mais le général Valeri Baranov, commandant des troupes fédérales, a comme relativisé cet acte notant qu'il ne faisait que s'inscrire dans « une série d'explosions qui avait déjà fait à Grozny neuf morts cette semaine ». Les forces russes sont constamment harcelées par les combattants indépendantistes. Mardi, une voiture des troupes du ministère de l'intérieur explosait sur une mine, faisant deux morts et trois blessés. Lundi, trois soldats russes étaient abattus sur le marché central d'Ourous-Martan. Le jeudi précédent, une voiture était mitraillée et deux soldats russes tués, deux autres blessés.

Le 5 octobre, Valeri Manilov, chef adjoint de l'état-major, donnait le bilan d'un an de guerre en

Tchéchénie : 2 472 militaires russes ont été tués et 7 076 blessés. Ces chiffres officiels sont à multiplier, selon le comité des mères de soldats, par deux ou trois. M. Manilov notait que pour la seule journée du 4 octobre les forces russes avaient été attaquées à dix-sept reprises. Par ailleurs, les exactions et crimes de guerre des militaires russes se poursuivent en toute impunité, aucune procédure engagée par le représentant aux « droits de l'homme », M. Kalamanov, n'ayant à ce jour abouti.

Deux journalistes allemands, du *Sddeutsche Zeitung* et du *Frankfurter Rundschau*, ont publié mardi une enquête, s'appuyant sur des rapports de l'administrateur russe Ahmad Kadyrov, sur de nouveaux massacres de civils, l'un survenu à Djalka, à l'est de Grozny. Arrêtés par les forces russes le mois dernier, neuf Tchétchéniens ont ensuite été retrouvés morts, les yeux crevés et les oreilles coupées.

François Bonnet

Washington pose des conditions à la réintégration de la Serbie

WASHINGTON et Belgrade ont annoncé, le jeudi 12 octobre, leur intention de renouer leurs relations diplomatiques, interrompues en mars 1999 au début de la guerre du Kosovo. A l'issue de leur première rencontre, James O'Brien, conseiller spécial de Bill Clinton pour les Balkans, et Vojislav Kostunica, n'ont pas précisé la date de la reprise des contacts officiels. Le nouveau président yougoslave était jusqu'alors très critique à l'égard du rôle joué par les Etats-Unis dans les Balkans et en particulier vis-à-vis de la Serbie. L'entretien d'une heure et demie a permis à M. Kostunica et à M. O'Brien d'évoquer les conditions techniques de la reprise de relations, en particulier la nécessité pour le président de la République fédérale de Yougoslavie de consulter le Parlement alors que l'anti-américanisme n'a pas complètement disparu.

Pour William D. Montgomery, arrivé la veille à Belgrade pour préparer la rencontre de M. O'Brien avec M. Kostunica, « le rapport de l'Amérique au peuple serbe avait toujours été excellent, jusqu'à l'arrivée de Milosevic au pouvoir ». « Il est temps qu'il revienne à la normale », a ajouté ce diplomate américain qui dirige un bureau d'aide à la démocratie en Yougoslavie, basé en Hongrie.

Washington, qui a annoncé la levée prochaine d'une partie des sanctions écono-

miques contre la République de Serbie, en particulier les approvisionnements pétroliers et les liaisons aériennes, entend maintenir des mesures contre Slobodan Milosevic et ses partisans.

RECOMPOSITION DU SPS

Les Etats-Unis font de l'attitude des nouvelles autorités de Belgrade à l'égard du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et du Kosovo une condition à la fin des restrictions imposées pour la participation de la Yougoslavie aux institutions financières internationales. « Nous ne lèverons pas ces sanctions à court terme ; Nous nous prononcerons à la fin de la période de transition et cela dépendra beaucoup des efforts accomplis [par les dirigeants de Belgrade] pour respecter leurs obligations internationales », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Jake Siewert. Il a précisé que Washington s'attacherait particulièrement à « leur coopération avec le TPIY, leur attitude à l'égard des accords de Dayton et à la manière dont ils se conduisent par rapport à la situation au Kosovo ».

Des contacts entre l'Opposition démocratique de Serbie (ODS) de Vojislav Kostunica et les représentants du parti socialiste (SPS) de Milosevic ont d'autre part été renoués, jeudi, pour tenter de dénouer la crise provo-

quée par la présence dans les entreprises et les institutions publiques de cadres issus de l'ancien système.

La formation de Milosevic procède à une reconstitution, « tirant une leçon » des événements de la semaine dernière, a dit Ivica Dacic, un haut responsable du SPS. Avant même la tenue d'un congrès extraordinaire annoncé pour le 25 novembre, certains cadres du parti ont été remplacés. Gorica Gajevic, la secrétaire générale du parti, cède la place au plus modéré Zoran Andjelkovic, qui dirigeait jusqu'alors le gouvernement serbe du Kosovo. L'ancien président de Serbie Milan Milutinovic a, quant à lui été « dégradé » au rang de vice-président du SPS, dont les rênes restent cependant dans la main de M. Milosevic. Selon Ivica Dacic, « la décision [de savoir si l'ex-président yougoslave resterait à la tête du SPS] sera apportée au congrès. Nous respectons la volonté de nos membres, il y aura certainement des revendications en faveur de certains changements. »

Pour la première fois, la Gauche Yougoslave (JUL) de Mira Markovic, l'épouse de M. Milosevic, alliée traditionnelle du parti socialiste, a annoncé qu'elle se présenterait indépendamment du SPS lors des prochaines élections. Tous ces changements se produisent alors que Milosevic essaie de regrouper ses partisans. - (AFP, AP)

Les Quinze entre le conflit au Proche-Orient et la réforme des institutions

COMME ce fut déjà plusieurs fois le cas dans le passé, le conseil européen - informel - de Biarritz qui devait être essentiellement consacré, vendredi 13 et samedi 14 octobre, à la réforme des institutions, risque d'être dominé par des questions d'actualité. Les quinze chefs d'Etat et de gouvernement ne pourront pas éviter d'examiner la situation au Proche-Orient. Au-delà des appels au calme et à la négociation, tous les Etats-membres de l'Union européenne ne partagent pas la même appréciation du conflit israélo-palestinien.

L'autre sujet d'actualité, source au contraire d'un certain optimisme, concerne la Serbie après l'arrivée au pouvoir de Vojislav Kostunica. Le nouveau président yougoslave sera l'hôte des Quinze, samedi, à Biarritz. Après avoir levé, lundi 9 octobre, les sanctions frappant la Fédération yougoslave, l'Union européenne va décider l'octroi d'une aide d'urgence pour l'achat de médicaments et de produits alimentaires. Le montant n'en a pas été précisé mais il devrait être « considérable », a indiqué Romano Prodi, président de la Commission, au cours d'une conférence de presse. Selon un porte-parole européen, elle devrait approcher les 200 millions d'euros (1,3 milliard de francs). M. Prodi a assuré que ces mesures d'urgence s'ajouteront à celles destinées au Kosovo. Elles ne préjugent en rien de l'aide qui sera accordée à la Yougoslavie pour la période 2000-2006, dans le cadre du pacte de sta-

bilité pour les Balkans et dont le montant n'est pas encore fixé. La Commission a avancé la somme de 2,3 milliards d'euros mais cette proposition n'a pas encore été entérinée par le conseil des ministres des Quinze ni par le Parlement européen.

La discussion sur la réforme des institutions européennes, point principal de l'ordre du jour, devrait permettre de « mettre les cartes sur la table », a déclaré M. Prodi, et d'arrêter « de faire de la tactique pour entamer les vraies négociations ». La réforme concerne la taille de la Commission, la pondération des voix selon l'importance des Etats-membres, l'extension des prises de décision à la majorité qualifiée et les coopérations renforcées. Elle est considérée comme indispensable avant tout élargissement de l'UE vers l'Europe centrale et orientale. Il y va de la « crédibilité » de l'Union, a estimé, jeudi, Lionel Jospin lors du dîner des leaders socialistes qui précède traditionnellement les conseils européens. Le premier ministre français a affirmé qu'il ne fallait commencer par aborder les questions plus vastes de l'avenir de l'Europe avant d'avoir réussi cette réforme « majeure ».

Enfin, les quinze chefs d'Etat et de gouvernement devraient adopter la Charte des droits fondamentaux des citoyens européens, sous forme d'une déclaration politique qui, dans un premier temps au moins, ne sera pas intégrée dans les traités communautaires.

Canada : M. Chrétien devrait annoncer des élections anticipées

OTTAWA. Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, annoncera le 22 octobre des élections générales pour le 27 novembre, ont affirmé, jeudi 12 novembre, plusieurs médias canadiens. Les signes se multiplient en faveur d'élections fin novembre, selon le *Toronto Star*. Pour le *National Post*, le camp de M. Chrétien aurait aussi fait des avances cette semaine au premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, pour qu'il quitte sa province pour devenir député fédéral. Sa participation aux élections devrait améliorer le score libéral dans les provinces maritimes, où le parti n'avait remporté que 11 sièges sur 33 en 1997, lors des dernières élections fédérales. Les libéraux n'avaient obtenu alors au total qu'une faible majorité absolue de 155 sur 301 députés à la Chambre, passée depuis à 159. - (AFP)

M^e Nasraoui plaide pour une amnistie générale en Tunisie

RABAT. Radhia Nasraoui, avocate et militante tunisienne des droits de l'homme, a appelé, jeudi 12 octobre à Rabat, les autorités tunisiennes à décréter une amnistie générale au profit des prisonniers d'opinion. Lors d'une conférence de presse, M^e Nasraoui a affirmé qu'il y avait dans son pays près de 1 000 détenus d'opinion et que « la situation des droits de l'homme s'y est nettement détériorée ». Quelques heures plus tôt, les autorités tunisiennes avaient accédé à l'une des requêtes de l'avocate et blâmé en termes à peine voilés l'administration pénitentiaire de la prison civile de Tunis pour avoir empêché depuis plus d'un mois Radhia Nasraoui de rendre visite à huit de ses clients. Membres présumés de l'organisation islamiste interdite Ennadha, les détenus en question observeraient actuellement une grève de la faim. L'un d'entre eux, Abdellatif Bouhajila, en grève depuis le 28 août, serait dans un état particulièrement préoccupant, selon sa famille.

L'ONU s'inquiète du sort de milliers d'enfants prisonniers au Rwanda

NEW YORK (Nations unies). Les tribunaux rwandais sont dans l'incapacité, six ans après le génocide, de juger le cas de 123 000 prisonniers, dont beaucoup sont détenus sans inculpation, parmi lesquels figurent 4 454 enfants, indique jeudi 12 octobre un rapport de l'ONU. Plus de 450 de ces enfants ont été formellement disculpés de toute implication dans le génocide, a précisé le représentant spécial de la Commission des droits de l'homme, Michel Moussalli. Ce rapport relève plusieurs développements positifs, dont un arrêt dans l'application des condamnations à mort depuis avril 1998 et « une série de mouvements audacieux » du gouvernement pour résoudre la situation de crise dans les prisons. Mais, ajoute-t-il, « il est difficile de comprendre comment près de 123 000 détenus sont toujours entassés dans des prisons et des centres de détention communaux, six ans après le début de la période de transition ». La période de transition avait fait suite au renversement par les forces tutsies du régime hutu, responsable du massacre de 800 000 personnes, soit un dixième de la population, d'avril à juillet 1994. - (AFP)

EUROPE

■ ESPAGNE : des soldats français, allemands, luxembourgeois et belges de l'Eurocorps ont défilé, jeudi 12 octobre, à Madrid, à côté des armées espagnoles, pour la première fois, à l'occasion de la célébration de la fête nationale, fixée au 12 octobre pour commémorer la découverte en 1492, de l'Amérique par Christophe Colomb. - (AFP)

■ RUSSIE : le nombre de cas de séropositivité décelés en Russie depuis le début de l'année a augmenté de 265 % par rapport à l'année précédente, avec 32 140 nouveaux cas, a annoncé, mercredi 11 octobre, le directeur du Centre national de lutte contre le sida, Vadim Pokrovski. La toxicomanie, « qui touche de plus en plus de jeunes », est la cause principale de transmission du virus, a-t-il indiqué. - (AFP)

AMÉRIQUES

■ ÉTATS-UNIS : la criminalité a baissé pour la huitième année consécutive aux Etats-Unis en 1999, avec une diminution de 7 % des crimes et délits « violents » par rapport à l'année précédente, selon des statistiques définitives publiées jeudi par le FBI (Sûreté fédérale). La baisse est générale dans toutes les catégories de crimes et délits : meurtres et vols à main armée (- 8 %), agressions (- 6 %), vols (- 4 %), cambriolages (- 10 %), vols de voiture (- 8 %) et petits vols à l'arraché (6 %), précise le FBI dans son rapport. Au total, la criminalité a baissé de 16 % par rapport à 1995. - (AFP)

■ COLOMBIE : Bogota a autorisé, jeudi 12 octobre, l'extradition vers les Etats-Unis d'un Colombien accusé de trafic de drogue, après un avis favorable de la Cour suprême, a annoncé le ministère de la justice. Jorge Eliécer Asprilla (alias « El Campeón », « Le champion ») est accusé de diriger un important réseau de trafic de cocaïne (« Los Niches ») démantelé en février 1999 et ayant eu des liens avec le cartel de Cali, lui aussi démantelé. - (AFP)

■ SALVADOR : le Parlement a voté, jeudi 12 octobre, un décret interdisant partiellement la vente d'alcool pour une durée de dix jours, à la suite d'une intoxication au méthanol découvert dans des bouteilles d'alcool vendues clandestinement. Plus d'une centaine de personnes sont mortes intoxiquées au cours des dix derniers jours, après avoir bu du « Trueno », un alcool de canne à sucre, distillé et vendu clandestinement dans plusieurs provinces du pays. - (AFP)

Enlèvement spectaculaire de dix techniciens étrangers en Equateur

QUITO. Un spectaculaire enlèvement en hélicoptère de dix techniciens étrangers sur un puits pétrolier de l'Amazonie a été réalisé en Equateur, jeudi 12 octobre à l'aube, par un commando d'une quarantaine d'hommes armés. Les dix étrangers sont six Américains, deux Français, un Chilien et un Argentin. Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont « revendiqué cet enlèvement », a d'abord annoncé à Quito Pedro Pinto, président intérimaire de l'Equateur en l'absence du chef de l'Etat, Gustavo Noboa, actuellement en visite en Italie.

Les FARC ont démenti être à l'origine de ces enlèvements, par la voix de l'un de leurs porte-parole, le commandant Joaquín Gomez. « C'est une manœuvre de la CIA [l'agence de renseignement américaine] pour chercher à ce que tous les pays frontaliers [de la Colombie] s'unissent autour du plan Colombie contre les Colombiens », a-t-il déclaré, depuis la zone démilitarisée de 42 000 km² octroyée par Bogota aux rebelles le 7 novembre 1998 dans le cadre du dialogue avec cette guérilla.

Cette action avait d'abord fait craindre, à partir de la version des autorités équatoriennes, à une première escalade internationale dans la lutte de la guérilla contre le plan Colombie, jusqu'au démenti des FARC. - (AFP)

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

HUBERT
VEDRINE

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

ADMINISTRATION Le comité interministériel pour la réforme de l'Etat, réuni jeudi 12 octobre, a annoncé, outre des mesures de simplification administrative (*Le Monde*

du 13 octobre), la mise en route de deux réformes ambitieuses : celle de la procédure budgétaire et celle de la gestion des personnels de la fonction publique, qui sont les deux « clés » de

la modernisation de l'Etat selon Michel Sapin, ministre de la fonction publique. ● L'ORDONNANCE de 1959, qui limite les droits du Parlement en matière budgétaire, est l'objet d'une

proposition de réforme sur laquelle va travailler une commission spéciale de cinquante-sept députés de tous les groupes. ● LA GESTION PRÉVISIONNELLE des emplois de l'administra-

tion doit permettre, de son côté, d'améliorer la qualité du service, mais aussi de faire face aux besoins qui vont être créés par les départs en retraite massifs des années à venir.

Le gouvernement affiche l'intention de lutter contre l'opacité budgétaire

Conséquence de l'affaire de la « cagnotte » fiscale, fin 1999, les procédures comptables et législatives vont être revues.

Michel Sapin, ministre de la fonction publique, y voit l'une des deux « clés » de la réforme de l'Etat, avec la gestion prévisionnelle des emplois

LIONEL JOSPIN a donné son « feu vert », Laurent Fabius y est toujours favorable, Raymond Forni, le président de l'Assemblée nationale, pousse les feux, la droite sénatoriale travaille sur le sujet depuis des mois, et la désastreuse affaire de la « cagnotte » a montré que l'opinion fait payer très cher ceux qui cultivent le secret budgétaire. Toutes les conditions semblent donc réunies pour que la réforme de l'ordonnance du 2 janvier 1959 – véritable « constitution financière de l'Etat », qui prive le Parlement de toute initiative – voie le jour rapidement. Michel Sapin, ministre de la fonction publique, a souligné, jeudi 12 octobre, devant le comité interministériel pour la réforme de l'Etat, que celui-ci « doit être plus exigeant envers lui-même », qu'il s'agisse de la gestion de ses finances ou de celle de ses personnels (*lire ci-dessous*).

M. Sapin a assuré que « la réforme de l'ordonnance de 1959 mettra fin à un mode de gestion publique hérité du XIX^e siècle et fondé sur deux principes : l'annualité budgétaire (autorisation du Parlement qui ne vaut que pour une année civile) et la spécialité budgétaire (si j'ai une autorisation pour acheter des camions, je ne peux pas, avec ces crédits, financer la formation de mes agents) ». On passera ainsi « d'une logique de moyens [je dé-



pense mes crédits) à une logique de résultats [j'ai des objectifs et je dépense en conséquence]. Elle donnera aux 2,2 millions de fonctionnaires de l'Etat « une plus grande liberté dans la gestion de leurs crédits ».

Pour l'heure, on ne dispose que de la proposition de loi organique déposée le 11 juillet 2000 par Didier Migaud (PS), rapporteur gé-

néral du budget à l'Assemblée (*Le Monde* du 13 juillet). Elle prévoit que le Parlement ne se prononcera plus sur des crédits éclatés en de nombreux chapitres, mais sur des « programmes » ministériels, dotés d'enveloppes budgétaires. Les ministères seront évalués sur la réalisation de ces programmes. M. Migaud propose aussi d'étendre les pouvoirs du Parle-

ment à des domaines jusqu'à présent de la seule compétence de Bercy. C'est sur ce texte qu'une commission spéciale de cinquante-sept députés de tous les groupes politiques, à partir d'octobre, s'appuiera pour élaborer un texte définitif. Elle sera présidée par M. Forni, et ses vice-présidences seront confiées au RPR et au PCF.

Si le texte de M. Migaud définit les grandes lignes de la réforme, il reste, dans les prochaines semaines, de nombreux points à préciser, dont certains pourraient faire l'objet de discussions ardues. Jusqu'où peut-on aller dans la responsabilisation des ministres qui, avec l'élaboration de programmes, deviendraient des gestionnaires ? Et dans la capacité de contrôle a posteriori du Parlement, à qui le gouvernement devra-t-il fournir des indicateurs pour lui permettre d'évaluer le degré d'exécution des différents programmes ministériels ?

Le sujet des dépenses de personnel devrait également être au cœur des discussions : dans quelle mesure doivent-elles être, à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire accordée à un programme ministériel, fongibles avec les autres dépenses prévues pour mener à bien celui-ci ? Totalemment, comme le souhaite Bercy ? Ou de manière

plus partielle, comme le soutient M. Sapin ? Un autre débat concernera la montée en puissance de la réforme. Les ministères devront-ils se conformer aux nouvelles règles à une date précise ? Ou bien la mise en œuvre de la réforme devra-t-elle être plus pragmatique ? Autre question : l'articulation entre le budget, annuel, et des programmes ministériels qui, eux, s'étaleront sur plusieurs années.

PAS DE CALENDRIER ARRÊTÉ

C'est en fonction des décisions qui seront arrêtées sur l'ensemble de ces sujets que l'on pourra avoir une idée de la portée réelle de la réforme de l'ordonnance de 1959. Elle écornera la toute-puissance de Bercy face au Parlement, mais ne remettra pas en question la primauté du ministre dans l'élaboration du budget. Il n'est pas question, notamment, de revenir sur l'article 40 de la Constitution, qui rend irrecevable tout amendement d'un député ou d'un sénateur entraînant « une diminution des ressources publiques » ou « l'aggravation d'une charge publique ». Reste le problème du calendrier. M. Forni aimerait que cette réforme marque son passage à l'Hôtel de Lassay et veuille aller vite. Le président de l'Assemblée et l'entourage de M. Fabius parlent d'une première lecture de

ce texte à l'Assemblée nationale fin janvier-début février. C'est probablement aller un peu vite en besogne.

Cette réforme peut certes permettre à Lionel Jospin de montrer qu'il a tourné la page de la « cagnotte » et qu'il veut en finir avec la culture de secret et d'opacité qui entoure la gestion de l'argent public, mais le premier ministre vient à peine de lancer le travail interministériel. Le directeur de son cabinet, Olivier Schrameck, a réuni, le 11 octobre, ses homologues de chaque ministère sur ce dossier. « C'est une réforme très lourde, pas un texte que l'on peut examiner en quatre heures dans le cadre d'une « niche » parlementaire », commente-t-on à Matignon, où l'on confirme cependant qu'elle sera bien d'initiative parlementaire. « Le travail est engagé, ajoute-t-on, mais nous n'avons arrêté aucun calendrier parlementaire. »

Les députés de la majorité ont peut-être d'autres priorités dans un programme de travail extrêmement chargé, entre projets de loi à examiner et élections municipales à préparer. Sans parler de la consultation des syndicats de la fonction publique, qui n'a pas commencé...

Jean-Michel Bezat
et Virginie Malingre

Internet au service des usagers

RÉVOLUTION des technologies de l'information oblige, l'administration veut faire passer ses usagers du guichet au portail.

● **www.service-public.fr.** Pour répondre aux « nouvelles attentes du citoyen » et faciliter ses démarches, ce nouveau portail Internet de l'administration sera mis en ligne le 23 octobre. Il offrira à l'utilisateur un point d'entrée unique aux 4 600 sites publics français, européens et internationaux et aux 11 000 services de l'administration. Dès l'été 2001, chaque préfecture ouvrira un site internet interministériel.

● **Téléprocédures.** Dès 2001, plus de vingt téléprocédures permettront aux usagers d'effectuer leurs démarches administratives sans se déplacer, en utilisant Internet : mensualisation du paiement de l'impôt sur le revenu, télétransmission de feuilles de soins, demandes de bourses d'enseignement supérieur ou d'allocations logement, déclarations de TVA, déclarations sociales, subventions

aux associations au titre de la politique de la ville pourront être effectués ou obtenus à distance. « Ce n'est qu'un début », précise Michel Sapin, ministre de la fonction publique. A terme, c'est bien la mise en ligne de l'ensemble des procédures administratives que nous visons. »

● **Concours.** A partir du 1^{er} janvier 2002, les futurs fonctionnaires pourront s'inscrire en ligne à l'ensemble des concours administratifs, dont toutes les informations seront disponibles dès le 1^{er} janvier 2001 sur la toile.

● **Fossé numérique.** Comment feront ceux qui n'ont pas d'ordinateur ? Ils pourront disposer, d'ici 2003, de plus de 7 000 points d'accès gratuits à Internet dans des lieux publics. Les sites Internet de l'Etat seront par ailleurs rendus accessibles aux aveugles.

● **Accès au droit.** Un service public de l'accès au droit ayant pour objet la diffusion gratuite de données juridiques sur l'Internet sera créé. En 2002, il se substituera aux sites actuels *Légifrance* et *Jurifrance*.

La fonction publique va apprendre à « gérer » ses emplois

départs en retraite prévus dans les années qui viennent : d'ici 2012, 45 % des fonctionnaires de l'Etat, soit 800 000 personnes, auront quitté leurs postes, et environ 1,2 million d'ici 2020. La moitié des 1,6 millions d'agents actuels des collectivités locales seront retraités en 2015.

DANS TOUS LES MINISTÈRES

Dès lors, si elle ne se prépare pas à une telle hémorragie, non seulement « l'administration sera incapable d'évoluer en fonction des besoins nouveaux des citoyens, mais elle se trouvera également dans l'impossibilité de répondre aux plus élémentaires de ses missions actuelles », a prévenu M. Sapin, jeudi 12 octobre, après la réunion du comité interministériel pour la réforme de l'Etat. Installé le 19 septembre, un observatoire de l'emploi public doit déjà permettre de faire la lumière sur les effectifs de l'administration, afin de mieux calibrer, ensuite, les mesures à prendre en

matière de recrutement, de formation et de mobilité interne des fonctionnaires. Tous les ministères seront mis à contribution et devront se doter, pour 2002, d'un plan de gestion prévisionnelle des effectifs.

Le deuxième objectif de la GPEC, améliorer la gestion des emplois et des compétences, semble beaucoup plus difficile à atteindre, tant il suppose une mise en cause radicale des habitudes les plus solidement établies. A la simple administration des fonctionnaires selon leurs grades et anciennetés, le ministre souhaite substituer une gestion davantage fondée sur les compétences, pour mieux répondre aux aspirations des agents comme aux besoins des services. Derrière le sigle de la GPEC se dessinent ainsi les contours d'une révolution culturelle, qui privilégierait l'initiative et la prise de responsabilité aux rapports hiérarchiques et centralisés.

Pour pallier les « déficiences fortes » de la gestion des ressources humaines de l'Etat, qui « nuisent à son efficacité et à la motivation de ses agents », M. Sapin propose de rénover la gestion de l'encadrement supérieur. Très attendue, cette mesure se traduira, avant la fin de l'année, par l'ouverture de tous les emplois de direction d'administration centrale ou de chef de service déconcentré à tous les cadres supérieurs de la fonction publique, quels que soient leurs statuts. Les freins statutaires à la mobilité seront également supprimés. Ainsi, l'arrivée d'agents en détachement ne sera plus préjudiciable à la promotion interne au sein des corps d'accueil, a assuré le ministre. Enfin, pour favoriser la transparence des offres d'emplois, ceux-ci seront affichés, dès 2001, dans une « bourse » interministérielle en ligne.

A. Ga.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont tracé la voie

LA RÉFORME de la procédure budgétaire française s'inspire largement des expériences des autres pays occidentaux qui, pour la plupart, se sont engagés dans cette voie depuis le début des années 80.

● **Etats-Unis.** Un vaste mouvement de modernisation administrative est en cours depuis dix ans. Une loi de 1993, le Government and Performance Results Act, encadre l'exercice de planification par objectifs et d'évaluation des résultats auquel doivent se livrer les ministères. Parallèlement, le gouvernement a constitué une équipe baptisée National Partnership for Reinventing Government, directement sous l'autorité du vice-président et chargée de traquer les économies possibles dans l'administration. Le dispositif d'information, à base d'indicateurs de performance, mis en place pour suivre ce programme, donne lieu à une forte intervention des corps d'audit. Les inspections générales des ministères analysent sa fiabilité technique. Le General Accounting Office, l'organe de contrôle externe à la disposition du Congrès, note la qualité des plans de per-

formance des ministères.

● **Royaume-Uni.** Les premières initiatives fortes de modernisation de l'administration datent de l'arrivée au pouvoir des conservateurs, en 1979. Entre 1988 et 1995, l'administration est réorganisée : les ministères deviennent des états-majors chargés de définir les politiques publiques ; la production et la gestion des services publics sont confiées à des centres de responsabilité autonomes, les agences. En 1998, les dépenses de chaque département ministériel ont fait l'objet d'une étude approfondie, qui a permis au gouvernement d'afficher des choix budgétaires sur trois ans, en les liant à des objectifs de performance. La constitution d'agences a permis le développement d'une comptabilité analytique, tandis que l'Etat prévoit, à l'horizon 2002, de construire son budget selon une nomenclature par objectif et de se doter d'une comptabilité patrimoniale.

● **Danemark.** Les gouvernements qui se sont succédé entre 1982 et 1993 ont mis l'accent sur la maîtrise de l'inflation et de la dépense publique. C'est dans ce contexte qu'est née la réforme

budgétaire de 1984, par laquelle les ministères gestionnaires ont été rendus entièrement responsables de leurs crédits. Depuis 1995, des contrats de performance lient les agences à leurs ministères de tutelle, et des contrats personnels lient le ministre et le directeur d'agence. Depuis fin 1996, les institutions gouvernementales doivent rendre compte des résultats obtenus.

● **Pays-Bas.** En 1994, la procédure budgétaire est réformée avec l'introduction de plafonds de dépenses pour quatre ans, indépendamment de l'évolution des recettes. La gestion des ressources humaines est modernisée avec, notamment, l'introduction de la rémunération au rendement. Des agences sont créées pour mettre en œuvre les politiques publiques définies au niveau des ministères. Par ailleurs, à l'horizon 2002, la loi de finances devrait présenter un projet de budget associant, pour chaque département ministériel, les objectifs recherchés, les programmes prévus, les dépenses et les ressources envisagées.

Virginie Malingre

L'ENA, une « machine à sélectionner » qui « n'apprend rien »

LA RÉFORME imminente de la scolarité à l'Ecole nationale d'administration (ENA) ne devrait rien y changer : à quelques mois de leur accession aux plus hautes fonctions de l'administration, quelques élèves frondeurs poursuivent le combat amorcé, il y a trois ans, par leurs prédécesseurs, en dénonçant la « sclérose » dont souffre l'ENA, une école où l'« on n'apprend rien ».

Réunis, le 11 octobre, au premier étage d'une brasserie parisienne, les contestataires sont une trentaine, âgés de vingt-deux à quarante-cinq ans, à avoir séché les cours pour participer au débat organisé par la section CFDT de l'école. Trois personnalités ont été invitées pour répondre à « la question taboue, que nos autorités de tutelle ne posent jamais », explique d'emblée une élève, et que la réforme de la scolarité s'est bien gardée d'aborder : faut-il supprimer le classement de sortie à l'ENA, ce système qui assure l'accès direct des quinze meilleurs élèves de chaque promotion au Conseil d'Etat, à la Cour des comptes et à l'Inspection des finances, et qui fait de leur école une « machine à sélectionner les vingt premiers », bien plus qu'un lieu de formation des hauts fonctionnaires du pays ?

Nicolas Tenzer, chef du service de l'évaluation et de la modernisation de l'Etat au Commissariat général du Plan, en est convaincu. « Il faut moraliser et rendre plus transparente la nomination des hauts fonctionnaires, martèle-t-il, notamment ceux désignés en conseil des ministres », à savoir les préfets, ambassadeurs, directeurs d'administration centrale ou d'établissements publics. Tandis que M. Tenzer évoque la « nécessité impérieuse de casser le système de recrutement des grands corps en brisant le monopole d'accès

de l'ENA et de Polytechnique à la haute fonction publique », Philippe Antoine, secrétaire général adjoint de la fédération des fonctionnaires CFDT et membre du conseil d'administration de l'ENA, souligne les lacunes de la gestion de l'encadrement supérieur de l'Etat, où l'appartenance à un corps, explique-t-il, prime sur la compétence.

« MOINS MALLÉABLES »

Jacques Julliard, directeur délégué de la rédaction du *Nouvel Observateur*, avait démissionné avec fracas, le 14 mars, du conseil d'administration « croupion » de l'ENA, auquel il participait depuis 1997, pour dénoncer l'absence de réforme d'envergure de l'institution. M. Julliard sort de sa poche une lettre du président de l'ENA et vice-président du conseil d'Etat, Renaud Denoix de Saint-Marc, qui ne conteste pas formellement que l'ENA soit devenue une « école de classement », mais estime que « les grands corps ont besoin d'un système de recrutement le plus haut possible ». « Si on recrute des gens de quarante ans, ils sont moins malléables, et les résultats sont moins bons qu'avec des jeunes gens de vingt-cinq ans, écrit-il. Or, je suis très attaché à ce qu'ils soient recrutés dans des conditions que le monde entier nous envie ».

Affirmer que la suppression de l'accès direct aux grands corps priverait la fonction publique de l'élite dont elle a besoin est « un argument qui ne tient pas », selon M. Antoine. Au contraire, « attirer les meilleurs par une formation destinée à quinze élèves par an, sans assurer de carrière attractive pour les autres, est le meilleur moyen de faire fuir les candidats », explique-t-il.

A. Ga.

Exclu du RPR, Jean Tiberi veut rencontrer Jacques Chirac

Une large majorité du comité parisien du mouvement gaulliste a approuvé la sanction visant le maire de Paris. M. Tiberi n'entend pas renoncer à se représenter en 2001

Le comité départemental parisien du RPR a voté, jeudi 12 octobre dans la soirée, à une large majorité, l'exclusion de Jean Tiberi du mouvement gaulliste. Cette décision a été adoptée par 192 voix contre 36 dans un cli-

mat particulièrement houleux. Le maire de Paris, présent lors de cette réunion, a fait part de sa « colère » contre cette procédure et redit sa « détermination » à aller jusqu'au bout de son mandat et à en brigner un

deuxième en mars 2001. Vendredi matin, sur Europe 1, il a indiqué qu'il attend la décision définitive du RPR, le 24 octobre lors d'un comité politique ; « Après, j'irai voir le président de la République pour lui dire ce que

je pense », a-t-il assuré, avant d'ajouter : « C'est Philippe Séguin qui est le meilleur allié de la gauche aujourd'hui. » Ses partisans envisagent de déposer des recours, y compris devant la justice.

« C'EST PITOYABLE ! » Le mot est de Joëlle de Soultrait, secrétaire nationale du RPR chargée... de l'exclusion. Il est 23 heures, jeudi 12 octobre, sur le trottoir de

RÉCIT

La réunion du centre Chaillot-Galliera, qui a duré trois heures, a été houleuse

L'avenue George-V. Comme tous les membres du comité départemental de la fédération de Paris, elle a dû sortir de la réunion sous les huées d'une poignée de partisans de Jean Tiberi. Celui-ci vient d'être exclu par 192 voix contre 36 et 12 bulletins nuls.

« 192 traîtres ! », clame un jeune tibériste. « C'est des méthodes communistes », lance une dame à ses côtés. Les membres du comité se fauflent entre les caméras. Tous sont tendus, certains ont peur. « Faites de la place aux lâches ! », crie un homme aux larges épaules. « Tais-toi, n'oublie pas que M^{me} Tiberi nous a demandé de rester dignes », lui glisse une vieille dame. Françoise de Panafieu est particulièrement sifflée. « RPR, bande de traîtres ! Allez, baissez la tête ! », reprend le cœur des tibéristes, avant d'entonner une première Marseillaise. « Ça, c'est du genre Pinochet », répond Jacques Toubon, qui sort à ce moment.

« C'est lamentable. On voudrait refiler Paris à Delanoë, on ne s'y prendrait pas autrement », se désole un militant du 19^e arrondissement, à l'écart de la bousculade. « Heureusement qu'il y a des

hommes comme M. Balladur dans le mouvement ou comme M^{me} Catala, ce soir, parce que, sinon, on n'aurait que du dégoût pour la politique, surtout nous les jeunes », ajoute une jeune fille du 15^e.

Le maire de Paris sort le dernier, livide. Il dit sa « tristesse », sa « colère » et sa « détermination ». « C'est sans doute la plus mauvaise soirée que j'ai passée de ma vie. Le vieux gaulliste que je suis a été humilié, maltraité. J'ai été écoeuré par la haine que j'ai ressentie », affirme M. Tiberi, avant de prendre date pour l'avenir : « On peut peut-être m'exclure du RPR, mais on ne m'excluera pas du gaullisme. Ce sont les Parisiens qui vont trancher. »

Un peu plus loin, son fils, Dominique, secrétaire de la circonscription dont M. Tiberi est le député, confie que son père est « véritablement touché ». « Mais en même temps, ajoute-t-il, ils lui ont rendu un grand service politique. Ils lui ont fait gagner trois points, ce soir. »

SÉRIE DE RECOURS

Vincent Reina, l'un des derniers fidèles, annonce une série de recours, y compris devant la justice. « Ce soir, ils viennent de donner la mairie à Delanoë. Mais je vous assure que certaines personnes ne vont pas toujours s'amuser », dit-il. Devant des journalistes interlo-

qués, il ajoute dans un sourire : « Je sais que c'est ce que vous attendez tous. Mais on n'est pas pressés... » Alors que le maire monte dans sa voiture, une ultime Marseillaise retentit. Bernard Bled, secrétaire général de l'Hôtel de ville, et Jean-François Probst, directeur de la communication, chantent au garde-à-vous, devant le capot.

A l'intérieur du centre Chaillot-Galliera, la réunion, qui a duré trois heures, a été tout aussi houleuse. Devant la commission exécutive fédérale, M. Reina, adjoint au maire, a soulevé pas moins de dix points de procédure. La tactique adoptée par les partisans de M. Tiberi était de ne pas participer

au vote, afin de pouvoir mieux le contester ultérieurement, en faisant valoir que la majorité des inscrits n'était pas atteinte. Peine perdue, lors du vote de la commission, sur 103 inscrits et 69 votants, l'engagement de la procédure d'exclusion a recueilli 63 voix contre 3 et 3 bulletins nuls.

« La commission sait qu'elle a reçu l'ordre de décider mon exclusion, puisque cela lui a été notifié par le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian », a affirmé M. Tiberi, en demandant en vain à plusieurs reprises à la présidente de séance, Nicole Catala, quels faits concrets lui étaient reprochés.

M^{me} Voynet critique la « réserve » de M^{me} Guigou à propos de M. Chirac

VENUE soutenir le candidat des Verts à l'élection législative partielle dans la 2^e circonscription de Belfort, la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, s'est nettement démarquée, jeudi 12 octobre, de l'attitude du garde des sceaux, Elisabeth Guigou, à propos du statut pénal du président de la République. Répondant à une question de Noël Mamère (Verts, Gironde), la ministre de la justice, avait redit, mardi à l'Assemblée nationale, qu'elle refusait d'intervenir dans la procédure concernant Jacques Chirac dans le cadre de l'instruction sur des emplois présumés fictifs au RPR.

DEVANT LA JUSTICE

Au contraire, M^{me} Voynet a déclaré que M. Chirac, mis en cause dans l'affaire Méry, doit s'expliquer devant la justice : « La dignité de l'homme, la crédibilité de sa fonction l'imposent. » Estimant que l'« aspiration forte de la population » est que le chef de l'Etat puisse être entendu par un juge, M^{me} Voynet a critiqué la « réserve » de sa collègue de la justice. « Noël Mamère a bien fait de mettre les pieds dans le plat. Les séances de questions à l'Assemblée nationale devenaient surréalistes à force que chacun fasse assaut de bonne éducation », a-t-elle ajouté en précisant que l'intervention du député de Gironde était « une question des Verts et pas une question de Noël Mamère ». Egalement présent à Belfort, Yves Cochet (Vert), vice-président de l'Assemblée nationale, a affirmé que « M. Chirac pourra s'exprimer devant la justice, soit de lui-même, soit après la constitution de parties civiles, dans la mesure où le garde des sceaux ne veut pas intervenir ».

Le maire de Paris s'accroche à « ma tante »

JEAN TIBERI ne lâche pas ses amis et, s'il n'en reste qu'un, ce sera sans doute Guy Legris, le directeur général du Crédit municipal de Paris (CMP), traditionnellement surnommé « ma tante ». Quelques heures avant son face-à-face avec le RPR parisien, le maire de Paris avait réuni, jeudi 12 octobre, le conseil d'orientation et de surveillance (COS) du Crédit municipal, dont il assure la présidence et qui est dans le collimateur de la Banque de France. Ordre du jour : la « démission d'office » par la Commission bancaire (Le Monde du 12 octobre), pour incompétence aux fonctions bancaires, de M. Legris, délégué général du CMP, anciennement bras droit de M. Tiberi à la fédération RPR de Paris, par ailleurs mis en examen dans l'affaire des faux électeurs.

Ni le caractère exceptionnel ni le motif de la décision, encore moins le résultat de la mission d'inspection diligentée le 1^{er} août par la Banque de France et qui relève « de graves insuffisances dans l'organisation et les procédures comptables » de l'établissement, n'ont convaincu M. Tiberi de se défaire de M. Legris. Au contraire. Dénonçant les « pressions des autorités de tutelle », le maire de Paris a introduit un recours devant le Conseil d'Etat contre la décision et confirmé Guy Legris à la tête du CMP en le nommant « administrateur

et ordonnateur principal de la caisse » - c'est-à-dire chargé des prêts. Un professionnel de la banque, Jacques Barillet, sera chargé des activités bancaires.

Le maintien dans le dispositif de M. Legris a été entériné, jeudi, par le COS de l'établissement par 5 voix pour, 2 contre et 2 abstentions. Présent à l'ouverture de la réunion, M. Tiberi s'est fait relayer, au bout d'une heure, par le maire du 6^e arrondissement, Jean-Pierre Lecoq, membre du COS.

Ce dernier joue un jeu compliqué puisque, tout en continuant d'assurer au maire et député de la 2^e circonscription de Paris, Jean Tiberi, « son amitié et sa fidélité », il brigue la tête de la liste Séguin dans son arrondissement. Il a donc, en tant que membre du COS, accepté d'être nommé « dirigeant aux côtés de Jean Tiberi », autrement dit vice-président mais, interrogé, en fin de soirée, sur les lieux du « happening » organisé par le RPR pour l'exclusion du maire de Paris, il niait farouchement sa nomination. Celle-ci avait, pourtant, bel et bien été votée quelques heures plus tôt mais sans que M. Lecoq ne participe au vote. Il avait, en effet, donné son pouvoir... au maire de Paris.

Ch. G.

MESSAGE DE SOUTIEN

Devant l'assemblée élargie du comité départemental, Jean-François Legaret, adjoint aux finances, a contesté, à son tour, la validité de la procédure engagée, avant de lire un message du président de l'association des Amis de Jean Tiberi, le professeur Christian Cabrol, retenu en Bretagne par un colloque. M. Tiberi lui-même s'en est pris très vivement à Jean-Louis Debré : estimant que ce dernier, lorsqu'il était conseiller de Paris, était peu actif, il a comparé l'exercice de ce mandat à « un emploi fictif ». Seul un partisan de M. Séguin, Florent Longuépée, a répondu à ces invectives en appelant au respect des décisions prises par le comité politique. « Ça a soulagé tout le monde, parce que jusqu'alors chacun regardait ses pompes », rapporte l'un de ses compagnons.

Christine Garin et Jean-Louis Saux

OCTOBRE 2000
CITROËN FÊTE L'AUTOMOBILE

INVITATION À FÊTER

XSARA PICASSO

- ABS
- 4 airbags
- Système audio RDS
- 3 vraies places à l'arrière
- Un grand coffre
- Une multitude d'équipements innovants



A cette occasion, profitez également de :

SAXO BIC à partir de
52 000 F

- Airbag conducteur
- Peinture métallisée
- Direction assistée
- Système anti-dévers

Les députés renforcent la lutte contre les discriminations dans l'entreprise

Martine Aubry a fait, à cette occasion, ses « adieux » aux députés

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, jeudi 12 octobre, une proposition de loi socialiste renforçant la lutte contre les discrimina-

tions dans l'entreprise. Le champ des discriminations a été étendu à « l'orientation sexuelle », à « l'apparence physique » et au « pa-

tronyme ». Martine Aubry s'est félicitée du bilan de son action à la tête du ministère de l'emploi et de la solidarité.

COMME UNE LAURÉATE à la cérémonie des Césars, elle remercie tous ceux qui l'ont accompagnée » durant ces trois ans, adresse un mot « affectueux » à Jean Le Garrec (PS), président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, et, surtout, assure que « le XXI^e siècle commence un peu mieux avec moins de chômage et d'exclusion ». Merci Martine Aubry ! Fini l'hémicycle de l'Assemblée, finies les rafales contre l'opposition, la ministre de l'emploi et de la solidarité a fait ses adieux aux députés, jeudi 12 octobre, à l'issue du débat sur la lutte contre les discriminations au travail. La proposition de loi socialiste a été adoptée, en première lecture, par 36 voix (31 PS, 1 PCF, 1 RCV, 3 RPR) contre 2 (DL). Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) et Rudy Salles (UDF, Alpes-Maritimes) se sont abstenus.

M^{me} Aubry a pu finir en beauté : il y a trois ans, dans l'hémicycle, on parlait emplois-jeunes et 35 heures pour faire reculer le chômage. Aujourd'hui, on traite les discriminations « dans » l'entreprise. Voilà

pour l'affiche. Quant au discours, que la ministre de l'emploi et de la solidarité a fait refaire quatre fois à ses collaborateurs, il était à mi-chemin entre le bilan et le programme. Il faut avoir « le courage de regarder la France en face », il faut « développer des valeurs de solidarité et de fraternité (...) C'est vraiment l'enjeu que la gauche plurielle va porter dans les mois et les années futurs », a déclaré M^{me} Aubry à la tribune.

LA CHARGE DE LA PREUVE

La réforme complète l'article L. 122-45 du Code du travail, qui protège le candidat à l'emploi et le salarié des discriminations liées à l'origine, le sexe, les opinions politiques, les activités syndicales, les convictions religieuses. La liste est élargie à « l'orientation sexuelle », à « l'apparence physique » et au « patronyme » (Le Monde du 12 octobre). Les discriminations sont prises en compte sur l'ensemble de la carrière (stage, formation). Sur-tout, le texte transcrit la directive européenne du 29 juin 2000 relative à la charge de la preuve. Dé-

sormais, c'est à l'employeur d'établir que sa décision est « justifiée par des éléments objectifs étrangers à toute discrimination ». L'action en justice est ouverte aux syndicats et un « droit d'alerte » est mis à la disposition des délégués du personnel.

En cette rentrée difficile, voilà un sujet idéal pour cimenter la majorité « plurielle »... et enquiquiner la droite. Comment peut-on refuser de lutter contre les discriminations ? Mais comment admettre, comme l'a demandé le rapporteur, Philippe Vuilque (PS, Ardennes), qu'elles s'exercent « principalement » dans l'entreprise ? Partagé entre les « pour » et les « contre », le groupe RPR a laissé la liberté de vote à ses troupes... « Vous serez crédible le jour où vous appliquerez dans le secteur public ce que vous imposez dans le privé », a lancé M. Mariani, tandis que le député, noir, Anicet Turinay (app. RPR, Martinique), témoignait : « Un homme blanc, étranger, qui maîtrise bien la langue française, pourra s'intégrer facilement dans l'entreprise. Un Noir, quel que soit son ni-

veau de connaissance, se verra fermer beaucoup de portes. »

L'hémicycle a goûté quelques instants d'harmonie. A l'unanimité, les députés ont voté deux amendements du gouvernement, l'un interdisant aux partis qui prônent des discriminations de présenter des listes aux élections prud'homales ; l'autre légalisant le service d'appel gratuit (numéro 114) chargé de recueillir des plaintes de victimes ou de témoins de discriminations. Enfin, les salariés des centres sociaux et médico-sociaux dénonçant des violences faites sur des enfants ou des personnes âgées sont protégés d'éventuelles sanctions prises par leur hiérarchie.

A la fin du débat, joviale, M^{me} Aubry a rendu hommage à deux élus de droite - Anicet Turinay et Jean-Luc Warsmann (RPR) - qui ont voté les quatre articles du texte. Même M. Mariani, son contradicteur le plus coriace, a eu droit à ce petit mot : « Votre voix me manquera ! », a souri la ministre. Heureuse d'en finir.

Clarisse Fabre

Le PS tente de conserver le siège de Frédérique Bredin en Seine-Maritime

Le scrutin apparaît ouvert

ROUEN

de notre correspondant

Six candidats se disputeront, dimanche 15 octobre, le siège de député de la 9^e circonscription de Seine-Maritime, vacant depuis la démission, le 15 septembre, de Frédérique Bredin (PS), qui a choisi de devenir directeur de la stratégie et du développement de Lagardère Médias. Ce sera la quatrième fois en sept ans que les électeurs de cette circonscription seront appelés aux urnes. Au soir du second tour, le 24 octobre, le nouvel élu sera le quatrième titulaire du siège depuis 1991.

L'instabilité est la principale caractéristique de cette circonscription, née du redécoupage de 1986. M^{me} Bredin en est devenue le première élu, en juin 1988, lorsqu'elle a battu d'une courte tête (50,85 %) Charles Revet (UDF-PR). Nommée ministre de la jeunesse et des sports par Edith Cresson, en avril 1991, elle est remplacée à l'Assemblée nationale par son suppléant, Jean Vittrant.

En mars 1993, M^{me} Bredin, qui tentait de retrouver son siège, est battue par M. Revet, lequel profite du renouvellement sénatorial de septembre 1995 pour rejoindre le Palais du Luxembourg. Cet « abandon » de la part de celui qui venait d'accéder à la présidence du conseil général sera sévèrement sanctionné par les électeurs : lors de l'élection partielle qui s'ensuit, ils plébiscitent M^{me} Bredin (60,20 %) face à Daniel Fidelin, conseiller général (UDF-PR) de Montivilliers, un proche de M. Revet. En 1997, l'avance de M^{me} Bredin s'effrite légèrement : elle recueille 55,88 % des voix, toujours face à M. Fidelin.

C'est dans ce contexte que le maire (PS) de Fécamp, Patrick Jeanne, va tenter de conserver à la gauche une circonscription au renouvellement sociologique important. Le pays de Maupassant, avec ses puissants chefs-lieux de cantons ruraux comme Goderville et Fauville-en-Caux, est devenu la grande banlieue du Havre. Entre les recensements de 1990 et de 1999, la croissance de la population a atteint entre 7 % et 13 % dans certains cantons, où il faut répondre à

des besoins sociaux nouveaux. Au nord, Fécamp sort à petits pas de la crise qui a frappé les industries locales (pêche, textile), alors qu'au sud, les habitants de la périphérie du Havre sont confrontés aux problèmes urbains de déplacement ou de sécurité.

UN ÉLECTORAT DISPARATE

La plus grande difficulté, pour le candidat socialiste, sera de fédérer et de mobiliser un électoral très disparate et de se faire connaître au-delà des limites de sa ville, Fécamp. Sur sa droite, M. Jeanne retrouve l'ancien adversaire de M^{me} Bredin, Daniel Fidelin. Assureur, élu du canton de Montivilliers, il préside la commission des routes et transports du conseil général, un sérieux levier pour mener campagne. M. Fidelin lance ses flèches contre l'ancienne députée, dont il stigmatise la « démission surprise ». L'opposition a discerné dans ce scrutin « une fenêtre pour passer » et n'a guère eu de difficulté pour se rassembler en choisissant une jeune militante RPR comme suppléante de M. Fidelin.

Dans les rangs socialistes, où l'on craint de perdre l'une des sept circonscriptions que détient le PS sur les douze que compte la Seine-Maritime, des voix s'élèvent pour reprocher la « désinvolture » de M^{me} Bredin. Un maire prévient : « Si nous perdons, je lui adresserai une lettre de remerciements. » Autour de Fécamp et de Montivilliers, la bataille sera d'autant plus serrée que son issue aura une influence sur les scrutins municipaux et, surtout, cantonaux de mars 2001, alors même que Laurent Fabius a décidé de se lancer à l'assaut du conseil général, où il manque cinq sièges à la gauche pour avoir la majorité.

Les autres candidats savent qu'ils ne peuvent jouer qu'un rôle mineur. Le PCF présente Jean-Claude Blondel, conseiller municipal de Montivilliers, les Verts Michel Meynier, un ingénieur agricole. A l'extrême droite, on trouve Jean-François Touzet pour le FN et Guy Bourlé, conseiller municipal du Havre, pour le MNR.

Etienne Banzet

Forte augmentation des prix en septembre

LES PRIX à la consommation ont progressé de 0,6 % en septembre, après une hausse de 0,2 % en août, et affichent une augmentation de 2,2 % sur un an, dépassant ainsi le seuil de 2 % fixé par la Banque centrale européenne, selon les données provisoires publiées, vendredi 13 octobre, par l'Insee. Il s'agit de la plus forte augmentation mensuelle depuis mars 1996 (également 0,6 %), et du record en glissement annuel depuis juillet 1996. Dans un communiqué, l'Insee souligne que les prix pétroliers, qui ont augmenté de 7,2 % en septembre, ont contribué pour près des trois quarts à cette forte hausse de l'indice.

Tensions à droite à propos des municipales

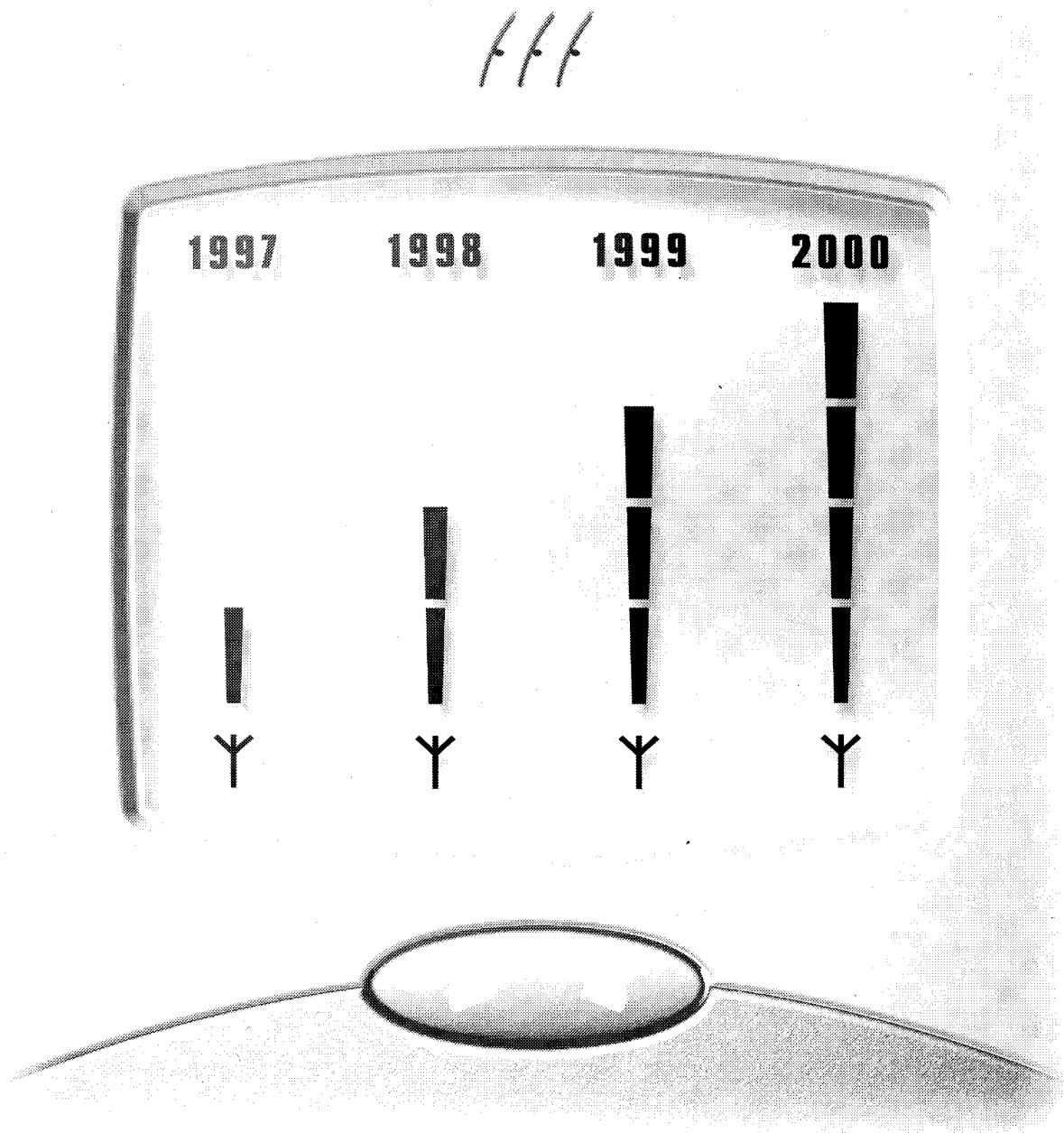
LES NÉGOCIATIONS RPR-UDF-DL pour les élections municipales des 11 et 18 mars 2001 se sont tendues, jeudi 12 octobre. L'UDF a refusé de ratifier une première liste de 149 candidats communs. Au sein de la formation présidée par François Bayrou, on affiche le souhait de parvenir à un accord global concernant les 255 villes de plus de 30 000 habitants. Outre des désaccords subsistant dans plusieurs villes comme Nice, Saint-Etienne ou Levallois-Perret, l'UDF attend toujours que la direction du RPR fasse pression sur sa fédération du Rhône pour laisser le champ libre à son candidat à Lyon, Michel Mercier. Trésorier de l'UDF et président du conseil général du Rhône, M. Mercier, qui connaît des ennuis de santé (Le Monde du 7 septembre), doit prochainement faire savoir s'il maintient sa candidature.

DÉPÊCHES

■ **CHAMBRE DES COMPTES** : Pierre Mauroy (PS), président de la communauté urbaine de Lille, a souligné, vendredi 13 octobre, devant le conseil de la communauté, que la chambre régionale des comptes a formulé des appréciations critiques sur la « nature des tâches » confiées à Lyne Cohen-Solal et à Gilles Finchelstein, à son cabinet, en 1992 (Le Monde du 13 octobre), mais qu'elle n'a pas retenu l'accusation d'« emplois fictifs » portée par la droite à ce sujet.

■ **OUTRE-MER** : l'Assemblée nationale a adopté en nouvelle lecture, jeudi 12 octobre, le projet de loi d'orientation pour l'outre-mer. Les députés ont confirmé la création d'un second département à la Réunion, en avançant au 1^{er} janvier 2001 l'entrée en vigueur de cette réforme. Ils ont également rétabli l'institution d'« un Congrès des élus départementaux et régionaux », pouvant permettre aux trois départements français d'Amérique de faire évoluer leurs institutions après consultation de leurs populations respectives.

Young & Rubicam France 2000.



Des solutions signées
NORTEL
NETWORKS

COMMUNAUTÉS L'évolution de la situation au Proche-Orient et les premiers actes de vandalisme commis contre des synagogues en France font redouter une aggravation

de la tension entre juifs et musulmans. ● A GARGES-LÈS-GONESSE (Val-d'Oise), où les deux communautés vivent côte à côte depuis plus de trente ans, la synagogue a vu surgir

des graffitis antisémites. ● DE PART ET D'AUTRE, responsables communautaires et fidèles invitent à ne pas transposer en France le conflit israélo-palestinien. ● A BONDY (Seine-

Saint-Denis), plusieurs engins incendiaires ont été lancés, vendredi, dans la nuit, à l'intérieur d'une synagogue, sans faire de blessés. ● KHADIJA MOHSEN-FINAN, chargée de

recherche à l'Ifrri, souligne la dimension sociale de l'identification de certains jeunes musulmans en difficulté d'intégration en France, avec les Palestiniens.

A Garges-lès-Gonesse, le fragile équilibre entre juifs et musulmans

Les échos du conflit entre Israéliens et Palestiniens résonnent dans cette ville de banlieue parisienne, où les deux communautés vivent en bon voisinage depuis plus de trente ans. À l'écoute des informations venues du Proche-Orient, chacun redoute un éventuel dérapage

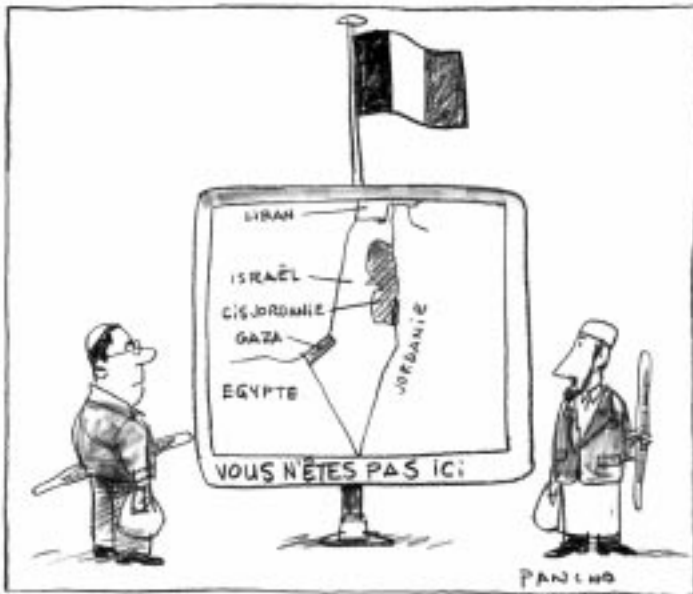
C'EST UN BLOC de béton gris, posé au milieu d'un espace vert, entre deux barres HLM et une aire de jeux pour enfants. Avec son mur d'enceinte imposant, ses fenêtres grillagées et ses portes blindées, la synagogue de la cité des peintres a des allures de blockhaus, froid et anonyme. De l'extérieur, aucun signe religieux n'indique que le 14, rue Corot, abrite un lieu de culte. C'est pourtant le plus fréquenté par l'importante communauté juive de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), dans la banlieue nord de Paris. Le samedi, entre 500 et 800 personnes se déplacent de toute la ville pour y célébrer Shabbat. Autour, une quinzaine de petites barres HLM où les habitants juifs font partie d'une mosaïque de populations majoritairement d'origine maghrébine.

Depuis l'aggravation des « événements » au Proche-Orient, des barrières métalliques interdisent le stationnement devant la synagogue et une voiture de police patrouille toutes les heures. Aucun incident sérieux n'a eu lieu mais, ici et là, quelques graffitis pro-palestiniens et antisémites ont fleuri. « Juifs, sale race », lit-on près de l'entrée d'un immeuble. L'inscription est accompagnée d'un dessin où des croix gammées se mêlent à des étoiles de David. « Palestine, notre mère à tous, vive les Arabes ! », affirme, un peu plus loin, un graffiti. A l'arrière de la synagogue, un « Sales Juifs de merde », souille l'enceinte du bâtiment.

« Beaucoup de gens se plaignent d'être insultés et ne sont pas très rassurés. A Garges, Juifs et Arabes ont toujours cohabité dans le plus grand respect. C'est la première fois que c'est aussi tendu », souligne le président de la communauté juive, qui, « dans le climat actuel », ne souhaite pas que son nom apparaisse dans la presse. Cette der-

nière est d'ailleurs accusée d'alimenter la tension entre les communautés juive et arabe par une couverture du conflit israélo-palestinien jugée partielle. Présentée comme la « seule qui fait de l'information », la fréquence juive Radio J rythme la journée par ses flashes sur la situation au Proche-Orient. « Même si en tant que juif, on est solidaire d'Israël, la mort d'un enfant, nous aussi, on trouve ça atroce », plaide le président de la communauté, en évoquant la mort, à Gaza, du petit Mohamad.

Dans la crainte d'un incident comme les jets de cocktails Molotov qu'ont subis plusieurs synagogues de la région parisienne, des consignes de sécurité ont été données aux fidèles : ne pas venir avec les enfants ou ne pas rester devant le bâtiment après l'office. Installé dans la cité des peintres depuis plus de vingt ans, le lieu de culte a déjà subi plusieurs actes de vandalisme. « J'espère qu'il ne se passera rien, mais vu les antécédents de notre synagogue, je n'en suis pas vraiment sûr », explique le respon-



sable communautaire. Accompagné du rabbin, il a lui-même été pris à partie à la sortie de la synagogue. « Ici, on est minoritaire, discret et on a toujours eu de très bons

rapports avec les responsables de la communauté musulmane. Ceux qui fréquentent les mosquées ne sont pas ceux qui nous inquiètent. Le danger, ce sont les jeunes livrés à eux-mêmes

qui croient qu'ils vont régler le problème israélo-palestinien en brûlant les synagogues », estime le président.

Akim, jeune d'origine maghrébine qui habite la cité des peintres « depuis toujours », réfute cette thèse et plaide la modération. « Ici, il n'y a jamais eu de problèmes entre Juifs et Arabes. Quand vous voyez à la télévision un enfant palestinien qu'on tue, ça vous touche et vous vous sentez solidaires en tant qu'Arabe. Mais de là à mettre le feu à une synagogue... Ça ne sert à rien », affirme Akim, venu prendre un café chez Yasmine, « Fast-food hallal », le QG des jeunes du quartier. Pourtant, Akim s'agace du discours de la communauté juive. « Les Juifs, c'est toujours eux les victimes et c'est toujours les Arabes qu'on enfonce, là-bas et ici », martèle-t-il.

Au-delà des tensions liées à la situation au Proche-Orient, ce ressentiment se nourrit de l'impression d'une communauté juive qui vit à part dans la cité et bénéficie d'une position sociale et d'une

considération souvent meilleures que celles des familles d'origine maghrébine. « Ils restent entre eux, ils ne se mélangent pas. Les enfants juifs de la cité vont à l'école primaire à Sarcelles et au collège à Villiers, dans des écoles à eux. Pas avec nous », constate un étudiant d'origine maghrébine. Sans pour autant avoir une connotation religieuse, le débat porte aussi sur le statut des lieux de culte. « Regardez la mosquée, c'est un petit local au pied d'un immeuble que vous êtes incapable de trouver si vous ne le connaissez pas, assène un autre jeune. La synagogue, il y a un panneau qui l'indique et c'est un vrai bâtiment. »

L'ascension sociale des familles juives se traduit souvent par leur départ de la cité. A la tête du dernier commerce d'alimentation juif du quartier, Robert en sait quelque chose. « Ma clientèle a diminué de moitié », constate le commerçant, pilier de la cité depuis vingt ans. Lui aussi est branché sur Radio J et écoute, heure par heure, les dernières nouvelles en provenance du Proche-Orient. « Même ici, c'est tendu, on le voit au regard des gens qui a changé », affirme Robert. Momo, son copain arabe de toujours, vient de gagner au Loto. « Des gens qui sont contents pour moi et qui me félicitent, il y en a plus de chez vous que de chez moi », fait remarquer Momo à son ami juif. Originaires du Maghreb, les aînés de la communauté juive de Garges – séfardes dans sa très grande majorité – partagent souvent avec leurs amis arabes la langue et la culture de leurs racines communes. Et pour ne pas avoir à se fâcher, Momo a une solution toute trouvée : « A propos de ce qui se passe là-bas, chacun a son opinion dans sa tête mais on évite d'en parler. »

TROIS QUESTIONS À...

KHADIJA MOHSEN-FINAN

1 Vous êtes politologue, chargée de recherches à l'Institut français des relations internationales (IFRI) et réalisez une étude sur les jeunes musulmans en Europe. Estimez-vous que les tensions opposant une frange des musulmans à la communauté juive sont de nature religieuse ou seulement identitaire ?

Elles sont plutôt communautaires et identitaires, même si on ne peut pas évaluer le facteur religieux. Elles résultent de la rencontre de deux échecs : celui de l'intégration individuelle en France, et celui du processus de paix en Israël. La construction des identités à caractère communautaire fait craindre le transfert en France de conflits importés. Nous avons déjà assisté à ce genre de phénomène pendant la guerre du Golfe ou en 1995, pendant la vague d'attentats attribués aux islamistes.

2 En quoi le contexte est-il différent aujourd'hui ?

Dans les années 1990, les réactions en France étaient le prolongement de conflits comme la guerre civile en Algérie. Mais il y avait manipulation par des acteurs extérieurs. Aujourd'hui, la démarche des jeunes musulmans est davantage une démarche citoyenne. Ils sont encadrés, qu'on le veuille ou non, par des intermédiaires religieux, dont le discours va dans le sens de l'intégration et de la citoyenneté. Même si leur discours est parfois néo-fundamentaliste et communautariste dans son essence. J'ai des raisons de croire que les jeunes qui sont encadrés par des associations, religieuses ou non, sont moins sujets aux débordements que d'autres. Mais rien ne me permet de l'affirmer.

C'est la frange de la population musulmane en difficulté d'intégration qui peut être tentée d'incendier des synagogues. Ces jeunes vont s'identifier aux Palestiniens, estimant être comme eux laissés pour

compte. Ce groupe peut essayer de trouver un autre groupe sur lequel détourner sa violence. Ce peut être les juifs, considérés non pas dans leur dimension religieuse, mais comme ceux qui ont réussi et qui bénéficieraient de la protection de l'Etat.

3 Quel type de solidarité lie les musulmans de France à la cause des Palestiniens : religieuse, musulmane ou encore arabe ?

Dans le cas des banlieues, c'est le statut social des Palestiniens qui les rapproche. Je ne crois pas à une hypothétique « oumma », une communauté musulmane. Le facteur religieux est seulement instrumentalisé, comme l'a été le facteur national par le passé. Pourtant, tandis que le Palestinien revendique la séparation, le jeune musulman de France réclame son intégration. Cette différence est fondamentale.

Propos recueillis par
Xavier Ternisien.

Frédéric Chambon

De nouvelles agressions contre des édifices juifs

LA SYNAGOGUE de Bondy (Seine-Saint-Denis) a été la cible d'engins incendiaires, vendredi 13 octobre, peu après une heure du matin. Selon les premiers éléments de l'enquête confiée aux services de la direction départementale de la sécurité publique, un ou plusieurs individus se seraient introduits dans l'enceinte de l'édifice religieux. Ils auraient cassé une vitre, et jeté des engins incendiaires à l'intérieur. Le feu a été éteint vers 1 h 50, après l'intervention des pompiers. Il n'y a pas eu de blessés. Plus tôt dans la soirée, un établissement scolaire juif de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) a également été visé par des jets de bouteilles incendiaires, qui n'ont pas fait de victimes.

Ces deux nouveaux incidents font suite à l'incendie d'origine criminelle, qui a en partie détruit la synagogue de Trappes (Yvelines), mercredi 11 octobre, dans la nuit. Le parquet de Versailles a ouvert une enquête préliminaire confiée au service régional de police judiciaire de Versailles. A Toulouse (Haute-Garonne), jeudi 12 octobre, le siège de l'Association des Juifs libéraux a été la cible d'une tentative d'incendie qui n'a causé que des dégâts mineurs. Aucun de ces actes n'a été revendiqué.

D'ORIGINE SPONTANÉE

D'autre part, plusieurs bâtiments ont été couverts d'inscriptions antisémites, se rapportant aux événements du Proche-Orient. La situation est prise très au sérieux au ministère de l'intérieur, où l'on souhaite toutefois éviter toute dramatisation. Les mesures de sécurité ont été renforcées autour des lieux de culte dès avant la célébration de Yom Kippour, l'une des principales fêtes religieuses juives. Des effectifs supplémentaires ont

été mobilisés, jeudi 12 octobre. Au total, ce sont près de 1000 hommes, dont huit compagnies républicaines de sécurité (CRS), qui ont été affectés à des tâches de surveillance et de sécurisation.

Un état quotidien des violences est par ailleurs établi par les renseignements généraux (RG). Selon les constatations faites à ce jour, les incidents sont le plus souvent d'origine spontanée, et ne répondent pas à une stratégie délibérée. Les policiers n'ont ainsi pas constaté d'« encadrement » de ces actes de malveillance par des mouvements antisémites, ou par des groupes islamistes qui sont implantés dans les banlieues.

Interrogé sur France-Inter, depuis Israël où il se trouve actuellement, le grand rabbin de France Joseph Sitruk a évoqué le cas d'un jeune juif, qui aurait, selon lui, été « poignardé » à Paris. La préfecture de police n'a pas confirmé qu'un tel incident se soit produit. Au consistoire, l'organe de gestion du culte juif, on indiquait, vendredi matin, ne pas avoir eu connaissance de tels faits, tout en précisant, en revanche, qu'un élève d'une école Loubavitch située boulevard de Ménilmontant à Paris avait été « molesté » par un jeune homme de 18 à 20 ans. Une plainte aurait été déposée.

Jeudi 12 octobre, les appels au calme s'étaient multipliés. Dans une conférence de presse commune, le président de l'association SOS-Racisme, Malek Boutih, et celui de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), Ygal El Harrar, avaient manifesté leur « refus de voir un conflit loin de nous géographiquement se transposer sur les rives de la Seine ».

Pascal Ceaux

La mémoire blessée de deux communautés

CHAQUE crise qui secoue le Proche-Orient réveille en France des fantasmes et des peurs et fait peser la menace sur une coexistence entre communautés juive et

ANALYSE

Il est urgent de confirmer les liens institutionnels et les efforts de dialogue

arabe qui, depuis longtemps, ont fait la preuve de leur volonté de vivre ensemble et de leur attachement à la France. Deux mémoires blessées, deux systèmes de références ressurgissent, à nouveau frais, mais avec la même effervescence, malgré le renouvellement des générations et malgré les progrès incontestables d'une intégration à la société française sécularisée, laïcisée, amarrée à l'Europe et à la modernité.

La génération juive de la guerre de Six jours avait été celle de la réactivation du lien de consanguinité avec l'Etat d'Israël, du retour aux racines et aux lieux les plus sacrés de la mémoire juive, d'une visibilité toute nouvelle, accélérée par l'arrivée des juifs séfardes d'Afrique du Nord. Elle succédait à la génération dite des « juifs honnêtes », qui vivaient encore l'enfouissement après le cauchemar des camps, et des juifs notabilisés, surtout ashkénazes, qui prenaient les postes de commande et n'avaient comme souci que celui d'une assimilation digne et silencieuse à la France.

Ce « paysage » juif a explosé. A la faveur des guerres au Proche-Orient, des conflits de la mémoire en France (affaire Touvier, Papon, etc.) et des vicissitudes du processus de paix, il est traversé d'une part, par des courants radicaux, religieux et laïques, qui ne voient de salut que dans l'exaltation de

l'identité juive et, d'autre part, par une génération de jeunes plus modérés, dont la conscience politique est née avec le processus de paix, qui a applaudi aux accords d'Oslo, qui ne diabolise pas Yasser Arafat et qui a pleuré aux obsèques d'Yitzhak Rabin assassiné.

Cette « génération de la paix » risquerait, si la situation empire encore en Israël, de rejoindre le camp des radicaux dont l'arrogance est renforcée par les derniers événements, comme l'a montré l'impossibilité d'Henri Hajdenberg, président du CRIF, à prendre la parole lors du meeting devant l'ambassade d'Israël, mardi 10 octobre. Le poids de sa frustration est égal à l'espoir qui était le sien d'une nouvelle ère de paix.

Elle est aggravée par l'interprétation proprement religieuse qu'elle donne des embrasements actuels, avec la provocation d'Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées, la profanation du caveau de Joseph, l'agressivité nouvelle des Arabes musulmans citoyens d'Israël. Car cette « génération de la paix » coïncide avec le réveil de l'éducation juive en France, dont témoigne l'affluence aux cours de talmud-torah, la fréquentation des écoles religieuses, l'accroissement des revendications identitaires comme le port de la kippa à l'école publique ou la dispense des cours du samedi.

L'enjeu n'est plus la seule question de la sécurité d'Israël. C'est aussi celle du statut religieux d'un Etat unique au monde et d'un peuple-témoin. « Un juif est chez lui sur le Mont du Temple » (l'esplanade des mosquées), pouvait-on entendre sur les radios juives au lendemain de la visite d'Ariel Sharon ! Plus les négociations de paix approchaient du « noyau dur » des lieux saints de Jérusalem, plus le conflit religieux apparaissait dans sa brutalité et son ampleur à une génération plus socialisée religieu-

sement que celle de ses aînés. Le parallélisme peut être fait avec la communauté musulmane où une génération de jeunes beurs, très largement sécularisée et en voie d'intégration à la société occidentale, capitalise, elle aussi, des années de socialisation religieuse et de « réislamisation ». Cette génération n'a pas non plus beaucoup de points communs avec celle de ses « pères » qui vivaient leur islam en France comme un « *exil intérieur* », et n'avaient d'autre aspiration qu'un « retour » ou une intégration en France, mais sans oser exprimer les revendications politiques et culturelles qui sont celles des jeunes musulmans aujourd'hui.

Le lien avec la Palestine n'est pas « intrinsèque » comme celui qui unit les juifs de la diaspora à Israël. Mais la solidarité de cette génération avec les Palestiniens « martyrisés », voire son mimétisme avec eux – port du keffiyeh, identification des banlieues avec les territoires occupés – est incomparablement plus forte qu'elle ne l'a été, par exemple, avec les musulmans bosniaques (tardivement islamisés) ou tchétchènes. C'est la génération des floués de l'intégration et de la croissance, celle de l'affirmation et du ré-enracinement dans les valeurs communes de l'islam, dont l'oumma – la solidarité musulmane dans le monde – est l'une des plus vaillantes. C'est cette génération qui a le plus subi les contrecoups des crises d'identité nées de la guerre du Golfe et des succès ratés du processus de paix au Proche-Orient.

Cette communauté musulmane peu organisée, incontrôlée, est soumise à toutes les manipulations, comme on l'a vu lors des attentats islamistes en France, liés au terrorisme algérien. Aussi légitimes soient-ils, que valent les appels au calme lancés par le recteur de la Mosquée de Paris dont la repré-

sentation dans la communauté est mineure ? Malgré les efforts – inconstants – des ministres de l'intérieur pour les conforter, la faiblesse des institutions musulmanes est un facteur de dangerosité.

Si, par respect de la laïcité, les pouvoirs publics craignent d'intervenir dans la vie des communautés, il est urgent de confirmer les liens institutionnels, les efforts de dialogue et des relations de confiance. C'est ainsi que le pire avait été évité pendant la guerre du Golfe et que, dans les explosions du Proche-Orient, les conflits de mémoire et de références pourraient être déminés et mieux maîtrisés.

Henri Tincq

**DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS**

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

**MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE**

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...

5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe

• 50, avenue d'Italie

Paris 13ème - M° Place d'Italie

01.42.08.71.00

7 jours sur 7

Le principe de gratuité de l'enseignement public est mis à mal par les frais de scolarité

Une enquête montre que les familles populaires dépensent davantage

Une enquête sur les dépenses engagées par les parents pour la scolarité de leurs enfants est rendue publique, vendredi 13 octobre, par l'Institut

de recherche en économie de l'éducation (Irédu). Commandée par la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE), elle

souligne les fréquentes entorses au principe de la gratuité et indique que les familles modestes dépensent plus que les autres.

FABIEN, élève de grande section de maternelle, a reçu de sa maîtresse, le jour de la rentrée, une liste de fournitures impressionnante : cahier de travaux pratiques, classeur grand format, paquet d'intercalaires, pochette de feutres, pochettes plastiques, boîte de mouchoirs en papier, rouleau de papier essuie-tout, 100 francs « en liquide » pour la coopérative scolaire, 25 francs pour le nettoyage des serviettes de la cantine, 10 francs tous les deux mois pour le goûter...

Comme Fabien, 41 % des élèves de maternelle se voient réclamer des fournitures scolaires, 9 % des livres, 58 % des frais administratifs, 65 % des cotisations diverses (coopérative, associations sportives, etc.), pour un montant total variant de 30 à 2 680 francs. L'Institut de recherche en économie de l'éducation (Irédu) vient de démontrer dans une étude rendue publique, vendredi 13 octobre, combien le principe de la gratuité scolaire est malmené.

A la demande de la Fédération des conseils de parents d'élèves des

écoles publiques (FCPE), militante assidue de la gratuité, l'Irédu a lancé une vaste recherche sur les dépenses et les pratiques éducatives des familles. Les dépenses de rentrée, prises en compte du mois de juillet au mois de novembre, donnent de premiers résultats, d'autres devant être publiés en mai 2001. Un échantillon de 610 familles ayant des enfants de deux à vingt-deux ans a, sur les deux dernières années scolaires, consigné scrupuleusement ses achats dans des carnets de comptes. Les frais de rentrée vont de zéro (pour une très petite minorité) à 9 540 francs, et ce, sans compter les traditionnels achats de vêtements : 374 francs en moyenne en maternelle, 665 F à l'école élémentaire (jusqu'à 4 620 F), 1 225 F au collège (jusqu'à 9 540 F) et 1 882 F au lycée (jusqu'à 9 362 F).

Dans tous les cas, les fournitures scolaires pèsent le plus lourd (la dépense peut aller jusqu'à 6 000 francs), d'autant plus que l'élève atteint des niveaux de scolarité élevés et qu'il est engagé dans des filières professionnelles. Dans

tous les cas, les dépenses sont d'abord exigées par l'école elle-même : « Les dépenses prescrites par les établissements scolaires, 828 francs en moyenne, concernent la quasi-totalité des enfants et sont supérieures à celles engagées à l'initiative des familles, 442 francs », précise Sophie Genelot, auteur de l'étude. En outre, « la très grande majorité des familles s'en tient aux demandes formulées expressément par les établissements ».

SOURCE D'INÉGALITÉS

Ce ne sont donc pas les ressources financières des foyers qui conditionnent les achats mais la contrainte que fait peser sur tous l'institution scolaire. « Les familles n'ont guère de marge de manœuvre », analyse Sophie Genelot. Pour Georges Dupon-Lahitte, président de la FCPE, l'étude « confirme donc que le non-respect de la gratuité est source d'inégalités entre les familles. L'école engendre des dépenses outrancières. Complètement déréglée, elle est devenue un lieu de marchandisation ».

L'Irédu apporte quelques don-

nées éclairantes sur la façon dont les familles réagissent aux demandes des enseignants. Ainsi, dépassant l'idée reçue selon laquelle, plus on est riche, plus on dépense, l'étude montre que « certaines familles, au-delà de leurs capacités financières, investissent significativement davantage que d'autres ». Les mères d'origine modeste dépensent plus que les autres : 472 francs de plus qu'une cadre supérieure pour une agricultrice, 250 F pour une ouvrière. De même, à niveau de ressources financières équivalent, les mères de nationalité étrangère investissent 222 francs de plus dans la rentrée de leurs enfants que les mères françaises. Ces résultats, convient l'Irédu, restent partiels. L'extrême variété des dépenses selon les familles s'explique mal. Il conviendrait de regarder de plus près les pratiques très inégales des établissements scolaires en la matière. Et d'étudier le lien entre l'aide fournie par les collectivités locales aux établissements scolaires et ce qu'ils exigent des élèves.

Nathalie Guibert

L'OMS veut favoriser de nouveaux traitements antituberculeux

La maladie fait deux millions de morts par an

ASSURER la recherche et le développement de nouveaux traitements visant l'éradication de la tuberculose au niveau planétaire, tel est l'objectif d'une initiative alliant secteurs public et privé, annoncée, mardi 10 octobre à Bangkok (Thaïlande). Baptisée « Global Alliance for TB Drug Development », elle vise à mettre de nouveaux médicaments sur le marché en 2010, concrétisant les résolutions d'une réunion tenue au Cap (Afrique du Sud) en février 2000.

Des responsables de la santé, des sciences, des philanthropes et des représentants de l'industrie privée avaient alors décidé de joindre leurs efforts pour venir à bout de la tuberculose, une maladie qui renforce le cycle de la pauvreté et n'épargne aucun continent ni aucun pays.

« URGENGE PLANÉTAIRE »

Les principaux partenaires de cette « Alliance », un organisme à but non lucratif, sont l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Union internationale de lutte contre la tuberculose, les Instituts américains de la santé (NIH), le Center for Disease Control américain, les fondations Rockefeller, Bill et Melinda Gates, Wellcome Trust, qui noueront des collaborations avec l'industrie pharmaceutique, en particulier, celles des pays du Sud et des sociétés de biotechnologie. Ses bureaux seront répartis entre Bruxelles, New York et Le Cap. Indépendante de ses mécènes, c'est une petite entreprise virtuelle qui suscitera et soutiendra financièrement les recherches. Elle espère recueillir 150 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

La tuberculose reste aujourd'hui une des maladies infectieuses les plus répandues, et « représente un handicap majeur au développement social et économique », répète le directeur Gro Harlem Brundtland,

directeur général de l'OMS, organisation qui, en 1993, a déclaré la lutte contre la tuberculose « urgence planétaire ». Un humain sur trois est infecté et deux millions de personnes meurent chaque année de la maladie, faute de traitements adaptés. Les antibiotiques antituberculeux utilisés sont tous très anciens - le dernier a trente ans -, aucune recherche suffisante n'ayant été menée depuis des dizaines d'années.

Car la tuberculose frappe surtout les pays pauvres et le faible espoir de retour sur investissement n'a pas poussé l'industrie pharmaceutique à investir dans ce domaine. Ces médicaments antituberculeux sont encore étonnamment actifs et, bien utilisés, guérissent 85 % des malades. Mais ils ont l'inconvénient majeur de devoir être pris sans interruption pendant au moins six mois, sans quoi certains sujets infectés conservent des bacilles, contaminent leur entourage et développent des résistances aux antibiotiques qui rendent alors la maladie beaucoup plus difficile à traiter. Actuellement, seuls 20 % des malades suivent leur traitement jusqu'à son terme. Aussi le premier but que s'est assigné l'« Alliance » est de mettre au point des médicaments qui permettront de raccourcir la durée du traitement.

Un collège d'experts internationaux reconnus sera chargé de sélectionner des projets prometteurs associant privé et public. « Nous aurons le contrôle des brevets, explique le docteur Giorgio Roscigno, ancien directeur médical de la recherche anti-infectieuse à Aventis Pharma et qui deviendra le directeur général de l'Alliance, de manière à garder la maîtrise des prix. Notre but est de rendre ces médicaments disponibles pour l'ensemble de la planète ».

E. B.

Réactions hostiles après l'annonce d'une « grève des avortements »

« À PARTIR du 10 novembre, nous prévenons chaque femme de la difficulté qu'elle aura à faire effectuer une IVG. » En ces termes menaçants, le Syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France (Syngof) annonçait, le 5 octobre, son intention de mener une grève des avortements si les moyens attribués par l'Etat à la gynécologie obstétrique n'étaient pas accrus. « Tous les jours, des obstétriciens arrêtent et se reconvertisent en gynécologues médicaux, souligne le docteur Pascale Le Pors-Lemoine, secrétaire générale adjointe du Syngof, gynécologue-obstétricienne à l'hôpital de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Trois gardes par semaine, aucune possibilité de se faire remplacer. Nous craquons ! »

A un mois de l'examen, à l'Assemblée nationale, du projet de loi gouvernemental sur l'IVG, cet avertissement a provoqué une levée de boucliers de nombreuses instances représentatives du corps médical et des défenseurs de la révision de la loi Veil. Ces derniers reconnaissent les difficultés matérielles auxquelles se heurte la profession d'obstétricien, faute d'un recrutement suffisant : fréquemment, la moitié des postes d'un service hospitalier ne sont pas pourvus. Le Collège national des gynécologues obstétriciens (Cngof) « s'indigne des propositions faites par le Syngof » : « Oser envisager une grève des IVG est inadmissible et intolérable ».

Son président, le docteur Bernard Maria, réclame « une meilleure prise en charge des IVG, des dotations convenables ». Mais ces revendications ne sont pas pour autant, dit-il, « une raison pour réagir de cette manière à la révision de la loi sur l'IVG ». La Coordination médicale hospitalière (CMH) a qualifié la menace d'« inacceptable ». Le docteur Danielle Gaudry, référente nationale du Mouvement français pour le planning familial, adhérente au Syngof et en accord avec les revendications de ce syndicat, « ne peut pas approuver une grève par rapport aux IVG ».

« LES FEMMES SONT PRISES EN OTAGE ! »

Et les politiques de monter également au créneau. Martine Lignières-Cassou, députée PS (Pyrénées-Atlantiques) et présidente de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, s'insurge. « Les femmes sont prises en otage ! » Tout en s'affirmant « consciente du manque de moyens dont fait état la profession », elle estime que « les femmes dans l'attente d'une intervention seraient les premières victimes d'un mouvement de grève, dont elles ne sont pas responsables ». M^{me} Lignières-Cassou souligne par ailleurs l'effort déjà engagé par le gouvernement : 12 millions de francs supplémentaires dans le budget 2000.

Pourquoi certains centres d'orthogénie demeurent-ils malgré tout dans un tel dénué-

ment ? L'argent budgété pour l'IVG va-t-il réellement à l'IVG ?, interroge Michèle Sabban, secrétaire nationale aux droits des femmes pour le PS. « Dans certains départements, les crédits alloués aux centres d'orthogénie semblent ne pas leur être finalement attribués. Visible-ment, certains directeurs d'hôpitaux ne respectent pas les règles... » La grève est selon elle d'autant plus malvenue qu'elle « lèsera encore une fois les femmes », et interférera avec le débat parlementaire sur l'IVG. « J'ose espérer que ce n'est pas, de la part du Syngof, une manière de déstabiliser le projet de loi, de détourner le débat... »

Le 19 septembre, dans un communiqué, le secrétaire général du Syngof (2 800 des 4 700 obstétriciens), le docteur Guy-Marie Cousin, se prononçait clairement contre la réforme de la loi Veil envisagée par le gouvernement, se disant « inquiet de l'augmentation prévisible de complications sur des grossesses évoluées, des réticences émotionnelles des médecins devant entreprendre l'extraction morceau par morceau de membres et d'organes nettement formés, et de la réalisation de cette intervention chez une jeune femme mineure en l'absence de consentement parental ».

Elisabeth Bursaux et Pascale Krémer

Un Français sur deux fait des dons caritatifs

LA MOITIÉ de la population française fait acte de générosité. C'est le principal enseignement d'une vaste enquête d'opinion menée par la Sofres, pour la Fondation de France, et dont les résultats ont été dévoilés jeudi 12 octobre. Plus de 6 700 personnes ont été interrogées entre mai 1999 et avril 2000, « afin de mieux cerner qui sont les donateurs, comment ils donnent, qui ils aident », indique la Fondation de

France. 28 % des sondés effectuent plusieurs fois dans l'année des dons d'argent, de temps ou en nature ; deux Français sur dix affirment le faire à une seule reprise.

Premier constat : les catégories sociales les plus aisées sont les plus généreuses. 61 % des cadres supérieurs donnent au moins une fois dans l'année. L'âge influe aussi sur les comportements : « La proportion des donateurs réguliers croît assez ré-

gulièrement jusqu'à la tranche cinquantenaire-soixante-quatre ans, puis elle marque un palier, indique l'étude. L'habitude de donner se prend donc plus souvent, semble-t-il, dans les quinze dernières années de la vie active. »

Autre critère déterminant : le sexe. Les femmes sont plus généreuses que les hommes : 54 % d'entre elles font au moins un geste chaque année, alors que les hommes ne sont que 45 %... La région de résidence joue également : c'est en Ile-de-France, dans le Nord-Pas-de-Calais et dans le Sud-Ouest que l'on recense le plus grand nombre de donateurs réguliers. Enfin, la pratique religieuse et l'implication dans une association favorisent la propension au don.

Verser de l'argent liquide est le geste le plus répandu. Ces donateurs ont, au cours des deux derniers mois, sorti, en moyenne, 144 francs de leurs poches - 5 % affirment même avoir déboursé plus de 500 francs... Quant aux verse-

ments en chèques ou par virements, leur montant moyen s'élève à 522 francs.

Les causes de proximité sont privilégiées : les associations s'occupant de personnes en difficulté et les services sociaux sont les premiers bénéficiaires de l'aide des Français. Le soutien direct à un individu, sans passer par une organisation, vient en second, l'aide au tiers monde apparaît au cinquième rang (à égalité avec l'école) tandis que la défense des droits de l'homme se classe en onzième position.

L'enquête de la Fondation de France permet, en creux, d'esquisser le portrait-robot des pingres : plutôt jeunes, de sexe masculin, ils sont plus nombreux parmi les catégories socioprofessionnelles les moins favorisées. Ce sont plus fréquemment des personnes seules, non pratiquantes et habitant plutôt sur le pourtour méditerranéen ou en zone rurale.

Bertrand Bissuel

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la **Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Compétence et prix calculés au plus juste sont notre recette pour votre bien-être.

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

100 Seat neuves disponibles en permanence

SEAT

AUTOGIR, le nouveau concessionnaire SEAT de l'Ouest Parisien

41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17^e, Tél : 01 56 68 83 00

La Camargue n'est pas à l'abri de la montée des eaux

Depuis des décennies, la mer progresse de 2 mm par an dans l'embouchure du Rhône. Un phénomène dû en partie au réchauffement de la planète. Protecteurs de la nature et agriculteurs s'opposent sur les solutions. Ces questions ont été au centre d'un colloque à Arles

ARLES

de notre correspondant régional
Bernard Picon, le sociologue qui dirige le laboratoire de Dynamique écologique et sociale en milieu deltaïque (Desmid) basé à Arles le dit tout crûment : « *Sauver la Camargue* », c'est un discours idéologique, parce qu'un delta, c'est l'instabilité. Sa collègue géographe, Mireille Provansal, installée au Cerge (Centre européen de recherche et d'enseignement en géosciences de l'environnement) près d'Aix, qui travaille sur le Rhône et le trait de côte, pousse le paradoxe : « *Si on veut défendre le milieu, on le perturbe. Autrement dit : quand on veut conserver, on transforme.* »

C'est le message que ces deux grands spécialistes du delta rhodanien veulent faire entendre aux décideurs politiques qui étaient invités, vendredi 13 octobre à Arles, au colloque « Le changement climatique et les espaces côtiers », organisé par la Mission interministérielle de l'effet de serre, la région PACA et la Datar. Travaillant sur le très long terme, plus remplis de doutes que de certitudes sur ce milieu instable, ces scientifiques ont parfois du mal à se faire comprendre de politiques qui gèrent le quotidien et préféreraient parfois qu'on leur apporte des réponses plutôt que des questions.

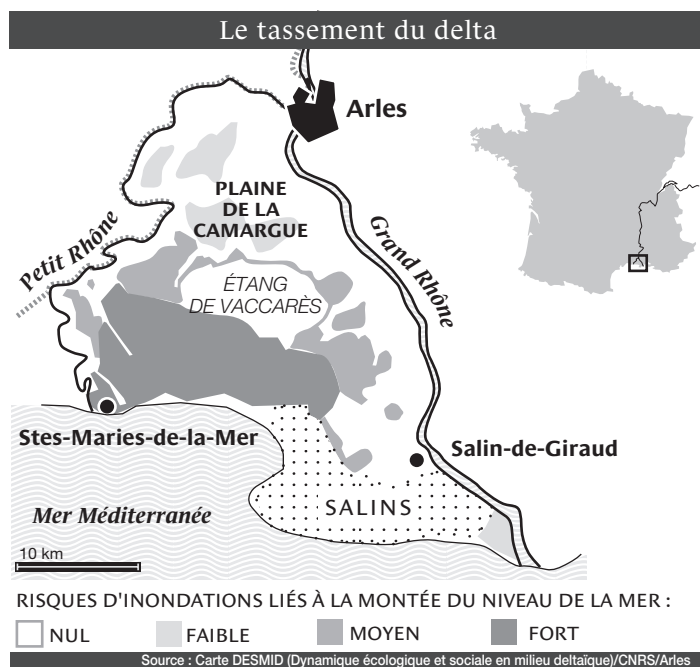
Or ces deux savants, comme d'autres, savent aussi que l'avenir de la Camargue n'est pas écrit : « *C'est toujours une question de choix et de moyens* », dit Bernard Picon. Il faut trouver des solutions « justes et faisables », dit Mireille Provansal. Près de Beaucaud, par exemple, cela peut représenter

viables et issues d'un débat public où les intérêts des 8 000 habitants du delta et des diverses activités qu'il crée soient aussi pris en compte, comme ceux des oiseaux et des espèces rares qui y vivent.

Il existe quelques données de base : avec son collègue Serge Suanes, Mireille Provansal a montré que, depuis des décennies, la mer montait en Camargue de 2 millimètres par an, alors qu'elle monte d'un millimètre seulement à Marseille-Endoume. Mais on ignore encore les proportions entre la montée de l'eau et le tassement du delta, sa subsidence. On sait aussi que le Rhône transporte de moins en moins de sables. Beaucoup moins en ce XX^e siècle industriel qu'au XIX^e agricole, et encore moins depuis que le barrage de Serre-Ponçon installé en 1961 retient la Durance : l'édifice qui affaiblit les côtes marines, moins bien protégées des vagues et de la houle, est la principale cause du déplacement du trait de côte.

UNE TERRE AGRICOLE

On sait encore que la Camargue, sur le très long terme, avance vers la mer à l'est, du côté du grand Rhône et de Port-Saint-Louis, et recule dans les terres, vers l'ouest, où la charge du petit Rhône est minime : le village des Saintes-Maries-de-la-Mer est aujourd'hui une presqu'île alors qu'au siècle dernier Van Gogh écrivait à son frère devoir marcher 2 kilomètres pour aller peindre les barques de pêcheurs. Ces déplacements du littoral, aux causes multiples, peuvent être très rapides : « *En cent cinquante ans, il a avancé par endroits de 20 à 30 kilomètres* », dit Mireille Provansal. Près de Beaucaud, par exemple, cela peut représenter



plusieurs dizaines de mètres par an. Construite en 1859, la digue à la mer a fixé des choses qui variaient depuis des millénaires, et tout le monde a désormais tendance à vouloir les figer, en particulier ceux qui vivent sur ce fragile territoire, croisement d'une très longue histoire naturelle et d'une histoire fabriquée par les hommes. Actuellement, le delta est une terre agricole dont la riziculture est le fleuron et les toros une marque de fabrique, un royaume de pêche et de chasse, une terre industrielle qui produit du sel et des emplois, une réserve naturelle, refuge mondial des flamants roses, et un haut lieu du tourisme : cela fait beaucoup d'intérêts différents. La recherche de solutions compatibles

avec cet ensemble se complique encore quand l'ONU avance une hypothèse de montée des eaux de mer de 40 centimètres à l'horizon 2025.

Selon les scientifiques, qui connaissent leur milieu, cela est tout sauf une certitude. N'empêche que la menace doit être prise en compte. Michel Vauzelle, qui préside le conseil régional, le Parc naturel régional et le Symadrem, syndicat intercommunal des digues du Rhône, parle d'une « *Camargue retranchée dans ses digues (...), pourtant pas à l'abri du péril* ». Conscient qu'en ces terres mouvantes « *il ne faut rien figer mais s'adapter* », il plaide pour « *des solutions mixtes associant la réfection des digues, une circulation maîtrisée*

entre les étangs intérieurs et la mer, l'aide à la reconstruction de cordons de dunes », mais reconnaît qu'il y a débat entre différentes options. Bernard Picon voit les choses de façon encore plus nuancée. D'abord, parce qu'il considère que « *la politique d'ouvrages* », c'est-à-dire de digue ou de brise-lames, a ses limites : l'essentiel des arrivées de sel par exemple, qui posent un problème crucial à l'agriculture au cœur de la lutte éternelle entre eau

D'abord, explique-t-il, la montée des eaux se fait surtout sur des zones qui n'ont rien à en craindre, comme l'étang de Vaccarès. De plus, ajoute-t-il, le système de lagunes et de graus – ces passages entre eaux douces et salées presque supprimés par l'érection de la digue à la mer – est très productif pour la reproduction des poissons, et la Méditerranée en a le plus grand besoin. Il soutient encore que le tourisme vert peut pro-

La préfecture traque le moustique

Les techniciens de l'Entente interdépartementale de démoustication (EID), établissement public basé à Montpellier, mènent une mission d'inspection dans le domaine camarguais de Méjanès pour savoir si le moustique *Culex modestus*, porteur du virus du Nil occidental, s'y trouve. La préfecture des Bouches-du-Rhône envisage une opération locale de démoustication, réclamée notamment par le maire d'Arles, Paolo Toeschi (PS), mais contestée par les écologistes. Cette perspective « *attriste* » le directeur de la réserve de Camargue, Eric Coulet : « *Elle entretient une fausse panique autour du virus du Nil occidental connu en Camargue depuis 1937* », assure-t-il. Selon lui, « *cette démoustication ne servira à rien, les premiers cas du Nil occidental sont apparus en Languedoc, l'endroit le plus traité de France. Et il n'y aura plus de moustiques dans quinze jours : ils mourront à la première gelée blanche* ».

douce et eau salée, passe sous les digues. A l'heure actuelle, il y a 70 grammes de sel par litre d'eau en basse Camargue, pour 26 grammes par litre dans l'eau de mer. Autre source majeure de cette augmentation saline : la remontée du point salé dans le fleuve, phénomène qui voit la mer remonter le courant. Autrement dit, une réflexion sur le devenir du delta ne peut se contenter d'évoquer les digues.

Le sociologue plaide pour une grande souplesse fondée sur la relativisation des risques réels.

fitier de ces paysages exceptionnels entre mer et étangs si particuliers du lieu. Et il avance un argument inattendu : le littoral a beau être protégé par la loi du même nom, les actions du Parc naturel régional et bien d'autres mesures, « *le risque d'inondation est le meilleur garant de la non constructibilité du littoral, de sa non-urbanisation* ». Un paradoxe qui souligne que le sort de la Camargue se joue toujours entre l'action des hommes et celle des eaux.

Michel Samson

Autour de la Méditerranée, le phénomène connaît de fortes disparités

ARLES,

de notre envoyé spécial
« *Ce colloque à Arles n'allait pas de soi. Car il n'est jamais agréable de s'entendre dire que la terre où l'on vit risque d'être submergée...* », a lancé, jeudi 12 octobre, Bettina Laville, conseillère du premier ministre pour l'environnement et l'aménagement du territoire, en guise d'introduction au Colloque sur le changement climatique et les espaces côtiers qui s'est poursuivi vendredi 13. D'emblée, les scientifiques ont tenu à rassurer la centaine d'élus et d'aménageurs réunis à Arles : l'élévation du niveau de la mer devrait rester modeste.

Après quelques projections extravagantes de chercheurs américains dans les années 80, annonçant une montée moyenne des océans de 2 mètres à l'horizon 2100, la communauté scientifique internationale a révisé ses prédictions à la baisse. « *Selon les relevés de quelque 300 marégraphes disposant d'archives sur cinquante ans, et les observations du satellite altimétrique Topex-Poséidon depuis 1992, nous estimons aujourd'hui que cette élévation globale sera de l'ordre de 50 cm à la fin du XXI^e siècle* », résume le géographe Paolo Pirazzoli du CNRS (Meudon-Bellevue). Soit,

tout de même, deux à six fois l'élévation survenue au XX^e siècle (selon les valeurs retenues).

L'origine ? Avant tout un gonflement thermique des océans, consécutif à un réchauffement climatique global, et secondairement, la fonte des glaciers de montagne. Mais, derrière cette moyenne se cache de fortes disparités. Un seul exemple, en Méditerranée : le laboratoire Legos de Toulouse (CNRS, CNES et université) vient de découvrir, à l'aide du satellite Topex-Poséidon, qu'entre 1993 et 1999, l'augmentation du niveau marin a été de 5 à 10 mm par an dans sa partie occidentale contre 15 à 25 mm par an en Méditerranée orientale. Mieux, en mer Ionienne, ce niveau aurait même baissé de 5 à 10 mm/an, sans que l'on en comprenne exactement la raison !

SURCOTES MARINES FRÉQUENTES

Plus faible que prévue, cette montée des eaux n'est cependant pas sans conséquences. « *En réalité, c'est le cumul de plusieurs phénomènes, dont l'élévation du niveau marin, qui risque de poser des problèmes sur la frange littorale* », précise le géographe Roland Paskoff, professeur émérite de l'université Lumière de Lyon.

Sa principale crainte : une fréquence accrue des surcotes marines, ces submersions temporaires liées à l'expansion thermique des océans, la modification du régime des vents et les ondes propagées par les tempêtes. « *Dans l'estuaire de la Loire, une surcote de 1,40 mètre, prévisible une fois par siècle environ, deviendrait décennale avec une élévation du niveau marin de 30 cm* », ajoute Roland Paskoff. Même chose sur la côte occidentale du Cotentin si la mer grimpe d'autant : les surcotes survenant tous les siècles ou tous les millénaires reviendraient tous les dix ou cent ans... Avec à la clé, l'inondation de zones habitées, la destruction d'ouvrages, et une salinisation des terres agricoles et des nappes d'eau douce.

Que faire alors contre ces éléments marins déchaînés ? « *Devons-nous transformer la Camargue en polder protégé par une muraille de Chine aussi titanessque que coûteuse ?* », lance, provocateur, le président (PS) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur Michel Vauzelle. Au-delà des incertitudes scientifiques sur l'ampleur du phénomène et surtout sur ses impacts, les spécialistes étaient unanimes à Arles pour se garder de tout manichéisme : « *Il n'existe pas de solution miracle et unique, seulement du cas par cas : dans les zones for-*

tement urbanisées, il faudra se défendre contre cette invasion marine à coup de digues, de brises lame immergés ou d'enrochements ; pour protéger les stations balnéaires, il conviendra de s'adapter en remblayant régulièrement les plages ; ailleurs, dans des régions plus sauvages ou d'élevage extensif, il faudra bien accepter que l'eau avance... C'est en définitive une question de coûts et de bénéfices, plaide le géographe Alain Miossec de l'université de Nantes. Mais dans tous les cas, il faut arrêter de construire sur la frange littorale menacée par la mer. »

Une étude au long cours dans la Manche (du Nez-de-Jobourg au Mont-Saint-Michel) vient d'ailleurs renforcer son propos. Après avoir dressé l'inventaire des zones à risques, des ressources et des richesses à préserver, des mesures de défenses existantes et à prendre, avec un accroissement du niveau marin, les conclusions sont sans appel : les plans d'occupation des sols devraient être revus dans l'ensemble de la zone... Et pour la seule commune d'Agon-Containville, les pertes estimées par une éventuelle submersion atteindraient les 7 à 9 millions de francs.

Vincent Tardieu

Moins d'alluvions dans les deltas

Avec une élévation modeste du niveau marin, les stations balnéaires de l'Atlantique comme de la Méditerranée pourraient voir disparaître plages et touristes. Techniquement, on sait y faire face, mais cela coûte fort cher : 300 francs environ le mètre linéaire d'enrochement (agrégat de blocs de pierres) – très disgracieux –, 50 000 francs le mètre de brise-lames immergés, plus de 13 millions de francs l'apport de 300 000 mètres cube de sable puisé à plus de 20 mètres de profondeur... Depuis des siècles, la frange côtière perd ses sédiments et les plages leur sable. La construction de barrages, l'endiguement des fleuves, le reboisement des pentes de montagne ont accéléré ce phénomène : le Rhône ne dépose plus dans son delta que 10 % des alluvions abandonnées au début du siècle, et l'Ebre espagnol à peine 5 %. Le bétonnage a fait le reste.

Nous construisons un nouvel Internet haute performance.

Et VOUS, que construisez-vous ?

NORTEL NETWORKS™

www.nortelnetworks.com/eurojobs

Le testament d'Izetbegovic

La les traits tirés. Un air de lassitude extrême. Je ne l'ai pas revu depuis deux ans et je ne me rappelle pas cette blancheur crayeuse. « Vous me trouvez vieilli », dit-il ? C'est vrai, oui, je suis vieux. Ma voix elle-même a changé. Si, si, écoutez ma voix. Vous ne vous rendez pas compte, à ma voix, que je ne vais pas bien ? »

La voix, je ne sais pas. Mais le visage, en effet, n'est plus le même. Le teint trop mat. Le nez saillant. Quelque chose d'émacié, tendu, sur les pommettes. S'il n'y avait pas les yeux, agrandis par cette nouvelle maigreur et d'un bleu plus pâle encore qu'autrefois, on penserait au Mitterrand blafard, momifié, des dernières années. « C'est gentil, en tout cas, d'être venu. Et c'est si bien de vous intéresser encore à la Bosnie. Parce que nous n'intéressons plus grand monde, vous savez. On faisait la queue, il y a cinq ans, pour entrer dans ce bureau. Aujourd'hui... »

Le bureau, lui non plus, n'est plus le même. Ce n'est plus le bureau de guerre, abrité des tirs, entre deux cours, dans la partie centrale du bâtiment. C'est une pièce plus grande, avec des meubles neufs, une odeur de bois fraîchement verni et de jolis rideaux qui donnent un côté provincial. Le bureau d'Izetbegovic a été pour moi, et pour d'autres, un haut lieu de l'héroïsme bosniaque. C'était, avec le Club 99 et le siège du journal *Oslobodjenje*, l'un des premiers endroits où, pour prendre le pouls de la guerre et celui de la résistance, nous nous rendions quand nous arrivions à Sarajevo. Aujourd'hui on y entend, au lieu des tirs, le bruit joyeux des klaxons. Et cela fait un drôle d'effet, c'est vrai, d'y retrouver le modeste président d'un petit pays balkanique apaisé, normalisé et rentré dans le rang des nations ordinaires.

« Mais enfin, puisque vous êtes venu, parlons. Peu le savent. Mais j'achève d'écrire mes Mémoires. J'ai décidé de tout dire. Cela ne fera pas que des heureux... »

Un éclair de malice traverse le vieux regard dépoli. Je songe au redoutable politique qu'il est aussi capable d'être : combien de fois ne l'a-t-on pas vu, ici même, en pleine guerre, alors que les obus tombaient sur son palais, prendre le temps de déstabiliser un adversaire politique, de mater un seigneur de la guerre trop indépendant ou d'éconduire un de ces diplomates onusiens qui venaient, pleins d'arrogance, chercher l'expression de sa soumission !

« Commençons par la fin, voulez-vous ? » Le visage s'anime. Il a beau répéter : « Je suis vieux, je passe la main, il ne me reste qu'à mourir », je sens bien le plaisir qu'il prend, par avance, à revenir sur les secrets de cette guerre qui fut sa grande affaire – et la nôtre. « Vous souvenez-vous de ce fameux soir, à Paris, la veille du déclenchement des frappes de l'OTAN, où vous aviez été si surpris de me retrouver à l'ambassade américaine ? J'étais l'invité officiel de la France et de votre président, Jacques Chirac. Or j'étais là, au milieu de la nuit, en territoire américain... »

Et comment si je m'en souviens ! Il y avait là le négociateur Holbrooke. Le général Welsey Clark. La belle ambassadrice Harriman. Nous avions, avec mon ami Gilles Hertzog, passé le dîner à leur expliquer que la non-intervention en Bosnie était le déshonneur de l'Amérique. Et voilà que, au moment du café, dans le salon attenant, nous tombons sur lui, le président de la Bosnie en guerre, négligemment assis sur un rebord de canapé, habillé d'un blouson kaki, qui ressemblait à une veste de pyjama, tout menu, en train de téléphoner...

« J'étais arrivé à Paris le matin. J'avais passé la journée à éviter Holbrooke qui, à l'époque, me suivait partout. Le soir venu, je trouve encore un message qui m'attend au Crillon et me demande de rappeler d'urgence. Tant pis, me dis-je ! J'en ai assez ! On rentre à Sarajevo, de toute façon, demain et, pour l'instant, on va se détendre. Je vais donc

Leur première rencontre remontait à un jour sanglant de juin 1992, quand le président bosniaque Izetbegovic accueillit Bernard-Henri Lévy dans Sarajevo assiégée par les Serbes. Depuis, les armes se sont tuées, les accords de Dayton ont mis fin au conflit en décembre 1995. Fatigué et souffrant, le vieux président quittera le pouvoir le 14 octobre. Il s'est confié sans détour à l'écrivain, sur une note intime et crépusculaire, révélant des aspects méconnus de la guerre, ses propres contradictions, ses regrets. Un témoignage où affleurent colère et amertume



CHRISTIAN SIMONNET/IFRA&K

me promener dans les jardins des Champs-Élysées. Il pleut. Il y a, avec moi, l'ambassadeur Kovacs, quelques amis, Osman, mon garde du corps. Et voilà que je suis accosté, sous la pluie, par des hommes qui me disent : « Madame Harriman souhaite vous inviter à dîner. » Comment cela à dîner, je leur rétorque ? Il est 11 heures du soir, ça fait longtemps que j'ai dîné. Bon, reprennent-ils. Oubliez le dîner. L'ambassadrice a une information très importante à vous transmettre... A propos, elle est morte n'est-ce pas ?

« Oui, dis-je. Une mort bizarre et, somme toute, assez romanesque. Un arrêt du cœur, en nageant, dans la piscine d'un grand hôtel. »

« Ah ! Elle était en forme, pourtant, et encore jeune... Je finis donc par suivre les inconnus. Et, à peine arrivé à la résidence, j'aperçois Holbrooke dans un coin, en grande conversation téléphonique : ni bonjour ni bonsoir, il me tend juste le combiné, comme si quelqu'un demandait à me parler. Qui est à l'appareil ? Talbot, l'adjoint de Warren Christopher, qui me dit : « Vous allez être content, je vous appelle de la part du président des Etats-Unis pour vous informer que la décision est prise et que les frappes commenceront dans les toutes prochaines heures. » »

Je revois la scène. Je revois la joie, ce soir-là, sur les traits généralement mélancoliques du père de la nation bosniaque. Je le revois ensuite, précédé de Pamela Harriman et du général Clark, montant dans les étages pour – je le comprends seulement aujourd'hui – suivre en direct, sur les écrans, la préparation, puis le déclenchement, des frappes tant attendues.

« Mais ce n'est pas tout, reprend-il. Ce n'est pas le seul mystère de cet-

te journée. Le matin même, j'avais vu Chirac. Et il m'avait dit : « Je suis partisan d'une riposte brutale aux derniers bombardements serbes sur Sarajevo, mais les Américains sont contre, et j'ai besoin de vous pour faire pression sur eux. » Alors de trois choses l'une. Ou bien la décision finale, quand Chirac me dit cela, n'est pas encore prise et la France a joué un rôle, elle a pesé : n'oubliez pas que c'est lui, Chirac, qui a envisagé une force d'intervention rapide pour reprendre Srebrenica et qu'il a demandé aux Américains, qui les lui ont refusés, des moyens de transport aéroportés ! Ou bien la décision est prise, Chirac le sait et, pour des raisons que j'ignore, il m'induit délibérément en erreur. Ou bien, troisième hypothèse... »

Il sourit, les yeux mi-clos, les lèvres entrouvertes, comme s'il hésitait à poursuivre. Je sens bien, à cette réticence légère, et sans doute feinte, que c'est cette troisième hypothèse qui est, selon lui, la plus plausible.

« Ou bien la décision était prise, oui, mais Chirac ne le savait pas, les Américains le lui avaient caché... »

Me reviennent les confidences de ce haut gradé de la Forpronu qui, à Sarajevo, en septembre 1995, m'avait dit que les services américains avaient la preuve de la collusion de quelques éléments-clefs des forces françaises en Bosnie avec leurs homologues bosno-serbes.

« Se pourrait-il, dis-je, que les Américains se soient méfiés des Français et les aient délibérément tenus dans l'ignorance de l'imminence de l'intervention ? »

Izetbegovic ne répond pas. Il me fixe en silence, sourit encore, mais ne répond pas.

« Concernant Chirac, insisté-je, il y a encore une autre question. Je me souviens que, le lendemain matin,

jour des frappes, vous l'aviez appelé pour solliciter, dans l'urgence et hors protocole, un second entretien. Vous deviez lui dire votre souhait de voir une division bosniaque libérer, la première, Sarajevo. Vous n'avez jamais dit ni comment s'est passé ce second entretien ni ce qu'il vous a répondu. »

Son visage, cette fois, se rembrunit. L'expression de malice cède la place à un bizarre mélange d'amertume et de nostalgie. Il se sert un verre d'eau. Me sert un peu de thé dans la tasse à café microscopique qu'une secrétaire vient d'apporter. Il ôte sa veste, car il fait chaud.

« Je lui ai dit en effet : c'est la division Leclerc qui est entrée la première dans Paris ; de la même façon je voudrais, pour le principe et l'honneur, que nous libérions nous-mêmes notre capitale martyre. »

« Et alors ? Comment a-t-il réagi ? »

« Il m'a écouté. J'ai senti que je touchais sa fibre gaulliste. Mais ça n'a pas marché. Peut-être n'a-t-il pas eu le poids nécessaire. Peut-être a-t-on jugé que c'était un trop beau cadeau à nous faire. Tout l'effort de l'Occident, pendant la dernière année de cette guerre, a été – j'en ai, aujourd'hui, la conviction – d'empêcher qu'il y ait, en Bosnie, un vainqueur et de faire qu'on arrive à une sorte de match nul. »

Izetbegovic se lève. Il va à la fenêtre. Vu de loin, en bras de chemise, le visage mangé par la lumière de cette belle journée d'été, il a une silhouette plus nette, comme stylisée, qui me rappelle, un instant, l'allure du chef de guerre d'autrefois. « Je vais vous donner un autre exemple, reprend-il, la voix lointaine elle aussi, un peu rauque. Ça non plus, je ne l'ai jamais dit. La scène se passe quelques semaines plus tard. Nos armées se rapprochent de Banja Luka, qui est la vraie capitale des Serbes. La défaite de ces terribles milices qui passaient, chez vous, pour invincibles n'est plus qu'une question de jours. Et je me dis que nous allons – autre symbole – pouvoir libérer nous-mêmes les camps de Prijedor et Omarska. Or je reçois un message de Holbrooke. « Vous vous arrêtez, dit-il. Immédiatement. Nous savons que Milosevic a posté une division blindée de l'autre côté de la frontière, aux portes de Brcko, prête à intervenir. Notre avertissement est clair : s'il y a une contre-offensive serbe, nous, Américains, ne bougerons pas le petit doigt pour vous défendre. » Je n'avais pas le choix. Je me suis incliné. »

Je pense à ces jours où nous étions justement, avec Hertzog, sur les lignes de front, au pied des monts Vlasic. Je pense à ce général bosniaque, chef de la V^e armée, qui disait : « Nous serons à Banja Luka dans trois jours ; rien ni personne ne nous empêchera d'y entrer ; si on nous envoie l'ordre de nous arrêter ? eh bien, on ne répondra pas au téléphone... et l'ordre ne sera pas arrivé... »

« Sur le moment j'ai été furieux, poursuivit-il, comme s'il lisait dans mes pensées. On nous arrêtaient en

ge. Un moue découragée. Il reprend, toujours debout, mais à voix plus basse, comme s'il craignait d'être entendu. « Je sais. C'était notre politique. Mais nous avions un front de 1 500 kilomètres, ne l'oubliez jamais. Et nous avions, surtout, une armée où on avait admis des gens qui, en temps normal, n'auraient jamais été autorisés à porter une arme. On ne sait jamais, dans ces cas-là. Je suis sincère : on ne peut pas savoir, et moi-même je ne savais pas, comment allaient réagir des jeunes soldats qui ont vu leur famille entière massacrée et qui croient avoir les assassins au bout de leur fusil. J'ai eu peur de cela. Je n'ai pas eu peur des Serbes, vous le savez bien. Ni des obus... »

Image fugitive de lui, les jours de grands bombardements, quand les Sarajeviens devaient descendre dans les caves et que, pour donner l'exemple, il allait se promener, presque sans escorte, coiffé de son béret, sanglé dans la capote kaki qu'il n'a pas quittée pendant cinq ans. « Je n'ai jamais eu peur de Milosevic et Karadzic, non. Mais j'ai eu peur de la vengeance des miens. Et j'ai eu peur, si cela arrivait, de ne pas pouvoir les retenir. Vous vous rappelez le jour, dans l'avion qui nous menait chez le pape, où j'avais appris qu'une compagnie de soldats perdus avait commis des exactions dans un village croate, entre Koprivica et Mostar ? J'ai passé toute la guerre dans la hantise de voir des incidents de ce genre se reproduire. Et c'est vrai, je l'avoue, qu'une partie de moi a été soulagée quand nous a été imposé ce cessez-le-feu, aux portes de Banja Luka. » On croit rêver. Cet homme avait la victoire au bout de ses canons. Il avait la possibilité d'en finir avec le fascisme serbe et de rétablir la Bosnie. Et il y aurait renoncé par crainte de ses propres soldats !

« Une troisième histoire. Vous ai-je jamais parlé du miracle de Vitez ? Non ? Eh bien voici. Vous allez comprendre. »

Le président est revenu s'asseoir. Il voit ma déception. Il sait qu'il est en train d'entamer l'image, à laquelle tiennent tant ses partisans étrangers, de vrai chef de guerre, sans peur, impérieux, haranguant ses soldats dans les tranchées de Grond et de Stup. Alors, il s'est rassisi. Il s'est servi un autre verre d'eau. Et, tout proche à nouveau – voix douce, presque chuchotée, il raconte. « Nous sommes à l'hiver 93-94. C'est le moment le plus noir de l'année la plus noire de la guerre. Nous avons contre nous les Serbes, bien sûr, mais aussi les Croates qui viennent d'entrer dans la guerre et d'ouvrir un second front en Herzégovine. Nos soldats ont froid. Ils ont faim. Toutes nos voies de ravitaillement sont coupées. Moi-même, après que le pont de Mostar a été détruit, le 9 novembre 1993, je suis convaincu que c'est fini, qu'il ne faut plus résister que pour l'honneur et que chaque matin qui se lève risque d'être le dernier. »

Est-ce une illusion ? J'ai eu l'im-

Grandeur et limites d'Izetbegovic. C'est cet homme-là que j'ai aimé. C'est cette humanité, cette bonté, cette douceur, cette façon, comme disait Malraux, de faire la guerre sans l'aimer et de la gagner quand même, c'est ce scrupule, qui m'ont, dès le premier jour, attaché à cet anti-guerrier

plein élan. On nous volait notre victoire. Aujourd'hui, je ne sais plus. Peut-être était-ce plus sage, après tout. Peut-être, si nous étions entrés à Banja Luka, y aurait-il eu des actes de représailles, un bain de sang... »

Je pense encore – et, cette fois, je le lui dis – que nous étions nous-mêmes à Donji Vakuf à cette époque ; qu'il y avait là des colonnes de réfugiés serbes, des prisonniers par centaines ; et que nous n'avons rien vu de semblable – une armée bosniaque exemplaire, au contraire, dont on ne pouvait qu'admirer l'extraordinaire retenue...

Une ombre, encore, sur son visa-

propose. Et c'est, comme vous savez, le vrai tournant de la guerre : un front de moins ; des lignes d'approvisionnement rouvertes ; une armée bosniaque qui reprend l'initiative ; bref, l'espoir qui revient. Seulement voilà... »

Il lève le doigt. Arque le sourcil. On sent le bon contour qui ménage ses effets. Il a surtout ce que, pendant la guerre, dans les interminables discussions où je lui reprochais son goût de la négociation et du compromis, j'appellais, pour rire, sa « tête d'avocat ». « Seulement, voilà. La seule chose que le président Tudjman ignorait, le détail qui lui avait échappé et qui, s'il avait su, aurait évidemment tout changé, c'est que, pour la même raison toujours, parce qu'il y avait dix mille ou vingt mille civils enfermés dans la ville et que j'avais bien trop peur que mes soldats se conduisent mal et soient tentés par la vengeance, la seule chose, dis-je, qu'il ignorait c'est que je ne serais jamais entré dans Vitez. »

Il semble s'excuser, maintenant. Ce n'est plus sa tête d'avocat, mais son autre air des mauvais jours : son « air Blum », comme nous disions aussi – douloureux, désolé, accablé par le poids de contradictions insolubles et secrètes. « C'est le plus grand coup de poker de ces années. C'est un coup de bluff militaire comme il y en a peu. Si Tudjman n'avait pas craqué, c'est moi qui aurais lâché prise, et la Bosnie aurait perdu la guerre... »

GRANDEUR et limites d'Izetbegovic. C'est cet homme-là que j'ai aimé. C'est cette humanité, cette bonté, cette douceur, cette façon, comme disait Malraux, de faire la guerre sans l'aimer et de la gagner quand même, c'est ce scrupule, qui m'ont, dès le premier jour, attaché à cet anti-guerrier. Mais ne touchez-t-on pas là, en même temps, la faille du personnage ? N'est-il pas, ce scrupule, l'exacte mesure de ce qui l'a empêché de tenir tête à ses tuteurs et, ce faisant, d'atteindre sa vraie grandeur et de transformer sa vie en destin ?

« Revenons à Banja Luka, lui dis-je. De Gaulle aussi, en 1944, a vu les Américains tenter de lui imposer leur loi. Mais il est passé outre. Il a lancé sa deuxième DB sur Paris. Et les Américains se sont inclinés. »

« Arrêtez avec votre de Gaulle, me répond-il, nuance de coquetterie dans la voix. Déjà, pendant la guerre, vous me parliez tout le temps de de Gaulle... »

Puis, comme s'il changeait d'avis et choisissait de prendre, finalement, le bénéfice de la comparaison : « J'ai lu les Mémoires de guerre, notez bien. Vous me les avez envoyés, je les ai lus. Et c'est vrai qu'il y a des points communs. Mon pays est plus petit, certes. Mais il y a des choses du destin français qui se sont répétées en Bosnie. Comme moi, de Gaulle a reçu l'aide des autres. Comme moi, il avait des alliés très puissants qui l'aidaient sans vraiment l'aider. Sa supériorité c'est qu'il avait plus de moyens et que, surtout, il disposait des colonies. Ma force, c'est que j'avais plus d'influence dans mon pays que lui dans le sien. Et j'avais des zones entières qui étaient restées libres, vraiment libres... »

Et puis enfin, se redressant, toute coquetterie bue et sur un ton d'éloquence triste, mais raide, et rétrospectivement indignée : « D'autant qu'il y a un cas où j'ai dit non. C'était le 20 novembre au soir, veille de la signature des accords de paix de Dayton. Il est 23 heures. Je reçois un ultimatum de Warren Christopher. « Il faut que vous rendiez Brcko aux Serbes. Ainsi que 1,5 % de territoire occupé par vos armées. » Et il ajoute : « Je veux votre réponse dans une heure ; sinon, on arrête tout, on rompt les négociations et la guerre recommencera. » Alors, avec mes collaborateurs, on se met à la recherche des 1,5 %. Un petit bout par-ci. Un petit bout par-là. Je me fais l'effet d'un pâtissier qui fabrique un gâteau. Mais, pour Brcko, je dis : « Ça, non, il est hors de question que je le rende ; on a déjà cédé sur Zepa, Srebrenica, Visegrad, Foca ; on ne va pas, en plus, céder sur Brcko. » »



CHRISTIAN SIMONPIÉTRI/H&K

Srebrenica, juillet 2000. Le président Izetbegovic participe à une cérémonie religieuse à la mémoire des victimes de Srebrenica.

Se rend-il compte de ce qu'il dit ? Quel que fût le caractère stratégique de ce fameux corridor de Brcko qui relie la Serbie à la Bosnie de Karadzic, prend-il bien la mesure de la disproportion entre les compromis innombrables que lui imposèrent les Occidentaux et cette humble bataille diplomatique qu'il a, en effet, fini par gagner ? « *Donc, je tiens bon. Et comme l'inévitable Holbrooke me dit que, dans ce cas, les Américains se retirent du processus, je dis "Tant pis", je demande à mes gens de préparer leurs bagages et je vais me coucher, convaincu que c'est fini et que, le lendemain, on rentre à la maison. Le lendemain, très tôt, on frappe à ma porte. C'est Christopher qui est là, avec Holbrooke. Ils viennent me dire qu'ils sont d'accord pour laisser la question Brcko à plus tard. Voilà. Cette fois-là, j'ai tenu bon. Et j'ai gagné. Pour le reste...* »

La voix, de nouveau, s'assombrit. Le regard se voile, à la fois fixe et inquiet. On entend, dans le lointain, le chant du muezzin. « *Pour le reste, je vais vous donner un seul exemple, presque un symbole. Vous connaissez Bosanski Samac ? C'est mon village natal, près de Konic, au confluent des deux rivières Sava et Bosna – je me souviens que, de la fenêtre de ma chambre d'enfant, je voyais le confluent des deux rivières bosniaques. Mes ancêtres sont enterrés là. J'avais des cousins qui, avant la guerre, y avaient des maisons. Or, aujourd'hui, avec le découpage qui nous a été imposé, ce village, dont la population, dans son immense majorité, a toujours été musulmane, se trouve en Republika Sprska.* »

Izetbegovic, cette fois, se tait. La tête penchée en arrière, un sourire vaincu sur les lèvres, il paraît perdu dans ses souvenirs et se tait. C'est moi qui reprends.

« *Quand vous repensez à ces années, à ces gens qui vous ont menti ou sacrifié, à Mitterrand, à Bush, à l'Anglais John Major, quel est votre état d'esprit ?* »

- Oh ! fait-il, avec un geste fataliste...

- *Vous leur en voulez encore ? Vous pardonnez ?*

Il tourne la tête. Mais le visage semble, toujours, ailleurs.

- *Le temps fait son travail, bien sûr. Mais ce n'est jamais avec plaisir que je repense à ces messieurs.*

- *Et, en même temps, vous n'aviez pas que des ennemis, n'est-ce pas ? Il y a aussi eu des gens, des tas de gens, qui vous ont soutenu...*

- *Pas des tas, non. Quelques-uns. Kohl, peut-être. Vaclav Havel. Et puis, à la dernière minute, mais à la dernière minute seulement, le président Chirac.*

- *Vous souvenez-vous de votre première rencontre avec lui ? Il était encore à l'Hôtel-de-Ville. Et il se fichait tellement de la Bosnie qu'il avait demandé : "Dites-moi, monsieur le président, est-ce que les Bosniaques et les Serbes parlent la même langue ?" »*

Le souvenir le déride. Une lueur espiègle lui revient à la pensée de ce grand Chirac, encombré de lui-même autant que de cet obscur président balkanique qu'il voit débarquer, tout à coup, dans son emploi de temps de maire de Paris.

« *J'ai une hypothèse sur le revirement de Chirac, dit-il. Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris. Mais, quand on s'est revus, deux ans plus tard, à l'Élysée, je crois bien qu'il m'a dit : "J'ai été artilleur dans ma jeunesse et j'en ai toujours gardé un faible pour l'armée en général et les artilleurs en particulier." Est-ce qu'il est vraisemblable qu'il m'ait dit ça ?* »

- *Oui, bien entendu.*
- *Alors, mon idée c'est qu'il n'a pas supporté de voir son armée humiliée. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est le spectacle des soldats de la Forpronu pris en otage, attachés à des poteaux, humiliés. "Les Serbes me le paieront, m'a-t-il dit ce jour-là ! Nous avons sur Igman des canons de 155, très précis, c'est ce que nous avons de meilleur à part la bombe atomique, les Serbes vont s'en apercevoir !" Et c'est vrai que, en septembre, ce sont ces canons français, ceux-là mêmes dont il m'avait parlé, qui ont pilonné les lignes serbes...*

- *Et Mitterrand ? Avez-vous une hypothèse sur François Mitterrand ? Vous l'avez, lui, souvent vu. Il a été, depuis le premier jour, l'un des acteurs principaux du drame. Je me suis toujours demandé si vous aviez tout de suite compris, ou non, qu'il était votre adversaire.* »

Il réfléchit encore. Il a ce petit mouvement de la lèvre, plusieurs fois répété, comme s'il suçait ses mots avant de les donner, qui à toujours été signe, chez lui, d'extrême perplexité.

« *C'est compliqué, Mitterrand. L'homme était si retors. Si profondément ambigu. Il travaillait à notre perte et pourtant, quand je le voyais, il était l'amabilité même. Mais enfin...* »

Il hésite, oui. On sent qu'il cherche, et qu'il veut bien peser, ses mots. « *Il y a une date, peut-être. Il y a un jour où j'ai ressenti un malaise. C'était pendant le voyage-surprise à Sarajevo de juin 1992. Beau geste, évidemment ! Et qui a eu l'immense mérite, sur le coup,*

d'interrompre les bombardements ! Mais il y a eu ce moment, dans les salons de la présidence, où, en réponse à notre décision de le faire citoyen d'honneur de la ville, il s'est exclamé, pointant l'index : "Attention, hein, je vais pouvoir voter maintenant..." Sous-entendu, bien sûr : "Je vais pouvoir voter contre vous." C'était dit sur le mode de la plaisanterie. Mais il y avait, dans le ton, une menace voilée qui m'a glacé. »

Je revois Izetbegovic et Mitterrand dans les rues pavées de Sarajevo. Je le revois face à face, quelques semaines plus tard, à l'Élysée : cette étrange ressemblance physique, cette méfiance entre les deux, l'agacement de Mitterrand, son impatience. Je revois les images surtout, retrouvées trop tard pour pouvoir les monter dans mon

eu d'autres, des petits avions. Beaucoup d'autres. Mais ces armes, contrairement à ce que nous vous disions à l'époque, n'étaient pas toutes financées par de l'argent américain. Elles venaient souvent des pays musulmans : Turquie, Emirats, et aussi, parfois, l'Iran. »

Je suis surpris, bien entendu, de l'entendre confirmer pour la première fois ce secret de polichinelle. Et je ne vois que trop bien, surtout, l'usage que les ennemis de la Bosnie feront de l'information. Quoi ? C'était ça, votre Bosnie citoyenne ? Ça, votre islam libéral, démocrate, multi-ethnique, etc ?

« *Rassurez-vous,* reprend-il avec un drôle de sourire canaille que je ne lui avais jamais vu, *je ne leur ai pris que les armes.* »

Puis, plus grave : « *Les Occiden-*

« **C'est compliqué, Mitterrand. L'homme était si retors. Si profondément ambigu. Il travaillait à notre perte et pourtant, quand je le voyais, il était l'amabilité même** »
Alija Izetbegovic

film, du président français qui, sa fameuse visite finie, à l'heure de redécoller vers Paris, se laisse accueillir par Karadzic à l'aéroport de la ville assiégée.

« *J'insiste, lui dis-je. Quand vous repensez à tout cela, quand vous faites le bilan de toutes ces trahisons, quel est le sentiment qui domine : la tristesse ? la colère ? un mélange des deux ? autre chose ?* »

- *La colère, oui. Et aussi une grande amertume. Il y a une chose, par exemple... Je ne sais pas si je dois le raconter...* »

Il cherche le regard de Kemal Muftic, le conseiller spécial, l'homme de tous les secrets, qui est là depuis le début de l'entretien et dont le visage reste, comme à l'accoutumée, impénétrable.

« *Oh, après tout... N'ai-je pas dit que j'écrivais mes Mémoires et que le temps était venu de tout dire – la face noire des choses comme leur face lumineuse ?* »

Il se sert à nouveau un verre d'eau.

« *Vous vous souvenez quand vous m'interrogez sur nos sources d'approvisionnement en armes ? Et l'histoire du petit avion, maillé aux couleurs de l'ONU, que nous avions fait atterrir sur l'aéroport de Tuzla ? Eh bien, je peux le dire, maintenant. Il y en a*

un seul, et c'en était fini de l'idée bosniaque, alors que là... »

Il répète : « *Là, je ne sais pas...* »

Puis, en français – la première fois depuis le début de l'entretien : « *Il y a une chance de réconciliation.* » Survient alors Osman, son garde du corps de toujours, qui est, comme autrefois, le seul à pouvoir entrer dans le bureau sans frapper et qui vient régler les derniers détails du déplacement à Srebrenica prévu pour le lendemain : problèmes de sécurité, semble-t-il ; routes bloquées ; la SFOR qui craint que ce voyage ne soit perçu par les paysans serbes, sur le chemin, comme une provocation. N'est-ce pas l'exactly démenti de ce qu'il est en train de dire ? Et comment ne comprend-il pas que cette image d'un président empêché de voyager à l'intérieur de son propre pays est la preuve même de ce qui sépare l'idée bosniaque de son rétablissement véritable ?

« *Il y a deux problèmes majeurs, reprend-il, tandis qu'Osman s'éloigne pour téléphoner. Il reste deux conditions au rétablissement plein et entier de la Bosnie. La question des réfugiés, d'abord. C'est notre affaire à nous Bosniaques, évidemment. C'est à nous de faire bouger ces gens qui occupent des maisons qui ne sont pas les leurs mais qui, sous prétexte qu'ils sont des anciens combattants, ou qu'on leur a volé ou détruit leur propre maison, estiment qu'ils ont des droits. Mais c'est aussi votre affaire. Car il faudrait que vous mettiez fin, une bonne fois, à vos ambiguïtés sur la question. Votre conviction n'est-elle pas, en Europe, que c'est le mélange des populations qui a été à l'origine de l'explosion ?* »

Osman revient. Les nouvelles sont encore plus mauvaises. Il y a des menaces de manifestations serbes sur le parcours du convoi présidentiel. La SFOR propose deux places dans un hélicoptère.

« *Et puis il y a une deuxième problème, plus important encore et dont la solution est, pour le coup, entièrement entre vos mains. Ce problème c'est celui de la justice, c'est-à-dire de Mladic et Karadzic. Le Tribunal pénal international de La Haye les a inculpés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Seul un vrai procès de ces malfaiteurs – comme, d'ailleurs, de Milosevic – permettrait au peuple serbe de se réveiller. Or parce qu'ils sont prisonniers de leur option zéro morts et que capturer Mladic et Karadzic ferait forcément des morts, le Pentagone, donc la SFOR, ne fait rien.*

- *Sait-on seulement où ils sont ?*
- *Bien entendu.*

- *En Bosnie, encore ?*

- *Mladic non. Karadzic oui. Karadzic est ici, oui, tout près, à une vingtaine de kilomètres de nous, peut-être trente...* »

Osman est revenu. Il vient le chercher pour l'emmener à son prochain rendez-vous – un discours qu'il doit prononcer devant des réfugiés bosniaques.

« *Je ne vous en dirai pas plus, conclut-il en me rattachant jusqu'à la porte. C'est à vous de jouer, maintenant. Il ne tient qu'à vous, à vos gouvernements, à l'ONU, que justice soit enfin faite et que, donc, la Bosnie revive.* »

Ce seront ses derniers mots.

C'est aussi la dernière fois, je le sais, que je le verrai ici, dans ce vieux palais austro-hongrois qui incarne à jamais, pour moi, les mille deux cents jours d'un siège atroce, sans précédent depuis cinquante ans, et dont ni la Bosnie ni l'Europe ne sont près de se remettre. Perdu dans mes pensées, la tête déjà pleine des mille questions que je n'ai pas posées et que je ne poserai sans doute jamais, je prends machinalement le chemin, non de l'escalier d'honneur réservé aux visiteurs, mais de la petite entrée de service, à l'arrière du bâtiment, par laquelle j'étais arrivé, la toute première fois, au début de cette aventure, par un matin sanglant de juin 1992.

Je revois les sacs de sable, devant la porte. Les sentinelles affolées. Les longs couloirs sans lumière. Kemal, jeune, venant à la rencontre des premiers Français non journalistes à avoir tenté le voyage. Le désordre, partout. Les cris. La bousculade. L'attente, dans l'antichambre bondée de soldats en armes. Et puis la porte qui s'ouvre – et un petit homme modeste, très calme, étrangement sourd à la clameur ambiante et qui, à contre-cœur, s'apprête à entrer dans l'Histoire.

Bernard-Henri Levy

P5. Entre la date de cette conversation et celle de sa publication, les événements se sont précipités en ex-Yougoslavie. Aussi suis-je revenu vers le président bosniaque pour lui demander ce que lui inspirait le fait de quitter finalement la scène, à huit jours près, en même temps que son bourreau, Slobodan Milosevic. A cette toute dernière question, il m'a répondu ceci : « J'ai toujours eu le secret espoir de partir après Tudjman et Milosevic ; reconnaissez que, sur ce point, j'ai gagné mon pari ; il était moins une, mais enfin je l'ai gagné ; c'est, peut-être, un symbole. »

Les pacsés de l'an I *par Eric Fassin*

UN an après le vote de la loi, les pacsés sont nombreux, et l'opinion approuve : la réalité sociale l'a emporté sur les oppositions idéologiques. Et nos élites ne vont pas manquer de suivre le mouvement, faute de l'avoir précédé. Étonnant consensus, étonnamment soudain : la guerre du pacs n'aura pas lieu. Il est vrai que la démocratie connaît en France d'autres soucis. L'évidence, l'inquiétude première des dirigeants n'est plus là, ni la préoccupation majeure des citoyens. Si notre culture devait s'effondrer aujourd'hui, qui croirait vraiment que la faute en revient au pacs ?

Les gardiens du temple de la culture avaient pourtant raison sur un point essentiel. Certes, la nouvelle loi n'ouvre que des droits limités – en matière de filiation, mais aussi, par exemple, de nationalité ou de regroupement familial. Ces droits insuffisants, elle ne les accorde qu'avec méfiance : les délais imposés trahissent le soupçon de fraude. Cependant, le pacs fait bouger l'« ordre symbolique », autrement dit les normes sociales : au grand dam de nos gouvernants, il interroge tout à la fois la norme hétérosexuelle et la norme conjugale. L'intention du législateur aura ainsi été doublement dépassée, d'abord par le débat sur le mariage et la filiation, ensuite par la pratique des pacsés. Même les inégali-

tés qui entachent la loi servent de révélateur paradoxal à sa logique égalitaire : le pacs nous entraîne au-delà du pacs.

Il touche d'abord à la norme hétérosexuelle. En renonçant à la pénaliser, ou même à la pathologiser, notre société admettait déjà que l'homosexualité fût « normale ». Toutefois, le pacs va plus loin : en basculant de la tolérance (pour des pratiques individuelles) à un début de reconnaissance (pour des formes sociales d'organisation), la loi enclenche une logique d'égalité entre les orientations sexuelles. Nul ne s'y trompe : le vote n'aura pas été un point final, comme l'espéraient nos responsables, mais un point de départ. On discute déjà le mariage, et même la filiation. Sans doute le gouvernement, imprudemment prudent, comme hier avec le pacs, dont il se pare fièrement aujourd'hui, recule-t-il au moment d'ouvrir les chantiers de réforme du droit de la famille et des lois dites de « bioéthique ».

Il n'empêche. La bataille du mariage n'est pas gagnée ; mais l'égalité entre les sexualités est une idée qui avance, et, si nous voulions l'ignorer, nos voisins viendraient nous le rappeler. En effet, les Pays-Bas montrent l'exemple, avec une réforme juridique globale de la famille ouvrant des droits égaux pour tous les couples, y compris en matière de filiation. Devant les enfants de ces lois nouvelles, il

deviendra bientôt impossible de jouer avec nos fantasmes, mais aussi avec leur vie, en ne prétendant voir en eux que les cobayes symboliquement modifiés d'une expérience sociale contre nature. Ce qu'on disait hier impensable était seulement l'impensé de nos sociétés. Il faut donc aujourd'hui repenser nos savoirs.

Le pacs fait bouger l'« ordre symbolique », autrement dit les normes sociales : au grand dam de nos gouvernants, il interroge tout à la fois la norme hétérosexuelle et la norme conjugale

L'hétérosexualité ne s'impose déjà plus comme une norme incontestée. Si le mariage s'ouvre, le choix du sexe du partenaire n'aura plus aucune raison d'être un critère pertinent pour la morale sociale. Il n'est pas, il n'est plus nécessaire (ni pour l'Etat ni pour la société) de séparer des classes d'individus (hétérosexuels d'un côté, homosexuels de l'autre), auxquelles s'attacheraient des droits différents et une légitimité inégale. D'ailleurs, les revendications actuelles portent non pas sur quelque droit inconditionnel des homosexuels au mariage ou à l'enfant, mais sur

un droit égal (et donc également conditionnel) pour chacun, indépendamment de son orientation sexuelle, de se marier, d'adopter ou de recourir à la procréation médicalement assistée.

Notre culture y survivra. La fin de la norme hétérosexuelle ne signifie pas la déchéance du désir pour l'autre sexe. L'hétérosexualité

n'en sera que plus désirable. Inquiétons-nous plutôt de l'inquiétude de ceux pour qui les homosexuels, en réclamant des droits, voudraient à la fois, selon une expression peu gracieuse, « le beurre et l'argent du beurre », autrement dit la liberté individuelle et l'égalité sociale, ou, plus crûment, la jouissance et la famille. Triste conception de l'hétérosexualité, sacrifice sexuel qui demanderait des compensations sociales, et sombre vision du mariage, prison sociale qui exigerait le renoncement sexuel.

De fait, le pacs touche aussi à la

norme conjugale – et pas seulement à la norme hétérosexuelle. S'il marque une étape vers l'égalité, entre concubinage et mariage, il vaut aussi par lui-même : il crée de nouvelles possibilités. En effet, il s'adresse non seulement à ceux qui ne « peuvent » pas se marier (les couples de même sexe, interdits de mariage), mais aussi à ceux qui ne « veulent » pas se marier (les couples hétérosexuels qui font le choix d'un pacte moins contraignant). Gageons que certains pacsés qui ne peuvent pas se marier ne le voudraient pas non plus.

Le pacs n'existe donc pas seulement dans l'attente d'autre chose – ni dans la revendication des militants, ni dans la biographie des pacsés. Même quand le mariage finira par s'ouvrir aux couples de même sexe, le pacs gardera sa place, dans une perspective pluraliste : sa valeur apparaîtra pleinement lorsque, au lieu d'organiser la hiérarchie entre les orientations sexuelles, il deviendra pour tous une option, à côté du concubinage et du mariage.

Quel sens propre revêt ce choix ? C'est un début d'égalité entre les sexualités, mais aussi une forme de liberté dans la sexualité. En cela, il touche à la norme conjugale autant qu'à la norme hétérosexuelle. Par le mariage, l'Etat entend contrôler la pratique sexuelle, comme en témoignent conjointement l'obligation de fidélité et le devoir conjugal. Sans doute l'adultère et l'abstinence existent-ils dans la réalité conjugale, en dépit du code civil ; mais ces écarts ne remettent pas plus en cause le rôle de l'Etat que la tricherie du contribuable sur sa feuille d'impôts.

Le pacs, en revanche, bouscule cette norme légalement instituée : il suppose une relation sexuelle, sans prétendre en dicter les termes. N'allons pas dire, avec un sourire boulevardier dont s'accommo-

de si bien le mariage le plus traditionnel, qu'il encourage la promiscuité (ou à l'inverse la chasteté). En réalité, le pacs confie aux partenaires la responsabilité de négocier le contrat sexuel à leur guise : libre à eux de définir ensemble leurs droits et leurs devoirs. L'Etat ne s'y mêle pas de réguler la sexualité – sinon, comme ailleurs, pour empêcher la violence. Car, à l'évidence, la domination est la négation de la liberté sexuelle. Loin d'enfermer les couples de même sexe dans des normes construites sans eux, voire contre eux, le pacs interroge donc les normes hétérosexuelle et conjugale : au-delà du pacs, le débat (hier) comme la pratique (aujourd'hui) sont porteurs d'une double logique d'égalité et de liberté. Les conservateurs l'ont bien senti. Mais comment comprendre les résistances formidables qu'a rencontrées ce progrès modéré chez des progressistes qui se veulent raisonnables ? Et comment interpréter le retard d'élites, politiques et surtout intellectuelles, qui se pensent « éclairées », sur la France qu'on dit « profonde » ?

Faisons l'hypothèse qu'avec l'ébranlement des années 1980 c'est toute une génération qui a perdu ses repères idéologiques. Faute de savoir encore distinguer leur droite de leur gauche, les élites se sont alors donné pour mission de fixer à la société des repères « symboliques ».

Peut-être assistons-nous à la fin de cette période de confusion idéologique. En tout cas, l'opinion éclairée la voie de nos élites politiques ; le sens commun marche devant les savants. Et si notre société allait retrouver bientôt ses repères, elle le devrait un peu aux pacsés de l'an I.

Eric Fassin est sociologue et enseigne à l'Ecole normale supérieure.

A mes frères juifs et arabes

par Sara Alexander

ASSEZ ! Assez de morts ! Palestiniens ou Israéliens, c'est toujours de vies humaines qu'il s'agit. Assez de mères en larmes et de pères sur la tombe de leur fils ! Assez de slogans racistes – « Mort aux Juifs ! », « Mort aux Arabes ! » – en Israël, en Palestine, en Egypte ou en France ! Assez de synagogues ou de mosquées brûlées ! Les vieux clichés sont de retour ! En deux semaines d'affrontement, nous avons reculé de vingt ans. Vingt années d'efforts patients et courageux des forces de la paix de part et d'autre, à essayer de connaître, comprendre, respecter l'autre. Comme il est plus facile d'allumer un incendie que de l'éteindre !

Militante pour la paix depuis plus de trente ans, j'ai accompagné les débuts du processus de paix en Israël et en Palestine. Quel espoir, quel désir de vivre en paix, ensemble, n'ai-je pas rencontré dans ces camps de jeunesse où futurs soldats israéliens et adolescents palestiniens, déjà anciens combattants de l'Intifada, apprenaient à écouter et à se mettre à la place de l'autre ?

Mais les forces de la haine étaient là, à rôder – de Hamas en Ygal Amir –, à tout faire pour détruire la fragile confiance qui germait alors.

Otages de leurs extrémistes, les directions politiques israéliennes et palestiniennes n'ont pas su avancer au rythme des espoirs de leurs peuples.

Spontanés ou contrôlés, les affrontements d'aujourd'hui étaient programmés. Depuis un an et demi, Jérusalem bruissait de la rumeur des violences à venir. Une nouvelle Intifada armée à laquelle chacun a apporté sa pierre.

Depuis les accords d'Oslo, en 1993, les conditions de vie des Palestiniens n'ont cessé de se dégrader. Le retrait partiel de l'armée israélienne de certains centres de peuplement palestinien, accueilli avec joie par les Palestiniens, s'est accompagné, on l'oublie trop souvent, de l'expropriation ininterrompue de terres palestiniennes en Cisjordanie pour étendre les implantations juives ou construire des routes destinées à leurs seuls habitants. Bouclages à répétition, chômage, partage inégal des ressources en eau, contrôles d'identité, provocation permanente à Gaza avec plus de 30 % de la ban-

de réservés à 5 000 Juifs quand plus d'un million d'Arabes vivent sur les 70 % restants... Les Israéliens pouvaient-ils vraiment imaginer que la population palestinienne supporterait cela indéfiniment ? Sept ans, c'est peu à l'échelle historique. C'est beaucoup trop à l'échelle d'un homme.

Quant à l'Autorité palestinienne, en donnant à ses enfants une formation paramilitaire dès l'âge de dix ans, en continuant à publier des manuels scolaires incitant à la haine, en refusant coopération économique ou culturelle avec les Israéliens..., pensait-elle instaurer des relations de confiance avec Israël ? Sans parler de la colère et de la déception palestinienne face aux exactions de sa propre police et au train de vie insolent de certains leaders se faisant construire des palais de marbre à distance de vue des camps de réfugiés.

Aujourd'hui, hélas, il n'est plus temps de s'appesantir sur les fautes commises. Il faudra y revenir plus tard, en forgeant ensemble une mémoire commune de la souffrance subie et infligée l'un à l'autre par ces deux peuples. Car la reconnaissance des fautes est le prix du pardon.

En attendant, nous n'avons pas d'autre choix que de résister de toutes nos forces aux vagues de haine que font déferler sur nous les extrémistes aujourd'hui triomphants.

Sur la RTBF, mardi, Shlomo Elbaz, lui aussi un militant de la paix de toujours, donnait l'exemple avec un ami palestinien qu'il n'avait pas vu depuis le début des affrontements en déclarant en substance à la caméra : « Lui et moi nous sommes du même côté, nous combattons ceux qui prônent la violence et la haine. »

Il n'est pas encore trop tard. Il ne sera jamais trop tard. Ici comme là-bas, chaque Juif et chaque Arabe peut choisir de poursuivre le dialogue, apprendre à écouter, respecter point de vue et revendications de la partie opposée, accepter les désaccords et tenter de les dépasser ensemble. C'est dans ces actes de chaque jour que nous construisons la paix, avec ou sans les états-majors politiques.

Sara Alexander est chanteuse, militante israélienne pour la paix.

Elle veut se développer
Elle veut se structurer
votre entreprise a soif
de télécommunications.

Voix, Données, Internet,
une palette complète
de services, un réseau
national de fibre optique,
25 agences régionales :
partout en France,
un opérateur global
met à la disposition
de votre entreprise
les ressources en
télécommunications
adaptées à son
évolution.

ressources
en télécommunications d'entreprises

Appel gratuit* au 0805 05 10 10

www.KAPTECH.com

Bayonne Besançon Bordeaux Caen Clermont-Ferrand Dijon Grenoble Lille Limoges Lyon Marseille
Montpellier Nantes Nice Orléans Paris Poitiers Reims Rennes Rouen Strasbourg Toulouse

* à partir d'un poste fixe - 0900/0900 - Coût par appel

Peut-on nier l'héritage religieux de l'Europe ? *par Hippolyte Simon*

L'UNION européenne prépare actuellement une charte des droits fondamentaux. La rédaction en a été confiée à une convention de soixante-deux membres, composée de représentants du Parlement européen (seize), des Parlements nationaux (trente), des gouvernements (quinze) et de la Commission (un).

La convention, présidée par Roman Herzog, ancien président de l'Allemagne, a travaillé de façon très ouverte. Au fur et à mesure des débats, les différentes versions du projet pouvaient être consultées sur Internet. La convention a aussi effectué des auditions pour recueillir les avis et les suggestions des différentes associations et ONG qui ont souhaité participer à l'élaboration du texte.

La version du projet (intitulée convention 47), en date du 14 septembre 2000, comportait un préambule dont le deuxième alinéa disait ceci : « S'inspirant de son héritage culturel, humaniste et religieux, l'Union se fonde sur les principes indivisibles et universels de la dignité de la personne, de la liberté, de l'égalité et de la solidarité ; elle repose sur les principes de démocratie et de l'Etat de droit. »

Or, selon une dépêche de l'Agence Europe (du 22 septembre 2000), « le premier ministre français Lionel Jospin a téléphoné à Roman Herzog en lui rappelant que la France est une "République laïque" et que la

référence à l'héritage religieux de l'Union européenne est "inacceptable" pour elle... ».

J'avoue ne pas bien comprendre les motifs de cette intervention car je ne vois pas où se situe la contradiction entre le fait que la République française soit laïque et le fait de reconnaître que l'Europe bénéficie d'un héritage religieux. La laïcité, que je sache, n'est pas la négation du fait religieux. On cite souvent la loi de 1905, en son article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte », mais on oublie souvent l'article 1 : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. » Et on oublie encore plus souvent l'article 4 : « [Les biens des établissements publics du culte seront transférés...] aux associations qui, en se conformant aux règles d'organisation générale des cultes dont elles se proposent d'assurer l'exercice, se seront légalement formées. »

Autrement dit, on confond généralement la non-reconnaissance juridique, qui signifie que l'Etat ne confère plus de statut officiel à aucune religion, et la non-reconnaissance « existentielle », si je puis dire, qui signifierait que l'Etat ignore totalement les différentes confessions religieuses. Ce serait contradictoire avec la loi puisque celle-ci les invite à s'organiser légalement.

La séparation ne peut pas être l'ignorance, par définition, sinon, de quoi se sépare-t-on ? Les lois qui entourent la loi de 1905, ainsi que toute la jurisprudence depuis 1906, le montrent abondamment. De fait, l'Etat connaît bien l'existence des religions, qu'il appelle « cultes », et il s'efforce d'encadrer leurs activités. Pourquoi, par exemple, M. Chevènement, quand il était ministre de l'intérieur, aurait-

maniques. Après tout, un héritage est un héritage. Dans le cas de l'Europe, pour peu que l'on regarde son histoire, il est difficile d'en nier la composante religieuse. On peut évidemment l'accepter « sous bénéfice d'inventaire », mais il me paraît absurde d'en nier l'existence.

A vouloir rayer d'un trait de plume toute la dimension religieuse de notre héritage européen, on s'interdit de penser, non seulement le

remplacé la formule « héritage religieux » par « patrimoine spirituel et moral ». Cette modification paraît limpide, mais elle peut faire surgir d'autres questions. En effet, elle peut être comprise comme donnant priorité aux nouveaux groupes spirituels qui fleurissent chez nous depuis quelques années. Ces groupes peuvent naturellement trouver droit de cité dans le cadre de la liberté religieuse. Mais on peut se demander s'il convient de les privilégier au détriment des confessions religieuses historiques, alors même que le gouvernement appelle, par ailleurs, à la plus grande vigilance envers les pratiques de certains de ces groupes.

En conclusion, je ne crois pas qu'il soit sain de nier ou de refouler l'héritage religieux de l'Europe. J'espère qu'il est encore temps pour en réintroduire la mention dans la charte. Car il ne s'agit pas seulement de notre héritage mais aussi, encore une fois, de l'intelligence de notre présent et de notre avenir. C'est pour moi un souci profond : à refouler ainsi le religieux, ne court-on pas le risque de le voir revenir, un jour, sous des formes régressives, intégristes et/ou nationalistes ?

titutions et va bien au-delà de nos traditions constitutionnelles qu'elle obligerait à modifier ». Je ne suis pas sûr que l'argument soit bien pertinent. Comme tout le monde, le ministre cite le préambule de la Constitution de 1958 : « La France est une République indivisible laïque, démocratique et sociale », mais il omet la suite du texte : « Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. » Comment pourrait-on respecter toutes les croyances si l'on commence par dénier toute pertinence sociale à la religion ? Pourquoi et comment l'Etat de droit pourrait-il demander aux croyants de le respecter si c'est lui qui commence par les ignorer et par mépriser ce qu'ils considèrent comme fondateur de leurs engagements civiques et sociaux ? La religion, contrairement à un slogan français, ne relève pas de la seule sphère du privé. Entre le public et le privé, il existe justement ce que les Allemands appellent la *Bürger Gesellschaft*, non pas la société « bourgeoise » mais la « société civile », le domaine de la libre adhésion et de la libre initiative des personnes. Il est d'ailleurs heureux que le projet de charte reconnaisse, à l'article 10, la liberté religieuse. Ce qui rend d'autant plus difficile à comprendre le refus de la noter dans le préambule.

Selon la dernière version du projet, le présidium de la convention a

Hippolyte Simon est évêque de Clermont-Ferrand, délégué de la conférence des évêques de France à la Comécé (Commission des évêques de la Communauté européenne).

L'avortement ne doit pas être banalisé

par Jean-Arnold de Clermont

EN 1994, la Fédération protestante de France (sa commission d'éthique et son conseil) faisait le bilan de la situation de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse, dix-neuf ans après sa promulgation. Malgré des opposants inconditionnels à cette loi, elle en confirmait les acquis, tout en évoquant des faiblesses, d'une part à l'égard des femmes étrangères sans carte de séjour, d'autre part à l'égard des mineures sans autorisation parentale, enfin pour les femmes dites « hors délai ».

Je ne peux, aujourd'hui, au moment où le projet de loi en révision de la loi Veil est proposé par Martine Aubry, que confirmer notre intérêt pour le débat qui s'ouvre et souhaiter qu'il apporte des réponses aux questions que nous évoquons.

Mais, avant toute chose, il me faut redire ce qui fait le fond de notre réflexion. Dans la perspective biblique, la vie est don de Dieu, bénédiction pour l'être humain, non pas fatalité pour l'espèce. C'est pourquoi nous croyons que, dans certains cas, il y a plus de courage et

délai ne nous semble guère changer fondamentalement les données du problème. La proposition a le mérite, en nous alignant sur les pays européens voisins, de ne pas ajouter encore une inégalité pour les femmes moralement et matériellement les plus démunies.

Toutefois, l'avortement est et doit rester « un acte grave, qui touche à la vie, acte qu'il ne saurait être question de banaliser et de justifier dans son principe ». Il ne peut être réduit à des considérations techniques. Il appelle une formation toujours accrue à « la responsabilité en matière sexuelle », et plus encore « des mesures d'accompagnement de la femme enceinte en difficulté, dans les choix auxquels elle est confrontée ».

Dire cela, c'est reconnaître la nécessité d'investissements importants pour l'information des hommes autant que des femmes sur les exigences de la contraception. A entendre de nombreux témoignages relayés ces derniers temps par les médias, je ne considère pas que l'on soit allé, dans ce domaine, au bout des efforts nécessaires pour éviter à des femmes d'être encore trop nombreuses à être acculées au choix de l'avortement.

Pareillement, sont nécessaires des investissements humains et matériels pour offrir des conditions d'accueil dignes à celles qui choisissent l'IVG. Il s'agit d'être cohérent et de chercher à tenir ensemble la possibilité de l'objection de conscience pour les soignants, mais aussi bien le droit pour celles qui le souhaitent à bénéficier de ce que la loi permet.

L'avortement des mineures sans autorisation parentale mérite qu'on lui porte une attention toute particulière. Je sais bien que certaines jeunes femmes mineures ne trouvent pas – et ne peuvent pas trouver – réponses à leur souffrance dans le cadre familial. Il est donc parfaitement justifié de chercher une solution légale qui nécessairement devra se faire par l'accompagnement de médiateurs qualifiés.

Toutefois, dans bien des cas, le constat d'un manque de communication familiale ne devrait pas conduire à déresponsabiliser les parents. La médiation, aussi souvent qu'il sera possible, ne devrait-elle pas chercher à protéger le « faible » en responsabilisant le « fort », replacer la jeune femme mineure enceinte dans un tissu de relations familiales aptes à porter avec elle la gravité de sa situation ?

Jean-Arnold de Clermont est pasteur, président de la Fédération protestante de France.

Chacun son rythme, chacun son forfait.

www.club-internet.fr
Le Club le plus ouvert de la planète

CLUB internet 5 ANS DÉJÀ!

Des forfaits internet pour chacun.

Pour ses 5 ans, Club-Internet vous offre tous ses forfaits à moitié prix* pendant 6 mois :

P'tit forfait 5h - 47F 23F Grand forfait 10h - 67F 33F
Méga forfait 20h - 97F 43F Forfait haut débit 130F 63F**

Et en plus, l'aide à l'installation et l'assistance technique sont offertes (hors coût d'appel).

POUR VOUS ABONNER ET RECEVOIR VOTRE CARTE : 0801 800 900 (appel local)

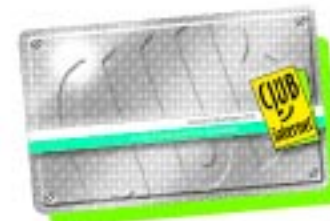
* Offre valable pour toute inscription avant le 31/12/00, exclusivement réservée aux nouveaux abonnés. Tarif mensuel à moitié prix pour les 6 premiers mois à compter de la date de souscription.
** Hors coût d'installation et coût France Telecom pour le forfait haut débit. Liste des villes connectées au 0801 800 900 (appel local).

L'avortement ne peut être réduit à des considérations techniques

d'amour à prendre la responsabilité d'un avortement qu'à laisser venir au monde des vies qui seraient soit menaçantes pour la santé physique et psychique de la mère, soit menacées dans leur propre viabilité future, tant dans leur santé, ce qui ne pose guère de questions, que dans l'accueil affectif qui leur est dû. Aussi, en nous exprimant sur ce sujet difficile, nous sommes toujours inspirés par la volonté de donner un signe de libération, d'espérance et d'amour dans des situations de détresse.

Cela étant, j'en viens aux questions spécifiques abordées par le projet de loi.

Je veux tout d'abord rappeler la demande que la Fédération protestante formulait il y a six ans d'une ouverture de la loi afin que les femmes étrangères sans papiers soient traitées avec équité. Pour ce qui est des femmes dites « hors délai », comment n'entendrons-nous pas le témoignage de détresse de celles qui pour de multiples raisons se trouvent acculées à cette situation ? Porter de dix à douze semaines ce



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La haine

D'UN côté, le premier ministre israélien Ehoud Barak, qui invite à entrer au gouvernement Ariel Sharon, chef du Likoud, la droite nationaliste, opposant de toujours à feu le « processus de paix », honni de Ramallah à Gaza pour avoir couvert, au début des années 80, les terribles massacres de civils palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila, à Beyrouth. De l'autre, Yasser Arafat, chef de l'Autorité palestinienne, qui dinait-il y a deux semaines avec Ehoud Barak et qui, aujourd'hui, fait libérer de ses prisons les militants du Hamas, mouvement islamiste, responsable de nombre d'opérations terroristes, prônant la guerre par tous les moyens contre Israël. D'un côté, la télévision palestinienne, celle de l'Autorité, qui diffuse, en boucle, plusieurs fois par jour, la mort sous les balles israéliennes, à Gaza, le 30 septembre, du petit Mohamad El Dirah ; de l'autre, la télévision israélienne, parmi d'autres, qui diffusait, jeudi soir 13 octobre, l'atrocité suppliée infligé par la foule palestinienne à deux soldats israéliens capturés à Ramallah. D'un côté, on crie « Mort aux Juifs ! », de l'autre (hier soir encore à Jérusalem), « Mort aux Arabes ! », slogans qui manifestent la régression tribale dans laquelle a sombré le conflit israélo-palestinien.

Faute de pouvoir prédire où mène cette tourmente, qui emporte des années de patientes négociations, tel était, vendredi, l'état des lieux au terme de deux semaines d'affrontements israélo-palestiniens, quel

le que soit la responsabilité que l'on pense devoir faire porter aux uns ou aux autres dans leur déclenchement. Le fait dominant, nourri par l'image, est une accumulation de haine, de part et d'autre, qui submerge des dirigeants paraissant de moins en moins capables de contrôler la situation. Il en est ainsi d'Ehoud Barak et de Yasser Arafat, mais aussi des médiateurs, qu'il s'agisse des Etats-Unis ou du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Chacune de leurs initiatives peut, d'un moment à l'autre, être réduite à néant par ce qui se passe sur le terrain. On était, jeudi, sur le point de se parler, quand a eu lieu l'immonde lynchage de Ramallah. En quelques minutes, tout a changé, M. Sharon était appelé au gouvernement et les hélicoptères de combat de Tshal entraient en action - scène inimaginable il y a quelques semaines encore, quand, à l'entrée de Camp David, MM. Arafat et Barak rivalisaient en politesses et en sourires complices.

Si l'on veut, dans cet état des lieux, manifester un soupçon d'optimisme, on relèvera que les Israéliens avaient prévenu l'Autorité palestinienne des cibles qu'ils allaient frapper en représailles à l'horreur perpétrée à Ramallah ; on observera aussi qu'aucun des pays arabes qui ont des relations diplomatiques avec l'Etat hébreu - l'Egypte et la Jordanie - ne les ont (encore ?) rompues. On est au bord du gouffre, mais certains gestes, sur le chemin de l'irréparable, n'ont pas été accomplis. C'est une maigre consolation.

L'armée de terre est fatiguée

S'ASTREIGNANT à une visite quasi hebdomadaire à ses unités depuis qu'il est chef d'état-major de l'armée de terre, le général Yves Crène découvre des troupes « fatiguées ». Il le leur dit dans un entretien à la revue *Terre Magazine*, interne à l'armée de terre. Il y a quelques mois, le général Crène avait dénoncé ce qu'il avait appelé la « surchauffe » des activités au sein de l'armée de terre. Il avait alors eu la surprise de constater que cette expression avait été officiellement reprise par le président de la République, chef constitutionnel des armées. Le mot avait fait florès dans l'armée de terre, qui fournit à ce jour quelque 80 % des effectifs - 20 000 hommes, au total, sans compter les forces déployées dans les DOM/TOM - engagés à l'extérieur sous mandat international ou, comme en Afrique, en vertu d'accords de défense conclus par la France.

« Surchauffe », hier. « Fatigue », aujourd'hui. Quand on connaît la prudence légendaire des responsables militaires dans le choix de leurs expressions, ces deux mots-là prennent tout leur sens. Le général Crène tire visiblement la sonnette d'alarme sur l'état de ses troupes à l'heure où se prépare au ministère de la défense la nouvelle programmation militaire. Cette loi couvrira les

années 2003 à 2008 et, avant d'être soumise en 2001 au vote du Parlement, elle devra avoir été entérinée par le gouvernement et, d'abord, par les finances.

Devant les élus, réunis en commission de la défense à l'Assemblée, le chef d'état-major des armées, le général Jean-Pierre Kelche, a abondé dans le même sens que le général Crène. Il a évoqué récemment, à propos du coût de la professionnalisation, « le surcroît de charges » des personnels militaires et la « paupérisation » des armées. Son diagnostic est simple : le gonflement prévisible des dépenses liées aux soldes et aux charges sociales entraîne « une compression » des budgets alloués à la vie courante et aux activités dans les unités, quand ce n'est pas la chute drastique des crédits d'équipement, qui se traduit forcément par des « retards accumulés » ou des reports dans la modernisation des armées.

Certes, les armées peuvent actuellement tenir le rythme des activités imposé par leurs missions. Mais c'est au prix de véritables acrobaties dans la gestion des personnels, des matériels et des crédits. Ainsi les militaires ne prennent pas les permissions auxquelles ils ont droit en princi-

pe, tant les rotations et les mutations de personnels se font de plus en plus rapides sur le terrain. La semaine de 35 heures est, chez eux, un leurre. « La surcharge pèse lourdement sur les conditions de travail », observe le chef d'état-major de l'armée de terre et, d'une manière générale, elle retentit sur la condition militaire et celle des familles, qui devient « la préoccupation » des chefs militaires. Ainsi, encore, faute de moyens financiers pour les entretenir selon les règles, des équipements majeurs restent anormalement indisponibles, comme le parc des hélicoptères ou celui des blindés légers. On doit espacer les visites d'entretien, et les rechanges viennent à manquer pour certains matériels.

Autant de réalités qui peuvent, à court terme, obérer « la capacité opérationnelle », si l'on en croit le général Kelche, au moment où, en revanche, « la tâche est rude et difficile », selon le général Crène.

L'armée de terre française n'en est cependant pas au point de se préparer à refuser des missions que lui confieraient le chef de l'Etat et le gouvernement. Elle est plutôt en train de digérer - non sans peine - les effets d'une révolution qui, en moins d'une décennie, lui aura fait perdre 155 000 hommes et une centaine de régiments. A sa façon, elle aura dégraissé le mamouth, pour reprendre une expression qui valut à Claude Allègre les foudres des enseignants. Et, s'il existe des états d'âme au sein de la communauté en uniforme, ils s'expriment non sans une certaine modération. Sauf dans quelques cercles restreints où l'on peut percevoir la montée de paroles favorables à une syndicalisation qui dépasse le stade actuel des conseils supérieurs de la fonction militaire où le ministre de la défense consulte des représentants - non élus - de la profession.

FIDÉLISER LA « CLIENTÈLE »

Programmé pour 2002, l'aboutissement du chantier visant à installer un nouveau modèle d'armée de terre se heurte à un obstacle majeur : le recrutement, autant quantitatif que qualitatif, de jeunes volontaires aptes au métier des armes. Même l'armée des Etats-Unis s'est heurtée à une difficulté identique. Elle doit, aujourd'hui encore, en appeler à des vedettes de cinéma, comme Tom Cruise, Harrison Ford ou Robert DeNiro, pour embaucher. En Grande-Bretagne, en Belgique, on a rencontré le même handicap, qui consiste à attirer, mais, surtout, à fidéliser la « clientèle », c'est-à-dire à retenir au-delà d'un premier engagement.

Face à une armée de l'air et à la marine, voire à la gendarmerie, qui la concurrencent frontalement et qui jouent de leur image de technicité professionnelle pour s'assurer un flux de recrues motivées, l'armée de terre doit puiser dans les mêmes ressources relativement limitées. Elle est aussi en compétition avec d'autres institutions, comme la police, des entreprises civiles ou les emplois-jeunes. Aujourd'hui, ses besoins sont de 10 000 jeunes par an et, une fois atteint le régime de croisière de la professionnalisation, après 2002, il lui en faudra quelque 6 000.

Le cœur de cet objectif, c'est la population de ces jeunes, qui ont d'abord en tête des raisons d'ordre économique, et pas nécessairement la foi chevillée au corps. Comme le dit l'ancien responsable du recrutement, le général Yves de Kermabon, « il faut faire avec ». Or, précisément, l'état militaire, par ses contraintes de vie et de travail, ne prédispose pas à attirer des volontaires ni, si c'était le cas, à les conserver. Ces jeunes-là « privilégient », constate le général de Kermabon, un emploi à court terme ou une institution plus familière et qui leur ferait moins peur ».

Jacques Isnard

La rentrée par Leiter



Des choses dites de profil

Suite de la première page

Ainsi allons-nous allègrement vers une nouvelle société, vers un nouveau statut du travail, vers une nouvelle adaptation structurelle à l'instabilité. Nombreux sont les experts qui nous annoncent en effet une explosion prochaine de la bulle spéculative sur les actifs financiers et peut-être immobiliers. Les autorités n'hésiteront pas alors à s'adonner aux joies de la création monétaire pour limiter les pertes des capitalistes. La conception orthodoxe de la monnaie mérite quelques accommodements lorsque la richesse de ceux qui possèdent de la fortune est en cause, mais aucun lorsque se joue le sort de ceux qui n'ont rien, ou pas grand-chose : la déflation du capital est combattue chaque fois que nécessaire avec la dernière des énergies, celle du travail est simplement déplorée. Nous avons intégré cette dissymétrie dans nos analyses scientifiques : une condition nécessaire est l'inflation du prix des actifs (l'augmentation de la valeur des entreprises), une condition suffisante de l'aggravation du chômage est l'augmentation des salaires réels.

C'est ainsi que fonctionne le système et ainsi que se perdent les utopies. Nos sociétés semblent avoir oublié le secret du partage

équitable des fruits de la croissance. La logique politique conservatrice serait-elle de ne rien partager ?

L'individualisme croissant ouvre des abîmes de profit mais aussi de solitude. Le mérite personnel légitime les plus grandes inégalités. Mais ce qu'il faut d'investissement collectif pour faire un individu « méritant » est toujours passé sous silence. On ne sait plus qui vit au crochet de qui : les pauvres ou les riches ? Il est pourtant devenu de bon ton de stigmatiser ceux qui vivent dans une sorte de paresse indemnisée.

On reconnaît cependant que cette paresse est involontaire, et c'est pourquoi partout, c'est-à-dire d'abord dans les pays anglosaxons, ensuite dans ceux qui ne veulent pas être en retard d'une modernité, se développe l'idée du « *workfare* », l'activation pour l'emploi des dépenses « passives » de protection sociale, notamment d'indemnisation du chômage. Le PARE en pourrait être une modalité.

FORTE CROISSANCE DES INÉGALITÉS

Il est certainement souhaitable de trouver un emploi à ceux qui n'en ont pas, de faciliter le retour au travail de tous ceux qu'un accident de la vie, ou de la conjoncture, a privés de ce moyen privilégié d'intégration sociale. Mais la transformation du système de welfare en workfare pose de sérieux problèmes. Dans un article récent, Robert Solow posait la question : « Devine qui va payer pour le workfare ? ». Il n'est pas besoin de s'adonner aux joies de la grande théorie pour y répondre. S'il y a du chômage, ou des personnes en

inactivité bénéficiant de l'assistance sociale, c'est que le nombre des emplois est insuffisant, relativement à la population de ceux qui souhaiteraient travailler. Certes, le nombre des emplois n'est pas une donnée de la nature. Il dépend de facteurs macroéconomiques, telle la croissance, et de la rémunération du travail. Les procédures qui consistent à forcer l'insertion sur le marché du travail reviennent à accroître l'intensité de la concurrence entre travailleurs et ne peuvent donc réussir que si les salaires baissent. Mais comme les chômeurs sont sur-représentés dans les catégories les moins qualifiées, c'est le bas de l'échelle des salaires qui connaîtra les baisses les plus importantes.

Une forte croissance des inégalités est au bout du chemin. Car l'intensification de la concurrence se propagera des « non » qualifiés aux « peu » qualifiés, aux « pas tout à fait » qualifiés, etc., mais laissera inchangées les conditions de formation des salaires pour les catégories les plus qualifiées de la population. Une façon d'éviter un tel creusement des inégalités est

de créer suffisamment d'emplois, publics et privés, pour tempérer l'effet concurrentiel du workfare. A cette condition, le nouveau système pourrait avoir tous les avantages, mais ne coûterait certainement pas moins cher que le système existant du welfare.

A l'ère de la nouvelle économie, la réflexion devient de plus en plus sophistiquée et passablement moralisatrice, pour imaginer des procédures permettant d'aboutir aux remèdes traditionnels en matière de lutte contre le chômage - la baisse des salaires -, remèdes qui avaient été précédemment écartés pour des raisons sociales, mais aussi de cohérence économique. Il vaudrait mieux, tout compte fait, mettre l'intelligence au service de la recherche de solutions substantielles, plutôt qu'à celui de la rhétorique.

De la réalité de la croissance des inégalités à la promesse de l'avènement du salarier-capitaliste, les choses continuent donc bien à être « dites de profil ».

Jean-Paul Fitoussi pour *Le Monde*

RECTIFICATIFS

LEILA SHAHID

Au début de notre entretien avec Leila Shahid, déléguée générale de la Palestine en France (*Le Monde* du 3 octobre), il fallait lire que le premier ministre israélien a mobilisé mille soldats (et non « plusieurs dizaines ») pour accompagner M. Sharon, le 28 septembre, sur l'esplanade des Mosquées.

PORTE-AVIONS

« CHARLES-DE-GAULLE »

Dans notre article sur l'arrivée du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* à Toulon (*Le Monde* du 6 octobre), nous avons, par erreur, présenté le capitaine de vaisseau Philippe Logier comme commandant du bateau. Ce commandement est assuré par le capitaine de vaisseau Edouard Guillaud.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La mise en valeur des Kerguelen

LE BRETON Kerguelen-Trémarec, en 1772, donnait à la France les îles de la Désolation. Depuis cette date, les îles Kerguelen ont été l'objet de multiples tentatives d'exploitation, mais elles sont maintenant complètement abandonnées ; leurs derniers habitants, des Norvégiens, les ont quittées en 1931. Elles ne servent, durant les années 1939 à 1945, que de base d'escale aux bâtiments de guerre allemands et japonais, qui trouveront là un havre sûr pour le repos de leurs équipages et leur ravitaillement en eau douce.

Cependant la France s'est de nouveau penchée sur l'avenir de ces îles et, en 1949, une mission d'information y fut envoyée par le ministère de la France d'outre-mer. Elle y séjourna quelques mois malgré la dureté du climat, et rapporta à son retour d'utiles observations qui incitèrent le ministère à créer aux Kerguelen un établissement perma-

nent pour tâcher de tirer parti des richesses de l'archipel : chasse aux animaux marins dont la chair, l'huile et les sous-produits peuvent être l'objet d'une exploitation commerciale ; récolte des algues laminaires, dont la longueur atteint parfois 100 mètres et qui recèlent un grand nombre de produits utilisés en parfumerie, dans l'industrie des colorants, du textile, et même pour le revêtement des routes.

De plus l'archipel, situé à mi-chemin entre l'Australie et l'Afrique du Sud, présente au point de vue stratégique un intérêt incontestable. Toutes ces raisons - et aussi la nécessité de maintenir les droits du pavillon français sur les îles - ont décidé le gouvernement à créer aux Kerguelen une base ultramoderne.

Marcel Leteurre (14 octobre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TÉLÉPHONE Le coût de la mise en place de la troisième génération de téléphonie mobile s'élèvera à 200 milliards de dollars, soit 1 500 milliards de francs, en cinq ans.

● **JAMAIS** autant d'argent n'aura été dépensé en si peu de temps. Les opérateurs, après avoir acheté leurs licences aux enchères, veulent mettre en place l'Internet mobile le plus vite

possible pour se rembourser. ● **LE SAUT** technologique que représente cette nouvelle génération devrait redistribuer les cartes entre les industriels du secteur. ● **LES LEADERS** du

GSM, Ericsson, Nokia et Motorola, se voient disputer les premières places par Nortel, Alcatel. L'industrie japonaise pourrait également revenir dans le jeu. ● **L'OPÉRATEUR** améri-

cain WorldCom, hors jeu dans la téléphonie mobile, veut profiter de la dérégulation européenne pour entrer sur ce marché stratégique pour l'ensemble des acteurs.

L'Internet mobile redistribue les cartes dans l'industrie des télécommunications

Ericsson, Nokia, Nortel et Alcatel se disputent les 1 500 milliards de francs qui seront dépensés par les opérateurs pour mettre en place la nouvelle génération de téléphone mobile. Au congrès UMTS de Barcelone, les acteurs ont fait état d'une nette accélération de leurs projets

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Au cours des cinq prochaines années, les industriels des télécommunications vont se partager 200 milliards de dollars, soit environ 1 500 milliards de francs, pour la construction de la nouvelle génération de téléphonie mobile en Europe, dont près de la moitié pour les infrastructures. Les opérateurs de téléphonie mobile, qui viennent de décrocher à grand frais des licences pour exploiter ces nouveaux réseaux permettant le transport à grande vitesse des données, de l'image et des services Internet, sont pressés de les construire, et d'encaisser les revenus pour rembourser leurs dettes colossales.

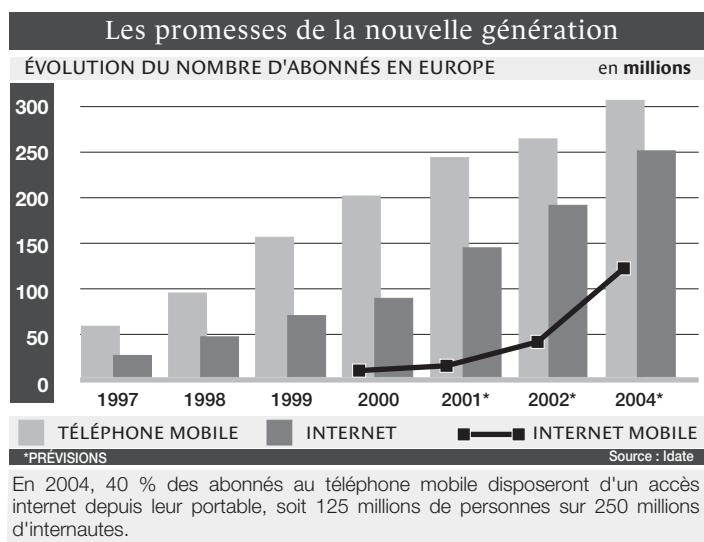
Jamais autant d'argent n'aura été dépensé en si peu de temps. Alors qu'il a fallu près de dix ans pour déployer les réseaux GSM, les réseaux UMTS (Universal Mobile Telecommunications System) devraient être construits en trois ans. Le premier congrès UMTS, qui s'est déroulé à Barcelone du 11 au 13 octobre, a été le théâtre d'une course de vitesse entre les industriels, avides de remporter la plus grande part du gâteau. Tout va aller très vite. Il n'a fallu que quelques semaines aux opérateurs britanniques et espagnols, les premiers à

avoir bénéficié de licences, pour choisir leurs fournisseurs. L'Espagne mène la course en tête en Europe, avec l'ouverture prévue de son premier réseau en août 2001.

Ce saut technologique remet en cause les positions commerciales des grands industriels du secteur. Si le finlandais Nokia, le suédois Ericsson et l'américain Motorola ont remporté la bataille du GSM, les constructeurs traditionnels, comme le canadien Nortel, les français Alcatel et l'allemand Siemens ont bien l'intention de prendre leur revanche.

Pendant le congrès de Barcelone, le leitmotiv était : comment faire payer le consommateur ?

Car la nouvelle génération de la téléphonie mobile requiert des compétences dans la transmission de données et la fourniture de services, domaines dans lesquels ces constructeurs ont multiplié les acquisitions de start-up américaines au cours des dernières années.



La percée de Nortel illustre cette redistribution des rôles. Acteur secondaire de la précédente génération, le groupe canadien vient de remporter deux des trois premiers contrats UMTS en Europe, auprès des opérateurs britanniques Cellnet et British Telecom et de l'espagnol Airtel. Il est en passe de séduire un autre ibérique, Xfera. « Il ne s'agit plus de transporter de la voix, mais d'offrir aux opérateurs un ensemble de services clef en main leur permettant d'augmenter leur re-

venu par abonné », explique Peter McKinnon, vice-président de Nortel, responsable de l'Internet mobile, qui vise une part de marché de 25 % dans l'UMTS.

Au cours des deux dernières années, Nortel a dépensé 27 milliards de dollars pour racheter des sociétés de haute technologie qui lui permettent aujourd'hui d'offrir des solutions complètes aux opérateurs. Mais contrairement à ses concurrents, Nortel ne construit plus de terminaux. « Nous pensons

que les téléphones portables ne seront qu'un des nombreux appareils utilisés sur les réseaux UMTS. Comme nous n'en fabriquons plus, cela est beaucoup plus facile de coopérer avec les fabricants d'électronique grand public comme Sony, Palm, Visor, Samsung, Philips ou Research in Motion, qui vont inventer les terminaux du futur », affirme M. McKinnon.

Le français Alcatel espère lui aussi profiter du changement de génération pour revenir sur le devant de la scène. Même s'il a réussi récemment à gagner environ 10 % de parts de marché en Europe avec le GSM, Alcatel avait un peu raté le virage de la téléphonie mobile. « Cette fois-ci, nous serons fortement présents dès le début, et nous visons au minimum 15 % de parts de marché pour l'infrastructure », assure Michel Rahier, président de la division mobile d'Alcatel. Le groupe français a lui aussi acquis des entreprises aux Etats-Unis, comme Newbridge et Assured Access, pour maîtriser la transmission des données (Internet Protocol). Et il a choisi de s'allier au japonais Fujitsu dans le domaine de la transmission radio. Grâce cette alliance, Alcatel participe au déploiement du premier réseau mondial UMTS pour l'opérateur NTT DoCoMo. Il bénéficiera aussi du réseau de sous-traitants de Fujitsu pour fabriquer ses premiers terminaux UMTS pour l'Europe, qui devront être livrés dès 2001, alors que ses propres appareils ne seront prêts que fin 2002.

Les actuels leaders du marché de la téléphonie mobile ne se laisseront pas faire. Fort de ses 35 % de parts de marché dans l'infrastructure GSM, Ericsson a remporté son premier contrat UMTS avec le britannique Vodafone et a signé plusieurs lettres d'intention. Le groupe suédois va aussi tenter de retrouver son rang dans le domaine des téléphones portables, où il a été distancé.

Le finlandais Nokia, qui domine le marché des terminaux, avec plus de 30 % de parts de marché, met l'accent sur le design des futurs appareils, et sur les services qui pourront être proposés par les opérateurs. Comme Ericsson, il devra acquérir des compétences dans le domaine de la transmission de données et des services s'il ne veut pas se voir raver la vedette. Nokia a remporté, jeudi 12 octobre, son premier contrat de troisième génération auprès de l'opérateur italien Wind.

L'américain Motorola a choisi de s'associer à Cisco, spécialisé dans les équipements pour Internet, pour combler son retard dans les transmissions de données. Mais il n'est pas encore prêt, et affirme se réserver pour la construction, dans quelques mois, des réseaux UMTS fonctionnant entièrement sous protocole Internet, alors que les premiers réseaux déployés associe-

ront encore les technologies de la voix et des données. Conséquence de ce retard, Merle Gilmore, le directeur de Motorola Communication Enterprises et l'un des vice-présidents du conseil d'administration du groupe Motorola, a démissionné jeudi 13 octobre.

Les constructeurs japonais, dont NEC, Panasonic et Fujitsu, pourraient venir jouer les trouble-fête, après avoir été relativement absents de la seconde génération. La vitalité des opérateurs japonais (31 millions d'abonnés pour l'opé-

La France à la traîne

Les licences de téléphonie mobile de nouvelle génération ne seront attribuées en France qu'en juillet 2001, selon le calendrier publié par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Alors que le débat sur les modalités de sélection des candidats a été tranché début juin (le « concours de beauté » avec paiement d'un droit d'entrée a été préféré aux enchères), il faudra près d'un an à l'ART pour instruire la procédure.

Dans son avis d'appel à candidature du 18 août, l'ART a en effet accordé cinq mois aux postulants pour déposer leur dossier (fin janvier 2001). L'ART se donne elle-même un mois pour publier la liste des candidats (fin février), trois mois pour les départager (fin juin) et un mois pour attribuer les fréquences. A cette date, la totalité des pays européens aura déjà attribué les licences, à l'exception du Danemark. Les opérateurs espagnols seront même en train d'inaugurer leurs réseaux, suivis de peu par les britanniques. L'abonné français devra attendre 2002.

ratureur DoCoMo) et leur avance dans le déploiement des technologies et des services pourraient donner un avantage à l'industrie japonaise.

Dans cet environnement frénétique, il est difficile de prévoir qui seront les vainqueurs. Pour rester dans la course, certains industriels acceptent peut-être des contrats à faibles marges. Et les opérateurs pourraient récupérer une partie de leur mise en percevant de lourdes pénalités en cas de retard dans la livraison des réseaux et des terminaux. Les consommateurs y seront aussi certainement de leur poche. Les sommes astronomiques demandées pour les licences seront percutées sur le prix des services. Pendant le congrès de Barcelone, le leitmotiv de la plupart des présentations et des conversations était : comment faire payer le consommateur ?

Toutes les prévisions des industriels et des opérateurs tablent sur un doublement de la facture moyenne d'ici à 2010, qui devrait ainsi passer de 50 à 100 euros par mois, selon Nokia. Déjà au Japon, le nouveau service i-mode, qui permet au consommateur japonais d'envoyer des images ou de jouer aux courses, a permis à l'opérateur DoCoMo d'engranger cent francs supplémentaires par mois et par abonné (onze millions de clients pour ces nouveaux services).

Christophe Jakubyszyn

WorldCom juge « déraisonnable » le prix des licences en Europe

LONDRES

de notre envoyé spécial

WorldCom, le deuxième opérateur téléphonique américain, doit se faire une raison : il restera à l'écart du formidable marché de la téléphonie mobile. La fusion projetée avec son compatriote Sprint, qui devait lui apporter aux Etats-Unis 5 millions d'abonnés au téléphone portable, a été rejetée par les autorités américaines et européennes chargées du respect de la concurrence. En Europe, le premier marché mondial de la téléphonie mobile, WorldCom a décidé de jeter l'éponge devant l'énormité des sommes à investir pour obtenir, aux enchères, des licences de troisième génération.

« Les montants atteints au Royaume-Uni et en Allemagne étaient déraisonnables. Ils étaient incompatibles avec notre objectif d'être toujours une entreprise profitable », explique Liam Strong, PDG de WorldCom International, qui regroupe toutes les activités du groupe hors des Etats-Unis. La forte baisse de la valeur en Bourse des opérateurs téléphoniques européens semble lui avoir donné raison : le financement des nouveaux réseaux sans fil, qui permettront d'accéder à une multitude de services grâce au réseau Internet, affectera durablement la rentabilité des groupes de télécommunications.

WorldCom sait qu'il risque de passer à côté d'un marché des plus prometteurs. Faute d'être en première ligne, il ne rechigne pas, aux Etats-Unis, à être revendeur de services mobiles. En Europe, les lobbyistes du groupe américain tentent de convaincre les autorités d'obliger les opérateurs de téléphonie mobile à louer une partie de leurs réseaux à des tiers. « Cela permettrait aux opérateurs d'amortir plus vite leurs investissements colossaux », assure M. Strong.

A long terme, reconnaît-il, la téléphonie mobile doit être une dimension « stratégique pour son groupe ». Comme son grand rival AT&T, il est confronté à la lente érosion de son activité de téléphonie fixe (héritée du rachat de MCI), qui a permis au groupe de financer ses lourds investissements dans les réseaux à haut débit. Cette branche apparaît désormais comme trop peu dynamique aux yeux des marchés financiers. AT&T semble résigné à se séparer de son activité longue distance en l'introduisant en Bourse. WorldCom a promis aux investisseurs de trouver une solution dans les prochaines semaines.

UN FORFAIT ILLIMITÉ POUR INTERNET

WorldCom va se concentrer sur ses activités de services pour la clientèle professionnelle et de transmission de données. Mais, même dans ce domaine de prédilection du groupe, le marché évolue rapidement. WorldCom doit faire face à la concurrence, de plus en plus vive, des autres réseaux transeuropéens de fibre optique, et à l'effondrement des prix. Premier à déployer son réseau européen Ulysses, il cherche d'autres sources de revenus. « On ne peut plus se contenter de transporter la voix ou d'offrir des capacités de transmission de données, il faut proposer des services clef en main d'hébergement de sites web, la mise à disposition de centres de données et la fourniture de centres d'appel basés sur la technologie du protocole Internet », explique M. Strong.

En Europe, où la conquête de nouveaux clients est une priorité, WorldCom a choisi de mener l'offensive. Avec la prochaine ouverture de la « boucle locale », c'est-à-dire l'ouverture de la totalité de la ligne téléphonique aux concurrents, les concurrents de France Télécom

pourront lui louer l'accès final à des milliers d'entreprises, pour les relier à leurs propres réseaux. WorldCom est déterminé à utiliser cette nouvelle possibilité pour élargir sa clientèle, aujourd'hui constituée de multinationales, aux petites et moyennes entreprises.

L'américain réclame davantage de surveillance de la part des régulateurs, comme l'Autorité de régulation des télécommunications en France. « Le prix auquel les opérateurs européens veulent nous louer la boucle locale est trois fois supérieur aux prix pratiqués aux Etats-Unis », affirme M. Strong, qui s'inquiète aussi du prix facturé pour appeler les téléphones portables depuis un téléphone fixe. « Les prix facturés sont supérieurs de 50 % aux coûts réels dans de nombreux pays », s'insurge M. Feasey, qui a déposé une plainte à Bruxelles : plus le trafic vers les mobiles progresse, plus les opérateurs de téléphonie fixe doivent reverser une part importante de leurs revenus aux opérateurs de téléphonie mobile.

WorldCom plaide pour une généralisation du forfait illimité pour l'accès Internet en Europe. Pour cela, il faudra convaincre les opérateurs historiques de ne plus facturer l'accès local à la minute, comme c'est le cas aux Etats-Unis. « C'est seulement à ces conditions que l'Europe restera dans la course. Pour que le commerce sur Internet se développe, il faut que le consommateur européen n'ait plus les yeux rivés sur le compteur », explique M. Feasey.

Aujourd'hui, 70 % des achats sur Internet sont interrompus avant la fin de la transaction. Le lent et le coût des communications expliquent en grande partie ce phénomène.

C. Ja.

Vivendi fait d'ultimes concessions pour obtenir le feu vert de Bruxelles

BRUXELLES

de notre bureau européen

Rebondissement à Bruxelles : les dirigeants du groupe Vivendi ont présenté *in extremis*, jeudi 12 octobre, de nouvelles propositions aux services de la direction générale de la concurrence de la Commission européenne, avec l'espoir d'obtenir, à l'arraché, le feu vert au projet de fusion entre le groupe français, sa filiale Canal+ et le canadien Seagram. Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, espérait encore échapper à l'enquête approfondie qui peut durer jusqu'à quatre mois. Le commissaire européen chargé de la concurrence, Mario Monti, avait jusqu'à vendredi soir minuit pour se prononcer, soit un mois après que les deux entreprises ont transmis leur projet à Bruxelles.

Les équipes de Vivendi sont arrivées jeudi au siège de la Commission avec de nouvelles offres, apparemment jugées très sérieuses à

Bruxelles. Vendredi 6 octobre, les pourparlers s'étaient terminés dans une certaine confusion. La Commission avait l'impression que les propositions de Vivendi ne suffisaient pas à apaiser certaines préoccupations exprimées par les plaignants, concernant notamment la mainmise de Canal+ sur les droits cinématographiques des studios Universal.

M. Messier, parfaitement informé de l'état d'esprit de ses interlocuteurs bruxellois et conscient que la partie était particulièrement mal engagée, a décidé jeudi de relever le niveau de ses offres. L'objectif est de donner la garantie que la fusion, si elle est réalisée, ne conduira pas à des abus de position dominante. Le groupe doit convaincre que le jeu de la libre concurrence sera respecté dans les divers domaines d'activités couverts : films, disques, distribution de musique par Internet, etc. Selon

l'agence Bloomberg, Vivendi aurait, entre autres, proposé, comme nouvelle concession, de vendre sa participation de 24 % dans le bouquet satellitaire britannique BSKyB.

Les pourparlers entre les équipes de Vivendi et les responsables de la Commission se sont prolongés toute la journée de jeudi, dans une atmosphère que la proximité de l'échéance et les informations sur le blocage par Bruxelles rendaient nerveuse. Tandis que M. Messier présentait les avantages de la fusion aux analystes financiers au Pavillon d'Armenonville à Paris, en présence d'Edgar Bronfman, président du groupe canadien, et de Pierre Lescuré, PDG de Canal+, la Bourse réagissait fortement jeudi, à la perspective d'un gel de l'opération. A Paris, les actions Vivendi et Canal+ ont cédé respectivement à la clôture 1,74 % et 5,32 %. A Toronto, le titre Seagram perdait près

de 7 %. Vendredi matin, à Paris, Vivendi perdait encore 2,72 % et Canal+ 0,25 %.

QUESTION DE TEMPS

Jeudi soir, le porte-parole de M. Monti indiquait que « toutes les options [étaient] ouvertes ». A l'issue d'une réunion entre le commissaire et ses proches collaborateurs, aucune décision n'était prise jeudi soir. Apparemment les experts de la « task force » sur les fusions ont été favorablement impressionnés par les nouveaux engagements de Vivendi. Mais il faut vérifier la portée réelle des nouvelles concessions, en les testant sur le marché, en interrogeant les entreprises concurrentes, les administrations et les différents régulateurs. Le principal problème des services de M. Monti, vendredi matin, était de savoir s'ils disposaient du temps nécessaire pour mener sérieusement cette évaluation

avant minuit. La semaine dernière, la Commission avait rejeté la fusion entre EMI et Time Warner, malgré d'ultimes et très importantes concessions, comme la cession des labels Virgin et Chappell, en estimant qu'« elles arrivaient bien tardivement pour être étudiées ».

Si la Commission estimait qu'elle n'a pas assez de temps, elle devrait passer à l'enquête approfondie. Les chances de voir le projet accepté semblent désormais meilleures. Les gestes de dernière minute de Vivendi auraient été déterminants ; M. Messier aurait été beaucoup plus loin qu'initialement souhaité. La phase d'enquête approfondie, si elle se limitait à un travail d'évaluation – les négociations avec les industriels sont pour l'essentiel terminées –, pourrait durer moins de quatre mois.

Philippe Lemaître

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Élysées)

club
OUVERT
TOUS LES JOURS

79

MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR
THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"
TOUS LES JOURS de 14h30 à 19h
VENDREDI et SAMEDI de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO
Du dimanche au jeudi à 21 h 30

Tél. 01 47 23 68 75

Le franc ne pourra plus être utilisé à partir du 17 février 2002 à minuit

Les particuliers devront utiliser l'euro pour leurs achats

Le Comité national de l'euro (CNE), présidé par le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a annoncé, jeudi 12 octobre, que le franc

cessera d'avoir cours légal le dimanche 17 février 2002, à minuit. Il a aussi précisé les conditions controversées d'échange des pièces et des billets

en francs contre des euros. Du 1^{er} janvier au 17 février, ces opérations de conversion seront gratuites dans tous les établissements.

DIMANCHE 17 FÉVRIER 2002, à minuit, les particuliers ne pourront plus payer leurs achats avec des francs. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 12 octobre, le Comité national de l'euro (CNE), présidé par le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius, et qui réunit les autorités de tutelle, les établissements financiers, les associations de consommateurs et de commerçants. La monnaie nationale cessera d'avoir cours légal sept semaines après l'introduction des pièces et des billets en euro, effectuée le 1^{er} janvier 2002. Entre ces deux dates, francs et euros coexisteront dans le commerce, mais la circulation des francs deviendra progressivement résiduelle. La disparition du franc dans les transactions commerciales est l'une des décisions adoptées, jeudi 12 octobre. Plusieurs autres éléments concernant le passage à l'euro en France ont été arrêtés par le CNE.

Tout d'abord celui concernant la gratuité des opérations d'échanges de francs en euros par les banques. Les pouvoirs publics avaient depuis

plusieurs mois appelé de leurs vœux à la gratuité pour tous. Mais jusqu'à présent les banques s'étaient prononcées en faveur d'un échange non rémunéré pour leurs seuls clients. Les établissements financiers ont donc fait des concessions.

Ainsi, entre le 1^{er} janvier 2002 et le 17 février 2002, pour les clients d'une banque, la reprise sera gratuite (au taux fixé de 1 euro = 6,55957 francs), sans limitation de montant, et pourra s'effectuer dans l'ensemble des agences de l'établissement. Pour les échanges de fortes sommes en espèces, les particuliers sont néanmoins engagés à prévenir leur banque à l'avance. Pour les personnes qui ne sont pas clientes de la banque, l'échange sera également gratuit, mais dans la limite d'un plafond qu'il appartiendra à chaque établissement de fixer individuellement.

Concernant la période du 18 février au 30 juin 2002, le Comité national de l'euro n'est pas parvenu à un consensus et la réflexion se poursuit. « Un groupe de travail se met en place pour examiner les questions

concrètes qui se posent sur cette période », explique-t-on à Bercy. Il a néanmoins été décidé que les opérations d'échange de francs en euros dans les banques se poursuivront jusqu'au 30 juin 2002, mais la question reste entière quant à la tarification de ces transactions.

« PAS BEAUCOUP DE TEMPS »

Enfin, le Comité national de l'euro a arrêté les conditions de reprise des pièces et des billets en francs effectuée auprès de la Banque de France. La durée de reprise des pièces par l'institut monétaire après la suppression du cours légal du franc devrait être portée à trois ans, a relevé le comité, alors que pour les billets, ce délai a déjà été fixé à dix ans. « Cette durée tient compte du caractère exceptionnel de l'opération. Elle nettement plus longue que celle généralement adoptée lors de la suppression d'une pièce de monnaie française, qui est habituellement d'un an », explique-t-on à Bercy. Mercredi, la commission européenne de Bruxelles s'était inquiétée de la préparation des acteurs européens au

passage à l'euro. Elle avait lancé plusieurs recommandations envers l'ensemble des Etats membres de l'Union. « Il ne reste pas beaucoup de temps. Il faut que tout le monde prenne conscience des changements », qui vont se produire d'ici moins de quinze mois avec la mise en circulation des billets et pièces de monnaie libellés en euros, avait déclaré Pedro Solbes, le commissaire européen aux affaires économiques et monétaires.

Même si la responsabilité de ces préparatifs incombe en premier lieu aux Etats, tous les acteurs économiques, banques, entreprises et particuliers doivent être concernés par l'opération, avait-il expliqué. Pedro Solbes avait souhaité que les banques échangent, gratuitement et sans limite, les billets et pièces en monnaie nationale de leurs clients contre des euros. Il avait également recommandé que dans le cas où un particulier s'adresse à une autre banque que la sienne, la conversion soit gratuite pour des sommes allant jusqu'à 500 euros.

L'information des « personnes vulnérables » est indispensable, a insisté la Commission. Pedro Solbes a préconisé entre autres que les retraites soient exprimées en euros, que les gouvernements et les collectivités locales rédigent leurs contrats de marchés publics en euros dès 2001. Mais plus généralement, a-t-il poursuivi, l'affichage en euros de toutes les factures, électricité, eau, etc., qui est déjà en œuvre dans certains pays, doit devenir la norme. Sur ces thèmes, la France est en avance sur ses partenaires européens, ces recommandations ayant pour la plupart été déjà adoptées.

Cécile Prudhomme

NOMINATIONS

Liberty Surf renforce sa direction

LIBERTY SURF, le fournisseur d'accès à Internet déteu par Europ@web (groupe Arnauld) et le distributeur britannique Kingfisher, renforce sa direction. Rafi Kouyoumdjian (38 ans, Ecole Centrale de Paris) et Patrick Thill (40 ans), formation commerciale et littéraire) viennent d'être nommés respectivement directeur général et directeur des ressources



humaines. Pierre Besnainou reste président. M. Kouyoumdjian était jusqu'à présent directeur général de la filiale britannique d'Econocom Group, un groupe de services informatiques. Pionnier de l'Internet gratuit en France, Liberty Surf traverse une passe difficile. Au premier semestre, les pertes ont atteint 84 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 23,2 millions d'euros. M. Besnainou avait reconnu en septembre qu'il négociait une alliance avec un opérateur comme Vivendi et Suez-Lyonnais des Eaux.

■ **IBM**: Jean-Marc Lazzari (38 ans, études de physique) est nommé vice-président de Business Innovation Services pour IBM Global Services région ouest (France, Belgique, Luxembourg, Moyen-Orient et Afrique). Il conserve ses responsabilités de vice-président des offres Ressources Humaines au niveau mondial.

■ **CANAL+**: Alain Le Diberder, directeur des nouveaux programmes de Canal+ devrait quitter la chaîne cryptique. Son départ fait suite à l'éviction récente d'Alex Berger, président de Canal+.

■ **MOTOROLA**: Denis Griot est nommé à la tête de la division SPS (Semiconductor Products Sector) pour la région EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique).

■ **CAISSE DES DEPÔTS-DEVELOPPEMENT**: Yves Marty (42 ans, ENA) est nommé directeur général de C3D à la suite de la réorganisation de la holding C3D.

■ **MOÛT-HENNESSY**: Jean-Louis Lepeltier (51 ans, ESC Rouen) succède à Jean-Marie Laborde à la présidence de Moët-Hennessy UDV France, filiale commune de Moët-Hennessy et de Guinness United Distillers and Vintners

■ **RHODIA**: Patrick Koller (41 ans, ingénieur ESSTIN) rejoint la Division Polyamide de Rhodia en tant que directeur général de l'Entreprise Inter-médiaire Polyamide. Il remplace Xavier Houzard.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01 42 17 21 10.

Yves Saint Laurent à l'épreuve de Gucci

Un an après le mariage, l'Italien a commencé à imprimer sa marque

UNE FEMME NUE, allongée sur un fond noir, la tête rejetée en arrière, les yeux mi-clos. Au bas de la photo, une simple signature : « Opium. Yves Saint Laurent ». La nouvelle publicité du parfum phare du couturier est le premier signe de la « patte » de Tom Ford, le styliste de Gucci, sur la marque Yves Saint Laurent, un an après le mariage des deux griffes par François Pinault voici bientôt un an. Cette conversion au style « porno chic », mis en vogue par Gucci dans la publicité de mode, donne un avant-goût, peut-être, de ce que pourrait être la première collection de prêt-à-porter Saint Laurent dessinée par Tom Ford, présentée dans la soirée de vendredi 13 octobre au Musée Rodin à Paris.

Rarement défilé aura été autant attendu. Par Pierre Bergé, d'abord, le mentor du grand couturier, demeuré à la tête d'une société Yves Saint Laurent Haute Couture, propriété directe de François Pinault. M. Bergé, fidèle à lui-même, ne manquera pas de faire savoir haut et fort s'il considère le travail de Tom Ford comme une trahison de « l'esprit Saint Laurent ».

Par Bernard Arnault, ensuite, dont le groupe LVMH poursuit son harcèlement juridique contre Gucci et Pinault Printemps Redoute (PPR). Après l'arrêt de cassation rendu, fin septembre, par la Cour suprême des Pays-Bas (où est domicilié Gucci), LVMH s'approprie à déposer de nouvelles plaintes, demandant l'annulation de l'augmentation de capital réservée de 3 milliards de dollars dont avait bénéficié PPR en 1999. Gucci, de son côté, a déposé, mercredi 11 octobre, devant la District Court

d'Amsterdam, une contre-plainte, pour tenter de contraindre LVMH à céder sa part minoritaire (20%), dont il abuserait pour « exercer une influence contraire aux règles de la concurrence sur les activités de Gucci ». « La situation est tragique, mais elle n'est pas grave », ironise M. De Sole, qui avait du mal à cacher sa nervosité, jeudi, à la veille du défilé.

SALARIÉS ANXIEUX

Mais ce sont peut-être les salariés des deux sociétés YSL - YSL Beauté (anciennement Sanofi) et YSL Couture -, reprises par Gucci, qui attendent avec le plus d'anxiété les retombées de la nouvelle collection. Ces derniers mois, ils ont pu mesurer le changement de style du management. M. De Sole et Ford veulent aller vite. Pour remettre la marque YSL sur la vague porteuse de la forte croissance mondiale que connaissent les produits de luxe, et rentabiliser le milliard de dollars déboursé pour racheter Saint Laurent. Pour rendre irréversible, aussi, son intégration dans le groupe Gucci, quelle que soit l'issue des procès qui opposent leurs deux actionnaires. Tom Ford a fait partir les deux stylistes recrutés par M. Bergé, Hedi Slimane (recruté aussitôt par... LVMH) et Alber Elbaz. Dès avril, les nouveaux dirigeants opérationnels nommés par Gucci - l'américain Mark Lee pour YSL Couture, la française Chantal Roos pour YSL Beauté - présenteraient leur plan de restructuration et de relance.

Dans les parfums comme dans la mode, il s'agit d'abord de « nettoyer les vieilles structures et les vieilles habitudes de l'époque Bergé-Sanofi »,

explique un salarié. Sur les 167 contrats de licences d'accessoires de mode signés par Saint Laurent pour toutes sortes de produits, parfois sans discernement - « Il y avait même des chaussures en plastique au Japon ! », s'étrangle M. De Sole - une centaine ont déjà été résiliés. Seules ont été rachetées « les licences stratégiques » : les chaussures, les montres, la joaillerie. La maroquinerie a été transférée à Florence, chez Gucci, où elle sera réalisée par les artisans affiliés à la maison-mère. YSL Couture a aussi pris le contrôle de son fabricant de vêtements C. Mendès, dont une usine sur trois en France - celle d'Angers - devrait subsister. Quant aux boutiques exclusives, leur nombre passera de 25 à 60 dans le monde d'ici trois ans.

Dans le parfum, « Saint Laurent n'est plus partout dans le monde une marque incontournable », observe-t-on chez YSL Beauté. La nouvelle présidente Chantal Roos est bien placée pour évaluer l'étendue des dégâts : elle fut une collaboratrice de Pierre Bergé de 1975 à 1990, avant de rejoindre le japonais Shiseido. YSL Beauté s'est attaqué au « faux chiffre d'affaires » généré par une pléthore de distributeurs, soit « 3 000 à 4 000 magasins sur 19 000 dans le monde », qui alimentent en parfums les revendeurs parallèles. Dès cette année, YSL Beauté s'amputera ainsi de près de 150 millions de francs de chiffre d'affaires, sur un total prévu, pour 2000, de 3,7 milliards. Ce qui n'empêche pas M^{me} Roos de viser 8 % de marge opérationnelle en l'an 2000.

Pascal Galinier

La FNTR menace de quitter le Medef

UN MOIS APRÈS le conflit des routiers, la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) a tenu son congrès à Paris, mercredi 11 et jeudi 12 octobre. Ce fut l'occasion pour son président, René Petit, mis en difficulté à la fin du mouvement, d'asseoir son pouvoir. Lors de la première journée, tenue à huis-clos, la FNTR a confirmé l'exclusion de seize syndicats départementaux qui avaient refusé la levée des barrages le 8 septembre et a décidé de « suspendre » le versement de ses cotisations 2001 au Medef. Selon M. Petit, les critiques d'Ernest-Antoine Seillière, qui avait condamné les barrages, ont provoqué un véritable « traumatisme » parmi les militants. Sans un « geste fort » de la part du Medef, qui « reconnaîtrait les spécificités de nos professions », la FNTR envisagerait de quitter le Medef, affirme M. Petit.

Celui-ci a reçu l'appui du ministre des transports, Jean-Claude Gays-

sot. « Vous et vos collaborateurs avez su assumer totalement vos responsabilités, avec les conséquences que cela a eu pour votre fédération, en défendant vigoureusement les intérêts des entreprises de transport, de toute taille et de toute spécialité, tout en refusant avec fermeté les prises de position radicales et inutilement partiales », a déclaré le ministre sous les applaudissements.

ÉTATS-GÉNÉRAUX

Devant les représentants des fédérations patronales européennes, les dirigeants de la FNTR ont proposé des états-généraux du dialogue social, en France, puis au niveau européen. Mais cette idée n'a pas été reprise par les dirigeants des autres pays, qui ont réclamé une harmonisation sociale européenne.

De leur côté, les syndicats exclus, issus du sud de la France, ont annoncé, mardi 10 octobre, la

création de l'Organisation des transporteurs routiers européens (OTRE), présidée par Jean-Pierre Morlin, ancien membre du conseil fédéral de la FNTR et aujourd'hui président de l'OTRE. Cette organisation revendique 2 350 adhérents. Un chiffre qui paraît « faramineux » à M. Petit. Les dirigeants de l'OTRE espèrent être reçus par M. Gayssot, ce qui, pour eux, « vaudrait agrément de fait ». Mais l'OTRE ne semble guère se faire trop d'illusion et envisage d'ores et déjà de rejoindre l'Unosra, une des deux autres fédérations patronales. Selon les dirigeants de l'OTRE, la décision de la FNTR de ne plus payer ses cotisations au Medef pourrait être la conséquence du manque à gagner provoqué par leur départ.

François Bostnavaron et Frédéric Lemaître

MARIGNY

ROBERT HOSSEIN

LA
DAME
AUX
CAMELIAS

ADAPTATION
RENE DE CECCATTY
D'APRES LE ROMAN
D'ALEXANDRE DUMAS FILS

MISE EN SCENE
ALFREDO ARIAS

ANCIEN CHAUFFEUR ALPHABETIQUE
ISABELLE ADJANI

YANNIS BARABAN AUKORE CLEMENT MARYLIN EVEN DIDIER FLAMAND
THIBAUT DE MONTALEMBERT FRANÇOIS-XAVIER NOAH NICOLAS STRUVE

ANNE SUAREZ PER TOFFE

DECORS ENSEMBLIER COSTUMES LUMIERE MUSIQUE ORIGINALE
ROBERTO PLATE LARRY HAGER DOMINIQUE BORG JACQUES ROUYEYROLIS ARTURO ANNECCHINO

UNE COPRODUCTION SOCIÉTÉ NOUVELLE DU THÉÂTRE MARIGNY ET GILBERT COULLIER ORGANISATION

LOCATION
01 53 96 70 00

et magasins FNAC • Carrefour • France Billet: 0 803 020 040 (0,98 F/min) 3615 Billetel (2,21 F/min)
www.fnac.com

avec
RTL

Après les bébés, la nouvelle publicité Evian fait nager des personnes âgées

Avec le ballet d'octogénaires diffusé depuis le 11 octobre, le groupe Danone espère obtenir un succès publicitaire identique à celui remporté en 1998 par le spot télévisé des bébés-nageurs. Le tabou de la vieillesse va-t-il tomber ?

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Aileen Havercroft attend, anxieuse, derrière la vitre qui sépare les deux bassins de la piscine municipale de Dagenham, dans la banlieue nord de Londres. Maquillée, ses cheveux blancs tirés sous son bonnet de bain scintillant, sa frêle silhouette mauve guette l'ordre de Medhi Norowzian, le réalisateur irano-britannique qui doit filmer la réplique la plus parfaite possible du ballet des bébés-nageurs diffusé par Danone pour promouvoir ses eaux en 1998 (*Le Monde* du 22 décembre 1998). Mais avec des octogénaires, cette fois.

Nous sommes le 22 février 2000, deuxième jour de tournage du nouveau spot publicitaire d'Evian. La marque a fait le pari un peu fou de montrer « des vieux comme ils sont vraiment, comme la pub ne les a jamais montrés », explique Mercedes Erra, de l'agence Euro RSCG Babinet Erra Tong Cuong qui jure de vouloir faire tomber les stéréotypes – du « papy-gâteaux » au client indigne des pompes funèbres – auxquels la publicité les cantonne généralement. L'équipe de publicitaires mise sur un ballet aquatique, ancienne génération, inspiré des chorégraphies hollywoodiennes de Busby Berkeley, en vogue dans l'Amérique des années 30. Mais sans toucher aux corps, sans les trucages habituels destinés à masquer les marques du temps.

L'agence veut que la signature d'Evian « eau source de jeunesse » soit synonyme de vie éternelle, après en avoir fait un élément d'éveil à la vie. Danone a mis plus de 7 millions de francs sur la table pour réaliser la seconde phase de sa stratégie. Et créer ce nouveau mythe. D'ici à quelques minutes, Aileen gravira les sept mètres qui la séparent du sommet de l'énorme gâteau flottant au milieu de la piscine. Et, comme l'exige le scénario qu'elle vient de découvrir, elle se tiendra, là-haut, de-



Le réalisateur a dû filmer avec des octogénaires, la réplique la plus parfaite possible du ballet des bébés-nageurs de 1998.

bout, pendant que l'eau jaillira entre ses pieds. Un rien bravache, la star d'un jour réussit à conserver son large sourire et son regard bleu pétillant.

« C'EST FANTASTIQUE »

A soixante-six ans, c'est la benjamine de l'équipe, qui compte quinze hommes et quinze femmes, âgés de soixante-huit à quatre-vingt-quatre ans. Mike, Bill et Janos viennent de Liverpool, de Bristol, de Brighton. Ils ont été aperçus dans des clubs de natation, sont d'anciens champions olympiques ou, plus simplement, des figurants sachant nager. Tous ont été

engagés pour cette publicité diffusée en France depuis le 11 octobre, après avoir suivi plusieurs heures d'entraînement, en natation synchronisée notamment.

Aileen veut être à la hauteur du rôle qu'elle interprète. « J'ai eu tellement peur ! », reconnaîtra-t-elle, en descendant du gâteau géant, alors qu'elle se débat avec la bouillotte qu'elle veut glisser dans son maillot pour se réchauffer. Aileen, Nancy et Daphné sont intriguées : elles ne sont pas excellentes nageuses et portent bien leur âge. Leur apparition dans un spot publicitaire leur paraît incongru. Elles hésitent entre



la joie d'avoir été retenues – « c'est fantastique d'être choisie, il y en avait des plus jolies que moi », confie Aileen en ronchonnant contre la couleur peu flatteuse de son maillot de bain – et la difficulté d'être « traitée comme un objet ». « Dès que les lumières nous éclairent, on reste là comme un lapin alors que douze personnes vous regardent. Et puis, vite, vous vous rendez compte qu'ils ne vous voient pas », explique-t-elle un peu déçue. Est-ce que les téléspectateurs, eux, les verront ? Est-ce qu'ils s'offusqueront de ces corps un peu moins fermes, de ces visages aux sillons creusés ?

En 1996, Evian avait une première fois pris le parti de montrer trois personnes âgées nues, mais avait dû faire marche arrière. Quatre ans plus tard, il n'est pas sûr que les mentalités aient évolué. Peu importe, Evian cherche la polémique. Une tactique maintes fois éprouvée par d'autres, à condition d'avoir une argumentation solide. La marque se fait l'apôtre du décalage qui existe entre la perception qu'ont les seniors de leur âge et l'imagerie officielle censée les représenter. Légitime... il suffit d'écouter Aileen parler d'elle-même : « Vous savez, je regarde les femmes de mon âge, j'ai par exemple le même âge que Joan Collins et un an de moins que Sophia Loren, et je me sens bien. Aussi inattendu que cela puisse vous paraître, je n'ai jamais eu de vie sexuelle plus merveilleuse que maintenant, par exemple. » Et d'ajouter, rosigante : « J'espère vivre au moins jusqu'à quatre-vingt-dix ans ! »

IMAGES TROP DURES

Si la comédienne est enthousiaste, en France chez Danone, on hésite encore, plusieurs mois après. La peur, sans doute, d'être allé trop loin.

Florence Amalou

NRJ Group a du mal à boucler le rachat de RMC

DE RÉUNION informelle en tour d'horizon, les dirigeants de NRJ Group ne sont toujours pas parvenus à présenter au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) un projet précis pour la reprise de RMC, annoncée cet été (*Le Monde* du 7 juillet). La rencontre prévue, lundi 9 octobre, a bien eu lieu,

mais elle n'a pas abouti et rien n'est prévu avant le début de novembre.

Les dirigeants de NRJ Group se heurtent au mécanisme anti-concentration de la loi, qui stipule qu'un groupe radiophonique ne doit pas dépasser le seuil de 150 millions d'auditeurs potentiels. L'adjonction de RMC aux quatre réseaux que possède déjà le groupe NRJ (NRJ, Chérie FM, Rire et Chansons et Nostalgie) lui ferait dépasser cette limite. Les nouveaux calculs des bassins d'audience, que vient d'effectuer le CSA sur la base du dernier recensement de la population, compliquent encore l'affaire.

LE CSA NE PEUT TRANSIGER

En effet, tous les opérateurs qui possèdent des stations dans les grandes villes augmentent leur audience potentielle de quelque 6 % par rapport au recensement de 1990. En ce qui concerne NRJ Group, les quatre réseaux passent de 123 millions d'auditeurs potentiels à 133 millions. RMC représente 28,5 millions en FM auxquels s'ajoutent les 15,6 millions d'auditeurs en ondes longues. Dans cette hypothèse, NRJ Group pourrait compter 178,1 millions d'auditeurs potentiels.

Le CSA ne peut guère transiger sur l'application de la loi ; quant à une réévaluation du seuil de

concentration qui tiendrait compte du dernier recensement, elle suppose une modification de la loi. Face à cette quadrature du cercle, les dirigeants de NRJ peinent à trouver une solution. D'autant qu'ils répugnent à céder le réseau Rire et Chansons, dont le format original commence à se traduire en bénéfices et qui, en tout état de cause, rassemble seulement 22,9 millions d'auditeurs.

Du coup, le bruit court que les dirigeants de NRJ sont à la recherche de partenaires pour réaliser un montage financier dans lequel NRJ ne serait pas majoritaire. Mais une telle solution suppose qu'ils acceptent de partager non seulement le pouvoir, mais aussi les bénéfices, résultant des 20 % du capital de Nostalgie dont la récupération était un des buts du rachat de RMC.

La cession de RMC suppose aussi l'accord de la ministre de la communication, qui, comme le lui en fait obligation la loi, a saisi le Conseil de la concurrence, qui doit lui-même demander l'avis du CSA. Beaucoup espèrent cependant une solution d'ici à la fin de l'année, notamment les personnels de cette radio, malmenés de changements de propriétaire en plans de restructuration.

Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le quotidien de gauche italien *L'Unità*, qui avait cessé de paraître le 28 juillet, sera à nouveau dans les kiosques à partir du 7 novembre, a annoncé le nouveau propriétaire du journal, l'éditeur Alessandro Dalai.

■ **Le groupe allemand Süddeutscher Verlag** a pris une participation de 50 % dans le capital de CB News SA, editrice notamment de l'hebdomadaire *CB News*. Süddeutscher Verlag édite le quotidien *Süddeutsche Zeitung* et des magazines professionnels, dont *Media & Marketing*.

■ **La Filpac-CGT a estimé que le plan de modernisation des NMPP** « ne s'appuie pas sur les réalités industrielles et techniques. Ses seuls objectifs sont la suppression massive d'emplois, la financiarisation de la distribution de la presse et la reprise en main, par le groupe Hachette, de l'ensemble du secteur » (*Le Monde* du 11 octobre). La CGT réclame « un débat public sur la distribution de la presse en France ».

■ **A l'occasion du lancement de la chaîne Clermont/1^{re}**, l'intersyndicale SNJ-CGT-CFDT-CFTC des journalistes de *La Montagne* estime qu'« un danger réel pèse sur le pluralisme de l'information en Auvergne ». Selon elle, « le groupe Centre France devient aujourd'hui détenteur du monopole de toutes les formes de médias en Auvergne ». Les syndicats s'étonnent « que le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) ait favorisé cette hégémonie médiatique » (*Le Monde* du 22 septembre).

■ **RADIO** : Jean-Paul Cluzel, PDG de Radio France Internationale (RFI), a indiqué, jeudi 12 octobre, que la nouvelle grille « est une étape importante car la régionalisation des programmes devient une réalité ». La numérisation de la diffusion et de la production permet de diffuser des émissions spécifiques ou à des horaires différents suivant les différentes régions du monde.

CORRESPONDANCE

« La Dépêche du Midi » n'est pas propriétaire de « La Gazette de Montpellier »

À LA SUITE de l'article intitulé « Les hebdomadaires locaux attaquent les quotidiens dans les villes » (*Le Monde* du 4 octobre), nous avons reçu de M. Pierre Serre, directeur de publication de La Gazette de Montpellier et de La Gazette de Nîmes, la lettre suivante :

Contrairement à ce que *Le Monde* a publié dans son édition datée du 4 octobre 2000, le groupe *Dépêche du Midi* n'est pas propriétaire de l'hebdomadaire *La Gazette de Montpellier*. En novembre 1998, ce groupe a pris une participation au sein de l'hebdomadaire montpellierain, à hauteur de 33,54 %, mais les journalistes fondateurs – dont le directeur Pierre Serre, 51 % – restent propriétaires du titre.

Il est d'autre part inexact d'affirmer que *La Gazette de Montpellier* a « trouvé sa place en profitant d'un long conflit social au Midi libre » : créée en 1987, *La Gazette de Montpellier* diffusait déjà, en 1998, 15 741 exemplaires (Office de justification de la diffusion), soit une progression annuelle depuis 1991 de 8 % à 16 %, ce qui lui avait valu en 1997 l'étoile d'or de l'OJD. Mieux : par confraternité, *La Gazette* avait, durant le conflit social à *Midi libre*, refusé d'augmenter son tirage.

Enfin, *La Gazette de Nîmes*, créée il y a un an et demi, éditée par une autre société avec les mêmes partenaires, n'a pas un tirage « inférieur à 2 000 exemplaires » mais un tirage de 4 250 exemplaires.

Explorez les Etats-Unis pour moins cher.

BOSTON	2474 F TTC	MIAMI	3074 F TTC
CHARLOTTE	2749 F TTC	NEW ORLEANS	3349 F TTC
LOS ANGELES	2979 F TTC	PHILADELPHIE	2434 F TTC

Pour profiter de ces offres exceptionnelles et de bien d'autres, rendez-vous dans votre agence de voyages ou appelez directement US Airways au 01 49 10 29 00 (depuis Paris) ou au numéro Azur 0801 63 22 22 pour la province (prix d'une communication locale) avant le 3 novembre 00.

 U.S AIRWAYS

Les tarifs indiqués concernent des vols aller-retour en classe économique à partir de Paris. Les conditions s'appliquent à des voyages commençant entre le 1/12/00 et le 28/2/01. Le nombre de sièges est limité ou les places peuvent être indisponibles durant les périodes de fort trafic, les week-ends ou les vacances. D'autres conditions s'appliquent alors.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **BOURGOIN** : les 350 salariés de l'ancien groupe volailler « veut demander des comptes à Corinne Bourgoin sur 2 millions de francs qu'elle avait sollicités pour maintenir l'activité localement », a déclaré jeudi 12 octobre à l'AFP un membre (CGT) du comité central d'entreprise. L'usine de Feurs est sacrifiée par le plan de redressement du groupe annoncé vendredi 6 par le tribunal de Sens (Yonne).

● **ARENTIS CROPS** : la filiale du groupe pharmaceutique franco-allemand a annoncé le retrait définitif à la vente de ses semences de maïs génétiquement modifié, StarLink, aux États-Unis, a indiqué jeudi l'Agence de la protection de l'environnement américaine. Ce maïs a été découvert dans des chips du fabricant Kraft Foods et du distributeur Safeway, alors qu'il est interdit pour la consommation humaine. De son côté, Safeway a procédé, mercredi, au rappel de ses chips.

● **GENERAL MOTORS** : le groupe automobile américain a confirmé jeudi qu'il envisageait de se séparer de sa filiale Hughes Electronics et de son opérateur de télévision par satellite Direct TV, selon les déclarations de Harry Pearce, vice-président de GM.

● **THOMSON-CSF/COGEMA/ALCATEL** : Syseca, Eurware et Alcatel TITN Answare, les filiales informatiques respectives de Thomson-CSF, Cogema et Alcatel, pourraient être regroupées au début de l'année prochaine pour former le cinquième groupe de services informatiques français, selon des informations du quotidien *Les Echos* du 13 octobre, confirmées par Cogema.

● **HYDRO-QUÉBEC** : la compagnie publique canadienne, numéro un mondial de la production hydroélectrique, a annoncé jeudi avoir remporté un appel public en vue du rachat du réseau de distribution d'électricité de la société chilienne Transelec, qui alimente 93 % du Chili.

● **WAVECOM** : le fabricant français de composants pour les téléphones mobiles a été classé 16^e parmi les 20 meilleures PME

non américaines du monde par le magazine américain *Forbes* dans son édition du 30 octobre.

SERVICES

● **NOUVELLES FRONTIÈRES/PREUSSAG** : après l'annonce de l'alliance entre les deux groupes, la secrétaire d'Etat au tourisme Michelle Demessine a engagé jeudi les entreprises du secteur à entamer une réflexion sur d'éventuels regroupements « afin de proposer une alternative aux poids lourds européens ».

● **USAIRWAYS** : les actionnaires de la cinquième compagnie aérienne américaine ont approuvé jeudi le projet de rachat par United Airlines, le numéro un du secteur aux États-Unis. D'un montant total de 11,6 milliards de dollars, cette opération doit encore être approuvée par les autorités fédérales antitrust.

● **LA POSTE** : les facteurs de la grande poste de Metz ont entamé vendredi leur quatrième jour de grève après avoir voté à la majorité des deux tiers contre un protocole d'accord proposé vendredi matin par la direction. Le conflit porte sur les modalités de mise en place des 35 heures.

FINANCE

● **DEUTSCHE BANK** : la première banque allemande a annoncé jeudi un accord en vue de « fusionner » avec le courtier en ligne américain National Discount Brokers (NDB). La direction de NDB va recommander à ses actionnaires d'accepter une offre de la Deutsche Bank visant à acquérir les 84 % qu'elle ne détient pas encore dans le capital de NDB.

● **OM GRUPPEN** : la société qui exploite la Bourse de Stockholm a annoncé vendredi qu'elle relevait son offre hostile sur le London Stock Exchange (LSE). Elle propose soit 1,4 action nouvelle OM par action LSE, soit 20 livres en numéraire plus 0,5 action nouvelle OM par action LSE. Elle expire le 27 octobre et constitue une prime de 53 % sur le cours de LSE du 25 août.

● **SCHERING** : la cotation à la Bourse de New York du groupe pharmaceutique allemand a débuté jeudi, sans susciter l'enthousiasme des investisseurs. Elle va lui permettre d'envisager d'éventuelles acquisitions par échange d'actions, a souligné Giuseppe Vita, le président de son directoire.

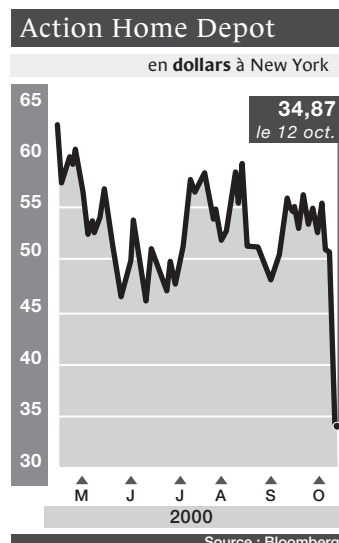
VALEUR DU JOUR

Chute du numéro un mondial du bricolage, Home Depot

L'ANCIENNE économie peut également inquiéter les marchés financiers ! L'action de Home Depot, le premier distributeur mondial de produits de bricolage, a chuté de 28,7 %, jeudi 12 octobre, à la Bourse de New York. Jamais l'entreprise, basée à Atlanta (Géorgie), n'avait connu une telle baisse. La valeur a perdu 14-1/16 dollars sur la seule journée de jeudi et s'échangeait à 34-7/8 dollars en clôture à Wall Street. Depuis le 4 octobre, le titre a abandonné 37 % et se retrouve bien loin de sa valeur record de l'année, 70 dollars, atteinte le 12 avril.

Cette réaction brutale des investisseurs fait suite à l'annonce du groupe de bénéfices inférieurs aux prévisions : au 3^e trimestre, Home Depot table sur un bénéfice par action de 28 cents, soit 3 cents de moins que les attentes des analystes. Les ventes devaient augmenter d'environ 4 %, contre les 5 à 7 % initialement prévus. Le distributeur qui compte 1 052 magasins sur le continent américain, dont 962 aux États-Unis, explique le ralentissement de son activité par la hausse des coûts d'énergie et la baisse des prix de vente de certains matériaux de construction.

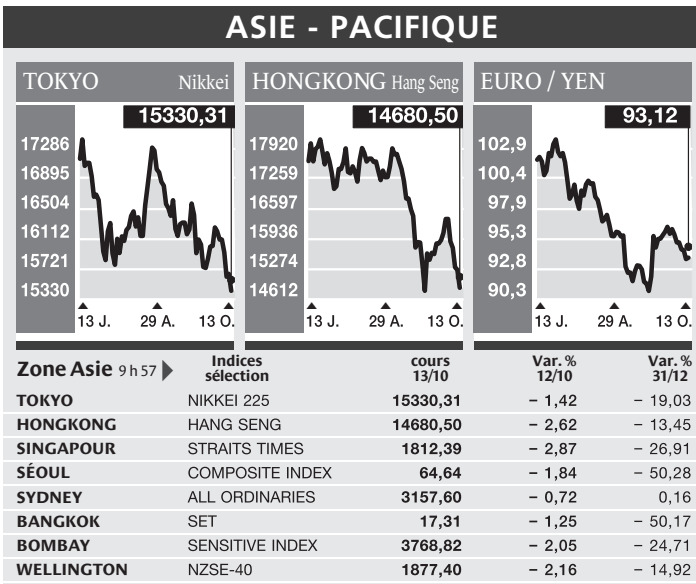
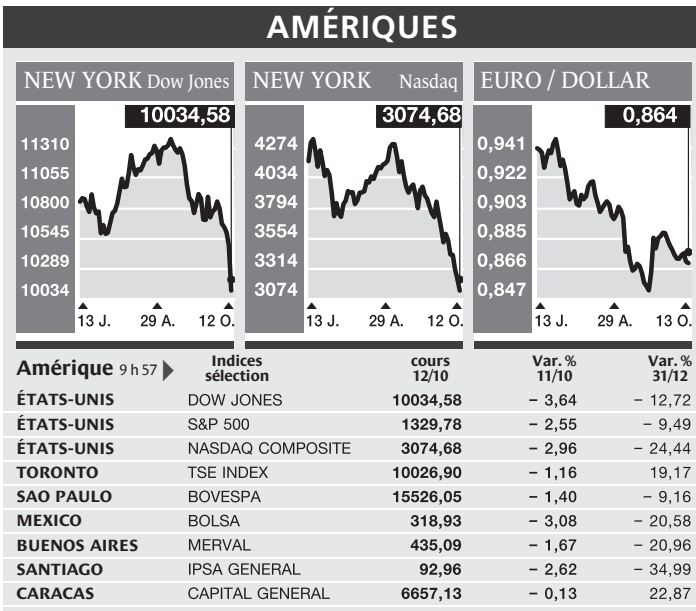
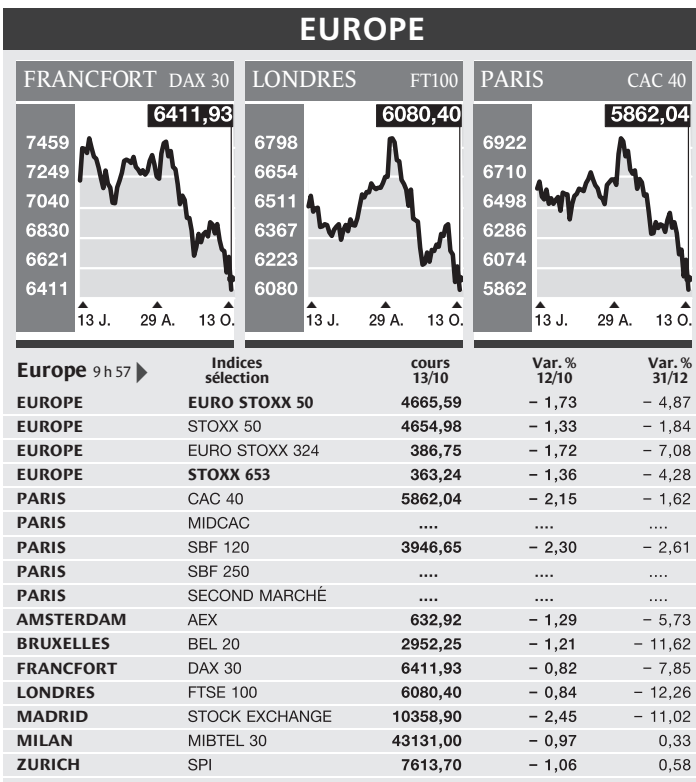
Home Depot fait face aux attaques fournies de ses concurrents, notamment celles du numéro deux, Lowe's. Selon les analystes, ce dernier a baissé, sur un an, les prix du bois de construction de 25 %, forçant Home Depot à faire de même. Une guerre des prix à l'impact non négligeable :



bois et matériaux de construction représentent près de 20 % des 38,4 milliards de chiffre d'affaires du distributeur. Son concurrent Lowe's en paye également le prix : il a annoncé il y a quelques jours que ses ventes pour le troisième trimestre seraient en deçà des prévisions.

Le secteur du bricolage a bénéficié, aux États-Unis d'une conjoncture porteuse. En 1999, tout particulièrement, les cyclones avaient gonflé le chiffre d'affaires des distributeurs. Sur les deux dernières années, les ventes de Home Depot ont augmenté de 26,14 %. « Il y a eu un boom et les gens ont dépensé comme s'il n'y avait pas de lendemain », a commenté à l'agence Bloomberg Mark Mandel, analyste chez Robinson-Humphrey « Maintenant, il y a une contraction. »

Laure Belot



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a ouvert, vendredi 13 octobre, en nette baisse de 2,14 %, s'établissant à 5 862,51 points. La Bourse de Paris avait terminé en légère hausse, jeudi, dans un marché nerveux par le regain de tension au Proche-Orient. Le CAC 40, qui avait ouvert en hausse de 1,16 %, avait clôturé sur une légère hausse de 0,58 %, à 5 990,70 points.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX reculait de 0,33 %, à 6 443,74 points, vendredi matin. La Bourse de Francfort avait clôturé en baisse de 1,47 %, jeudi, l'indice DAX finissant à 6 465,26 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres cédait 0,38 % à 6 108,60 points, vendredi matin. La Bourse de Londres avait clôturé en légère hausse, jeudi, grâce à la bonne tenue des valeurs de télécommunications, des pétrolières et des bancaires. A la clôture, l'indice s'était inscrit à 6 131,9 points, en hausse de 0,23 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en net repli, vendredi, dans le sillage de Wall Street, la baisse affectant l'ensemble de la cote à l'exception des valeurs pétrolières. L'indice Nikkei a perdu 1,42 %, à 15 330,31 points, son niveau le plus faible en clôture depuis le 9 mars 1999.

NEW YORK

LES TENSIONS israélo-palestiniennes et les inquiétudes des boursiers sur la capacité des entreprises à maintenir leurs bénéfices ont déclenché une vague de ventes sur la Bourse américaine jeudi 12 octobre. L'indice Dow Jones a enregistré sa cinquième plus forte perte en points de son histoire, en plongeant de 3,64 % à 10 034,58 points. L'indice Nasdaq a baissé de 2,96 % à 3 074,67 points.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'établissait à 5,29 %, vendredi 13 octobre, en début de matinée. Celui du bund allemand de même échéance s'inscrivait à 5,15 %. Jeudi, outre-Atlantique, le marché obligataire a servi de refuge aux investisseurs. Le rendement moyen sur les bons du Trésor à 10 ans s'est détendu à 5,71 % contre 5,77 % mercredi soir, et celui sur l'obligation à 30 ans est descendu à 5,80 % contre 5,82 %. La baisse du rendement d'une obligation traduit une hausse de son prix.

MONNAIES

L'EURO regagnait un peu de terrain face au dollar vendredi lors des premiers échanges, tandis que le billet vert évoluait dans des marges étroites face au yen. La devise européenne s'échangeait à 0,8645 dollar. Le billet vert s'échangeait à 107,76 yens.

ÉCONOMIE

La BCE souligne les risques sur la croissance en Europe

L'ACTIVITÉ économique de la zone euro a peut-être atteint un plafond, mais elle demeure et demeurera à un niveau élevé, a estimé la Banque centrale européenne (BCE) dans son rapport mensuel d'octobre paru jeudi 13 octobre. Elle souligne que la hausse du pétrole peut freiner temporairement la croissance dans la zone euro tout en soulignant que « les facteurs sous-jacents d'une forte croissance à moyen terme demeurent », en raison de la demande extérieure qui est soutenue par l'économie mondiale et d'une demande intérieure « qui se nourrit de conditions de financement toujours favorables et d'une amélioration notable de l'emploi », souligne la Banque centrale. De son côté, Sirkka Hamalainen, membre du directoire de la BCE, a déclaré que certains signes montrent que le niveau élevé des prix du pétrole et la faiblesse de l'euro commencent à exercer une pression à la hausse sur les revendications salariales dans certains pays.

■ **La BCE a de nouveau menacé les marchés jeudi d'une nouvelle intervention** internationalement concertée pour soutenir l'euro si la monnaie unique venait à chuter trop lourdement. « La BCE et ses partenaires continueront à suivre attentivement les évolutions et, le cas échéant, à coopérer sur les marchés des changes », écrit-elle dans son rapport mensuel d'octobre. ■ **Le produit intérieur brut (PIB) de la zone euro a progressé de 0,9 % au deuxième trimestre 2000** par rapport au premier trimestre, selon les données révisées publiées jeudi par Eurostat. Le PIB des quinze pays de l'Union européenne a augmenté de 0,9 % durant la même période.

■ **FRANCE : la Banque de France table sur une hausse de 0,8 % du produit intérieur brut français (PIB) au troisième trimestre 2000**, contre une progression de 1,0 % lors de sa précédente estimation, selon son indicateur synthétique mensuel d'activité, a-t-elle annoncé jeudi. Cette révision à la baisse s'explique en grande partie par l'impact de la flambée des cours du pétrole sur les coûts des entreprises et sur la consommation. Au quatrième trimestre, le PIB de la France devait progresser d'environ 0,8 % également.

■ **Les prix à la consommation en France ont bondi de 0,6 % en septembre**, après une hausse de 0,2 %

en août, et affichent une augmentation de 2,2 % sur un an, selon les données provisoires publiées vendredi par l'Insee. Il s'agit de la plus forte augmentation mensuelle depuis mars 1996, et le glissement annuel n'a jamais été aussi important en France depuis juillet 1996 et se compare à un plus bas niveau annuel de 0,2 % en janvier et février 1999.

■ **La balance des paiements courants française a enregistré un excédent de 2,050 milliards d'euros en juillet** après un excédent de 3,899 milliards d'euros en juin, selon des données provisoires publiées vendredi par le ministère de l'Economie et des Finances.

■ **ROYAUME-UNI** : les agriculteurs ont vu leurs revenus amputés de près de 90 % en cinq ans, selon une étude du cabinet d'audit Deloitte and Touche publiée jeudi. En moyenne, les revenus d'une ferme moyenne de 200 hectares tournent aujourd'hui autour de 8 000 livres sterling par an contre 80 000 livres sterling en 1995, révèle l'enquête.

■ **ALLEMAGNE** : le chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé de 7,0 % en valeur nominale en août et de 5,6 % en valeur réelle par rapport à août 1999, selon des chiffres provisoires diffusés vendredi par l'Office des statistiques de Wiesbaden.

■ **EUROPE** : les immatriculations de voitures neuves dans 18 pays d'Europe occidentale (Union européenne, plus Norvège, Suisse et Islande) ont baissé de 5,7 % à 1 268 265 unités en septembre, a indiqué jeudi l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Le recul atteint 1,5 % sur 9 mois.

■ **ÉTATS-UNIS** : les prix à l'importation ont augmenté de 1,5 % brut en septembre aux États-Unis, après une hausse de 0,2 % confirmée en août, annonce jeudi le département du Travail. Par rapport à septembre 1999, ces prix ont augmenté de 6,4 %. Les prix à l'exportation ont augmenté de 0,5 % en septembre, après une baisse confirmée de 0,3 % en août. Par rapport à septembre 1999, ces prix ont augmenté de 1,8 %.

■ **JAPON** : la Banque du Japon (BoJ) a annoncé vendredi que son comité de politique monétaire a décidé de ne pas modifier sa politique monétaire qui est de conserver un taux au jour le jour de 0,25 %. Le 11 août dernier, la BoJ avait marqué la rupture avec une politique de taux zéro poursuivie 18 mois durant en portant l'objectif de taux au jour le jour à 0,25 %.

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	12/10
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4483
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	1,5109
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	0,5968
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	73,1100
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	0,3965
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	0,5394
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	4,0246
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	339,4400
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	35,4200
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	ZLOTY POLONAIS	15,6466

Cours de change croisés						
13/10 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,92790	0,86445	0,13185	1,47600	0,57336
YEN	107,77000	93,12000	14,19500	159	61,78500
EURO	1,15680	1,07388	1,52445	1,70640	0,66300
FRANC	7,58460	7,04570	6,55957	11,19700	4,34870
LIVRE	0,67751	0,62895	0,58600	0,08925	0,38850
FRANC SUISSE	1,74410	1,61810	1,50735	0,22965	2,57185

Taux d'intérêt (%)

Taux 12/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,78	4,77	5,35	5,67
ALLEMAGNE	4,75	4,99	5,21	5,58
GDE-BRETAG.	5,50	5,96	5,13	4,65
ITALIE	4,75	4,97	5,59	6
JAPON	0,30	0,45	1,85	2,85
ÉTATS-UNIS	6,47	6,24	5,80	5,84
SUISSE	2,75	3,44	3,76	4,21
PAYS-BAS	4,72	4,97	5,35	5,64

Matif

Cours 9h 57	Volume 13/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	25613	86,89	86,79
DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 12/10	Var. % 11/10
BRENT (LONDRES)	34,85	+ 0,75
WTI (NEW YORK)	0,36	+ 0,17
LIGHT SWEET CRUDE	36,06	+ 8,61

Or

En euros	Cours 12/10	Var. % 11/10
OR FIN KILO BARRE	10150	+ 2,01
OR FIN LINGOT	10060	+ 0,10
ONCE D'OR (LO) \$	288,15
PIÈCE FRANCE 20 F	57,50	+ 0,88
PIÈCE SUISSE 20 F	57,30	+ 0,53
PIÈCE UNION LAT. 20	57,20	+ 0,35
PIÈCE 10 DOLLARS US	206
PIÈCE 20 DOLLARS US	382	- 0,07
PIÈCE 50 PESOS MEX.	369,25	+ 0,07

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs de l'énergie ont enregistré des gains importants jeudi 12 octobre avec le rebond des cours du brut. L'action Royal Dutch a pris 2,01 %, à 75 euros, Shell a bondi de 2,26 %, à 611 pence. A l'inverse, British Airways a accusé une chute de 7,3 %, à 275 pence, provoquée par un regain d'inquiétudes quant à l'impact des coûts du carburant sur les bénéfices de la compagnie aérienne.

Le titre Adidas-Salomon a perdu 3,85 %, à 60 euros, jeudi. Son président Herbert Hainer a indiqué que la scission d'Adidas en trois divisions en vue d'accélérer sa croissance n'aurait pas d'impact sur les résultats du groupe avant 2002.

L'action Lufthansa a cédé jeudi

2,24 %, à 21,86 euros. La compagnie aérienne allemande espère atteindre une hausse de son bénéfice légèrement supérieure à 15 % cette année, a indiqué son directeur général France, Axel Hilgers.

Marks and Spencer a essuyé un nouveau revers en Bourse jeudi. Le titre a perdu 6,56 %, à 171 euros, après qu'un rapport de la Commission de la concurrence eut révélé un repli du bénéfice d'exploitation de la division alimentation du distributeur en 1999. Certains valeurs technologiques ont bénéficié d'une reprise technique jeudi, après leur chute de mercredi. L'action de l'équipementier suédois des télécommunications Ericsson a ainsi progressé de 4,01 %, à 142,5 euros.

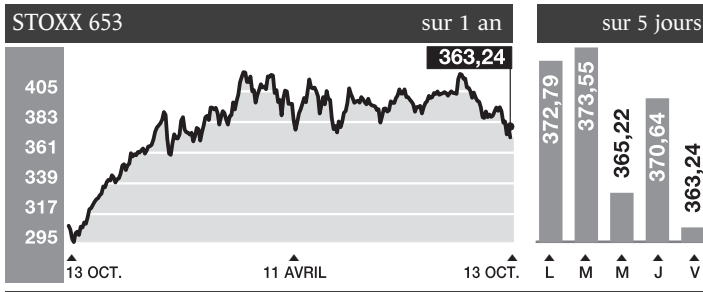


Tableau des valeurs européennes avec colonnes pour pays, code, cours, et variation.

PHARMACIE

Tableau des valeurs pharmaceutiques.

Tableau des valeurs technologiques.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de biens d'équipement.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs énergétiques.

(Publicité)

Publicité pour 'Le Monde de l'éducation' avec un sommaire du numéro d'octobre.

Chez votre marchand de journaux - 30 F - 4,57 €

Tableau des valeurs de services financiers.

SERVICES FINANCIERS

Tableau des valeurs de services financiers.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs alimentaires.

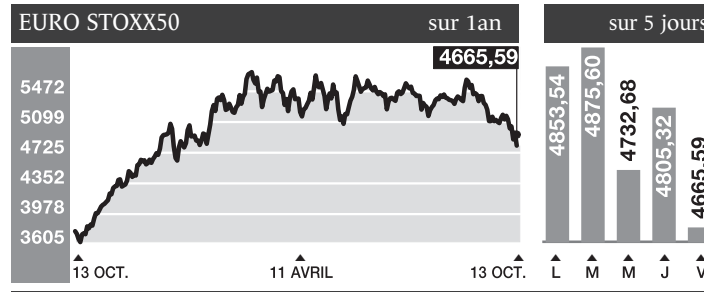


Tableau des valeurs européennes.

ASSURANCES

Tableau des valeurs d'assurances.

MEDIAS

Tableau des valeurs médiatiques.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs de biens de consommation.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de commerce de distribution.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de haute technologie.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de services collectifs.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Tableau des valeurs du nouveau marché européen.

BRUXELLES

Tableau des valeurs de Bruxelles.

FRANCFORT

Tableau des valeurs de Francfort.

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

13/10 10h11

AUTOMOBILE

Tableau des valeurs automobiles.

BANQUES

Tableau des valeurs bancaires.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs de produits de base.

CHIMIE

Tableau des valeurs chimiques.

VALEURS FRANCE

L'action Liberty Surf affichait, vendredi 13 octobre, quelques minutes après le début des cotations, un nouveau plus bas depuis son introduction. Elle plongeait de 7,23 %, à 14,75 euros. Celle de Wanadoo reculait de 5,97 %, à 12,53 euros.

Le titre France Telecom chutait de 3,35 %, à 95 euros, vendredi, lors des premières transactions. L'opérateur a annoncé jeudi soir que l'emprunt de cinq milliards d'euros environ qui allait être lancé pour refinancer sa dette serait libellé pour quelque quatre milliards d'euros et pour le reste en livres sterling.

L'action L'Oréal perdait 2,63 %, à 81,4 euros, vendredi matin. Le groupe de cosmétique a annoncé une hausse de 17,4 % de son chiffre d'affaires sur neuf mois, à 9,4 milliards d'euros.

Le titre Prosodie cédaït 3,7 %, à 64,50 euros, vendredi matin. Prosodie a accru de 16 % son résultat net au premier semestre, à 4,3 millions d'euros. « L'activité observée au début du deuxième semestre laisse à penser que les résultats annuels répondront à l'attente du marché et seront en conformité avec nos objectifs », précise l'opérateur en téléphonie.

L'action Sagem reculait de 2,01 %, à 196 euros, vendredi matin. Le groupe a fait savoir qu'il franchirait sous peu le cap du million de téléphones mobiles WAP ou WAP+GPRS livrés, à la faveur d'une commande portant sur 180 000 appareils reçue de deux opérateurs taiwanais.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 13 OCTOBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

Table of stock prices for France, including ACCOR, ACF, AFFINE(X)IMM, AIR FRANCE G, AIR LIQUIDE.

Table of stock prices for various companies including ALCATEL, ALSTOM, ALTRAN TECHN, ATOS CA, ARBEL, AVENTIS, AXA, AZE(O)XG.ET, BIC, BAIL INVESTI, BAZAR HOT.V, BIS, BNPPARIBAS, BOLLORE, BOLLORE INV, BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFF, BULL, BUSINESS OB, BTP (LA CL), BURELLE (LY), CANAL, CAP GEMINI, CARBONE-LORR, CARREFOUR, CASINO GUICH, CASINO GUICH, CASTORAMA DU, CEA INDUSTRI, CEAD (LY), CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DA, CHRISTIAN DI, CMC-ACTIONS, CEMENTS FRAN, CLARINS, CLUB MEDITER, CNP ASSURANC, COFACE, COFLEXIP, COLAS, CONTIN.ENTRE, CPR, CRED.FON.FRA, CFF.RECYCLIN, CREDIT LYONN, CS COM.ET SV, DAMART, DASSAULT-AVI, DASSAULT SYS, DE DIETRICH, DEVEAUX(LY), DEV.R.N.P-CA, DMC (DOLLFUS), DYNACTION, EIFFAGE, ELIOR, ELEC.MADAGAS, ELF AQUITAIN, ENTENIAL(EX), ERAMET, ERIDANIA BEG, ESSILOR INTL, ESSO, EULER, COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS, CONSODATA, CONSORS FRAN, CROSS SYSTEM, CRYO, CRYONETWORKS, CYBERDECK, CYBER PRES.P, CYBERSEARCH, CYRANO, DALET, DATATRONIC, DESK, DESK BS 98, DEVOTEAM, DMS, D INTERACTIV, DIOSOS, DURAND ALLIZ, DURAN DUBOI, DURAN BS 00, EFFIK, EGIDE, EMME(GE I), ESI GROUP, ESKER, EUROFIN SCI, EURO.CARGO S, EUROSTAT, FIMATEX, FI SYSTEM, FLOREANE MED, GAMELOFT, GANDIOT, GENERIX, GENESYS, GENESYS B500, GENSET, GL TRADE, GUILMETROT, GUYANOR ACTI, HF COMPANY, HIGH CO, HIGHWAVE OPT, HIMALAYA.

Table of stock prices for various companies including EURAFRANCE, EURO DISNEY, EURO TUNNEL, FAURECIA, FIMALAC SA C, F.F.P. (NY), FINAXA, FIVES-LILLE, FONCLYON, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES, GALERIES LAF, GAUMONT, GECINA, GEOPHYSIQUE, GFI INFORMAT, GRANDVISION, GROUPE ANDRE, GROUPE GASCO, GR.ZANNIER, GROUPE GTM, GROUPE PARTO, GUYENNE GASC, HAVAS ADVERT, I.MERYS(EX)IM, IMMOBANQUE, IMMEUBLES DE, INFOGRAMMES E, IN.MARSEILLA, INGENICO, ISIS, KAUFMAN ET B, KLEPIERRE, LABINAL, LAFARGE, LAGARDERE, LAPEYRE, LEBON (CIE), LEGRAND, LEGRAND ADP, LEGRAND INDUS, LIBERTY SURF, LINCINDUS, L'OREAL, LOUVRE, LVMH MOET HE, MARINE WENDE, METALEURO, MICHELIN, MONTUPET SA, MOULINEX, NATEXIS BO P, NEOXIS, NORBERT DENT, NORD-EST, NRJ GROUP, OBERTHUR CAR, OLIPAR, OXYG.EXT-ORI, PECHINEY ACT, PECHINEY B, PENAULLE PO, PERNOD-RICAR, PEUGEOT, PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN, PSB INDUSTRI, PUBLICIS GR.

Table of stock prices for various companies including REMY COINTRE, RENAULT, REXEL, RHODIA, ROCHETTE (LA), ROYAL CANIN, ROUGIER, RUE IMPERIAL, SADE (NY), SAGEM SA, SAGEM ADP, SAINT-GOBAIN, SALVEPAR (NY), SANOFI SYNTH, SCHNEIDER EL, SCOR, S.E.B., SEITA, SELECTIBAIL, SILEX, SIMCO, SKIS ROSSIGN, SOCIETE GENE, SODEXHO ALLI, SOGEPARC (FI), SOMMER ALLIB, SOPHIA, SOPRA, SPIR COMMUNI, SR TELEPERFO, STUDIOCANAL, SUCR.PITHIVI, SUEZ LYON.DE, TAITTINGER, TFI, TECHNIP, THOMSON-CSF, THOMSON MULT, TOTAL FINA E, TRANSICIEL, UBI SOFT ENT, UNIBAIL, UNILOG, USINOR, VALEO, VALLOUREC, VIA BANQUE, VICAT, VINCI, VIVENDI, VIVENDI ENVI, WANADOO, WORMS (EX-SO), ZODIAC.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ coupot détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
◆ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1):

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 12 OCTOBRE

Une sélection. Cours relevés à 18 h 10

Table of stock prices for various companies including ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMMME, ADL PARTNER, ALGORIEL, ALPHAMEDIA, ALPHA MOS, ALTAMIR & CI, ALTAMIR BS 9, ALDETA, ALTI, A NOVO, ARPRICE COM, ASTRA, AUFEMININ.CO, AUTOMA TECH, AVENIR TELECOM, AVENIR TELECOM, BAC MAJESTIC, BARBARA BUI, BCI NAVIGATI, BELVEDERE, BOURSE DIREC, BRIME TECHNO, BRIME TECHN, BUSINESS INT, BVPR ACT.DIV, BVPR ACT.NV, CAC SYSTEMS, CAST, CEREP, CHEMUNEX, CMTUNEX, COALA.

Table of stock prices for various companies including COIL, CION ET SYS, CONSODATA, CONSORS FRAN, CROSS SYSTEM, CRYO, CRYONETWORKS, CYBERDECK, CYBER PRES.P, CYBERSEARCH, CYRANO, DALET, DATATRONIC, DESK, DESK BS 98, DEVOTEAM, DMS, D INTERACTIV, DIOSOS, DURAND ALLIZ, DURAN DUBOI, DURAN BS 00, EFFIK, EGIDE, EMME(GE I), ESI GROUP, ESKER, EUROFIN SCI, EURO.CARGO S, EUROSTAT, FIMATEX, FI SYSTEM, FLOREANE MED, GAMELOFT, GANDIOT, GENERIX, GENESYS, GENESYS B500, GENSET, GL TRADE, GUILMETROT, GUYANOR ACTI, HF COMPANY, HIGH CO, HIGHWAVE OPT, HIMALAYA.

(Publicité)

À QUOI ÇA SERT DE JOUER EN BOURSE SI ON A TOUJOURS UN COUP DE RETARD ? AOL.FR VOUS PERMET D'ACCÉDER GRATUITEMENT* ET EN DIRECT AU PALMARIER DES VALEURS DU JOUR.

Table of stock prices for various companies including NET2S, NETGEM, NETVALUE, NEURONES, NICOX, OLITEC, OPTIMA DIREC, OPTIMS, OXIS INTL RG, PERFECT TECH, PHONE SYS.NE, PICOGIGA, PROSODIE, PROSODIE BS, PROLOGE SOF, PROXIDIS, QUALIFLOW, QUANTAL, QUANTUM APPL, RZI SANTE, RECIF, REPONSE, REGINA RUBEN, RIBER, RIGIFLEX INT, SAEURS DE F, GUILLEMETO B, SELF TRADE, SILICOMP, SITICOM GROU, SOFT COMPUTI, SOI TEC SILL, SOI TEC BS 0, SQU, STACI, STELAS, SYNELEC, SYSTRAN, TEL.RES.SERV, TELECOM CITY, TETE DS LES, THERMATECH, TITUS INTERA, TITUS INTER, TITUS INTER, TITUS INTER.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 13 OCTOBRE

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for various companies including ALTEDIA, ARKOPHARMA, CNIM CA#, FINACOR, GFI INDUSTRI, LAURENT-PERR, M6-METR-TV A, HERMES INTL, RALLYE (LY), MANITOU, ALTEN (SVN), BENEL SA, ARTELUS CA#, STERIA GROUP, PINGUELY HAU, UNION FIN.FR, CEGEDIM, FINATIS(EXL), AB GROUPE, MARIONNAUD P, RODRIGUEZ GR, PIERRE VACAN, EXPAND SA, JET MULTIMED, FINFINO, MANUTAN INTE, LECTRA SYST, DANE-ELEC ME, SOLERI, ALCEGO, SECHE ENVIRO, AUBAY, EOUPE J.C.D.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 12 octobre

Table of SICAV and FCP prices including AGIPI, BNP PARIBAS, BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, BNP MONÉ PLACEMENT D, BNP MONÉ TRÉSORERIE, BNP OBLIG. CT, BNP OBLIG. LT, BNP OBLIG. MT C, BNP OBLIG. MT D, BNP OBLIG. SPREADS, BNP OBLIG. TRÉSOR, FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, CDC Asset Management, MULTI-PROTEURS, CAISSE D'ÉPARGNE.

Table of SICAV and FCP prices including ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98, ÉCUR. OBLIG. INTERNAT, ÉCUR. TRIMESTRIEL D, ÉPARCOURT-SICAV D, GÉOPTIM C, HORIZON C, PRÉVOYANCE ÉCUR. D, FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS, CRÉDIT AGRICOLE, INDOCAM, CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, EUROCO SOLIDARITÉ, LIION 20000 C/3 11/06/99, SICAV 5000, SILVAFRANCE, SILVAFRENTE, SLIVANTON, TRILLION, FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS, ACTILION DYNAMIQUE C*, ACTILION PEA DYNAMIQUE, ACTILION ÉQUILIBRE C*, ACTILION ÉQUILIBRE D*, ACTILION PRUDENCE C*, ACTILION PRUDENCE D*, INTERLION, LION ACTION EURO, LION PEA EURO, CM EUROPE PEA, CM EUROPE TECHNOL, CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME, CM OPTION DYNAM, CM OPTION ÉQUIL, CM OBLIG. COURT TERME, CM OBLIG. MOYEN TERME, CM OBLIG. QUATRE, FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS, LCFE DE ROTHSCHILD, AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, ST-HONORÉ FRANCE, ST-HONORÉ PACIFIQUE, ST-HONORÉ TECH. MEDIA, ST-HONORÉ VIE SANTÉ, ST-HONORÉ WORLD LEAD.

Table of SICAV and FCP prices including CACAMONDE, CONVERTIC, EPARCIC, EUROCIPE LEADERS, EUROPE REGIONS, FRANCIS PIERRE, MENSUELCIC, OBLICAC MONDIAL, RENTACIC, UNION AMÉRIQUE, CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, EUROCO SOLIDARITÉ, LIION 20000 C/3 11/06/99, SICAV 5000, SILVAFRANCE, SILVAFRENTE, SLIVANTON, TRILLION, FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS, ACTILION DYNAMIQUE C*, ACTILION PEA DYNAMIQUE, ACTILION ÉQUILIBRE C*, ACTILION ÉQUILIBRE D*, ACTILION PRUDENCE C*, ACTILION PRUDENCE D*, INTERLION, LION ACTION EURO, LION PEA EURO, CM EUROPE PEA, CM EUROPE TECHNOL, CM FRANCE ACTIONS, CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME, CM OPTION DYNAM, CM OPTION ÉQUIL, CM OBLIG. COURT TERME, CM OBLIG. MOYEN TERME, CM OBLIG. QUATRE, FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS, LCFE DE ROTHSCHILD, AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, ST-HONORÉ FRANCE, ST-HONORÉ PACIFIQUE, ST-HONORÉ TECH. MEDIA, ST-HONORÉ VIE SANTÉ, ST-HONORÉ WORLD LEAD.

Table of SICAV and FCP prices including LEGAL & GENERAL BANK, STRATÉGIE IND. EUROPE, FONDs COMMUNS DE PLACEMENTS, STRATÉGIE CAC, STRATÉGIE INDICE USA, LA POSTE, ADDILYS C, AMPLITUDE AMÉRIQUE C, AMPLITUDE AMÉRIQUE D, AMPLITUDE EUROPE C, AMPLITUDE EUROPE D, AMPLITUDE MONDE C, AMPLITUDE MONDE D, AMPLITUDE PACIFIQUE C, AMPLITUDE PACIFIQUE D, ÉLANCIER FRANCE D PEA, ÉLANCIER EURO D PEA, ÉMERGENCE E.POST.D PEA, GÉOBILYS C, GÉOBILYS D, INTENSYS C, INTENSYS D, KALEIS DYNAMISME C, KALEIS DYNAMISME D, KALEIS DYNAMISME FR C, KALEIS ÉQUILIBRE C, KALEIS ÉQUILIBRE D, KALEIS ÉQUILIBRE E, KALEIS ÉQUILIBRE F, KALEIS ÉQUILIBRE G, KALEIS ÉQUILIBRE H, KALEIS ÉQUILIBRE I, KALEIS ÉQUILIBRE J, KALEIS ÉQUILIBRE K, KALEIS ÉQUILIBRE L, KALEIS ÉQUILIBRE M, KALEIS ÉQUILIBRE N, KALEIS ÉQUILIBRE O, KALEIS ÉQUILIBRE P, KALEIS ÉQUILIBRE Q, KALEIS ÉQUILIBRE R, KALEIS ÉQUILIBRE S, KALEIS ÉQUILIBRE T, KALEIS ÉQUILIBRE U, KALEIS ÉQUILIBRE V, KALEIS ÉQUILIBRE W, KALEIS ÉQUILIBRE X, KALEIS ÉQUILIBRE Y, KALEIS ÉQUILIBRE Z, SG ASSET MANAGEMENT, CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, CONVERTIS C, INTEROBLOC C.

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SPORTS La Bretagne accueille depuis mardi 10 et jusqu'au dimanche 15 octobre les championnats du monde de cyclisme sur route. Au pays des Bobet, Robic et Hinault,

c'est la commune de Plouay et ses 5 000 habitants qui se sont mobilisés pour assurer le succès de cette grande fête du vélo. ● **MAIS LES PROFESSIONNELS n'ont pas répondu**

en nombre à l'appel des amateurs de l'Ouest. La liste des absents ne cesse de s'allonger au fil des jours, les coureurs invoquant la fatigue de fin de saison ou des maladies diverses.

● **LAURENT JALABERT** a ainsi déclaré forfait lors de l'épreuve contre-la-montre jeudi 12 octobre qui a été remportée par l'Ukrainien Serhiy Honchar. En coulisse, représentants

de l'Union cycliste internationale et du ministère français de la jeunesse et des sports continuent de s'opposer à propos des contrôles antidopages effectués pendant cette compétition.

Le Mondial de cyclisme débute sur fond de polémique

L'Union cycliste internationale (UCI) a décidé de faire analyser en Allemagne les prélèvements de contrôles antidopage réalisés à Plouay à l'occasion des championnats du monde. Le ministère de la jeunesse et des sports dénonce ce « coup de force » et met en place ses propres contrôles

PLOUAY (Morbihan),
de notre envoyé spécial

Des rayons de soleil défiant les nuages. Pendant une bonne partie de la matinée, jeudi 12 octobre, les cieux s'étaient faits relativement cléments au-dessus de Plouay (Morbihan). Puis, en tout début d'après-midi, la pluie s'est abattue. Soleil et pluie ont ensuite régulièrement alterné. Il en aurait cependant fallu plus pour

L'Ukrainien Serhiy Honchar s'impose dans le contre-la-montre

En l'absence des trois médaillés dans cette discipline à Sydney (Viatcheslav Ekimov, Jan Ullrich et Lance Armstrong), c'est l'Ukrainien Serhiy Honchar (30 ans) qui est monté sur la plus haute marche du podium à l'issue du contre-la-montre individuel à Plouay. Bouclant les 42,6 kilomètres du parcours à 50,67 km/h de moyenne, il a devancé l'Allemand Michael Rich de 10 secondes et le Hongrois Lazlo Bodrogi de 24 secondes. Passé professionnel en 1996, Serhiy Honchar, qui, avant de se consacrer au vélo, a fait de la boxe et du demi-fond, n'est pas un inconnu dans l'épreuve du chronomètre : il avait glané l'argent au Mondial 1997 et le bronze à celui de 1998. En juin 1999, il avait été exclu du Tour de Suisse en raison d'un hémato-crite (taux de globules rouges) supérieur au seuil toléré (50 %). La formation à laquelle il appartenait alors, l'italienne Vini Cladriola, avait dans la foulée été jugée « non bienvenue » sur le Tour de France.

entamer l'enthousiasme de cette bourgade de 5 000 habitants - située à 20 kilomètres de Lorient - tout à sa joie d'être instituée, l'espace de quelques jours, capitale mondiale du cyclisme.

Centre-ville refait, vitrines décorées, vélos accrochés aux balcons, espaces aménagés pour les spectateurs venus en camping-cars : tout a été mis en œuvre pour que, depuis mardi 10 octobre et jusqu'à dimanche 15 octobre, les championnats du monde de cyclisme sur route riment avec fête. Il faut dire que la Bretagne en général et la commune de Plouay en particulier, organisatrice depuis 1931 d'un Grand Prix de renom, attendaient depuis bien longtemps cette opportunité, qui leur avait finalement été donnée voici tout juste trois ans par l'Union cycliste internationale (UCI).

« Je forme le vœu que ces championnats se déroulent dans la meilleure ambiance, le respect de l'éthique et du fair-play et contribuent pleinement à la grandeur du sport, à la grandeur du cyclisme », avait écrit Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), dans le document officiel de présentation du Mondial. Pour l'ambiance, personne ne retrouvera sans doute à redire. Pour le reste, cela demeure encore à démontrer, car, depuis mardi, le Mondial n'a pas seulement été ballotté par les éléments météorologiques. Il a aussi été secoué par d'autres vents mauvais. Encore une fois, c'est la question du dopage qui a fait l'actualité, l'UCI ayant engagé un - nouveau - bras de fer avec les autorités françaises, confirmant la difficulté du milieu cycliste à admettre qu'il relève lui aussi de la loi civile.



JOËL SAGET/AFP

La ligne d'arrivée de l'épreuve du contre-la-montre jeudi 12 octobre.

Lundi 9 octobre, l'UCI a annoncé que les échantillons urinaires prélevés lors des contrôles antidopage effectués à Plouay seront analysés par un laboratoire installé à Cologne, en Allemagne, et non à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), au sein du Laboratoire national de dépistage du dopage (LNDD), comme cela doit être le cas pour les compétitions ayant lieu en France. L'UCI a parallèlement annoncé sa volonté de détruire, après le 15 novembre, les échantillons urinaires qui avaient été congelés à l'issue des contrôles antidopage sur le Tour de France, si, d'ici à cette date, la méthode de détection de l'EPO (érythropoïétine) mise au point

par le laboratoire de Châtenay-Malabry n'a pas reçu la validation du Comité international olympique (CIO).

« **NOUS FAISONS LA LOI** »

Le ministère de la jeunesse et des sports s'est dit « surpris » par ce double « coup de force » dans la mesure où, au cours d'une réunion organisée vendredi 6 octobre entre des représentants du ministère et du conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD) d'une part, des représentants de l'UCI et de la FFC d'autre part, il avait été décidé de « poursuivre la concertation à travers un groupe de travail », le constat ayant été fait que « les règlements

de l'UCI posaient, par rapport à la loi française, quelques problèmes de compatibilité qu'il convenait de résoudre ». L'origine de ce conflit remonte au mois d'août, lorsque le CPLD, après s'être saisi des contrôles pratiqués sur le Tour de France, a pointé la présence de produits dopants dans 45 % des prélèvements et réclamé des suppléments d'enquête sur les justifications thérapeutiques fournies pour la prise de ces produits.

Pour justifier l'envoi à Cologne des prélèvements effectués à Plouay, Hein Verbruggen, le président de l'UCI, a évoqué les différences existant entre les listes de produits interdits inscrites dans la loi française et dans les ré-

glements du CIO. Il a également déclaré ne pas vouloir exposer un coureur au risque d'être déclaré positif par le CPLD, uniquement pour un problème spécifique à la France.

« L'UCI dit : « nous faisons la loi nous-mêmes » ; ce n'est pas possible », considère-t-on dans l'entourage de Marie-Georges Buffet. Au ministère de la jeunesse et des sports, on souligne ne « pas bien voir où l'UCI veut en arriver ». Sinon à se donner « le moyen de ne pas faire des contrôles valides », car, poursuit-on au ministère, « si jamais il y avait un cas positif, on pourrait dire qu'il y a vice de forme dans la mesure où la loi française n'a pas été respectée ».

Pour que force reste à la loi, le ministère de la jeunesse et des sports a diligenté des contrôles inopinés depuis mercredi 11 octobre à Plouay. Ces prélèvements devaient « être congelés » afin que puisse leur être appliquée la méthode de recherche de l'EPO, dont ne dispose pas le laboratoire de Cologne, et à laquelle semblent devoir échapper les prélèvements du Tour de France, que l'UCI dit vouloir détruire dans un mois.

« Il est inconcevable qu'une telle décision soit prise sans l'accord de toutes les parties », considère-t-on à ce propos auprès du ministre. « Il n'est pas évident que l'on puisse détruire des preuves comme cela », poursuit-on au ministère, où l'on ajoute avoir proposé, si la méthode ne pouvait être appliquée en vue de sanction, de s'en servir pour « faire une étude épidémiologique ». Mais Hein Verbruggen et Daniel Baal ont refusé. « Ils disent que cela va encore porter préjudice au cyclisme. »

Philippe Le Cœur

La longue cohorte des fatigués, non motivés, blessés, malades

PLOUAY

de notre envoyé spécial

Lance Armstrong, Erik Dekker, Viatcheslav Ekimov, Santos Gonzalez, Roberto Herras, Jan Ullrich, Alex Zülle... Non, il ne s'agit pas du classement de l'épreuve du contre-la-montre individuel des championnats du monde de cyclisme sur route, qui a eu lieu jeudi 12 octobre. Tout juste est-ce un aperçu, par ordre alphabétique et non exhaustif, d'une liste des forfaits pour ces Mondiaux de Plouay, qui, chaque jour, se fait d'ailleurs un peu plus longue.

Jeudi, elle s'est ainsi enrichie des noms d'Erik Zabel, Andreas Klöden et Laurent Jalabert. Le forfait du coureur français n'est peut-être pas encore total et définitif. Jeudi après-midi, l'intéressé a exprimé son souhait de s'aligner dans la course en ligne, dimanche 15 octobre. Il a expliqué avoir été victime d'une gastro-entérite.

Le matin de cette même journée, des contrôles sanguins avaient été pratiqués par l'Union cycliste internationale (UCI). Ils avaient visé 31 cyclistes (21 hommes, 10 femmes) au sein des équipes danoise, italienne, norvégienne et suisse. Tous et toutes avaient été déclarés « aptes ».

C'est pour cause de maladie - officiellement une bronchite - que

l'Allemand Andreas Klöden, qui avait renoncé depuis quelques jours déjà au contre-la-montre, a lui aussi tiré un trait sur sa participation à la course en ligne, dimanche. Plus généralement la fatigue, la lassitude ou l'absence de motivation ont conduit de nombreux coureurs de premier plan à refuser de faire le voyage à Plouay.

Ce n'est pas seulement parce qu'il est « enrhumé », ainsi que l'a expliqué Walter Godefroot, son habituel directeur sportif au sein de l'équipe Telekom, qu'Erik Zabel a déclaré forfait au dernier moment. « Il est fatigué, a également reconnu Walter Godefroot, il a gagné 18 courses cette année, et la saison a été longue. »

Fatigué, voire lessivé, c'est aussi le motif invoqué par le Néerlandais Erik Dekker, ou par le Suisse Alex Zülle. Il faut dire que, pour beaucoup, la participation aux Jeux olympiques de Sydney est venue alourdir une année déjà bien remplie. Elle a souvent servi de motivation pour la fin de saison, après quoi il est apparu difficile de rebondir et de consentir de nouveaux efforts de préparation.

Avant qu'une blessure au visage lors de Paris-Tours, dimanche 8 octobre, ne l'oblige à renoncer à Plouay, l'Allemand Jan Ullrich n'avait pas caché qu'il ne se sen-

taut pas trop disposé à venir en Bretagne. Le vainqueur du Tour de France, Lance Armstrong, avait été encore plus catégorique : le Mondial n'était pas à son programme. « S'il n'y avait pas eu les JO, je n'aurais pas prolongé ma saison », avait expliqué l'Américain après avoir décroché une médaille de bronze dans le contre-la-

montre à Sydney. « Si les Mondiaux avaient lieu en septembre, j'essaierais peut-être », avait-il ajouté, tout en faisant remarquer qu'il avait de toute façon déjà glané l'or, en 1993.

Les championnats du monde de cyclisme sur route avaient été déplacés de fin août à octobre en 1995. Le vœu de l'UCI est de pou-

voir assez rapidement les repositionner en septembre, mais sans venir perturber un Tour d'Espagne désormais installé au début de ce mois. La décision devrait être prise à l'issue d'un examen plus global du calendrier qui est actuellement en cours.

Ph. L. C.

Kasparov se casse les dents sur le cuirassé Kramnik

GARRY KASPAROV s'était-il remis de sa cuisante défaite de la deuxième partie ? Vladimir Kramnik allait-il sortir un nouveau lapin de son chapeau et surprendre encore le numéro



d'échecs, disputée à Londres jeudi 12 octobre.

Mené d'un point, Kasparov devait réagir, allait réagir. Cela ne troublait pas l'homme tranquille qu'est son adversaire : Kramnik jouait sa nouvelle arme contre 1. e4, la défense berlinoise de la partie espagnole, qui lui avait apporté une nulle facile dans la première rencontre. Il n'avait pas l'air de craindre le résultat du *brain storming* que n'ont pas manqué d'effectuer Kasparov et son équipe de seconds sur le sujet. En fait, le jeune Russe a adopté son habituelle stratégie de match : « bétonner » avec les Noirs, faire le gros dos quitte à souffrir un peu, et attaquer avec les pièces blanches.

Et la tempête Kasparov n'a pas manqué de souffler sur la muraille édifiée par son challenger. Le champion du monde améliorerait sans difficulté sa position par rapport à la première partie, d'autant

plus que les forces de Kramnik, remcroquevillées en défense, ne lançaient aucune menace. Toutefois, assiéger un château fort est une chose, mais y pénétrer en est une

autre, d'autant plus que, dans cette variante, les puissantes dames sont échangées très tôt. Peut-être était-ce d'ailleurs là l'idée de Kramnik lorsqu'il a élu la défense berlinoise : choisir un système où le génie tactique de Kasparov ne pourrait s'exprimer, faute de combustible. Aux 21^e et 22^e coups, poursuivant sa stratégie, le géant placide de Tuapse échangeait ses deux fous contre les deux cavaliers de son adversaire, montrant bien qu'il ne cherchait qu'une chose : le demi-point de la nullité.

Fidèle à sa réputation de pêcheur en eaux troubles, Kasparov prenait tous les risques pour passer, sacrifiant temporairement un pion, détruisant sa structure de pions. A la suite d'une longue série de coups forcés, la fumée retombait sur le champ de bataille. Le champion du monde se retrouvait avec son roi, une tour et un pion contre le roi et une tour à son adversaire, dans une finale que les grands maîtres savent aboutir à la nullité dans la plupart des cas. Le score est de 2 points à 1 en faveur de Kramnik. Quatrième partie samedi 14 octobre.

Pierre Barthélémy

★ Jusqu'au 4 novembre, suivez en direct les parties du championnat du monde les samedis, dimanches, mardis et jeudis à partir de 16 heures sur le site Internet du Monde : www.lemonde.fr

CHAMPIONNAT DU MONDE D'ECHECS
KASPAROV contre KRAMNIK
Suivez les 16 matches
en direct sur
www.lemonde.fr

3^e PARTIE

Blancs : Garry Kasparov

Noirs : Vladimir Kramnik

Partie espagnole, défense berlinoise

1	e4	e5	28	Fc3	Te2
2	Ff3	Cc6	29	Tf2	Te4
3	Fb5	Cf6	30	Th3	a5
4	0-0	Cxe4	31	Th5	a4
5	d4	Cd6	32	bxa4	Txc4
6	Fxc6	dx6	33	Fd2	Txa4
7	dxe5	Cf5	34	Txh6	Tg8
8	Dxd8+	Rxd8	35	Th7	Txa2
9	Cc3	Fd7	36	Txf7	Ce5
10	b3	h6	37	Tg7	Tf8
11	Fb2	Rc8	38	h3	c4
12	Tad1	b6	39	Te7	Cd3
13	Ce2	c5	40	f7	Cxf2
14	c4	Fc6	41	Te8+	Rd7
15	Cf4	Rb7	42	Txf8	Re7
16	Cd5	Ce7	43	Tc8	Rxf7
17	Tfe1	Tg8	44	Txc7+	Re6
18	Cf4	g5	45	Fe3	Cd1
19	Ch5	Tg6	46	Fxb6	c3
20	Cf6	Fg7	47	h4	Ta6
21	Td3	Fxf3	48	Fd4	Ta4
22	Txf3	Fxf6	49	Fxc3	Cxc3
23	exf6	Cc6	50	Txc3	Txh4
24	Td3	Tf8	51	Tf3	Th5
25	Te4	Rc8	52	Rf2	Tg5
26	f4	gxf4	53	Tf8	Re5
27	Txf4	Te8			Nulle

PRÊT-À-PORTER PRINTEMPS-ÉTÉ 2001

Chic à la casse et maille scoubidou

Jean Paul Gaultier et Sonia Rykiel signent les collections les plus extrêmes d'une saison parcourue d'électrochocs visuels

« C'EST OÙ le Parti communiste ? », s'enquiert une rédactrice de mode, qui a reçu son invitation pour la fête Miu-Miu, donnée par Muccia Prada. Concerts et DJ's pour 2 500 invités place du Colonel-Fabien, cocktail de pâtes Sonia Rykiel au Crillon, soirée « Spoon » chez Emporio Armani, la nuit qui mène au redouté vendredi 13 est longue... En attendant le défilé de Tom Ford YSL prévu au Musée Rodin, les défilés

« BkSp » appuyée sur tout ce qui bouge, dans une réaction, sans doute, à l'arrogance d'une mode dorée et bourrée d'implants comme une vieille star. Ce faisant, il donne la d'une saison victime d'un gigantesque ouragan mental.

Scènes de panique entre gangs et Big Bang ? Certains enfoncent le clou, comme Martin Margiela et ses robes-flaques à la Zouc, ses costumes surdimensionnés de clando, et des trenchs couleurs de palissade, portés par des femmes au regard obturé par une bande de plastique, et escortées par le staff en blouses d'infirmier. Malgré quelques gags surréalistes (le bustier tout en vieux gants de cuir), on s'égare tout de même dans les ténèbres de la dépression, avec des vêtements dont n'aurait pas voulu la soldateuse de Rosetta, vue par les frères Dardenne.

Dans le genre couvre-feu et bas de soie dans les ruines, Peter Speliopoulos, chez Cerruti, console les amoureuses du « style 40 » avec la reconquête d'une féminité fluide, dans un fondu enchaîné de robes café-chocolat,



ont lieu dans une ambiance parfois étrange, tendue par ses extrêmes : du beige-fond de teint au rose fluo, des jupons de poupée de loterie aux lacérations néo-punk.

On a parfois l'impression d'errer dans un hangar de fin du monde, une gigantesque braderie du XX^e siècle. Heavy métal, sol terreux, bottes rouillées : c'est le cocktail choisi par Jean Paul Gaultier pour sa collection « explosée », qui fait voler en éclats tous les vêtements, réduits à des fragments, des manches uniques, des demi-corsaires vieillies, des ceintures découpées, dans un recyclage de ses archives personnelles qui tient plus de la leçon de stylisme que d'un vrai travail de coupe, en réservant sans doute la primeur à sa haute couture et aux clientes dont il connaît les visages et les exigences.

Ici, il n'y a plus de contrainte, pas d'autre enjeu que l'autodafé esthétique, le chic à la casse, une touche

colat, de vestes en peau couleur biche, qui habillent des après-midis ventilés entre Paris, Londres et New York. Certains privilégient les paradis artificiels, comme Tom Van Lingem et sa maille LSD toutes en rosaces et en zig-zags échappés de la gamme Pantone, ses tee-shirts « Tapitouf » pour beautés sans agenda précis.

Mais c'est Sonia Rykiel qui a remporté la mise, avec sa farandole de maille Crayola et scoubidou, ce vert granny smith, ce bleu Mentos, ce rose Stabilo et ces rayures berlingots qui semblent éclairées de l'intérieur. « J'ai beaucoup travaillé sur les fluos, dit-elle. J'ai retiré de l'intensité pour gagner de la profondeur. » Ses pulls semblent se décapuler tout seuls, ses tailleurs à l'aspect « papier bonbon », comme ses sandales à talon couleur de sucettes Chupa Chups, se savourent comme des gourmandises, tendance vitamine C contre Prozac...

Le marathon de Marie-Christiane Marek

POUR les photographes et journalistes de mode, la féerie des défilés se traduit par une course quotidienne, de 9 heures du matin à plus de 23 heures. En première ligne de ce marathon, l'infatigable animatrice de l'émission Paris Modes, diffusée sur Paris Première, tient la corde, pressée de placer au mieux ses deux caméramen, et, sitôt le créateur interviewé, de s'éclipser dans son estafette vers le prochain podium.

De New-York à Paris et de Londres à Milan, Marie-Christiane Marek avale près de 40 000 km par an. « Chaque saison de prêt-à-porter féminin (et il en existe deux par an), je vois en moyenne cent trente défilés. Ajoutez-y les deux saisons de haute couture, celles de la mode masculine et quantité d'émissions annexes sur la beauté, l'architecture, ou des portraits de créateurs... » Où cette frêle

femme puise-t-elle son endurance ? « Je nage. Au moins un kilomètre de crawl, chaque jour, en vacances... » Le reste du temps, elle « tient » au moyen d'un régime de guerre : thé et papaye lorsqu'elle se lève, vers sept heures, abandonnant son visage à Lucile, sa maquilleuse, qui assortit ses fards aux couleurs de la saison... Quelques bananes suffisent aux provisions de route. Le déjeuner, lui, s'expédiera en un sandwich et tout le dîner tient en trois feuilles de salade.

Complété, à l'étranger, par des équipes locales, le commando de Paris Modes (un journaliste et deux caméramen, fer de lance d'une émission qui mobilise en saison quelque cinquante collaborateurs, contre quatre à ses débuts) profite du moindre temps mort pour réaliser des sujets annexes. En huit ans de co-production avec Paris Première, au rythme de 54 émissions par an (dont quatre à cinq « directs »), Marie-Christiane Marek a légitimé la mode comme objet télévisuel, déclenchant une éclosion d'émules à l'étranger. Très suivi par les onze millions de téléspectateurs de la chaîne, Paris Mode fait circuler ses enregistrements dans les écoles de design ou les bureaux de style et vend parfois ses émissions - entre 5 000 et 10 000 F (762,25 et 1524,49 €) l'heure - à des chaînes étrangères (Maroc, Suède...) moins timorées que d'autres...

Jacques Brunel



Chez Balenciaga, très applaudi, Nicolas Ghesquière dont bien des collections aux robes « dévissées » et à épaule glissante sont inspirées, réussit son exercice de style, capable de rendre sexy le XXL et d'insuffler au blanc une dose de perversité inédite : là encore, beaucoup de bribes, des colliers de perles, des bouts de voi-

lages, des micro-trânes de mariée, des bouts de tulle plumetis qui se télescopent et s'assemblent pour caracolier sur des blouses, des mini robes, et dessinent autour du corps des toboggans de bonheur, loin de tous les no woman's land de la saison.

Laurence Benaïm



En haut, le final du défilé Sonia Rykiel. En haut à gauche, chez Balenciaga, Nicolas Ghesquière insufflé au blanc une dose de perversité inédite. Ci-contre, Peter Speliopoulos célèbre une féminité fluide chez Cerruti. Ci-dessus, les rockeuses déginguées de Jean Paul Gaultier ont défilé au Carrousel du Louvre.

● Photographies Joachim Ladefoged Magnum

DES PRIX IRRÉSISTIBLES, DES GRANDES MARQUES, DES NOUVELLES COLLECTIONS... EN UN MOT : LES TBM

LES TBM

DU 11 AU 21 OCTOBRE
SAMEDI 14 JUSQU'À 20H
DIMANCHE 15 10H À 19H

■ L E N
B O N A
M A R C H É
RIVE GAUCHE

LES OUVRIERS DE PARADIS

www.lesbouquins.com

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Grâce aux robots, la chirurgie entame une nouvelle révolution

L'arrivée programmée des scalpels robotisés dans les blocs opératoires permet aux chirurgiens de réaliser, avec plus de précision, une meilleure fiabilité et une plus grande rapidité de très nombreuses opérations, des poses de prothèses aux résections de hernies

Présenté le 5 octobre, lors du 102^e congrès de la Société française de chirurgie, organisé à Paris, un rapport fournit la synthèse des nouvelles et futures techniques de cette discipline. Après les progrès obtenus grâce au

développement des interventions par laparoscopie (avec l'aide de systèmes optiques permettant des gestes moins mutilants), la chirurgie commence à vivre de profonds bouleversements. L'arrivée dans les blocs

opératoires de la robotique, de la téléchirurgie, des chirurgies assistées par ordinateur et par vidéo laisse espérer de nouvelles et importantes avancées thérapeutiques. Assis devant un écran présentant une image en

trois dimensions de la zone à opérer, le chirurgien de demain devra, à l'aide de « joy-sticks », apprendre à transmettre ses gestes à un ordinateur commandant à distance un robot informatisé. Et ce avec

une précision supérieure à celle dont l'homme de l'art était capable. Seule limite : le coût de ces nouvelles technologies mises au point à une époque où l'on cherche à limiter les dépenses de santé.

MOINS D'UN AN après la première pose d'une prothèse totale de hanche assistée par robot dans un hôpital parisien (*Le Monde* du 30 octobre 1999), une équipe de la polyclinique Urbain-V d'Avignon vient de procéder au premier remplacement en France d'un ligament antérieur croisé du genou avec la même machine.

Ce robot de 3,3 millions de francs, baptisé Caspar (Computer Assisted Surgical Planning And Robotics), équipe déjà cinq centres hospitaliers français publics et privés qui, en un an, l'ont utilisé pour implanter plus de cinquante prothèses de hanche. La firme allemande Orto Maquet qui le commercialise insiste sur sa précision – « de l'ordre du dixième de millimètre » – et sur les avantages d'une planification préopératoire assistée par ordinateur. Caspar n'est cependant pas seul au monde. D'autres appareils existent qui font entrer la chirurgie dans une ère nouvelle.

Le rapport « Nouvelles techniques et chirurgie du futur », présenté le 5 octobre lors du 102^e congrès de la société française de chirurgie, fixe les grandes lignes de cette révolu-

tion. « La robotique, la téléchirurgie, la chirurgie assistée par ordinateur et la chirurgie assistée par vidéo sont, explique le professeur Richard M. Satava, chirurgien à la Yale University School of Medicine, de nouvelles techniques inspirées des principes de base de la chirurgie mini-invasive. Elles s'appuient, d'autre part, sur des ordinateurs et des systèmes robotisés destinés à pallier les limites de la chirurgie laparoscopique [pratiquée sous le contrôle optique d'appareils endoscopiques]. »

« Vingt fois mieux que le geste humain »

« Avec les systèmes les plus récents, l'intervention débute comme une intervention laparoscopique, à la différence que les instruments insérés dans l'organisme sont manipulés par des bras mécaniques et qu'ils sont actionnés par le chirurgien via un écran vidéo. » Grâce au robot et à l'ordina-

teur, le chirurgien peut alors retrouver toute la souplesse et la précision des mouvements qu'il effectuait lors des interventions dites « à ciel ouvert ». Les systèmes de prochaine génération, plus performants encore, « permettront d'atteindre une précision de dix microns ; vingt fois mieux que le geste humain », affirme le professeur Satava.

Publié sous la direction des professeurs Jacques Marescaux (Hôpitaux universitaires de Strasbourg) et Alain Sezeur (Hôpital des Diaconesses, Paris), ce rapport, présenté à la société française de chirurgie, détaille applications actuelles et futures.

● **La chirurgie orthopédique.** Les systèmes de type Caspar autorisent différents types d'interventions. Sur la hanche ils permettent la pose de prothèse sans ciment. A partir des données préalablement enregistrées, le système, sous le contrôle du chirurgien, fraise la diaphyse fémorale pour la mise en place de l'implant dans l'os et assure une adaptation parfaite de l'implant. On réduit ainsi les risques ultérieurs

de fissures, de fractures ou d'éclatements du fémur. Pour le genou, cette technique autorise le remplacement du ligament croisé antérieur en effectuant un fraisage précis des tunnels dans le tibia et dans le fémur. D'autre part ce système a permis, en avril, la première pose d'une prothèse de genou.

● **La chirurgie laparoscopique.** Les résultats présentés par le professeur Guy-Bernard Cadière (Hôpital Saint-Pierre, Bruxelles) ont été obtenus à partir du système commercialisé par la société Intuitive Surgical Inc. sous la marque Da Vinci. Ce sont tous des premières mondiales. Le robot comporte une console et un chariot qui soutient ses trois bras articulés. Le chirurgien, assis devant une console, manipule des sortes « joy-sticks » et contrôle son geste grâce à une image tridimensionnelle. Les manipulations des manettes sont transmises à l'ordinateur, qui peut moduler ces données en réduisant l'amplitude des mouvements et en supprimant les tremblements du praticien. De telles interventions ont été réalisées à Bruxelles, Paris et Mexico. « La pre-

mière a eu lieu en mars 1997. Entre mars 1997 et janvier 2000, nous avons réalisé de vingt-quatre chirurgies anti-reflux, autant de cholécystectomies, neuf reperméabilisations tubaires, quatre gastroplasties pour obésité, trois hernies inguinales, deux fistules artérioveineuses, trois procédures transrectales, une sympathectomie lombaire, une hystérectomie, une exploration laryngée et une résection de varicocèle », rapporte le professeur Cadière. La durée des interventions a, en moyenne, été comprise entre une et deux heures et les durées d'hospitalisation entre un et deux jours.

● **La coloscopie virtuelle.** Bien que l'on sache que le cancer colorectal est la seconde cause de mortalité par cancer en France et que la détection et la résection précoce des polypes coliques soit la principale méthode pour le prévenir, plus de 50 % des personnes à risque (les plus de cinquante ans) ne bénéficient d'aucun dépistage. La coloscopie, qui ne permet pas d'identifier toutes les lésions, impose une prise en charge spécialisée et un environnement anesthésique. Elle présente

en outre un risque faible, mais non négligeable (entre un sur mille et un sur deux mille), de perforation colique. C'est dire l'intérêt de la coloscopie virtuelle. « Fiable, sûre, efficace et non invasive, elle permet d'envisager un accroissement et un élargissement de la population pouvant bénéficier d'un dépistage à large échelle, souligne le professeur Gérard Schmutz (CHU de Caen). Outre le côlon, de nombreux organes sont étudiés par endoscopie virtuelle : bronches, vessie, artères... »

L'examen commence par une insufflation d'air ou de gaz carbonique dans le colon suivi d'un examen par scanner. Les résultats sont ensuite transférés à un ordinateur qui les présente sous forme d'images en deux et trois dimensions. Pour le professeur Schmutz, cette coloscopie virtuelle peut être envisagée pour dépister des polypes coliques. La coloscopie classique restant alors réservée aux patients présentant des polypes ainsi révélés. Problème : le nombre des scanners nécessaires à cette tâche est insuffisant.

Jean-Yves Nau

L'Agence spatiale européenne vise Mercure et l'après Hubble

LE REMPLACEMENT du télescope spatial Hubble, par un instrument beaucoup plus performant, le NGST (New Generation Space Telescope), doté d'un miroir de 8 mètres de diamètre – contre 2,4 m à son prédécesseur – est au centre des priorités que le Comité du programme scientifique de l'Agence spatiale européenne (ESA) a retenues, jeudi 12 octobre, pour la période 2008-2013.

Les résultats obtenus par Hubble, popularisés magistralement par la Nasa, ne pouvaient laisser indifférents les astronomes européens qui ont déjà fourni certains des instruments du télescope spatial. « C'est une toute première priorité pour nous », insiste Roger Bonnet, directeur des programmes scientifiques de l'ESA. « L'Europe, malgré le flou de la date de lancement du NGST, vient de réserver 180 millions d'euros pour ce programme conduit par la Nasa et est prête à fournir des spectromètres et des systèmes d'imagerie. »

EXPLORER MERCURE

Seconde priorité : l'exploration de Mercure, la planète la plus proche du Soleil. La mission a déjà un nom, Bepi Colombo, en hommage à celui qui avait permis à la sonde américaine Mariner-10 de survoler Mercure après avoir utilisé la gravité de Vénus. Une somme de 540 millions d'euros a été réservée pour ce programme très original « qui vise, explique M. Bonnet, à placer une sonde en orbite autour de Mercure pour faire des photos, mesurer son champ magnétique et analyser sa surface, déposer un atterrisseur sur son sol et lancer un mini-satellite japonais – une première en matière de coopération – pour étudier la magnétosphère de Mercure. S'y

ajoutera l'emploi, à cette occasion, de la propulsion électrique. » Les lancements, par deux fusées russes Soyouz, devraient avoir lieu en 2009.

Autre secteur retenu par l'ESA : l'analyse de la position et des mouvements des étoiles de notre Galaxie. La mission Hipparcos a permis d'établir, il y a quelques années, un catalogue très précis des paramètres de cent milles étoiles. Avec la mission Gaia, prévue pour 2012, l'ESA espère en observer plusieurs millions et déduire – à partir de leurs infimes variations de mouvements – la structure de notre Galaxie et la présence éventuelle dans leur environnement proche de planètes de la taille de Jupiter. Coût de ce programme : 540 millions d'euros.

Ce programme scientifique prévoit également deux autres missions. Le lancement, vers 2010, de Lisa, un satellite de détection des ondes gravitationnelles, construit en collaboration avec les Américains (180 millions d'euros sont prévus), d'une part, et, d'autre part, l'envoi de la mission Solar Orbiter, d'environ 220 millions d'euros, intégrée dans le programme américain d'étude du Soleil « Living with a star ». Cette sonde, lancée en 2011, se mettra en orbite très près de notre étoile.

Les dates de lancement du télescope spatial NGST et de la sonde Lisa sont encore un peu floues. Pour éviter que la communauté scientifique européenne ne perde du temps, Roger Bonnet n'exclut pas de lancer en attendant la sonde Eddington, destinée à étudier la structure des étoiles et à détecter la présence autour d'elles de planètes de la taille de la Terre.

Jean-François Augereau

Deutsche Post World Net
MAIL EXPRESS LOGISTICS FINANCE



Nous livrons vos colis dans plus de 20 pays d'Europe, comme le prouvent ces 3 exemples.

Euro Express : le nouveau réseau de messagerie en Europe. Euro Express, le réseau européen créé par Deutsche Post, réunit des partenaires professionnels reconnus pour leur compétence locale dans plus de 20 pays. Tout est mis en œuvre pour vous offrir un service personnalisé de la plus haute qualité s'appuyant sur un prestataire unique à travers toute l'Europe. En France, votre partenaire est Ducros Euro Express. Pour plus d'information : www.ducros-euroexpress.com

DUCROS

EURO EXPRESS

DÉPÊCHES

■ **NUCLÉAIRE :** EDF a égaré neuf sources radioactives scellées, a annoncé le directeur de la production nucléaire de l'électricien Laurent Stricker, au terme d'un inventaire achevé le 6 octobre et portant sur 5 200 sources. « Les documents dont nous disposons ne permettent pas de remonter leur trace », a indiqué M. Stricker, qui estime que ces sources « ont probablement été « enfûtées » avec d'autres déchets radioactifs. » Ces sources, généralement du cobalt 60, utilisées pour réaliser des mesures industrielles et étalonner les détecteurs de radioactivité, présentent généralement une faible radioactivité, précise M. Stricker.

■ **Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) poursuit la dénucléarisation,** entamée en 1999, de son centre de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), a indiqué son directeur, Denis Marty, à l'occasion d'un « point d'étape », mercredi 11 octobre. Berceau du nucléaire français, ce centre est aussi un site pilote pour le CEA, qui entame son premier démantèlement de grande ampleur (*Le Monde* du 29 janvier 1999). Le chantier, qui vise à assainir le site afin d'accueillir tous types d'activités, doit s'achever en 2010 et coûtera plus de 900 millions de francs (137 millions d'euros) – sur un total de 50 à 60 milliards de francs engagés sur quarante ans pour l'assainissement de l'ensemble du parc du CEA.

Encore des pluies sur le Sud-Est

SAMEDI. Une dépression va se creuser sur le sud de la Méditerranée et donner des pluies fortes et orageuses à l'après-midi sur la Corse et l'extrême Sud-Est. Sur le reste du pourtour méditerranéen, les pluies deviendront à nouveau soutenues.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel se couvre à l'approche d'une perturbation atlantique. Il pleuvra un peu à partir de la mi-journée. Il fera de 10 à 14 degrés.

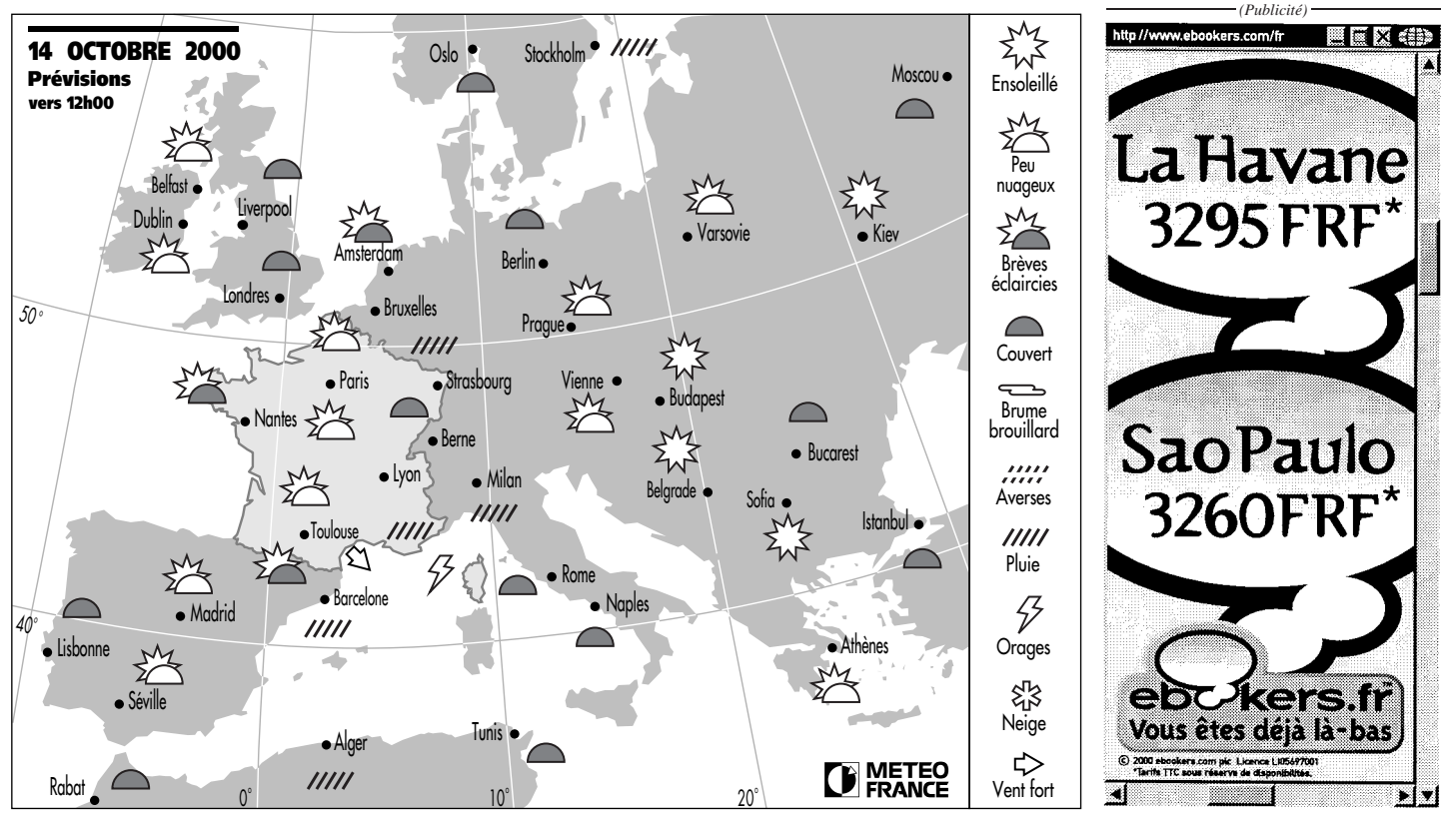
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel est assez nuageux le matin avec un peu de brume ou de brouillard. L'après-midi, quelques éclaircies percent. Il fera de 13 à 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Sur la Champagne et la Lorraine le ciel va rester voilé. Sur l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté les nuages seront très nombreux et il pleuvra. Il fera de 13 à 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel est généralement nuageux avec du brouillard matinal. Au pied des Pyrénées les nuages seront nombreux et donneront des averses. En soirée, la pluie arrivera sur Midi-Pyrénées. Il fera de 12 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, le ciel est nuageux avec quelques brouillards matinaux. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes, les nuages sont nombreux et donnent des pluies modérées. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 2 000 mètres. Il fera de 8 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - La zone pluvieuse va gagner progressivement l'ensemble des régions. La Corse et l'extrême Sud-Est auront des pluies abondantes et des orages forts. Ailleurs les pluies deviendront plus marquées au fil des heures. La tramontane soufflera à 80 km/h et le vent de sud-est sur la Corse atteindra 70 km/h. Il fera de 17 à 22 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 14 OCTOBRE 2000

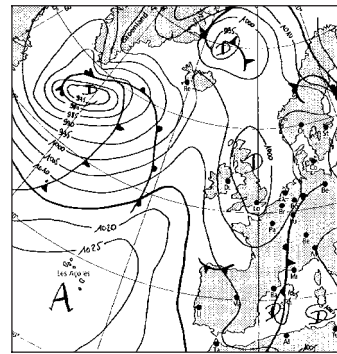
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

France métropole	NANCY	7/15 N
AJACCIO	15/23 P	12/15 N
BIARRITZ	12/15 N	8/16 N
BORDEAUX	8/16 N	6/15 N
BOURGES	6/15 N	8/13 N
BREST	8/13 N	8/13 N
CAEN	8/13 N	9/12 N
CHERBOURG	9/12 N	5/14 N
CLERMONT-F.	5/14 N	8/14 N
DIJON	8/14 N	8/14 P
GRENOBLE	8/14 P	9/15 N
LILLE	9/15 N	7/13 N
LIMOGES	7/13 N	9/14 P
LYON	9/14 P	12/18 P
MARSEILLE	12/18 P	

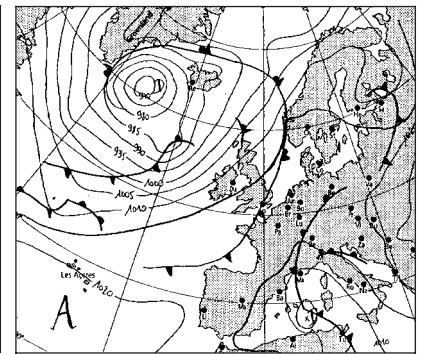
PAPEETE	24/29 S
POINTE-A-PIT.	24/31 S
ST-DENIS-RE.	20/24 S
EUROPE	
AMSTERDAM	9/15 N
ATHENES	17/24 S
BARCELONE	11/16 P
BELFAST	7/12 S
BELGRADE	15/23 S
BERLIN	11/15 C
BERNE	11/14 P
ATHENES	17/24 S
BUCHAREST	9/17 C
BUDAPEST	12/22 S
COPENHAGUE	10/13 S
DUBLIN	7/12 S
FRANCFORT	9/13 P
GENEVE	13/14 P
HELSINKI	7/12 P
ISTANBUL	15/20 C

6/16 S	VENISE
13/19 C	LISBONNE
9/13 C	LIVERPOOL
7/13 C	LONDRES
7/13 C	LUXEMBOURG
6/14 S	MADRID
17/19 P	MILAN
4/13 C	MOSCOW
11/15 C	LOS ANGELES
20/30 C	MEXICO
5/9 C	MONTREAL
11/18 P	NEW YORK
13/20 S	SAN FRANCISCO
18/26 C	SANTIAGO/CHI
9/21 S	TORONTO
12/19 S	WASHINGTON
12/15 S	AFRIQUE
7/12 P	ALGER
17/22 S	DAKAR
13/23 S	KINSHASA

18/20 P	LE CAIRE
13/20 S	NAIROBI
16/29 S	PRETORIA
12/20 C	RABAT
16/28 C	TUNIS
ASIE-OCEANIE	
24/32 S	BANGKOK
23/25 P	BEYROUTH
25/31 S	BOMBAY
28/31 C	DIJAKARTA
26/33 S	DUBAI
21/26 S	HANOI
22/24 P	HONGKONG
21/25 S	JERUSALEM
20/33 S	NEW DEHLI
3/17 S	PEKIN
10/16 S	SEOUL
26/30 P	SINGAPOUR
15/18 P	SYDNEY
18/23 C	TOKYO



Situation le 13 octobre 0 heure TU



Prévisions pour le 15 octobre à 0 heure TU

OBJET

DESIGN, mode, technologie et paillettes. Les nouvelles lunettes font tout pour se faire remarquer. Les modèles quasi invisibles n'auraient, paraît-il, plus la cote. Place aux montures rectangulaires, en faux bois, en plastique, aux couleurs bien voyantes, aux lignes dépouillées mais originales ou aux demi-cerclées avec éclairs de métal et de strass, branches gainées de cuir et verres de couleur garnis d'un « gel visco-élastique ». Les lunettes de soleil se portent en toutes saisons, sur le nez ou en serre-tête. « Les montures transmettent toujours un message, souligne Françoise Barthélémy, directrice du bureau de style Carlin. Aujourd'hui, le chic et le paraître sont de retour. Sans doute, cela signifie que l'on a envie de dire : les choses vont mieux qu'avant. » Les modèles retenus pour le Grand Prix de la technologie et de la mode, organisé à l'occasion du Silmo (le Salon de l'optique lunetterie), un Salon professionnel qui a lieu, du 27 au 30 octobre, au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, sont éminemment démonstratives. « Auparavant, les fabricants ne prenaient aucun risque. Ils jouaient sur le plus petit dénominateur commun. Aujourd'hui, ils se battent pour commercialiser des griffes connues dans le monde de la

mode et font la cour aux designers », s'amuse une habituée du Silmo. L'optique est une affaire qui marche. En France, son chiffre d'affaires annuel atteint près de 20 milliards de francs (environ 3 milliards d'euros) dont près des deux tiers réalisés par les lunettes correctrices (les solaires, en progression de quelque 20 % l'an passé, représentent 6,8 % du total) dont le rythme de renouvellement tend à se réduire. Actuellement, il se situe autour de trois ans et demi et rares sont les grandes griffes à ne pas s'être encore dotées d'une ligne d'optique.

ATTIRER L'ATTENTION

Pour faire chic, on peut porter du Gucci ou du Chanel. Pour faire sportif, on peut chausser des lunettes Nike ou Adidas. Malgré ses prouesses technologiques, le verre de contact reste largement minoritaire (2,4 millions de personnes en utilisent, contre 29 millions de porteurs de lunettes) et ses ventes n'ont pas progressé l'an passé. On ne signale pas non plus d'inflation sur les interventions chirurgicales sur la cornée destinées à corriger la myopie. Et la plupart des ophtalmologistes ne sont pas très enthousiastes à leur égard.

Si les lunettes restent la norme, c'est parce que le fameux « mes-

Effets d'optiques



sage » qu'elles sont supposées transmettre devient toujours plus sophistiqué. Jusqu'alors, les opticiens branchés se proclamaient « visagistes » - comme les coiffeurs - et se targuaient de faire prévaloir quelques règles simples et de bon goût. Par exemple, pas de lunettes ovales ou rondes sur un visage carré, et vice-versa. « Tout cela est complètement dépassé, s'exclame Annette Hoffman, opticienne dans le 18^e arrondisse-

ment de Paris. La vraie question est de savoir si l'on veut ou non attirer l'attention sur sa monture. Et, si oui, ce qu'elle doit exprimer. »

Avant de chausser ses demi-lunes et d'ouvrir en grand ses tiroirs à lunettes, Annette Hoffman interroge, mine de rien, ses clients pendant quelques minutes. Elle veut connaître leur profession, leurs loisirs, un peu de leur vie. « C'est ainsi, dit-elle, que l'on parvient à mieux saisir leur de-

mande. Un jour, j'ai reçu une dame qui a fini par m'expliquer qu'elle venait de divorcer et cherchait à changer de tête, pour tourner la page. Ensuite, je me suis trouvée face à une jeune femme qui venait de terminer ses études de médecine. On lui donnait à peine dix-huit ans et elle souffrait d'un évident manque de crédibilité auprès de ses patients. » Elle est sortie du magasin avec de très strictes lunettes rectangulaires en écaille noire, très « Madame la doctoresse ».

« Les hommes, poursuit l'opticienne, formulent plus difficilement leurs souhaits. Souvent, ils ont un mal fou à regarder leur image et ne lancent qu'un œil furtif dans le miroir. Ou demandent à leur femme de choisir pour eux. » D'ailleurs, parmi les 29 millions de porteurs de lunettes français, 59 % sont de sexe féminin. « Cela signifie que les hommes accordent une moindre attention à leur vue, même si les femmes exercent des emplois où la nécessité d'avoir une bonne acuité visuelle est plus fortement ressentie », affirme Edwige Becker, directrice de Krys. Cette enseignante a lancé, depuis deux ans, un programme de formation à destination des opticiens de son réseau (700 magasins). On y apprend la notion de couleur froide ou de couleur chaude pour que les mon-

tures se fondent dans le visage en épousant la carnation comme un léger maquillage ou, au contraire, impriment une certaine personnalité par effet de contraste. Ce stage s'inscrit aussi dans une stratégie destinée à répondre à l'offensive des distributeurs « discount » et à tirer le budget lunettes (1 500 francs, soit 228 euros, en moyenne pour une monture et ses verres) vers le haut. « On dépense davantage pour un accessoire de mode que pour une prothèse oculaire mais, à vrai dire, il y a peu d'opticiens capables de tenir ce langage », déplore un représentant de la profession.

Malgré les trésors de psychologie que déploie la profession, le binoculaire n'est pas toujours à l'aise. « Beaucoup de gens, en particulier des femmes, sont traumatisés à l'idée de porter des lunettes. Ils vivent cela comme un handicap », témoigne Edwige Becker, qui « ne compte plus les jeunes presbytes de quarante-cinq ans qui viennent choisir des lunettes à reculons. Pour eux, c'est une marque de vieillissement. » Et, comme une bonne partie de la génération du baby-boom vient juste d'aborder la quarantaine, les opticiens ont du pain sur la planche.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 246

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALLEMENT

I. Saisit tout au passage. - II. Son prestige est fortement à la baisse. Echelle de sensibilité. - III. Sur la planche. Sauve les croyants. Son Balcon amène du monde à l'orchestre. - IV. Finissent par faire beaucoup de liquide. En droit et en devoir. - V. Merveilleux spectacle. Célèbre pour sa cathédrale et ses bulles. - VI. Label de qualité. Remplit les caisses de Bercy. Support de ferme. - VII. Poil qui ne pousse pas dans la main. Point. Dressé. - VIII. Donne entière satisfaction. Son

supplice inspira Dante. - IX. Comme un siège particulièrement sensible. En doute. - X. Propre à l'homme. Poussent à l'inflation.

VERTICALEMENT

I. Qui pousse à l'excès. - 2. Plus une lettre, mais toujours une enveloppe. Etat d'Océanie. - 3. Bon pour le rapport. Gardien au cimetièr. Authentique une fois retourné. - 4. Tourne pour Le Monde. Sans retour. - 5. Six fois présidents des Etats-Unis. - 6. Prendras ce qui lui convient. Interjection. - 7. Dans les plumes. Pares-

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

PHILATÉLIE

Le catalogue « Cérès » réajuste ses cotes

AVEC 528 PAGES en couleur, l'édition 2000-2001 du catalogue Cérès des timbres de France, habillée d'une élégante couverture glacée, précède de quelques semaines la parution de son concurrent, Yvert et Tellier. Cette édition joue la stabilité des cotes, les hausses bénéficiant plutôt aux spécialités situées en fin de catalogue, comme les carnets.

La section classique (timbres émis entre 1849 et 1900) ouvre sur quelques menues hausses : le 15 c vert Cérès est coté à 135 000 francs neuf et 6 350 francs avec oblitération « grille », au lieu de 130 000 et 6 250 francs dans l'édition précédente. Le mythique 1F vermillon gagne 10 000 francs, à 460 000 francs.

La section des bureaux de poste français à l'étranger enregistre les plus fortes progressions, l'oblitération « losange gros chiffres » de Sinope sur lettre passant de 60 000 francs à 95 000 francs, le

plus banal « losange petits chiffres » sur n° 14 de Constantinople, de 375 francs à 550 francs.

Les émissions du XX^e siècle ouvrent sur des Blanc assez stables. Ponctuellement, certaines valeurs prennent 20 % - Henri IV (1943) - ou plus - le blason Normandie de 1943 passe de 4 francs à 6 francs. Parmi les rares baisses, le Pierre-Cot (1986), à une époque spéculé, perd 2 francs, à 10 francs. Alors que le Thermalisme rouge (1988) pointe à 3 500 francs... alors qu'il atteint péniblement moitié moins dans les ventes.

Les valeurs composites en paires provenant de carnets bénéficient, en revanche, de belles hausses. Le 2,80 F sans surtaxe Journée du timbre de 1996 double sa cote, de

17 francs à 35 francs. La série Fables de La Fontaine de 1995, une bonne année, bondit de 36 francs à 66 francs, pour 16,80 francs de faciale seulement.

Les timbres-taxi et les timbres de recouvrement sont réajustés. Quant aux carnets, quelques-uns prennent de plusieurs centaines à plusieurs milliers de francs. Le premier tirage du carnet local du bureau de poste Colbert, à Marseille, par exemple, est coté 1 500 francs.

Pierre Jullien

★ Cérès France, 2000-2001, 109 francs (plus port 20 francs) chez Timbropresse, 21, boulevard Montmartre, 75080 Paris Cedex 02.



trice du timbre) et 15 octobre, au Musée de La Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15^e.

LITTÉRATURE Gao Xingjian est depuis jeudi 12 octobre le premier écrivain de langue chinoise couronné par le prix Nobel de littérature. Victime de la Révolution culturelle en Chine, ce

dissident de la génération de Tiananmen est réfugié politique en France depuis 1988, et naturalisé français depuis 1998. ● ROMANCIER et dramaturge d'une écriture moderne et mélo-

dique, il règle ses comptes avec son pays dans *La Montagne de l'âme* et *Le Livre d'un homme seul*. Homme de plume complet, il peint également de ténébreuses toiles à l'encre de Chine.

● « CE PRIX me garantit une indépendance, mais il ne contribuera pas à la reconnaissance de mon œuvre en Chine », estime Gao Xingjian dans une interview au *Monde*. « L'autocensure

pèse encore lourd sur les intellectuels chinois », dénonce-t-il. ● À PÉKIN, le silence des médias officiels donne la mesure de l'embaras du pouvoir et des intellectuels.

Gao Xingjian récompensé par le prix Nobel de littérature

Le dissident chinois naturalisé français, romancier et dramaturge, vit réfugié en France depuis 1988. Censuré dans son pays, dont il a dénoncé le totalitarisme dans « *La Montagne de l'âme* » et « *Le Livre d'un homme seul* », il revendique une écriture libre de toute règle

GAO XINGJIAN, qui vient d'être couronné par le prix Nobel de littérature, s'était cru voué, pendant un demi-siècle, à fuir. « *Je suis un réfugié depuis ma naissance* », disait-il. « *Tu es un étranger, voué à rester étranger pour toujours, tu n'as ni logis, ni pays, ni famille, ni fardeau, excepté celui de payer tes impôts* », écrivait-il. La gloire le rejoint alors qu'il avait trouvé l'apaisement : réfugié à Paris depuis 1988, naturalisé français en 1998, il vit au dix-huitième étage d'une tour de Bagnolet, dans un appartement aux murs blancs, en recherche d'une paix intérieure.

Gao Xingjian est né sous le signe du chaos, le 4 janvier 1940, à Ganzhou, en Chine orientale. « *Ma mère disait qu'elle avait accouché en plein bombardement, pendant la guerre sino-japonaise*. » Muni d'un diplôme de français obtenu à l'Institut des langues étrangères de Pékin, il traduit en chinois ses auteurs préférés, les surréalistes, Ionesco, Prévert, Michaux, Ponge, Perec. Envoyé dans les camps de rééducation pendant la Révolution culturelle (il y enseigne six ans à la campagne), il doit brûler une valise pleine de ses manuscrits...

Autorisé à publier en 1979, il signe un essai sur les techniques du roman moderne (accusé par ses compatriotes de « *pollution spirituelle* »), puis de multiples pièces de théâtre, qualifiées de « *théâtre de l'absurde zen* ». Plusieurs de ses spectacles, inspirés de Brecht, Artaud et Beckett, sont joués au Théâtre populaire de Pékin... Mais, en 1986, on interdit *L'Autre Rive* (pièce dans laquelle il critique la persécution de l'individu au nom des règles collectives) : Gao Xingjian entend alors un vagabondage de dix mois dans la province de Sichuan, suit le fleuve Yang-



Interné six ans pendant la Révolution culturelle, Gao Xingjian est toujours censuré en Chine.

tseu-kiang de sa source à la mer, sur les traces d'une culture opprimée.

De ce périple, il tirera un roman, *La Montagne de l'âme*, qu'il publiera en 1995 en France, où il s'est exi-

lé, en 1988, comme réfugié politique. Bien qu'absent de Chine au moment des événements de la place Tiananmen, en 1989, il appartient à cette génération de dissidents. Tous ses écrits sont alors, systématiquement, censurés en Chine. La police a saisi son appartement de Pékin.

Dans cette *Montagne de l'âme*, qui reste à ce jour son chef-d'œuvre, un homme entame sac au dos, à pied, en car et à bicyclette, un voyage à la recherche d'une mystérieuse montagne, symbole du lieu idéal où se retirer du « *monde de la poussière* ». Sur la trace des vestiges de la Chine ancienne, de la magie d'un Orient fantomatique, de la science de Lao Tseu, et en quête d'un lieu d'asile, il évoque mille et une merveilles disparues : les champs de riz jaune d'or et les bois de bambous verts, les sorciers

du feu, singes hurlants et serpents pileurs de tombes ; il disserte sur la protection des pandas et le sacage écologique du bassin de Yangzi ; retrace les faits d'armes du bandit Song Guotai, les exploits des femmes-chevaliers de romans de cape et d'épée, l'euphorie des fêtes avec dragons-lanternes, salamandres géantes ou oiseaux avides du nectar des azalées... et le calvaire des filles violées par les secrétaires du parti. Il ressuscite les psalmodies de soutras aux portes des pagodes, dépeint des jonques, des ombrelles, et ces filles en fugue qui poussent un petit cri d'extase en glissant un ortel dans l'eau des fleuves bleus.

Dans cette chronique poétique où, comme l'écrit son traducteur Noël Dutrait, se mêlent « *voyage intérieur, évocation des paysages et des forêts encore vierges de Chine,*

mise en scène des déchirements amoureux ou simple description d'une minute de plaisir due à l'amitié ou à la contemplation d'une rivière, conte classique picaresque et merveilleux, évocation de la réalité absurde ou kafkaïenne contemporaine, réflexion sur l'art romanesque », Gao Xingjian mêle essai et fiction, anecdotes historiques et recherches littéraires, pour composer un patchwork lyrique de mots, documents, images, avec du tao et du burlesque, du désespoir et de la transcendance.

Revendiquant une forme moderniste, mélodique en diable, libre de toute règle, il s'enivre du langage pour exprimer la vie et la mort, la joie et la souffrance, la passion et la guerre des sexes. Prose ensorcelante, épanouie d'être lue à haute voix (Gao Xingjian est aussi un auteur de théâtre), où les personnages se définissent tour à tour par le « je », le « tu » et le « il », selon qu'ils abordent la vie quotidienne, le monologue intérieur ou la spéculation philosophique. Le « nous » est banni : il désigne une notion de masse contre laquelle Gao Xingjian est définitivement vacciné.

Gao Xingjian s'était cru délivré de son passé avec ce livre époustouflant ; il avait cru régler ses comptes avec sa « *soi-disant patrie* » en publiant *La Montagne de l'âme*. Il se rendit compte qu'il ne vivrait pas en paix sans confesser le massacre de sa famille, sans dire la vérité sur les exactions de la « bande des quatre », raconter comment ses compatriotes avaient été exterminés comme des rats, dénoncer les méthodes et les ravages du système totalitaire chinois, dont il affirme que « *la violence et le cynisme n'ont rien à envier au nazisme, au stalinisme, au fascisme* ». Ainsi a-t-il écrit *Le Livre d'un homme seul*, pour pousser le cri dissident de celui qui témoigne de lui-même. « *Le patrimoine contemporain dont on a besoin, ce sont ces mémoires variées. Individuelles et plurielles.* »

En mouvement de bascule perpétuelle entre l'impitoyable passé et la quiétude d'aujourd'hui, Gao Xingjian évoque là son enfance, ses proches décimés, et ces heures douces et torrides passées depuis son exil avec des maîtresses dont l'une, juive et allemande, fut violée. Confrontation des barbaries. D'un côté, l'ère du soupçon, l'abomination du régime communiste,

la rééducation idéologique, l'endoctrinement par les commissaires politiques à l'affût des « *génies malfaisants* », les confessions forcées, le règne de la terreur, l'interdiction de penser, d'avoir des sentiments, son épouse qui le trahit auprès des bourreaux, cette vieille femme battue à mort par les gardes rouges, les perquisitions, les dénonciations, les purges, rectifications, saccages collectifs.

De l'autre, le rêve d'avoir une chambre à soi, les extases érotiques, innocentes fusions, forcément en cachette, avec des femmes forcément hors la loi, les sens

Gao Xingjian mêle essai et fiction, anecdotes historiques et recherches littéraires pour composer un patchwork lyrique de mots, documents, images, avec du tao et du burlesque, du désespoir et de la transcendance

irradiés et le corps en feu hors du bourbier du réel, la discipline de l'extravagance, le rejet des jongleries politiques, l'apostrophe rageuse à Mao... Le bonheur furtif de l'oiseau libre.

Homme de plume : l'expression lui convient mieux qu'à quiconque. Car Gao Xingjian est peintre, aussi. C'est ce qui le fait vivre. De ténébreuses toiles à dominante noire, ciblées à l'encre de Chine, projections mentales d'un espace intérieur, taches sombres, vagues déferlantes, chutes d'eau tombant d'un point invisible, précipitées dans un gouffre insondable. Impulsions provoquées par l'écoute de Mozart, Messiaen, Bach. Projections d'un « moi » fugitif, psychique, mouvant. Tracés obscurs où il guette les infiltrations de la lumière.

J.-L. D.

La récompense d'un petit éditeur

C'est en 1994 que Liliane et Noël Dutrait, qui avaient traduit *La Montagne de l'âme* par passion, sont venus proposer à Marion Hennebert de l'éditer en France. Les grandes maisons d'édition françaises avaient été contactées, avaient été conquises, mais avaient repoussé le manuscrit : « *Trop gros, trop risqué pour un auteur inconnu.* » Lu en trois jours, le texte de Gao Xingjian fut immédiatement accepté par les éditions de l'Aube. « *Cela nous coûtait 100 000 francs de traduction, plus 100 000 francs d'impression. On ne les avait pas, mais on a dit banco !* » Un pari récompensé pour cette petite maison d'édition implantée dans le Vaucluse. Marion Hennebert a le triomphe modeste : « *J'ai déjà vécu cela, lorsque Vaclav Havel a été élu président trois mois après que nous l'avions publié. Nous sommes fiers, et conscients de n'être que des passeurs.* » Jusqu'au 12 octobre, *La Montagne de l'âme* s'était vendu à 10 000 exemplaires, et *Le Livre d'un homme seul* à 2 000 exemplaires.

Pékin embarrassé par la consécration d'un auteur interdit

PÉKIN

de notre correspondant

Gao Xingjian est-il Chinois ? Il l'est sans nul doute mais pas au sens où le régime de Pékin aimerait qu'il le soit. D'ordinaire prompt à s'emporter de patriotisme dès que la Chine ou des Chinois brillent sur les tréteaux internationaux – voir les Jeux olympiques –, les médias officiels ont la plume sèche ou la fréquence aphone, vendredi 13 octobre, au lendemain de la consécration de Gao Xingjian. Ce prix Nobel de littérature, la Chine l'attendait pourtant depuis des lustres. Le nom de Ba Jin (Pa Kin) avait un temps circulé : il présentait le double atout d'être à la fois reconnu à l'étranger et admissible par les autorités. Mais Gao Xingjian ! Un auteur politiquement sulfureux, victime de la censure dans les années 80 et de surcroît exilé depuis plus d'une décennie. Une quasi-hérésie...

Le silence des médias officiels donne la mesure de l'immense embaras du pouvoir. Il faut laisser le temps au département central de la propagande de trancher. Si la décision est finalement prise de disqualifier le lauréat, ou de le tourner en dérision, les plumitifs officiels devraient asséner un argument masqué : Gao Xingjian n'est pas connu en Chine. Et c'est vrai ! Les intellectuels engagés dans les mouvements littéraires et artistiques des

années 80 se souviennent sans doute de lui, de sa pièce *Arrêt de bus* et de son théâtre inspiré de Beckett et d'Artaud, de ses démêlés avec la censure lors de la campagne de 1983 contre la « *pollution spirituelle* ». Mais la nouvelle génération ignore tout de Gao Xingjian. Et pour cause, puisque ses écrits de l'exil, et notamment *La Montagne de l'âme*, n'ont pas été diffusés en Chine.

« UN ACTE DE MÉPRIS »

Du coup, la consécration du Nobel crée ici un certain malaise, et pas forcément dans les cercles inféodés au Parti. « *C'est une mauvaise plaisanterie, cela va discréditer le comité Nobel aux yeux d'une partie de l'opinion chinoise* », regrette un journaliste du quotidien shanghaien *Wen Hui Bao* qui n'est pourtant pas tendre avec la responsabilité du pouvoir communiste dans l'assèchement de la créativité littéraire en Chine. « *Que le premier auteur chinois consacré par le comité Nobel soit inconnu en Chine constitue, sinon une insulte, en tout cas un acte de mépris à notre égard* », renchérit un journaliste de *Beijing Wanbao* (Pékin Soir) sur un registre nationaliste assez répandu au sein d'une partie de l'intelligentsia chinoise dont les rapports avec l'Occident sont en train de s'aigrir. « *Il n'y a pas 1 % de gens en Chine qui connaissent l'existence de Gao Xingjian, cela va inévitable-*

ment attrister le public des lettrés chinois », peut-on lire dans une série de points publiés dans *Xiao Cankao* (La petite référence), une lettre électronique diffusée – pourtant – par un groupe dissident exilé aux Etats-Unis.

En réalité, il n'y a pas unanimité chez les « *lettrés* » chinois où rivalités et jalousies font rage. On trouve aussi des écrivains vivant en Chine qui se réjouissent de la consécration de Gao Xingjian. « *Ce couronnement montre que l'Occident commence enfin à comprendre la littérature chinoise* », applaudit Mo Yan, auteur du *Pays de l'alcool* (traduit en français au Seuil), qui a appris la nouvelle par des coups de téléphone de l'étranger. « *C'est bien, cela constitue pour moi un encouragement* », ajoute Han Shaogong, auteur de *Femme, femme, femme* (Picquier Poche), qui admet toutefois que l'événement va « *surprendre les jeunes en Chine* ».

Gao Xingjian inconnu en Chine ? Faut-il après tout s'en étonner si les créateurs parmi les plus puissants sont contraints à l'exil par un système stérilisant ? « *Le vrai problème de la création en Chine, reconnaît le journaliste de Wen Hui Bao, c'est le manque de liberté de pensée, c'est le régime qui prétend tout contrôler. Les meilleurs talents préfèrent se taire* ». Se taire ou s'exiler...

Frédéric Bobin

Bibliographie

Romans :

- *La Montagne de l'âme* (traduit par Noël et Liliane Dutrait, éd. de l'Aube, 1995, et L'Aube-poche 1999).
- *Une canne à pêche pour mon grand-père* (traduit et préfacé par Noël Dutrait, éd. de l'Aube, « regards croisés », 1997).
- *Le Livre d'un homme seul* (traduit par Noël et Liliane Dutrait, éd. de l'Aube, 1999).
- Pièces et écrits sur le théâtre :
- *Ma conception du théâtre* (L'Imaginaire, International 1, 1986).
- *Clés pour mon théâtre* (traduit par Annie Curien, éd. Philippe Picquier, « Littératures d'Extrême-Orient au XX^e siècle », 1991).
- *La Fuite* (traduit par Michèle Guyot, Lansman, 1992).
- *Au bord de la vie* (éd. Lansman, 1993).
- *Dialoguer-Interloquer* (version bilingue chinois-français, suivie d'un entretien avec B. Bretonnière, traduit par Annie Curien, éd. M.E.E.T., 1994).
- *Au plus près du réel : dialogues sur l'écriture 1994-1997*, entretiens avec Denis Bourgeois (éd. de l'Aube, 1997).
- *Le Somnambule* (éd. Lansman, 1995).
- *Quatre quatuors pour un week-end* (éd. Lansman, 1998).

GÉRARD LOUVIN présente

MAXIME

AU PALAIS DES GLACES

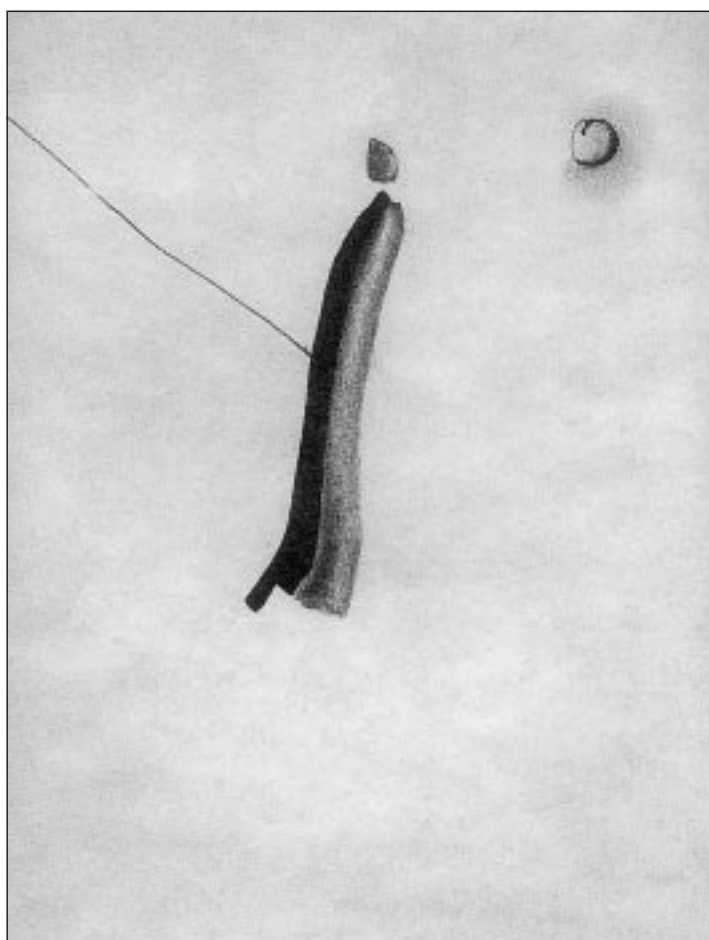
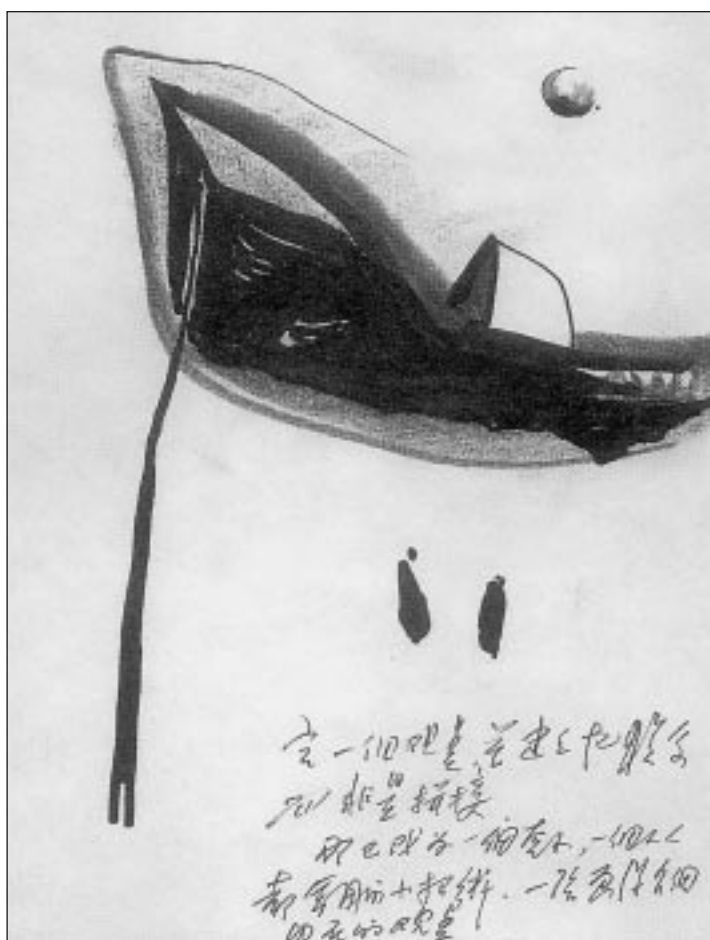
DIRECTION JIMMY LÉVY SALLE 2 à 20h30

PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ CLAUDE FOURNIER

Réservation 01 48 03 11 36

37, Rue du fog du Temple 75010 PARIS M^e République-Goncourt

fonds soutien subventionnés par la Mairie de Paris



« L'ENCRE ET LA LUMIÈRE » GAO XINGJIAN

Gao Xingjian pratique la littérature et la peinture comme tout grand lettré chinois pour qui ces arts sont inséparables.

Gao Xingjian, romancier, dramaturge et peintre « En littérature, je chasse les mots comme des sons »

« Vous attendiez-vous à recevoir ce prix ?
- L'Académie Nobel m'a téléphoné, deux minutes, pour m'annoncer très simplement que j'étais choisi. C'est un miracle. Un grand bonheur. Je n'ai pas encore eu le temps de réaliser ce que ça va signifier dans ma vie. Tout à coup, c'est une extraordinaire reconnaissance de mon travail, au-delà du cercle de mes amis. Ce prix me garantit aussi une indépendance. Mais je ne crois pas que ce prix contribuera à la reconnaissance de mon œuvre en Chine.

- D'où est venue votre passion pour la langue française ?

- Au lycée, j'étais aussi fort en mathématiques qu'en dessin ou en dissertation. Et puis un jour, par hasard, je suis tombé sur un extrait des mémoires d'Ilya Ehrenbourg. Il y évoquait sa vie à Paris au début des années 20, et racontait qu'il avait vu une femme entrer dans un café, poser son bébé sur le comptoir, et filer en disant qu'elle avait une course à faire. Elle n'était jamais revenue. Et la patronne réclama à tous les clients un supplément de pourboire pour l'aider à élever l'enfant. Cette anecdote m'avait profondément touché : je voulais vivre ainsi. Et je décidais d'apprendre le français.

» Je me souviens que mon professeur de français en Chine avait lui aussi la nostalgie des cafés parisiens, du temps de sa jeunesse. Il expliquait en classe ce qu'était un café parisien, en dessinant à la craie sur le tableau noir une série de souliers de femme, à talons hauts, pointus ou avec des lacets... Autre souvenir : à quinze ans, après avoir lu un recueil de nouvelles de Prosper Mérimée, j'ai fait un rêve. Je couchais avec une femme de marbre, belle et froide, une statue tombée dans les herbes d'un jardin abandonné, et je me perdis dans une liberté exubérante. C'est cette liberté-là, que l'on disait chez

nous "décadente", qui m'a conduit en France.

- Que reprochaient les censeurs chinois à votre essai sur le roman moderne ?

- D'être en connivence avec la littérature occidentale. Ma conception du roman n'entraînait pas dans le cadre de la convention réaliste révolutionnaire. Moi, j'ébranlais les bases du réalisme. Plus tard, l'exil, plus que la nostalgie, a été une sorte de renaissance de ma créativité. J'ai écrit plusieurs pièces dans la langue de Molière, avant d'obtenir la nationalité française. Et c'est en Suède que j'ai été traduit pour la première fois.

- La Montagne de l'âme a été qualifié de "roman oriental". Qu'en pensez-vous ?

- Sans doute à cause de l'influence du théâtre oriental, qui rend plus évidentes les théories de Stanislavski, de Brecht, selon lesquelles l'acteur ne s'identifie pas, il interprète. Dans l'opéra de Pékin, le nô ou le kabuki, le jeu de l'acteur-neutre, spécialement quand un homme joue le rôle d'une femme, est basé sur cette métamorphose. Lorsque j'écris, je cherche à rendre sensible ce jeu dans le jeu. En même temps, ce qui m'importe, avant tout, c'est la narration. Grâce à elle, on doit pouvoir toucher la réalité de la condition humaine. Sinon, cela ne sert à rien.

- Quels rapports entretenez-vous avec la communauté chinoise ?

- Je ne la fréquente pas. Mon travail n'a rien à voir avec leurs affaires. J'aime leur cuisine, comme tout le monde.

- Quelle différence faites-vous entre l'expression littéraire et l'expression graphique ?

- Une différence de son. Je suis à l'écoute. En littérature, je chasse les mots comme des sons. En peinture, le geste vient du corps. Je peins en écoutant de la musique. D'un geste. Mais je ne fais qu'une seule chose à la fois ; théâtre, peinture ou écriture.

- Vous avez détruit beaucoup de vos écrits.

- Je n'étais pas satisfait de ce que j'écrivais en Chine, où je subissais les effets de l'autocensure. J'ai brûlé mes textes pour ne pas être découvert, dans la terreur, attentif à ne laisser aucune trace.

- Que signifie exactement le titre de votre roman, Le Livre d'un homme seul ?

- C'est l'homme qui a créé l'histoire et la culture. L'homme d'abord, la mémoire ensuite. Le patrimoine contemporain que l'on attend, dont on a besoin, n'est pas une mémoire unique déformée, imposée par un pouvoir totalitaire, mais des mémoires plus riches, plus vivantes, plus variées. Des mémoires individuelles et plurielles. Ce livre est « mon » témoignage, entre d'autres. On n'imagine pas la puissance que le régime actuel exerce encore sur les esprits. A part la censure, qui demeure stricte, l'autocensure pèse encore lourd sur les intellectuels chinois. Et il devient de plus en plus difficile de ne pas employer la langue de bois. Nationalisme et communisme se sont toujours renforcés l'un l'autre. Tant que l'histoire continue de bégayer, sans parler de la réalité, l'écriture en exil reste obligatoire et nécessaire.

» A propos de la Chine, on a commencé à dénoncer le cannibalisme, mais il y a des violences encore plus fortes qui restent tues. Les massacres de villages entiers, des vieux jusqu'aux bébés ; les enfants, les hommes, les femmes, s'ils étaient soupçonnés d'être propriétaires, ou bien les paysans riches, ils les ont tous massacrés. Ce qui s'est passé est inimaginable, on n'en a pas idée... Et de cela, même ce que l'on a appelé la "littérature des cicatrices" n'en a pas parlé.

Propos recueillis par Jean-Luc Douin et Raphaëlle Rérolle

Jean-Pierre Wurtz, inspecteur général du théâtre au ministère de la culture « Un théâtre centré sur l'être humain »

« J'AI RENCONTRÉ Gao à l'occasion d'un colloque sur Stanislavski, en 1988, à Montreuil. Il faisait partie d'une délégation chinoise. Il vivait déjà en France, mais il était encore membre du Théâtre d'art du peuple de Pékin, où il occupait la fonction de dramaturge. Il traduisait aussi des pièces françaises en chinois - celles de Beckett, par exemple. Je connaissais les pièces qu'il avait écrites en Chine : Signal d'alarme (1982), qui a marqué le début du théâtre expérimental chinois ; L'Arrêt de bus (1983), qui a fait de Gao une cible du « mouvement contre la pollution spirituelle » et a été interdite ; et aussi L'Homme sauvage (1985), L'Autre Rive (1986), La Cité des morts (1987), La Bible des montagnes et des mers (1988).

» Après le colloque, Gao et moi nous sommes revus. Je lui ai suggéré d'écrire directement en français. C'est ainsi qu'il a écrit *Au bord de la vie*, pièce pour laquelle il a reçu du ministère de la culture une aide à l'écriture et une aide à la création. *Au bord de la vie* a été mise en scène en 1993 par Alain Timar au Théâtre du Rond-Point/Maison des cultures du monde, puis au Théâtre des Halles à Avignon. C'est une pièce à trois personnages, dont un seul parle. Une femme raconte sa vie et ses relations avec un homme qui l'a apparemment abandonnée. Elle est accom-

pagnée de deux personnages muets, une danseuse orientale dont on peut penser qu'elle représente la narratrice jeune, et un homme, le mari sans doute.

» En 1999, Alain Timar a mis en scène une autre pièce de Gao, *Le Somnambule*, et Gao lui-même a pu faire sa première mise en scène en France. Il a créé au Théâtre Molière de Bordeaux *Dialogues-Interloquer*, en collaboration avec le percussionniste Jacky Craissac. Jusque-là, il avait fait des mises en scène en Autriche, en Pologne, à New York, mais jamais en France. Il était très heureux de ce travail, parce qu'il tient beaucoup à mener de front ses activités d'écrivain, peintre, auteur dramatique et metteur en scène. En ce sens, il se situe dans la tradition du lettré chinois.

» Le théâtre qu'écrit Gao depuis qu'il est en France (six pièces à ce jour, publiées par Lansman, Carnières) est souvent plus intime que le théâtre qu'il écrivait en Chine. Il y a moins de personnages et le style est très particulier. Souvent une même personne, homme ou femme, s'exprime à trois niveaux différents, le « je », le « tu », le « il ». C'est une œuvre centrée sur l'être humain, la recherche de la vérité intérieure.

Propos recueillis par Brigitte Salino

La peinture comme méditation sur le visible

ENCORE la Chine !, diront certains. Je crois qu'il faut accepter chaque jour davantage que cet immense pays de plus d'un milliard d'hommes et de femmes va nous surprendre et offrir à nos désenchantements toutes les richesses que peuvent produire ensemble les mémoires conjuguées de l'une des plus grandes cultures du monde et celle de l'épreuve moderne de la dictature, de la terreur et de l'étouffement. Gao Xingjian fait partie de cette diaspora de la génération de Tiananmen. Il a choisi la France, en a pris la nationalité et aimé la langue. Il a fui, il s'est exilé afin d'être en toute liberté l'écrivain, le poète, le peintre qu'il ne pouvait plus être dans son pays natal.

L'exil est au cœur de toute création en ce sens que la liberté ne sera jamais la demeure ou l'abri pour le corps ni l'esprit de qui produit. Mais l'expérience de l'exil est traversée par un paradoxe singulier quand il s'agit d'un artiste chinois : il quitte la Chine pour lui rester fidèle, pour pouvoir librement retrouver l'intimité de ses racines, la force vivante de ses adhésions dans une culture du retrait, sans subjectivité. Qu'on ne vienne pas ici faire une lecture stylistique à la chasse des influences, qu'on ne brouille pas le regard avec l'exercice vaseux d'une rhétorique comparative. Gao Xingjian est un grand écrivain et un grand peintre, doué par conséquent d'une grande culture et exceptionnel par la liberté de sa mémoire. Sa vie est un choix de liberté, c'est sous ce signe qu'il faut l'accueillir.

UNE ACTIVITÉ DE L'ESPRIT

Gao pratique la littérature et la peinture comme tout grand lettré chinois pour qui ces arts sont inséparables. La peinture est une activité de l'esprit, une activité sensible, non verbale qui renvoie non pas à une zone instinctive ou hystérique de la vie du sujet, mais à l'éprouvé le plus originaire de la vie des choses en nous. La manifestation visible n'a rien à voir avec une quelconque extériorisation. Ce qui signifie non pas que l'on montre une intimité par l'effet d'une exhibition mais que l'on manifeste une intimité par l'effet d'un déplacement. Il s'agit d'un art qui fait de la métaphore non point une figure rhétorique mais l'essence même de l'écart irréductible qui constitue notre rapport au monde et à la vérité. Gao qui s'essaya sans succès en Chine à la peinture occidentale, n'y trouva point

son langage et y renonça pour retrouver au cœur de l'exil les figures traditionnelles de la méditation sur le visible.

Le papier, l'encre noire, la technique du lavis sont là pour produire une intériorité de la souffrance et du plaisir de vivre dans une économie radicale de toute narrativité, de toute éloquence subjective. Comme dans la grande peinture chinoise, la nature lui dispense les formes du « sentiment intérieur » pour leur donner une visibilité énigmatique : tache, nuage, ciel, rivage ou lune, tout cela et pourtant rien de tout cela. Les formes échappent à toute règle de composition dans l'espace puisqu'elles ne tendent qu'à produire l'espace lui-même comme lieu de sa pensée.

Paysages indescriptibles, les tableaux secrètent un autoportrait sans visage qui, du noir aux gris les plus subtils, tend vers une vacuité centrale qui se creuse pour accueillir notre regard, pour purifier notre attention de toute anecdote. Le papier se couvre de ténèbres et s'assombrit jusqu'au drame pour qu'une transparence puisse éclore comme une victoire de l'esprit. Gao ne fait aucune place aux signes de la calligraphie qui accompagnaient jadis en Chine les peintures des poètes. De la calligraphie, il ne garde que cet art du geste médité jusqu'à la spontanéité, geste issu de la pensée du bouddhisme zen. Le tableau est une cible frémissante, vibrante même, sous le geste des mains et sous le trait de nos regards. C'est une peinture exigeante qui nous contraint à notre tour à l'exil, à l'errance des yeux donc à nous interroger sur notre propre liberté.

« Je suis parti de l'expression chinoise traditionnelle en pensant atteindre la profondeur spatiale, explique Gao dans un texte reproduit dans le catalogue du Taipei Fine Art Museum. Ce n'est absolument pas une profondeur venue de l'observation de la réalité, mais une profondeur visualisée de manière intérieure. Une sorte de perspective semble exister, mais elle ne correspond pas du tout à la perspective avec un ou plusieurs points de fuite. Quand on conserve en soi une vision interne, on peut s'apercevoir que la distance entre les choses est indistincte, un peu comme un caméscope que l'on poserait dans l'obscurité et dont l'objectif se mettrait à tourner sans arrêt si l'on appuyait sur le déclencheur. »

Marie José Mondzain

MAURICE MOLINA, HOLLO COMPANY, GLEM
présentent

MARCEL

EN CAMPAGNE

Le nouveau
Cinéma-Théâtre
de Marc Hollogne

avec ANCIUK GRINBERG
en création

THÉÂTRE COMEDIA
Maurice Molina
4, Bd de Strasbourg 75010 Paris

Loc. 01 42 38 22 22

FNAC 0 803 020 040 (0 987/mol) www.fnac.com - Bon Marché

5 ODEON
THEATRE DE L'EUROPE

14 ET 15 OCTOBRE 2000
Lire en fête
LECTURES, RENCONTRES
ET MARCHÉ DE L'ÉDITION THÉÂTRALE. ENTRÉE LIBRE.
Programme détaillé au 01 44 41 36 36.

21 ET 22 OCTOBRE 2000
Cité de la réussite
RENCONTRES ET DÉBATS. ENTRÉE LIBRE.
Renseignements au 01 45 44 51 75.

28 OCTOBRE 2000 - SOIRÉE EXCEPTIONNELLE
Secours populaire français
PIÈCES COURTES : TEXTES INÉDITS DE CATHERINE ANNE, EUGÈNE DURIF, OLIVIER PY, MOHAMED ROUABHI...
PAR ISABELLE CARRÉ, SOPHIE DUEZ, PATRICK PINEAU...
Location au 01 44 41 36 36.

5 NOVEMBRE 2000
Meret Becker
CONCERT EXCEPTIONNEL.
Location au 01 44 41 36 36.

24 ET 25 NOVEMBRE 2000
Littérature contemporaine et musique d'Iran
RENCONTRES (ENTRÉE LIBRE) ET CONCERT.
Renseignements et location au 01 44 41 36 36.

→ ACTUELLEMENT - 2 spectacles de Romeo Castellucci
Il Combattimento (jusqu'au 14 octobre)
Genesi, from the museum of sleep (du 19 au 25 octobre)

L'invitation au bal d'Henri Salvador

Dans « Chambre avec vue », le chanteur pose sa voix de velours sur des sons d'aujourd'hui

DE PASSAGE à Paris ce printemps pour un concert au Grand Rex, le Brésilien Caetano Veloso confessa sa dette envers « le grand Henri Salvador », avant d'interpréter l'une des ses chansons, *Dans mon île*, considérée comme fétiche dans le pays de braille ; Caetano Veloso en dévoila la face la plus veloutée en la zébrant d'éclairs électriques. Henri Salvador, quarante-trois ans, arpenteur inlassable des premières et des récitals parisiens, était dans la salle, tout sourire, presque rougissant. Présent, bien présent, Henri Salvador a-t-il seulement un jour quitté le devant de la scène ? Cabotin, sourd de la guitare, amuseur public, Zorro de cours de récréation, amoureux sensuel : la panoplie du parfait chanteur selon Henri est assez vaste pour satisfaire la France, l'Europe, l'Amérique, la planète, l'univers même. Né rue de la Liberté à Cayenne – « Ça ne s'invente pas », commente l'intéressé – le 18 juillet 1917, le compositeur d'une *chanson douce* (qui s'intitule en réalité *Le loup, la biche et le chevalier*, écrite avec Maurice Pon) est peut-être un peu vantard, mais il a de quoi.

Monsieur Henri, disque paru en 1994, renouait avec les arcanes du jazz cuivré, versant Count Basie. Six ans plus tard, *Chambre avec vue* revient aux premières amours du chanteur que la guerre avait conduit sur la scène du Casino d'Urca et sur celle du Copacabana Palace à Rio de

Janeiro. Neuvième titre sur les treize que compte cet album irréprouvable, *Je sais que tu sais* est signé Paul Misraki, le compositeur et pianiste de l'Orchestre de Ray Ventura, avec qui Henri Salvador avait quitté les rives de la Côte d'Azur en 1942, fuyant la guerre et l'antisémitisme.

FRAÎCHEUR ET SOBRIÉTÉ

Henri Salvador, de retour en France en 1946, ne s'est plus jamais départi du style Misraki et de ces doux balancements de guitare, de ces voix onctueuses. Henri Salvador raconte volontiers qu'Antonio Carlos Jobim a pensé la bossa nova après l'avoir entendu chanter *Une chanson douce* dans un film italien, *Europa di Notte* : Salvador y languissait la biguine ; Jobim ralentit la samba jusqu'à l'étirer. Les Français – « titi noir », selon sa propre définition – y a ajouté la créolité et une idée du jazz ancrée non pas dans le bop mais dans le swing des orchestres d'avant-guerre.

Tels sont les principes que *Chambre avec vue* met en exercice. Pourquoi est-ce un disque réussi et non une galette passiste ? D'abord parce que Henri Salvador chante toujours à merveille : voix souple, moelleuse, caressante. Ensuite parce que les orchestrations mènent un bal heureux sans jamais sortir d'une sobriété de plus en plus rarement entendue : de la guitare pour rêver, du saxophone pour flirter, des violons pour s'envoler. Mais la grande



ALDO SOARES

A quatre-vingt trois ans, Henri Salvador a toujours envie d'épater les jeunes filles.

modernité de *Chambre avec vue* tient à sa fraîcheur, celle du chanteur et compositeur, mais aussi celle des jeunes gens et des jeunes filles à qui il a fait appel pour l'écrire. Henri Salvador et son producteur, Marc Di Domenico, n'ont commis aucune erreur de casting. Il est assez logique de trouver dans la bande à Henri version 2000 un mélodiste hors pair (le Toulousain Art Mengo), un harmonicien délié (Toots Thielemans). Il est évident, mais il fallait y penser, que l'ex-comparses de Boris Vian et François Hardy ont bien des points communs : *Le Fou de la reine*, duo cristallin avec l'icône pop, dégage une nostalgie bleutée, étrange, attachante. Juste avant, *Mademoiselle* (en partie écrite par Thomas Dutronc) est un concentré de bonne humeur chantante, manouche et dansante.

A quatre-vingt-trois ans, Henri Salvador a toujours envie d'épater les jeunes filles. Il est allé en chercher une, Karen Ann Zeidel, chanteuse née à Tel-Aviv, auteur début 2000 de *La Biographie de Luka Philipp-*

sen (EMI), un disque bien promu mais un peu trop conçu « à la manière de... » (le vague à l'âme folk-électronique des Nordiques diaphanes). Karen Ann et son complice Benjamin Biolay ont taillé des chansons voyageuses sur mesure au compositeur de *Syracuse* (les paroles étaient de Bernard Dimey) : Fred Astaire rime avec Latacoère, jazz avec Méditerranée, carnaval avec Bornéo. Des persiennes mi-closes, la paix (on se souviendra à cet effet qu'Henri Salvador a composé *En arrière*, chanson frontalement antimilitariste, avec Boris Vian, et on la recoutrera sur *L'intégrale Henri Salvador 1942-1948*, chez Frémeaux & Associés/Night & Day) ; Keren Ann se glisse dans l'univers d'Henri Salvador avec le talent des voleurs de chevaux. Et il ferme les yeux.

Véronique Mortaigne

★ *Chambre avec vue*, 1 CD Exxos/Source 724385-02472-6. Distribué par Virgin. Sortie le 17 octobre.

SÉLECTION DISQUES

TERRY RILEY

In C Ensemble Ictus et Blindman Kwartet

Créée à San Francisco en novembre 1964, In C revêt une importance doublement historique pour avoir permis à Terry Riley (né en 1935) de sortir de l'ombre – c'est-à-dire d'un champ d'action expérimental dominé par La Monte Young – et au minimalisme de se répandre hors des cercles d'initiés pour toucher, notamment, le public du rock. Cette page (on ne saurait mieux dire puisque la composition tient sur un seul feuillet !) à la fois emblématique de la musique répétitive et du principe de l'œuvre ouverte, prévoit la libre réitération de 53 cellules de quelques notes pendant une durée de 45 à 90 minutes par un ensemble d'instrumentistes et/ou de chanteurs non déterminé. La version qu'en donne aujourd'hui la formation belge Ictus, renforcée par un quatuor de saxophones, éclaire parfaitement les motivations d'une époque tournée vers l'activité communautaire tout en évoquant l'intérêt du compositeur pour la musique hindoue et son principe de circularité. Cette interprétation remarquablement dosée rompt

toutefois avec la tradition psychédélique de l'œuvre et lui substitue une manière de développement empruntée aux partitions spectrales des années 80 et 90. Ce qui explique, sans doute, le terme de « Ligeiti-remix » employé par les membres d'Ictus pour désigner leur travail sur In C. *Pierre Gervasoni*
★ 1 CD Cyprès CYP5601. Distribué par Intégral.

OLIVIER MESSIAEN

Quatuor pour la fin du temps Gil Shaham (violon), Paul Meyer (clarinette), Jian Wang (violoncelle), Myung-whun Chung (piano)

Principale œuvre de musique de chambre de Messiaen, le *Quatuor pour la fin du temps* a été conçu pendant la période de captivité du compositeur (1940-1941) dans un camp de Silésie. Les conditions de sa création sur instruments de fortune (entre autres, un piano droit avec touches grippées) viennent à l'esprit lorsqu'on découvre la présente version. Aucun autre enregistrement en studio de l'œuvre ne rend à ce point perceptibles les bruits de clés de la clarinette... Fort heureusement, le très beau solo de Paul Meyer dans *Abîme des oiseaux* (trois des huit mouve-

ments du quatuor) ne s'accompagne pas de tels désagréments, et, dans la plupart des volets, s'impose une interprétation qui se veut stylisée, à l'instar des mélodies de cordes à fort vibrato. A la ferveur souvent ostentatoire de Myunghun Chung (qui, à la baguette, s'est souvent illustré en faveur de Messiaen) et de ses partenaires, on peut préférer la simplicité de Christoph Eschenbach (autre directeur musical d'un grand orchestre parisien qui affectionne les prestations au piano) et des Houston Symphony Chamber Players dans une publication également récente (Koch). *P. Gi*
★ 1 CD Deutsche Grammophon 469 052-2. Distribué par Universal.

CARLA BLEY

Après une pause à tentation classique avec l'enregistrement *Chamber Music*, Carla Bley rappelle avec son octet les formations qui nous ont tant séduits et enthousiasmés durant une dizaine d'années depuis 1974 (écouter les albums *Dinner Music* ou *Social Studies*). Marqués autant par le rock psychédélique que par les musiques de cabaret, les défrichages opérés alors par Carla Bley sont dorénavant familiers. Dans 4x4, il y a un retour évident à ces sources, avec moins d'urgence ou d'ironie, certes, mais toute l'élégance et l'invention de la compositrice. La question principale ici est celle du blues, de la relation aux grands textes du jazz (Ellington ou Armstrong sont cités), avec cette manière rêveuse, parfois inquiétante, de traduire en mélodie la nostalgie. Comme toujours excellentement entourée (en solistes, comme dans son big band, le trompettiste Lew Soloff, les saxophonistes Wolfgang Puschnig et Andy Sheppard, le tromboniste Gary Valentine), Carla Bley continue de laisser penser à chaque musicien qu'il a toute liberté dans un cadre strictement établi. Une nouvelle version d'*Utviklingsang* (1981) conclut l'album, non comme un regard en arrière mais bien comme un futur possible. *Sylvain Siclier*
★ 1 CD Watt Works-ECM Watt/30. Distribué par Universal.

GURU'S JAZZATAZZ

Streetsoul Éléments clés des rapprochements entre jazz et hip-hop, les deux premiers chapitres (*Volume I* et *Volume II — The New Reality*) de l'aventure Jazzatazz, lancée en 1993 par le rappeur new-yorkais Guru, manquaient parfois de chansons à la hauteur de leur ambition progressiste. Sans doute moins novateur, ce troisième épisode joue de l'évidente proximité entre

rap et soul. Souvent exploité pour son efficacité commerciale, ce mariage entre la langue des rues et les mélodies du r'n'b avait jusqu'à présent du mal à décoller des pré-occupations purement matérialistes des stars du genre. Travaillant ici à une rencontre entre sa vision responsable du hip-hop – affichée depuis des lustres avec son groupe Gangstarr – et la quête spirituelle d'une nouvelle génération de vocalistes (baptisée nu-soul) parrainée par quelques anciens (Isaac Hayes, Herbie Hancock), Guru réussit en plus à insuffler à ces duos ce qu'il faut de groove et de verve mélodique. Pour un seul vrai ratage (*Mashin' Up Da World*, avec le Jamaïcain Junior Reid), un nombre impressionnant de pépites cosignées par Angie Stone, Macy Gray, Erykah Badu, Kelis, The Roots, Crying David ou les Françaises des Nubians. *Stéphane Davet*
★ 1 CD Virgin 7243 8 50188 2 4. Distribué par Virgin.

LA MUSIQUE DE PARIS DERNIÈRE

Produite par Thierry Ardisson, l'émission « Paris dernière » montre chaque semaine en caméra subjective les branchitudes pathétiques du monde des nuits parisiennes. On n'est pas obligé d'apprécier. En revanche, la compilation réalisée par Béatrice Ardisson – comme la bande sonore de l'émission – est réjouissante. Elle raconte en creux, au travers de reprises parfois rares, l'histoire des tubes rock, soul et pop des quarante-cinq dernières années. Pour les plus futés, l'éloignement parfois iconoclaste des thèmes originaux est une règle créative. Ainsi *Shaft*, d'Isaac Hayes, en version rap par Malik, *Joe le Taxi* dans une interprétation étale de Stéreo Total bien plus envoûtante que le tube lolita de Vanessa Paradis, *Barbie Girl*, bêtise sautillante d'Aqua à laquelle l'Axel Boys Quartet ajoute des cordes tranchantes, *Rock Around the Clock*, soit le rock des origines blanchi par Bill Haley, dans un arrangement mécanique de Telex, ou le *Happy Together* des Turtles, déjà malmené par Frank Zappa, que les Leningrad Cowboys transforment en chanson de bar. Les plus timides se contentent d'hommages à peine décalés ; les Beatles, David Bowie ou Antonio Carlos Jobim méritent mieux. Caché à la fin du disque, sans machines ou arrangements easy listening, le thème de *Mission : Impossible*, de Lalo Schiffrin, par l'accordeoniste Viviane Arnaud et le violoniste François Michaud est un régal. Un deuxième volume pourrait suivre. *S. Si.*
★ 1 CD Naïve NV 3673-1.

SORTIR

PARIS

Rétrospective Joseph Morder Joseph Morder est un cinéaste prolifique, qui filme depuis 1967 dans tous les formats et touche à tous les genres. Pionnier du journal filmé en France, encore mal connu du grand public, Morder est pourtant l'auteur d'une œuvre singulière et sensible, où l'exposition de soi et les rutilances du mélodrame flamboyant entrent en permanence dans un dialogue drôle et subtil à la fois. Habitué des festivals et des circuits parallèles, il fait aujourd'hui l'objet d'une rétrospective en bonne et due forme dans deux salles parisiennes, à découvrir impérativement. *Cinéma Le Denfert, place Denfert-Rochereau, Paris 14^e. Jusqu'au 24 octobre. Tél. : 01-43-21-41-01 ; Cinéma Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. Du 25 au 31 octobre. Tél. : 01-48-05-51-33.*

La Langue de Barbarie

Cette 9^e édition du Festival francophonie méritée présente une exposition sur la peinture de la Langue de Barbarie et invite, à cette occasion, deux pêcheurs-peintres de cette région. Leur terre est une langue de sable qui s'allonge au nord du Sénégal, entre le fleuve Sénégal et l'océan Atlantique. Barbarie, barbares, Berbères..., ces mots évoquent l'espace, terres lointaines, conquêtes, échanges, et le temps, des siècles passés à aujourd'hui.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Festival Frank Capra *Action Ecoles*, 23, rue des Ecoles, Paris 5^e. Jusqu'au 17 octobre. Tél. : 01-43-25-72-07.
La Fabuleuse histoire de la comédie musicale *Cinéma Mac-Mahon*, 5, avenue Mac-Mahon, Paris 17^e. Jusqu'au 21 novembre. Tél. : 01-43-80-24-81.
Jack Arnold *Cinémathèque française, Salle des Grands Boulevards*, 42, rue Bonne-Nouvelle, Paris 10^e. Jusqu'au 29 octobre. Tél. : 01-56-26-01-01.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Piotr Anderszewski (piano) *Œuvres de Bach, Szymanowski, Beethoven.* Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. Le 14, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 70 F et 95 F.
Il Combattimento Monteverdi, Gibbons. Ensemble Concerto, Roberto Gini (direction), Romeo Castellucci (mise en scène). *Odéon-Théâtre de l'Europe*, 1, place Paul-Claudel, Paris 6^e. Le 14, 20 heures (dernière). Tél. : 01-53-45-17-00. De 110 F à 150 F.
Michaël Lonsdale (récitant) *Alain Kremski (piano)* Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4^e. Le 14, 21 heures ; le 15, 17 heures ; le 18, 20 et 21, 19 heures. Tél. : 01-46-33-48-65. De 70 F à 100 F.
Daniel Dobbels *L'Enfer* (chorégraphie). L'Etoile du Nord, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18^e. Le 14, 20 h 30. Tél. : 01-42-26-47-47. De 80 F à 120 F.
Compagnie Karas

Les pêcheurs sont des artistes. Traditionnellement, ils ornent leurs pirogues avec des motifs symboliques issus de leur culture ouloof et de l'islam. Instrument de travail, la pirogue est devenue, au fil du temps, une œuvre d'art. Les deux invités vont décorer une colonne et des tentures, suivant leur technique traditionnelle. En présence du poète Yves Bergeret, un livre, reprenant les signes peints sur pirogues, sera réalisé. *Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4^e. Exposition jusqu'au 22 octobre. Performances avec les artistes, jusqu'au 15. Tous les jours, de 11 heures à 18 heures, sauf lundi et jours fériés. Tél. : 01-53-01-96-96. Entrée libre.*

Triptyque

Excitant rapprochement que celui de ce triptyque qui met au coude à coude l'iconoclaste Jérôme Bel, l'excentrique duo de Grand Magasin et l'Américain Stuart Sherman. Esprit performance oblige, Jérôme Bel signe un solo pour son complice Xavier Le Roy intitulé tout simplement *Xavier Le Roy* ; Grand Magasin propose *Le Meilleur Moment*, autant dire la crème de ses délires visuels et littéraires. Quant à Stuart Sherman, le titre de sa pièce *The Stations of the Cross, or, The Passion of Stuart* en dit long sur le chemin parsemé d'obstacles que ce singulier bonhomme va enjambrer l'air de rien. *Centre Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4^e. Le 14, 20 h 30 ; le 15, 16 h 30. Tél. : 01-44-78-12-33. 60 F.*

Saburo Teshigahara : *Absolute Zero* (chorégraphie). *Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. Le 14, 20 h 30. Tél. : 01-53-45-17-00. 100 F.*

Lire en fête

Patrick Bouvet (extraits de *shot*, ed. de l'Olivier) ; Jean-Jacques Schuhl (extraits de *Ingrid Caven*, ed. Gallimard) ; Michel Houellebecq (présentation en avant-première de ses photos de l'île de Lanzarote et lecture de poèmes). *Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. Le 14, à partir de 14 heures. Tél. : 01-44-62-52-00. Entrée libre.*

Connaitre la Grande Loge de France Journée portes ouvertes. Découverte de la collection (5 000 objets, 15 000 volumes), expositions photos, peintures, conférences, livres...

Musée Archives Bibliothèque, 8, rue Puteaux, Paris 17^e. Le 14, de 10 heures à 16 heures. Tél. : 01-53-42-41-41.

Kenny Neal Blues Band *Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17^e. Le 14 et 15, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F.*

Sylvain Beuf Quintet *Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Du 13 au 17, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.*

Ted Curson & Rufus Harley Quintet *Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Le 14, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 100 F à 120 F.*

Jean-Pierre Como Quintet *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Le 14, 21 h 30. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F.*

Ernesto Tito Puentes *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. Le 14, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

Chahrokh Elahi *Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Le 14, 16 h 30 ; le 15, 15 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 95 F.*

Soirée New Bed Vibrations *Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. Le 14, 23 h 30. Tél. : 01-40-27-10-00. Location Fnac, Virgin. 90 F.*

Cheikha Rimitti, Intik *Villeneuve-le-Roi (94). Centre communal Pierre-Martin, rue du Docteur-Calmette. RER Villeneuve-le-Roi. Le 14, 20 h 30. Tél. : 01-45-15-07-07. 50 F.*

FRANCIS BRIEST Commissaire Priseur

24, avenue Matignon - Paris 8^e - Tél. : 01 42 68 11 30
Fax : 01 42 68 12 67
briest.infos@wanadoo.fr

Collection Jacques et Madeleine MATARASSO du Surréalisme au Nouveau-Réalisme

Hôtel Dassault - 7, Rond Point des Champs-Élysées, 75008 PARIS
Vendredi 27 Octobre 2000 à 21h



Exposition à PARIS
HOTEL DASSAULT
7, Rond Point des
Champs-Élysées,
75008 PARIS
25 - 26 Octobre 2000
11h - 21h

Informations :
Violaine
de la Brosse-Ferrand
Martin Guesnet
Tél. 01 42 68 11 30

**Catalogue
sur demande : 150 F**

Valentine HUGO
« Portrait des poètes
surréalistes » 1932-1948.
Huile sur panneau avec
incrustations de motifs
en laiton. 120 x 100 cm.

LE DIABLE SUGRÉ

GÂTEAUX, CANNIBALISME, MORT ET FÉCONDITÉ

EXPOSITION

10 OCTOBRE 2000

28 JANVIER 2001

PAVILLON PAUL DELOUVRIER

M^o PORTE DE PANTIN

INFO 01 40 03 75 75

WWW.LA-VILLETTE.COM

LE FIGARO
CANAL+

LA VILLETTE

DISPARITION

Donald Dewar

Le « père » de l'autonomie écossaise

DONALD DEWAR, « premier ministre » de l'Ecosse transformée en région semi-autonome du Royaume-Uni en mai 1999, est mort d'une hémorragie cérébrale mercredi 11 octobre à Edimbourg (*Le Monde* du 13 octobre). Né en août 1937, ce politicien travailliste cumulait les fonctions de chef de l'exécutif écossais, de député du Parlement écossais - créé en 1999 - et de député britannique au Parlement « central » de Westminster.

Accidentellement tombé mardi sur les marches de sa résidence officielle à Edimbourg, « capitale » de l'Ecosse semi-autonome, l'homme était reparti à son bureau dans la soirée. Admis quelques heures plus tard à l'hôpital local pour un malaise persistant, il devait décéder le lendemain après-midi après que les médecins eurent débranché le respirateur artificiel qui le maintenait en vie depuis la veille. Donald Dewar avait été opéré à cœur ouvert pour des pontages en août.

En trente-trois ans de carrière politique au Parti travailliste, Donald Dewar aura été successivement ministre de la Sécurité sociale puis responsable des « affaires écossaises » dans le gouvernement « central » de Londres. Nommé à ce dernier poste par Tony Blair après le triomphe électoral travailliste de mai 1997, l'intéressé pilotera pendant deux ans tout le dossier de la « dévolution » de pouvoirs promise par les travaillistes à l'Ecosse, comme au pays de Galles et à l'Irlande du Nord. En mai 1999, c'est-à-dire trois siècles après la disparition de son indépendance et son « union » avec la couronne d'Angleterre, l'Ecosse retrouve un « parlement » de 129 élus et un exécutif semi-autonome.

Donald Dewar, qui est élu *first minister* - son titre officiel - par 71 voix contre 58, est alors universellement considéré comme « le

père » de l'autonomie écossaise retrouvée. Orateur brillant et débattre hors pair, cet homme grand et mince qu'on n'appelle plus que « Donald Dour » (« Donald l'Austère »), parce que son apparence l'est et qu'il n'utilise jamais en public l'humour dévastateur qui le caractérise en privé, est souvent pris à partie au Parlement par les indépendantistes du SNP, le Parti national écossais, qui lui reprochent les nombreuses erreurs de gestion commises par l'exécutif en dix-sept mois d'autonomie relative.

Mercredi, cependant, tous les politiciens d'Edimbourg, opposants du SNP compris, la reine d'Angleterre, le premier ministre Tony Blair et son homologue irlandais Bertie Ahern louaient la formidable capacité de travail du disparu, son intégrité personnelle absolue, sa simplicité et sa « très grande stature » politique. Deux fois père, Donald Dewar, qui avait divorcé il y a vingtaine d'années après que son épouse se fut enfoncée avec Derry Irvine, l'actuel ministre de la justice de Tony Blair, ne s'était jamais remarié.

Patrice Claude

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 12 octobre sont publiés :

● **Accord international** : un décret portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Kazakhstan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signé à Paris le 3 février 1998.

● **Communication** : un décret portant approbation de modifications du cahier des missions et des charges de la société nationale de programme Radio-France.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

M. et Mme Patrick SEURAT
M. et Mme Bernard GANDY,
ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Muriel
et Olivier

qui a été célébré le samedi 7 octobre 2000, en l'église Saint-Gervais de Pontpoint (Oise).

58, rue Lhomond,
75005 Paris.
Saint-Barthélemy,
13390 Auriole.

Vœux

- P.L.M. Paris. Londres. Munich.

A ma petite Nousse et à Christian,

tous mes vœux de bonheur et plein de grosses bises.

La Nain.

Anniversaires de mariage

Boufariq, 14 octobre 1950,
Aix-en-Provence, 14 octobre 2000.

Bel anniversaire,

Aude, Igor, Geneviève et Michel,
Anne, Corinne et Didier.

« Gérard et Marie-Thé

50 ans de mariage, ça se fête !

Vos quatre filles ont tout prévu,
A tout à l'heure ! »

François et Edith
à l'unisson

LARQUE - GAGEAC
14 octobre 1978

« Play it again, Sam »

Décès

- L'Union des Anciens Elèves des Ecoles Françaises de Turquie a la douleur de faire part du décès de

M. Nissim ADATO,
doyen de ses membres,
ancien élève du lycée Saint-Joseph
d'Istanbul,

survenu le 8 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

- Véronique et Gilles Ghez, Sophie et Alain Carcopino, Marion et Maurice Coriat, ses filles et gendres,
Dominique Gomart, sa sœur,
Camille, Etienne, Jean-Baptiste, Charles, Louis, Louise et Pierre, ses petits-enfants,
Les familles Bayle, Ducroix, Dulu, Faideau, Gomart, Pataut et Stempel, ont la tristesse de faire part de la mort de

Luc-Marie BAYLE,
peintre officiel de la marine EN32,
capitaine de frégate (honoraire)
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45 avec palmes,
directeur honoraire
des musées de la Marine.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 16 octobre 2000, à 16 h 30, en l'église d'Houlbec-Cocherel (Eure).

105, rue de Grenelle,
75007 Paris.
6, rue du Lavoir,
27120 Houlbec-Cocherel.

- Ralph Costi,
son mari,
Jacky et Patrice Kleff,
ses fils,
Robin et Sébastien,
ses petits-fils,
Les familles Galante et Baharias,
ont la tristesse de faire part du décès à l'âge de soixante-seize ans de

Vittoria COSTI,
née CESANA,

survenu à Clamart, le 12 octobre 2000.

Les obsèques auront lieu le 17 octobre à 16 h 30 à Gagny (cimetière de l'Est).

Que soient remerciés tous les personnels du service de pneumologie du professeur L'Her (Hôpital d'instruction des armées Percy) qui lui ont permis de s'éteindre dans la dignité.

19, rue Molière,
75001 Paris.

- Orléans.

La famille,
Les cousins et amis,
nous prient d'annoncer le décès de

Mme veuve Paul FLONNEAU,
née Renée DARTIGUES,

survenu le 11 octobre 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 16 octobre 2000, à 15 h 30, en l'église de Tocane-Saint-Apre (Dordogne).

Pas de fleurs, des prières.

- Après avoir lutté courageusement contre la maladie,

Jeanne FORBRAS,

nous a quittés dans sa quatre-vingtième année, le 29 septembre 2000.

Par ses engagements tout au long de sa vie, elle mérite la paix des Justes.

Selon sa volonté, son corps a été donné à la science.

M. Jean-Pierre Legros et Mme Martine Legros,
Céline, Alice et Pauline Legros,
M. et Mme Michel Legros,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. Alexandre Dahdou,
Les familles Garnier et Lombardi,
Et tous ses amis,
se recueilleront ensemble lors de la cérémonie religieuse célébrée à sa mémoire, le samedi 21 octobre, en l'église Saint-Herme de Bagneux, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes. Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue du Colisée,
75008 Paris.
2, rue de Saint-Cyr,
28500 Ouerre.

Claude GENEST,
cofondateur des radios
et télévisions libres

est décédé le soir du 3 octobre 2000, à l'hôpital d'Aubenas.

Corinne Postoyan,
sa compagne,
Indiana Genest,
sa fille.

Stéphane MICHEL,

nous a quittés le 11 octobre 2000, à l'âge de trente-quatre ans.

De la part de
Céline,
son épouse,
Paul et Jeanne,
ses enfants,
Christophe et Marie-Cécile,
ses frères et sœur,
Yves et Françoise,
ses parents,
Suzanne Tomasi,
sa grand-mère,
Sa famille et ses amis.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, Paris-16^e, mardi 17 octobre à 10 h 30.

Il sera inhumé au cimetière de Tourville-sur-Sienne (Manche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Abel-Ferry,
75016 Paris.
126, rue de l'Université,
75007 Paris.

- Mme Marguerite Guillou,
sa mère,
Mme Annick Guillou,
son épouse,
Gwenaëlle et Virginie Guillou,
Christophe et Valérie Guillou,
Jérôme Guillou,
ses enfants,
Sa sœur, sa belle-sœur, sa marraine, ses neveux, cousins, cousines,
Et l'ensemble de la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Noël GULLOU,

le 10 octobre 2000, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse se déroulera le lundi 16 octobre à 10 h 30, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu le mardi 17 octobre à 14 h 30 à Saint-Herbot (Finistère).

- Le président,
Le conseil d'administration,
La direction générale et l'ensemble du personnel de la RATP,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Noël GULLOU,
directeur du département métro,

décédé le 10 octobre 2000, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 16 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Gilles, 6 bis, boulevard Carnot à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation en province, dans l'intimité familiale.

RATP,
54, quai de la Rapée,
75599 Paris Cedex 12.

- Rosa Kalil,
Candice et Jérémie,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Max KALIL.

Les obsèques auront lieu le lundi 16 octobre 2000, à 13 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise (rue du Repos, Paris-20^e).

- Toute sa vie il a lutté pour les plus pauvres, depuis des mois il luttait contre la maladie,

Jean-Bernard NEISS,

nous a quittés le 10 octobre 2000.

La cérémonie aura lieu le lundi 16 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Laurent de Villemoisson-sur-Orge.

Famille Neiss,
36, avenue de la Mare-Tambour,
91360 Villemoisson-sur-Orge.

- Mme Aimé Peyrot,
son épouse,
Le docteur Gilbert Peyrot,
Le docteur Martine Cambus-Peyrot,
ses enfants,
Pierre, Marine et Camille,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Aimé PEYROT,

survenu le 11 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 octobre, à 10 h 30, en l'église de Belpech (Aude).

- L'UFR Lettres, Arts, Communication et Sciences du Langage et le Service des Relations Internationales de l'Université de Provence Aix-Marseille-1, ainsi que les membres de l'Equipe de recherche en littérature contemporaine,
ont appris avec douleur la disparition de

Sabine RAFFY,

leur amie et collègue.

Ils s'associent à la peine de ses proches.

- Elisabeth Szurek et Sandra Szurek-Tessier,
ses filles,
Alain, Jessica et Adrien Tessier,
son gendre et ses petits-enfants,
Les familles Alonso et Giudici,
ont la peine de faire part du décès de

Mme veuve Fortunée SZUREK,
née COHEN,

survenu le mercredi 11 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu le 13 octobre à 11 heures au cimetière de Bagneux.

149, rue Raymond-Lossierand,
75014 Paris.

- La famille et les amis de

Mme Suzanne THIENNOT,
professeur honoraire de mathématiques
au lycée de Versailles,

ont le regret d'annoncer son décès, survenu le 9 octobre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 octobre, à 9 h 45, en l'église Saint-Symphorien de Versailles.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

- Le 13 octobre 1990,

Jean CHANUT,
inspecteur d'académie DDESEN
en fonctions à Evry,

était brutalement ravi à notre affection.

Depuis, son souvenir et la douleur de sa perte ne nous ont pas quittés.

Nous remercions chaleureusement les nombreuses personnes qui nous ont soutenus et les informons que les responsabilités relatives à son décès sont désormais définitivement établies.

Claude Chanut, ses enfants et petits-enfants, à Paris, Lille, Amsterdam et San Francisco.

- Souvenez-vous,
il y a dix ans, disparaissait,

le docteur Jacqueline GASTON,
née LEPAPE.

Spécialiste du cerveau,
Elle n'a pas oublié le cœur,
Pour ses enfants,
Et toutes les âmes de notre Terre.

En sa mémoire...

Olivier,
ton fils.

Bruno MORANDO,

nous a quittés il y a cinq ans.

Ce samedi 14 octobre 2000, sa famille se retrouvera à la messe de 18 h 30 à Saint-Pierre, Paris-14^e.

Colloques

- Le 17^e « Colloque de Ferrette » annuel organisé dans le cadre des activités de l'Ordre maçonnique mixte international « Le Droit Humain » a lieu les 14 et 15 octobre 2000, à Ferrette (Haut-Rhin), sur le thème :

« De l'Homo Sapiens
à l'Homo Cyber ?
Progrès de l'humanité ? »

Conférenciers invités :
Mme Edwige AVICE, ancienne ministre,
présidente du Conseil économique de la défense ;
Professeur Albert JACQUARD,
généticien et écrivain ;
Professeur Marcel BOLLE DE BAL,
professeur émérite de sociologie de l'Université libre de Bruxelles ;
Professeur David LE BRETON,
professeur de sociologie à l'Université Marc-Bloch de Strasbourg.

Direction du colloque :
Docteur Léon NISAND.

Communications diverses

- La Revue de l'au-delà organise les samedi 28 et dimanche 29 octobre (9 h 30 à 12 h 45 - 14 h 30 à 18 h 30) à la salle Adyar - 4, square Rapp (7^e)

Les Journées de la survivance

Renseignements et réservations :
01-43-21-31-58
ou Messana 24, rue de l'Aude, Paris-14^e.

- Revue trimestrielle laïque juive diasporiques (n° 15) : interview exclusive d'Ady Steg, président de l'Alliance israélienne universelle :
« Longtemps encore persistera un Israël en Israël et un Israël hors d'Israël » ; et toutes les rubriques habituelles : actualité, débat, culture, mémoire, humour...

36 pages, 35 F. Abonnements : 120 F pour 4 numéros, soutien 200 F.
Cercle Gaston-Crémioux
56, rue de La Rochefoucauld, Paris 9^e

Portes ouvertes

VAUDOIS
des vallées du Piémont (protestants)
Portes ouvertes à la bibliothèque historique et généalogique
« Ancêtres italiens »
dimanche 15 octobre
3, rue de Turbigo, Paris-1^{er}
Rens. : 06-16-56-42-62

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Les leviers de la puissance

Contrôler les esprits, par **Ignacio Ramonet**. ■ Nouvelle économie, Dow Jones : jusqu'ici tout va bien..., par **Ibrahim Warde**. ■ Les salariés veulent le temps de vivre, par **Mark Hunter**. ■ Ecole chère, école inégalitaire, par **Françoise Burgess**. ■ Les riches entre philanthropie et repentance, par **Ibrahim Warde**. ■ L'emprisonnement des classes dangereuses, par **Loïc Wacquant**. ■ Autopsie d'un été brûlant à Chicago, par **Eric Klinenberg**. ■ Election présidentielle : des jeux sans enjeux, par **Serge Halimi**. ■ Fièvre référendaire en Californie, par **Yves Eudes**. ■ Une gauche en convalescence, par **Barbara Epstein**. ■ Journalistes en accusation, par **Serge Halimi**. ■ L'Ouest menacé par le béton, par **Danièle Stewart**. ■ Diplomatie américaine, un domaine réservé, par **Eric Alterman**. ■ Washington veut pouvoir vaincre sur tous les fronts, par **Michael Klare**. ■ Quand les Etats-Unis sont un « Etat voyou » par **Noam Chomsky**. ■ Echelon : le plaider des espions, par **Philippe Rivière**. ■ Les Balkans sous l'empire de l'OTAN, par **Paul-Marie de La Gorce**. ■ Guerres saintes, par **Alain Gresh**. ■ De Paris à Tel Aviv : faiseurs d'élections made in USA, par **Serge Halimi**. ■ La nouvelle vulgate planétaire, par **Pierre Bourdieu** et **Loïc Wacquant**. ■ L'impérialisme de la vertu, par **Yves Dezalay** et **Bryant Gurch**. ■ Irrésistibles « business schools », par **Ibrahim Warde**. ■ Le système « McDo », par **Rick Fantasia**. ■ La langue-dollar, par **Bernard Cassen**. ■ « Titanic » et la lutte des classes, par **Thomas Frank**.

Glossaire, bibliographie, sites Internet, etc.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Libertés de presse
France Culture - Le Monde

par Thomas Ferenczi

«les géants de la communication contre la démocratie»

avec Jean-Jérôme Bertolus, Jean-Marie Charon,
Jean-Marie Messier et Michaël Palmer

le dimanche 15 octobre 2000, 16h-17h



Le Monde

EN VUE

■ Les ornithologues amateurs prennent d'assaut les hôtels du Cap Clear, au sud-ouest de l'Irlande, depuis que s'est posée sur l'île une fauvette aux ailes bleues d'Amérique emportée par l'ouragan Isaac.

■ La chaîne américaine Fox TV demande aux partenaires de ses shows vérité « Je veux divorcer » et « Chaînes d'amour » – quatre hommes enchaînés à une femme qui doit les éliminer tour à tour – de n'échanger que des propos aimables pour ne pas choquer le public.

■ D'après un sondage du mensuel *Class* destiné aux VIP, un Italien sur trois préférerait à celle de son épouse la compagnie de son chien, qui ne discute pas du choix du programme télévisé.

■ Un Italien sur quatre ayant des difficultés à communiquer pleure une fois par semaine devant la télévision en apprenant la défaite de son équipe de foot, selon l'association Help me.

■ Tcheliabinsk, dans l'Oural, où se produit déjà Valeri Iarouchine, chanteur d'un orchestre local, sosie de John Lennon, donnera le nom d'une rue au Beatles assassiné.

■ En invitant, dans sa campagne de prévention des grossesses non désirées, les mineurs à « réfléchir » avant de passer à l'acte sexuel, le gouvernement britannique fait sourire les associations de planning familial, pour qui « la promotion de la virginité est un investissement aussi rentable que celui du Dôme du millénaire », gouffre financier.

■ Le Centre russe pour la prévention et la lutte contre le SIDA recommande, pour éviter la contamination par le virus HIV, la virginité, la masturbation ou « le sexe par téléphone ».

■ Des tagueurs ont « bombé » d'un « no risk no fun » les portes de bronze de la cathédrale de Cologne, l'un des rares édifices de la ville épargnés par les bombardements alliés en 1945.

■ Les 571 premiers kilomètres des travaux pour la transformation en route nationale de la piste Ho Chi Minh ont permis de mettre au jour 18 513 bombes et obus datant de la guerre du Vietnam.

■ En mettant fin aux pratiques de cinq compagnies privées dont les ambulances servaient de taxis, la police d'Istanbul désoriente les clients, habitués à sauter dans des véhicules équipés de gyrophares et de sirènes pour échapper aux embouteillages.

■ Une femme a tué d'un coup de couteau de cuisine, mercredi 11 octobre, dans un immeuble de Levallois-Perret pourvu d'un WC commun, son voisin qui occupait les lieux.

Christian Colombani

Les médias au service de la démocratie locale

La revue « Hermès » examine depuis dix ans tous les aspects de la communication. Dans sa dernière livraison, elle montre comment, à l'échelle de la ville, la presse, la télévision ou Internet contribuent, ou non, à la participation des citoyens

LA RÉFLEXION sur la communication est depuis quelques années au centre de l'analyse des sociétés contemporaines. Plusieurs revues y consacrent l'essentiel de leurs travaux. L'une d'entre elles, *Hermès*, que dirige le sociologue Dominique Wolton, a fêté il y a un an son dixième anniversaire et publie, en ouverture de son dernier numéro, un dossier sur sa propre histoire : « 1989-1999, les dix ans d'*Hermès* ».

Pourquoi parler de communication et non pas d'information ? Parce que, souligne Dominique Wolton, « il n'y a pas d'information sans communication, c'est-à-dire sans échanges ». Il

ajoute : « Si la réflexion sur l'information peut avoir une autonomie, l'intérêt et la difficulté de la communication sont de prendre tout de suite, à bras le corps, la complexité des relations entre émetteur-messager-récepteur, qu'il s'agisse de communication naturelle ou médiatisée par des techniques. » Autrement dit, « avec la communication, on est immédiatement obligé de réintroduire les hommes et la société ».

Vingt-cinq numéros parus, trois vastes champs de recherche (les sciences cognitives, les sciences sociales, les théories de l'action et du langage), la volonté d'évaluer, en particulier, « la façon dont les techniques de communication affectent



les rapports sociaux et la nature de l'espace politique » et, parmi les principes, le refus de réduire la communication à la technique : « L'essentiel est de comprendre les interactions et les heurts de légitimités, de langages et de représentations. » De cette ambition témoignent, entre autres, plusieurs livraisons consacrées à la politique : théorie politique et commu-

nication (n° 1), masses et politique (n° 2), le nouvel espace public (n° 4), individus et politique (n° 5-6), espaces publics, traditions et communautés (n° 10), espaces publics en images (n° 13-14), communication et politique (n° 17-18), voies et impasses de la démocratisation (n° 19).

« ENCORE PLUS » DE DÉMOCRATIE

Le dernier numéro continue d'explorer ce domaine. Sous le titre « www.démocratielocale.fr », il s'efforce d'analyser ce que Dominique Wolton appelle la « *survalorisation théorique et politique* » du local, aujourd'hui omniprésent dans les discours sur la rénovation

de la politique, au nom de l'authenticité et du respect de « l'échelle humaine ». « *Oui au local*, écrit l'auteur, mais à condition de lui retirer ce parfum de pureté virginelle et cette mission de refondation de la politique », au moment où les nouvelles techniques de communication promettent « encore plus » de démocratie et d'« interactivité ».

La dimension locale ne peut être la source du renouveau de la politique, affirme-t-il, parce qu'elle n'est pas moins compliquée que les autres et qu'elle est traversée par les mêmes contradictions. En revanche, elle reste « un lieu de lecture privilégié des mutations sociopolitiques » et peut être « un levier » pour poser des questions à la politique.

C'est dans cet esprit qu'Isabelle Pailliat s'interroge sur « les enjeux locaux de la démocratie électronique », qu'Eric Maigret et Laurence Monnoyer-Smith rendent compte de l'expérience d'Issy-les-Moulineaux, que Philippe Le Guern et Pierre Leroux s'intéressent aux télévisions locales, que Jacques Le Bohec pose la question du « rôle démocratique » de la presse locale ou que Thierry Vedel étudie trois usages de l'Internet dans les villes, qu'il baptise respectivement « le modèle de la ville de verre », « le modèle de la place publique » et « le modèle de la consultation ».

Thomas Ferenczi

★ *Hermès*, n° 26-27, CNRS Editions, 195 F (29,73 euros).

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Les Quinze, qui se retrouvent aujourd'hui à Biarritz pour un sommet européen, ne seront pas jugés sur leur aptitude à régler dès maintenant les problèmes institutionnels de l'Union, mais sur leur capacité à jouer le rôle qui devrait être le leur au Proche-Orient. Le but de la rencontre de Biarritz, en effet, n'est pas encore d'accoucher d'une réforme des institutions européennes. Son objet est seulement de tenter d'en débloquer la laborieuse gestation. (...) A Biarritz, les Quinze seront, en revanche, jugés sur leur capacité à prendre des initiatives concrètes, propices à ramener le calme au Proche-Orient, du moins susceptibles de prévenir l'extension de l'incendie.

LE FIGARO

Charles Lambroschini

■ C'est le débordement des passions qui constitue le facteur le plus dangereux. Echaudés par trop de conflits perdus, et privés de l'appui militaire d'une URSS disparue, les pays arabes n'ont aucunement l'intention de se lancer dans une guerre sainte contre Israël. Mais quand l'opinion, au Caire, à Damas ou à Amman, applaudit aux enlèvements par le Hezbollah libanais de soldats israéliens et à l'incendie vengeur du tombeau d'un prophète hébreu, un accident est toujours possible. Devant les colères de la rue, les régimes les plus faibles pourraient être tentés d'aller chercher une légitimité dans l'agressivité. Le risque de contamination n'est pas seulement régional. Comme le rappellent

l'attaque du navire américain et l'incendie de la synagogue de Trappes, le terrorisme est un péril mondial.

THE NEW YORK TIMES

William Safire

■ La visite peu discrète mais pacifique d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées n'est pas plus la cause de l'effusion de sang actuelle que l'assassinat de l'archiduc Ferdinand n'a été la cause de la première guerre mondiale. Ce sont plutôt les dirigeants arabes militants qui s'en servent comme prétexte pour enrôler le monde entier dans leur bataille pour faire de Jérusalem leur capitale. Qu'est-ce qui a amené le Proche-Orient au bord du gouffre ? D'abord, Yasser Arafat a été poussé par les dirigeants égyptiens et syriens à réclamer

de façon intransigeante une victoire totale dans ce que les Israéliens pensaient être des négociations de bonne foi. Ensuite, l'ardent souhait du premier ministre israélien Ehoud Barak de parvenir à un compromis a été interprété par les Arabes comme un signe de faiblesse. Enfin, le désir bien intentionné du président Bill Clinton de passer à l'histoire dans le rôle de faiseur de paix l'a conduit à mettre les Etats-Unis dans la position d'un arbitre qui aurait la confiance des deux camps. (...) Israël n'a pas besoin d'un arbitre ; dans un monde hostile, il a besoin d'un allié. (...) Et les Etats-Unis, en tant qu'allié indéfectible, devraient enfin reconnaître que Jérusalem tout entière (mentionnée 667 fois dans la bible hébraïque) forme la capitale d'Israël.

www.voteauction.com

Des milliers d'électeurs américains semblent prêts à vendre leurs voix aux enchères

« En 1757, George Washington se porta candidat à la chambre locale de Virginie. Il acheta à chacun des 391 électeurs de son district deux pintes et demie de boissons alcoolisées. » James Baumgartner, étudiant à l'université de l'Etat de New York, s'appuie sur cet illustre précédent pour réhabiliter une vieille tradition politique américaine : l'achat de voix. Le 18 août, il ouvre un site d'enchères électroniques où il propose aux électeurs de tout le pays de vendre leurs voix au plus offrant, pour la prochaine élection présidentielle. Aussitôt, les offres affluent, et quelques acheteurs se manifestent discrètement. Les médias couvrent l'événement sur un ton mi-amusé, mi-inquiet : s'agit-il d'un canular ? D'une action provocatrice visant à dénoncer l'omniprésence de l'argent dans la campagne présidentielle actuelle ? Ou d'une entreprise commerciale pragmatique, qui propose aux élus-majors politiques de dépenser leur argent utilement ?

Seul problème : cette pratique est illégale. Les autorités de New York contactent M. Baumgartner et lui



enjoignent de fermer son site. Il fait mine de céder, mais c'est une ruse. Quelques jours plus tard, le site réapparaît dans une version améliorée. Entre-temps, M. Baumgartner l'a vendu à un homme d'affaires autrichien, Luzius Bernhard, patron d'une entreprise de marketing en

ligne, Übermorgen. M. Bernhard ne fait pas de politique et compte bien faire du site une affaire rentable.

ANONYMAT GARANTI

Cette délocalisation prend de court les autorités américaines, qui hésitent à se lancer dans une procé-

ture internationale complexe pour une affaire assez incompréhensible. Seule la commission électorale de Chicago, qui se sent concernée pour des raisons historiques bien connues, a contacté la justice fédérale.

En attendant, le site affirme avoir récolté plus de 15 000 offres de vente venant de tous les Etats de l'Union, sauf New York, pour ne pas mettre M. Baumgartner en péril. L'Illinois, où se trouve Chicago, arrive en tête avec plus de 1 100 offres... Le site reste très discret sur les acheteurs éventuels, qui, pour passer leurs enchères, sont identifiés par un numéro garantissant leur anonymat. Les voix les plus convoitées sont celles des électeurs du Michigan, qui sont déjà certains de toucher au moins 22 dollars (165 francs) par vote. En revanche, les voix de Louisiane ne valent à ce jour que 3,5 dollars (26,20 francs) pièce. Mais, à présent que le site est célèbre, tout peut changer très vite.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

RÉSEAUX INTÉGRÉS

■ La compagnie de télécommunications britannique Cable & Wireless a annoncé qu'elle allait basculer toutes ses activités de téléphonie sur Internet en 2003. Le nouveau système devrait « rassembler les applications voix, données et Internet sur un seul réseau, ouvrant la voie à une gamme entièrement nouvelle d'applications intégrées ». – (Reuters.) www.cwplc.com

PARFUMS

■ Le site parfumnet.fr, qui vendait des parfums Yves Saint Laurent, Van Cleef et Arpels sans autorisation, a été condamné par le tribunal de commerce de Nanterre à la suite d'une plainte de la société YSL Beauté, qui détient les droits sur ces marques et compte lancer son propre service de vente en ligne. – (Reuters.)

FESTIVAL

■ Le Festival international du film de l'Internet (FIFI), qui aura lieu à Lille du 26 au 30 mars 2001, enregistre les candidatures jusqu'au 31 janvier. Deux nouvelles catégories ont été créées : documentaire en ligne et publicités créatives. www.internet-film.org

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F TTC/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Fais-nous peur par Luc Rosenzweig

IL EST, hélas, inutile de revenir sur les images du lynchage de trois soldats israéliens par la foule déchaînée de Ramallah. Elles ne relèvent plus de l'analyse médiatique, car elles ont déjà produit leur effet : plus de guerre. Les politiques s'en emparent, les renvoient au peuple, qui les a déjà vues... Elles deviennent une arme de mobilisation de la haine, comme celles de la mort de Mohamad. Elles contribuent, de plus, à provoquer, hors de la zone du conflit, des réactions passionnelles et brutales. Ce sont de mauvaises images, qu'il n'est naturellement pas question d'interdire, car ce serait peine perdue : les caméscopes sont partout.

A un moindre degré, le pouvoir de nuisance des images, ou du récit télévisuel, peut découler de la pratique consistant à « muscler » un documentaire pour le rendre plus efficace. C'est le genre « fais-nous peur », qui

entend dévoiler les catastrophes auxquelles on a échappé, celles qui vous menacent et que l'on vous cache, bien entendu. Cette tendance était nettement perceptible dans « Tchernobyl, autopsie d'un nuage », diffusé jeudi soir sur France 3. On se souvient de la langue de bois, à l'époque de cette catastrophe, des responsables français de la sécurité nucléaire, qui voulaient nous faire croire que le nuage radioactif considérait les frontières de l'Hexagone comme infranchissables. Les auteurs du documentaire pêchent, eux, par excès inverse : nous serions menacés, à les entendre, des pires maux en buvant du vin de la Drôme, ou en allant randonner dans le Mercantour. Pour nous en persuader, on utilise des grands mots effrayants : le lymphome non hodgkinien nous guette au coin de la rue. Ou les grands nombres, comme ces 40 000 becquerels qui fourmillent dans cet humus à l'air inf-

fensif. On essaie même de semer le grain de la panique chez une brave jardinière... Comme les vrais scientifiques n'ont pas l'air de s'émouvoir, on fait appel à un « géologue indépandant », dont le compteur Geiger couine lamentablement, et l'objectif est atteint. Pas tout à fait, parce que l'on se croit obligé de conclure en prévenant que le dernier des becquerels en question ne rendra l'âme qu'en 2200 et des poussières radioactives...

Il y a, malheureusement, suffisamment de sujets d'inquiétude, voire d'angoisse, dont la télévision se fait actuellement le véhicule pour ne pas en fournir de plus ou moins frelatés. Qu'on nous comprenne bien : il n'est pas question de prôner une télévision de l'actualité heureuse à tous les étages. Notre lot quotidien de drames est pour l'heure très suffisant. On n'a nullement besoin de jouer au loup.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert.
L'automobile du futur. **Public Sénat**

MAGAZINES

18.50 Nulle part ailleurs.
Invité : Rachid Taha. **Canal +**

19.00 Tracks. **Arte**

19.15 Vendredi, c'est Julie.
Michel Drucker. **France 2**

20.05 Soirée thématique « le racisme ».
C'est la vie. J'étais raciste. **TSR**

20.45 100 % politique.
Invité : Claude Allègre. **LCI**

20.55 Succès.
Invitée : Véronique Genest. **TF 1**

20.55 Thalassa.
Escale dans le Golfe du Saint-Laurent. **France 3**

22.00 Recto Verso.
Invité : Eddy Mitchell. **Paris Première**

22.00 Ushuaïa nature.
La molécule bleue. **Odyssée**

22.20 Faut pas rêver.
France 3

22.55 Paris dernière.
Frédéric Begbeider. **Paris Première**

23.00 Bouillon de culture.
La France est-elle en déclin ?
Invités : Valéry Giscard d'Estaing ;
Pierre Nora ; Henry Weber ;
Alain-Gérard Slama. **France 2**

23.40 On ne peut pas plaire
à tout le monde. **France 3**

23.45 Howard Stern.
Invités : Tori Spelling ;
Jason Priestley. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

20.30 Les Elèves du cours
préparatoire. **Planète**

21.00 California Visions. **Canal Jimmy**

21.45 Classic Albums. **Canal Jimmy**

21.55 Les Grandes Expositions.
La peinture française
au XVIII^e siècle. **Planète**

22.00 L'Art du monde des ténébres.
[2/4]. L'âge du renne. **Histoire**

22.25 Grand format. La Devinière. **Arte**

22.25 Les Nicholas Brothers. **Planète**

23.20 Médecine traditionnelle
en Afrique. [1/7]. **Planète**

23.25 Au cœur du racisme. **TSR**

23.45 Les Grandes Enigmes
de l'Histoire. [1 et 2/22]. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

0.10 Spécial vendredi 13. Les Forces
du mal. Superstitutions. **13^{ème} RUE**

20.00 Tennis. Tournoi messieurs de Vienne.
Quarts de finale. **Eurosport**

20.45 Football. Championnat de D 1
(11^e journée) Match décalé :
Paris-SG - Marseille. **Canal +**

22.30 Boxe. Championnat de France. Poids
coqs et super-welters. **Pathé Sport**

DANSE

22.30 American Ballet Theatre
at the Met. Ballet. Œuvres
de Delibes, Prokofiev, Minkus. **Mezzo**

MUSIQUE

21.00 Clark Terry
et son Big Band. **Muzzik**

22.50 All Star Jam. Bo Diddley, Ron Wood,
Carl Wilson, Kenny Jones, Mick
Fleetwood, Mitch Mitchell, Bill
Chaplin John Mayall, John Lodge,
Chuck Negron. **Canal Jimmy**

23.15 « Mazurkas n° 3 et 4 op.17 »
de Chopin.
Avec Daria Fadeeva, piano. **Mezzo**

VARIÉTÉS

23.40 Souvenir.
Claude François. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

19.00 Un vendredi de folie.
Melanie Mayron. **Disney Channel**

20.45 Petit Ben. Ismaël Ferroukhi. **Arte**

20.50 Piège en haute sphère.
Aruna Villiers. **M 6**

20.50 Cauchemar au 13^e étage.
Walter Grauman. **13^{ème} RUE**

SÉRIES

20.50 P.J. Disparition. **O. France 2**

21.50 Avocats et associés.
Le bébé de la finale. **O. France 2**

23.25 Taxi. Friends (v.o.). **O. Série Club**

23.45 The Practice.
Trahisons (v.o.). **O. Série Club**

0.20 Brooklyn South. (Episode pilote).
74^e district. **O. M 6**

FILMS

15.55 L'Assassin ■■■
Elio Petri (Italie, 1961, N.,
v.o., 95 min) **O. Ciné Classics**

16.15 Outland,
loin de la Terre ■■■
Peter Hyams (Etats-Unis, 1981,
v.o., 110 min) **O. Cinéfaz**

16.25 Violent Cop ■■■
Takeshi Kitano (Japon, 1989, v.o.,
100 min) **O. Ciné Cinémas 3**

20.30 Cela s'appelle l'aurore ■■■
Luis Buñuel (France, 1955, N.,
100 min) **O. Ciné Classics**

21.00 Minuit dans le jardin
du bien et du mal ■■■■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998,
150 min) **O. Ciné Cinémas 1**

21.00 Céline ■■■■
Jean-Claude Brisseau (France, 1992,
85 min) **O. Ciné Cinémas 2**

21.00 Le Monde perdu ■■■
Irwin Allen (Etats-Unis, 1960,
v.o., 95 min) **O. Ciné Cinémas 3**

21.00 Starship Troopers ■■■
Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997,
130 min) **O. Cinéfaz**



21.05 La Pagode en flammes ■■■
Henry Hathaway.
Avec George Montgomery,
Gene Tierney (Etats-Unis, 1942, N.,
v.o., 95 min) **O. Cinétoile**

22.25 Les Granges brûlées ■■■
Jean Chapot (France, 1973,
100 min) **O. Ciné Cinémas 2**

22.35 La Classe de neige ■■■
Claude Miller (France, 1998,
100 min) **O. Cinéstar 1**

22.40 Black Jack ■■■
Ken Loach (Grande-Bretagne,
1978, 110 min) **O. Cinétoile**

23.10 Le Quatrième Homme ■■■
Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1983,
95 min) **O. Cinéfaz**

0.05 Un monde parfait ■■■■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993,
135 min) **O. Ciné Cinémas 2**

SAMEDI 14 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées.
L'Algérie et sa douleur.
Invités : Nesroulah Youss ; Salima
Mellah ; François Géze. **LCI**

21.00 Cannes 2000,
retour sur le palmarès. **Forum**

MAGAZINES

14.15 Bouillon de culture.
La France est-elle en déclin ?
Invités : Valéry Giscard d'Estaing. **TV 5**

15.50 La Vie d'ici. **France 3**

16.00 Eddy Time. **Canal +**

16.35 Sans frontières.
Voyages en Méditerranée :
le bleu et le noir. Journal
d'un globe-trotter : Pérou. **Odyssée**

18.00 Le Magazine de la santé.
Les deux ans du Viagra. **La Cinquième**

18.00 Courts particuliers.
Avec Laurence Côte. **Paris Première**

18.15 Des racines et des ailes.
La convivialité. Les habits neufs
de Beaubourg. L'école du respect.
Fête à Venise. **TV 5**

18.55 Union libre.
Invitée : Valérie Lemerrier. **France 2**

19.00 Histoire parallèle.
Semaine du 14 octobre 1950 :
Indochine 1950 : Défaite française
de Cao-Bang. **Arte**

19.00 et 0.15 Les Défilés
prêt-à-porter printemps-été
2001 femme à Paris.
Yves Saint-Laurent. **Paris Première**

19.25 (Mon) Nulle part ailleurs. **Canal +**

20.30 Le Club.
Avec Danielle Darrieux. **Ciné Classics**

20.55 Le Plus Grand
Cabaret du monde.
Invités : Pierre Palmade ; Alexandre
Debanne ; Sophie Forte ; Mouss
Diouf ; Fabrice ; Miss France ; Marcel
Campion ; Sylvain Augier ; Danièle
Evenou ; Eric Collado ; etc. **France 2**

21.05 Thalassa.
Les poissons-chats du Mékong. **TV 5**

21.35 Planète Terre.
Des bateaux et des hommes :
Rossiya, un brise-glace nucléaire
sur la route du Grand Nord. **TMC**

21.40 Metropolis.
L'architecte Santiago Calatrava.
Exposition « After the Wall ».
La Pologne à la Foire
du Livre de Francfort. **Arte**

21.55 La Soirée spéciale
Tubes d'un jour. **TF 1**

22.15 Envoyé spécial.
Le viol : une vie en miettes.
Un hôpital à cœur ouvert.
P-s : Les mains qui soignent. **TV 5**

22.30 Paris dernière.
Frédéric Begbeider. **Paris Première**

23.10 Tout le monde en parle. **France 2**

23.10 100 % politique. **LCI**

23.30 La Route.
Invités : Bertrand Delanoë ;
Gérard Miller. **Canal Jimmy**

0.40 Saga-Cités. After Rai. **France 3**

DOCUMENTAIRES

19.05 Légendes. Jessica Tandy. **Téva**

19.45 Danger réel.
Engins incontrôlables. **13^{ème} RUE**

20.15 Voix ensevelies.
Assia Djebar, lieux d'écriture. **Arte**

20.30 Flamenco. [2/6]. **Planète**

20.45 L'Aventure humaine.
La Tombe du prince scythe. **Arte**

21.00 Les Grandes Enigmes
de l'Histoire. [5 et 6/22]. **Histoire**

21.00 Soirée spéciale à Aix.
Le Monde des rencontres
à Aix 2000. Les Ateliers du Festival
d'Aix-en-Provence. **Muzzik**

21.30 Cinq colonnes à la une. **Planète**

22.00 L'Épopée du rail. [1/6]. **Histoire**

22.05 John Cassavetes. **Ciné Cinémas**

22.25 Björk, étoile des neiges. **Planète**

22.50 Voyage au bout de la rue. **France 3**

22.50 West Side Story. The making of
de l'enregistrement. **Mezzo**

23.20 Les Elèves du cours
préparatoire. **Planète**

23.45 Jacques-Henri Lartigue.
Le siècle en positif. **Histoire**

0.00 Embarquement porte n° 1.
Londres. **Odyssée**

0.05 Music Planet. Eurythmics. **Arte**

0.15 California Visions. **Canal Jimmy**

0.40 Télé notre histoire.
Eliane Victor. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Rugby. Coupe d'Europe (2^e journée)
Poule F : Pau - Pontypridd. **France 2**

14.00 Tennis. Tournoi féminin de Zurich.
Demi-finales. **Eurosport**

16.15 Cyclisme. Championnats du monde
sur route. Course en ligne Elite dames
(126,9 km). **France 2**

17.15 Football. D 1 (11^e journée) :
Strasbourg - Nantes. **Canal +**

17.30 Equitation. Coupe des nations.
Finale. **Eurosport**

19.30 Rugby à XIII. Super League anglaise.
Play-offs. Finale. **Pathé Sport**

20.00 Football. D 1 (11^e journée) :
Rennes - Lens. **TPS Foot**

MUSIQUE

19.30 Jean-Claude Casadesus
dirige à Notre-Dame. **Muzzik**

20.30 Alban Berg Quartet. **Muzzik**

21.00 « On the Town », de Bernstein.
Avec Frederica Von Stade, Claire ; Tyne
Daly, Hildy ; Marie McLaughlin, Ivy ;
Thomas Hampson ; Kurt Ollmann,
Chip ; David Garrison, Ozzie ; Samuel
Ramey, Gavey ; Cleo Laine.
Par l'Orchestre symphonique
de Londres et les London Voices,
dir. Michael Tilson Thomas. **Mezzo**

23.10 Concerto for Double Strings
Orchestra. Par l'Orchestre
symphonique de la BBC et le BBC
Choral Society, le London Symphony
Chorus, dir. Andrew Davis. Œuvres
de Tippett, Vaughan Williams,
Britten et Berkeley. **Muzzik**

23.25 Storytellers.
Bee Gees. **Paris Première**

0.20 « Ave Verum Corpus KV618 »,
de Mozart.
Avec Arleen Auger ; Frederica von
Stade ; Frank Lopardo ; Cornelius
Hauptmann. Par l'Orchestre et le
Chœur symphonique du Bayerischer
Rundfunk, dir. L. Bernstein. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.30 Au plaisir de Dieu.
Robert Mazoyer [1/10]. **Festival**

20.35 Les Montagnes bleues.
Paolo Barzman [1/2]. **O. Ciné Cinémas**

20.45 La Banquise. Pierre Lary. **France 3**

20.45 Mafia 7. Luigi Perelli. **13^{ème} RUE**

20.50 La Vie de Marianne.
Benoît Jacquot [1 et 2/2]. **Téva**

22.05 Les Saigneurs. Yvan Butler. **Festival**

22.45 Jeunesse sans Dieu.
Catherine Corsini. **O. Arte**

23.30 Le Silence du cœur.
Pierre Aknine. **Festival**

0.15 Au cœur du danger.
Dean Ferrandini. **O. TF 1**

COURTS MÉTRAGES

1.05 La Revue. Christian Lacroix. **Arte**

SÉRIES

18.10 Amicalement vôtre.
Un risque calculé. **O. M 6**

19.00 Simonon des tropiques. Le Policier
de Tanger. **O. Ciné Cinémas**

20.00 Dharma & Greg.
Un été indien (v.o.). **O. Téva**

Je me voyais déjà. (v.o.). **O. Téva**

20.50 Le Caméléon. Frissons. **O. M 6**

21.50 Seinfeld. Le Jerry Fusilli. **O. Canal +**

22.35 Buffy contre les vampires.
Breuvage du diable. **O. M 6**

23.00 Le Visiteur.
Oméga (v.o.). **O. Série Club**

23.35 Les Prédateurs.
Justice sur Terre. **O. 13^{ème} RUE**

23.50 Le Prisonnier.
Le carillon de Big Ben. **France 3**

FRANCE 3

23.50 Le Prisonnier
C'est la reine des séries cultes.
« Le Prisonnier », de Patrick
McGoohan, raconte l'histoire
d'un agent secret démission-
naire qui se retrouve, sans sa-
voir comment, sur une île per-
due. Les autres habitants vivent
sous la surveillance de grosses
boules blanches. Ils ont perdu
leur identité et portent un nu-
méro. Lui est le Numéro 6. Il va
essayer de retrouver son nom,
sa dignité et sa liberté.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Succès.
23.15 C'est quoi l'amour ?
J'aime pour la première fois.

FRANCE 2

17.10 et 22.50 Un livre.
17.15 Qui est qui ?
17.50 70's Show.
18.20 JAG.
19.10 Vendredi, c'est Julie.
19.45 Un gars, une fille.
19.55 Tirage du Super-Loto.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 P.J. Disparition. **O.**

FRANCE 3

17.15 MNK.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Thalassa. Escalade
dans le Golfe du Saint-Laurent.

CANAL +

17.50 Mickro ciné.
► En clair jusqu'à 20.45

18.20 Les Simpson.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.15 Football.
20.45 Championnat de D 1 :
Paris-SG - Marseille.

23.10 Huit millimètres
Film. Joel Schumacher **O.**

1.15 L'Ami du jardin
Film. Jean-Louis Bouchaud **O.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.25 Reportages. Vivre sans mémoire.
13.55 MacGyver.
14.50 Alerte à Malibu.
15.45 Flipper.
16.40 Will & Grace.
17.10 Beverly Hills.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Qui veut gagner des millions ?
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Qui veut gagner des millions ?
21.55 Tubes d'un jour.
0.15 Au cœur du danger.
Téléfilm. Dean Ferrandini **O.**

FRANCE 2

13.50 Samedi sport.
14.00 Rugby. Coupe d'Europe :
Pau - Pontypridd.
15.55 Tiercé.
16.15 Cyclisme. A Plouay.
18.10 Dellaventura.
18.55 et 1.40 Union libre.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Plus Grand Cabaret
du monde.
23.10 Tout le monde en parle.
1.20 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.35 Inspecteur Frost.
14.20 Keno.
15.25 Destination pêche.
15.50 La Vie d'ici.
18.10 Expression directe.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.00 Tout le sport.
20.10 C'est mon choix... ce soir.
20.45 La Banquise.
Téléfilm. Pierre Lary.
22.25 Météo, Soir 3.
22.50 Voyage au bout de la rue.
23.50 Le Prisonnier.
Le carillon de Big Ben.
0.40 Saga-Cités. After Rai.
1.10 Tribales.

CANAL +

14.00 Les Tableaux de l'enfer.
Téléfilm. Curt M. Faudon. **O.**

15.30 Babylone yé-yé [6/12].

16.00 Eddy Time.
17.00 Football.
17.15 D 1 : Rennes - Lens.

► En clair jusqu'à 21.00

19.25 (Mon) Nulle part ailleurs.
20.45 Samedi comédie.
20.45 Le Pire des Robins des Bois.
21.00 H. Une histoire de mec
formidable.
21.25 Evamag. La double vie de Katia.
21.50 Seinfeld. Le Jerry Fusilli.
22.14 Y'a un os.

22.15 Jour de foot.
23.15 Judas Kiss
Film. Sebastian Gutierrez **O.**

0.50 Les Amants du cercle polaire ■
Film. Julio Medem **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable
○ Interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte
○ Interdit aux moins de 16 ans
○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. [5/5].
20.45 Petit Ben.
Téléfilm. Ismaël Ferroukhi.

M 6

18.25 Dharma & Greg.
19.00 Charmed.
19.50 I-minute, Turbo.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 et 1.10 Mode 6. Chanel.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Piège en haute sphère.
Téléfilm. Aruna Villiers **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue.
Le cœur d'Artie Shaw.
21.30 Cultures d'Islam.
La bataille des trois rois.
22.12 Multipistes.
23.30 Surpris par la nuit.
Afghanistan : extrêmes limites. 4.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand.
Donné par l'Orchestre symphonique de
la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal :
Œuvres de Wagner, Mahler.

23.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club.
Le quintette de Sylvain Beuf.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir.
Jean-Yves Thibaudet, piano.
Œuvres de Chopin, Liszt, Viardot,
Berlioz, Bellini, Tchaikovski,
Miskovski, Rachmaninov, Debussy,
Bernstein.

22.45 Les Rendez-vous du soir (suite).
Œuvres de Beethoven, Weber.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 François Kléber. Le Traquenard.
15.05 Un monde, des mondes. L'Inde.
16.00 Va savoir.
16.30 La Guyane.
17.30 Gaïa. Barro Colorado, un trésor vert.
18.00 Le Magazine de la santé.
Les deux ans du Viagra.
19.00 Histoire parallèle. Indochine 1950.
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.15 Voix ensevelies.
Assia Djebar, lieux d'écriture.
20.45 L'Aventure humaine.
La Tombe du prince scythe.
21.40 Metropolis.
22.45 Jeunesse sans Dieu.
Téléfilm. Catherine Corsini **O.**

M 6

13.20 FX, effets spéciaux.
14.15 Le Monde perdu
de Sir Arthur Conan Doyle.
15.10 Les Mystères de l'Ouest. [2/2].
16.10 Los Angeles Heat.
17.10 Bugs.
18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Mode 6. Yves Saint-Laurent.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Vu à la télé.
20.50 La Trilogie du samedi.
20.50 Le Caméléon. Frissons.
21.40 The Sentinel.
Plongée en eaux troubles.
22.35 Buffy contre les vampires.
Breuvage du diable.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Voie carrossable.
20.50 Mauvais genres. Les grands maîtres
de la bande dessinée européenne.
Invité : Thierry Groensteen.

22.05 Etat de faits.
Du côté des surveillants de prison.

23.00 Œuvres croisées. François Raffinot.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Snegourotchka,
la fille des neiges.
Opéra de Rimski-Korsakov.
Donné par l'Orchestre et le Chœur
du Théâtre Mariinski de
Saint-Pétersbourg, dir. Valery Gergiev.
Olga Trifonova (Snegourotchka).

23.00 Le Bel Aujourd'hui.
Concert donné par le Quatuor Arditti.
Œuvres de Boulez, De Terom, Da
Perugia, Ciconia, anonymes russes,
Fernyough, Dunstable, Dufay.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir.
Mallarmé et Debussy.
22.00 Da Capo. George Szell.
Œuvres de Wagner, Mozart, Brahms,
Dvorak.

TELEVISION

PLANÈTE

22.25 Björk, étoile des neiges
Björk a un visage de petite fille.
Une rondeur, une fraîcheur qui
contrastent avec la détermination
de ce lutin électrique, aux looks
ahurissants. Elle ne ressemble
à personne. Planète propose un por-
trait de la star islandaise qu'on re-
trouve avec plaisir à l'occasion de
la sortie du film de Lars Von Trier,
Dancer in the Dark, Palme d'or au
Festival de Cannes 2000 et Prix de
la meilleure interprétation fémi-
nine pour Björk, qui en a égale-

ment composé la musique. Ce
document de Christopher Walker
retrace le parcours de la chan-
teuse, faisant apparaître sa per-
sonnalité à part, son goût du
risque, sa fantaisie, son intransi-
gence. Une vie entière inscrite
dans la musique. Björk parle très
librement et simplement. De son
enfance, de ses passions, de la ville
de Londres qu'elle a adorée puis
quittée brusquement après avoir
reçu un colis piégé par un fan. On
la voit travailler avec ses musi-
ciens, chanter. De la magie pure.



23.10 Persona ■■■
Ingmar Bergman.
Avec Bibi Andersson,
Liv Ullmann (Suède, 1966, N.,
v.o., 80 min) **O. Cinétoile**

0.55 Gueule d'amour ■■■■
Jean Grémillon (France, 1937, N.,
95 min) **O. Ciné Classics**

1.05 Cathy Tappel ■■■
Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1975,
100 min) **O. Cinéfaz**

1.25 La Classe de neige ■■■
Claude Miller (France, 1998,
95 min) **O. Cinéstar 2**

2.00 Kiss of Death ■■■
Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1995,
95 min) **O. Cinéstar 1**

2.25 The Shanghai Gesture ■■■■
Josef von Sternberg
(Etats-Unis, 1941, N., v.o.,
100 min) **O. Cinétoile**

2.30 Cela s'appelle l'aurore ■■■
Luis Buñuel (France, 1955, N.,
100 min) **O. Ciné Classics**

2.35 Tokyo Eyes ■■■
Jean-Pierre Limosin (Fr. - Jap., 1999,
v.o., 95 min) **O. Canal +**

2.35 La Haine ■■■■
Mathieu Kassovitz (France, 1995,
N., 90 min) **O. Ciné Cinémas 3**

2.45 Turkish Delices ■■■
Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1973,
120 min) **O. Cinéfaz**

4.05 L'Amour à mort ■■■
Alain Resnais (France, 1984,
90 min) **O. Cinétoile**

L'homme, simplement

par Pierre Georges

PARCE QUE l'on vous attend à l'image, un peu comme au virage, disons-le tout net : ces atroces photos en provenance de Ramallah, ce jeune homme palestinien triomphant aux mains rougies de sang, du sang des soldats israéliens lynchés, nous sont évidemment tout aussi insupportables que celles, il y a peu, de l'enfant palestinien tué aux côtés de son père. Et tout aussi révoltantes.

Et il n'est pas ici question de privilégier la recherche systématique ou la pratique prudente d'on ne sait trop quel équilibre des images, comme il en est des terreurs. De renvoyer les uns et les autres, dos à dos, à leurs responsabilités, en quelque constat désolé, et déjà résigné d'un greffier des horreurs.

C'est beaucoup plus simple et beaucoup plus grave que cela. Ces images existent, qui ne peuvent être ni niées, ni occultées, et qui témoignent de la fureur et de la folie des hommes embarqués dans l'escalade de la violence. Ces images semblent appeler les images, comme le sang appelle le sang, en une surenchère constante. Et tout simplement, par la seule idée que l'on se fait de l'homme et de l'humanité, ces images, plus encore que nous horrifier, nous désespèrent.

Dire cela, avec toute la conscience que « cela », précisément, est d'une inutilité parfaite face au tourbillon de violences, est-ce prendre parti ? Est-ce contribuer à entretenir la haine au motif d'en dire les effets et d'en montrer les ravages ? Faudrait-il voir et taire, se taire devant l'acceptable, sous peine immédiate d'être considéré comme le fourrier inconscient des atrocités, ou l'agent d'un camp ou de l'autre ?

Ce sont des questions qui

valent quand ici et là, comme à chaque fois d'ailleurs que la violence triomphe au Proche-Orient, les médias, les journalistes sont tenus immédiatement pour responsables, déjà pour coupables, de ce qu'ils voient. S'émouvoir, s'indigner, ne pas accepter qu'un enfant tombe sous les balles israéliennes, c'est déjà n'être au mieux qu'une « belle âme » compensant sa méconnaissance de la complexité du conflit par une sensibilité des apparences, et sans tenir compte de ce qui s'est passé avant. C'est, au pire, passer pour un agent, sourd, aveugle et partisan, de la cause palestinienne. S'émouvoir, s'indigner, ne pas accepter qu'un jeune homme palestinien, avec d'autres, martyrisé des soldats israéliens, et exhibé, comme trophée, ses mains rougies du sang de ses ennemis, ce serait donc déjà être un agent du sionisme, et l'ennemi du peuple sans terre. En oubliant, là encore, qu'il y eut un avant, l'engrenage des mille et un avants, qui font la chaîne sans fin des violences.

Eh bien non ! Entre deux, entre mille images, de cet affrontement sans fin, et, hélas, sans issue prévisible, nous n'avons pas, pour ce qui nous concerne, d'autre camp que celui de l'homme, palestinien comme israélien. Et pas d'autre drapeau que celui de la paix. Toutes choses évidemment plus faciles à espérer qu'à faire et plus confortables à ériger en principe qu'à voir se réaliser vraiment. Cette position sera là encore jugée à l'aune des « belles âmes » impuissantes et des simples vœux pieux. Mais la haine étant ce qu'elle est, si manifestement contagieuse, et risquant d'exercer ses effets en notre propre pays, on n'en voit pas d'autre.

Le prix Nobel de la paix récompense le président sud-coréen Kim Dae-jung

TOKYO

de notre correspondant

Le prix Nobel de la paix 2000 a été attribué, vendredi 13 octobre, au président sud-coréen Kim Dae-jung, « pour son travail pour la démocratie et les droits de l'homme en Corée du Sud et en Asie de l'Est, en général, et pour la paix et la réconciliation avec la Corée du Nord en particulier ». Il n'était un secret pour personne, à Séoul, que le chef de l'Etat espérait cette récompense. Pour lui-même assurément, mais aussi pour son pays et l'ensemble d'une péninsule divisée depuis plus d'un demi-siècle.

Le processus de rapprochement entre les deux Corées lancé à la suite du sommet entre leurs dirigeants, à Pyongyang (Nord) en juin, est largement le fruit de la politique d'ouverture (*Sunshine policy*) menée par Kim Dae-jung depuis son arrivée à la présidence en 1998. En dépit de provocations de Pyongyang et des vives critiques de l'opposition à Séoul, Kim Dae-jung s'y est tenu.

Une constance qui, conjuguée au changement de la donne géopolitique mondiale et aux graves difficultés du régime nord-coréen, a permis un dégel spectaculaire dans la péninsule. Un de ses effets est le réchauffement des relations entre Pyongyang et Washington, dont témoigne la prochaine visite en Corée du Nord de la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright. Une visite prévue avant fin octobre et qui pourrait être le prélude à une autre encore plus spectaculaire : celle, peut-être dès le mois suivant, de Bill Clinton. A Washington, où il vient d'effectuer une visite, le vice-maréchal Jo Myong-rok, commandant en chef adjoint des forces armées et numéro deux du régime, qui est la plus haute personnalité nord-coréenne à s'être rendu aux Etats-Unis, a été reçu à la Maison Blanche.

Comment réagira Pyongyang à la consécration du seul Kim Dae-jung, laissant dans l'ombre le diri-

geant du Nord, Kim Jong-il ? La Corée du Sud, pour sa part, ne peut qu'être fière de la distinction de son président. Certains pourront toutefois juger prématurée la récompense décernée à Kim Dae-jung. Le processus de réconciliation entre les deux Corées, dont la division est le plus spectaculaire stigmate de la guerre froide, est certes engagé. On voit cependant mal, pour l'instant, s'il aura des résultats concrets.

UN ANCIEN DISSIDENT

La réconciliation avec le Nord est la tâche à laquelle Kim Dae-jung veut que son nom reste attaché dans l'histoire nationale. Sa *sunshine policy* est un projet auquel il y a réfléchi et travaillé pendant des années, en particulier au cours de sa « traversée du désert » à la suite de son échec dans la course à la présidence en 1992. Bien que l'opinion y soit globalement favorable, l'opposition ne lui ménage pas ses critiques, faisant valoir qu'il néglige les problèmes internes. Sous sa présidence, la Corée s'est dégagée de la crise économique-financière de 1997 et elle a procédé à des réformes structurelles profondes. Mais leur rythme s'est ralenti alors que beaucoup reste à faire comme en témoigne, entre autres, la crise du conglomérat Daewoo.

La récompense attribuée à Kim Dae-jung est méritée. Mais certains ressentiront sans doute une certaine amertume. Le Prix Nobel de la paix 2000 n'est plus le dissident qu'ils admiraient, l'homme courageux qui pendant quarante ans de sa vie politique paya de sa personne - il faillit être assassiné après avoir été enlevé, fut emprisonné, condamné à mort - la défense des idéaux démocratiques. Au pouvoir, Kim Dae-jung s'est avéré un politicien manœuvrier, oublieux parfois de ses amis des temps difficiles ou de ses engagements passés.

Philippe Pons

La crise au Proche-Orient fait flamber les cours du pétrole et chuter les places boursières

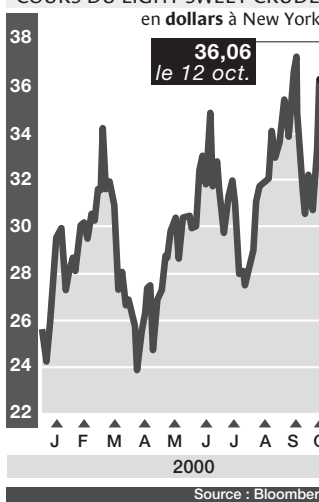
Wall Street a perdu 3,64 % jeudi et Paris a ouvert en baisse de 2,14 % vendredi

LES AFFRONTEMENTS israélo-palestiniens et l'attentat contre un navire américain dans le port d'Aden au Yémen ont provoqué, jeudi 12 octobre, une nouvelle flambée des prix du pétrole et une chute des places boursières. L'annonce, vendredi, d'une explosion dans l'enceinte de l'ambassade britannique à Sanaa (Yémen) a ajouté au trouble des marchés.

Jeudi, à Londres, le baril de Brent, qualité de référence de la mer du Nord, a terminé en hausse de 2,76 dollars à 34,55 dollars (contre 31,79 dollars) après avoir culminé en séance à 35,3 dollars. A New York, le light sweet crude échance novembre a suivi le même mouvement, s'appréciant de 2,81 dollars à 36,06 dollars après avoir grimpé à 37 dollars. Les cours se retrouvent à leur plus haut niveau depuis dix ans, à l'époque de l'invasion du Koweït par l'Irak. Les événements au Proche-Orient ont stoppé le timide mouvement de recul des prix esquissé depuis quelques semaines. Le marché redoute que les producteurs arabes de pétrole « ne se rangent du côté des Pa-

Le pétrole sous tension

COURS DU LIGHT SWEET CRUDE en dollars à New York



Source : Bloomberg

lestiniens » et utilisent le pétrole « à des fins politiques », estime Robert Hormats, analyste chez Goldman Sachs International à New York. Les opérateurs observent l'attitude du principal producteur de la région, l'Arabie saoudite, qui multi-

plie les rencontres avec les pays voisins.

Déjà ébranlées, depuis plusieurs jours, par la chute des valeurs technologiques, les places boursières internationales n'ont pas résisté au regain de tension au Proche-Orient. A Wall Street, l'indice Dow Jones a brusquement décroché en fin de séance, jeudi. Il a perdu 379,21 points en clôture, soit 3,64 %, à 10 034,58 points. De son côté, l'indice Nasdaq, qui regroupe la plupart des titres de la nouvelle économie, a plongé de 2,96 %. Vendredi 13 octobre, dans le sillage des places américaines, la Bourse de Tokyo a terminé en repli de 1,42 %, à 15 330,31 points. La Bourse de Paris a ouvert en forte baisse : après quelques minutes de transactions, l'indice CAC 40 cédait 2,14 %, à 5 862,51 points.

Les gestionnaires d'actions craignent que la flambée du pétrole ralentisse la croissance. Ils redoutent en particulier que les banques centrales choisissent de resserrer leur politique monétaire pour endiguer les tensions inflationnistes. Vendredi, l'Insee a révé-

lé que les prix à la consommation ont bondi de 0,6 % en septembre en France et augmenté de 2,2 % sur un an. Il s'agit de la plus forte progression depuis quatre ans et demi.

Les troubles boursiers provoquent des remous sur les autres compartiments de marché. A la recherche de placements plus sûrs que les actions, les investisseurs achètent des emprunts d'Etat, ce qui se traduit par une détente des taux d'intérêt à long terme. En France, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans est revenu, pour la première fois depuis la mi-août, sous la barre des 5,3 %. Les gestionnaires se tournent aussi vers d'autres valeurs refuges. Vendredi matin, à Hongkong, l'or était en forte hausse (+6 dollars à 277 dollars l'once). Le franc suisse est aussi activement recherché : la devise helvétique est montée jeudi, à 1,5025 franc suisse pour un euro, un record depuis le lancement de la monnaie européenne.

Pierre-Antoine Delhommais et Dominique Gallois



PROLONGER CHAQUE GESTE JUSQU'À CET INSTANT DE PARFAITE HARMONIE OÙ

L'EXIGENCE EST ENFIN SATISFAITE, DÉNICHER L'EXCEPTION ET LA POUR-

SUIVRE À NOUVEAU, NE PLUS SAVOIR FAIRE AUTREMENT, DOUTER PARFOIS,

CHERCHER PLUS LOIN, PUISER ENCORE DANS DES TRÉSORS DE PATIENCE

LOUIS ROEDERER
CHAMPAGNE

DE L'EXCEPTION LA REGLE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION